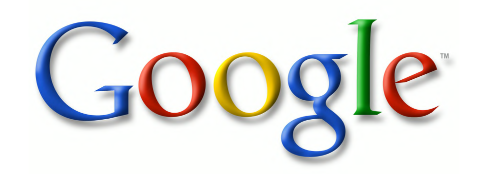
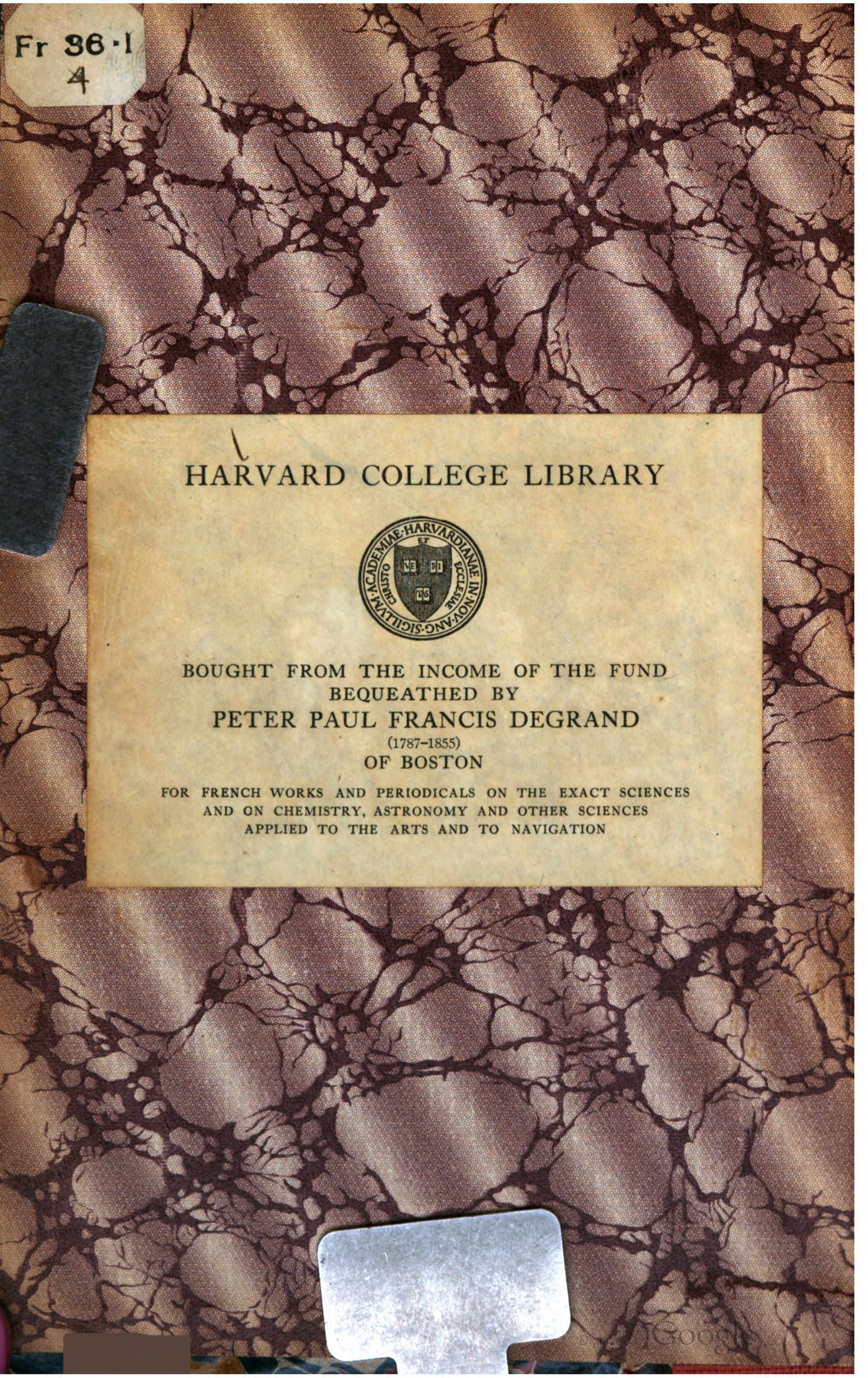
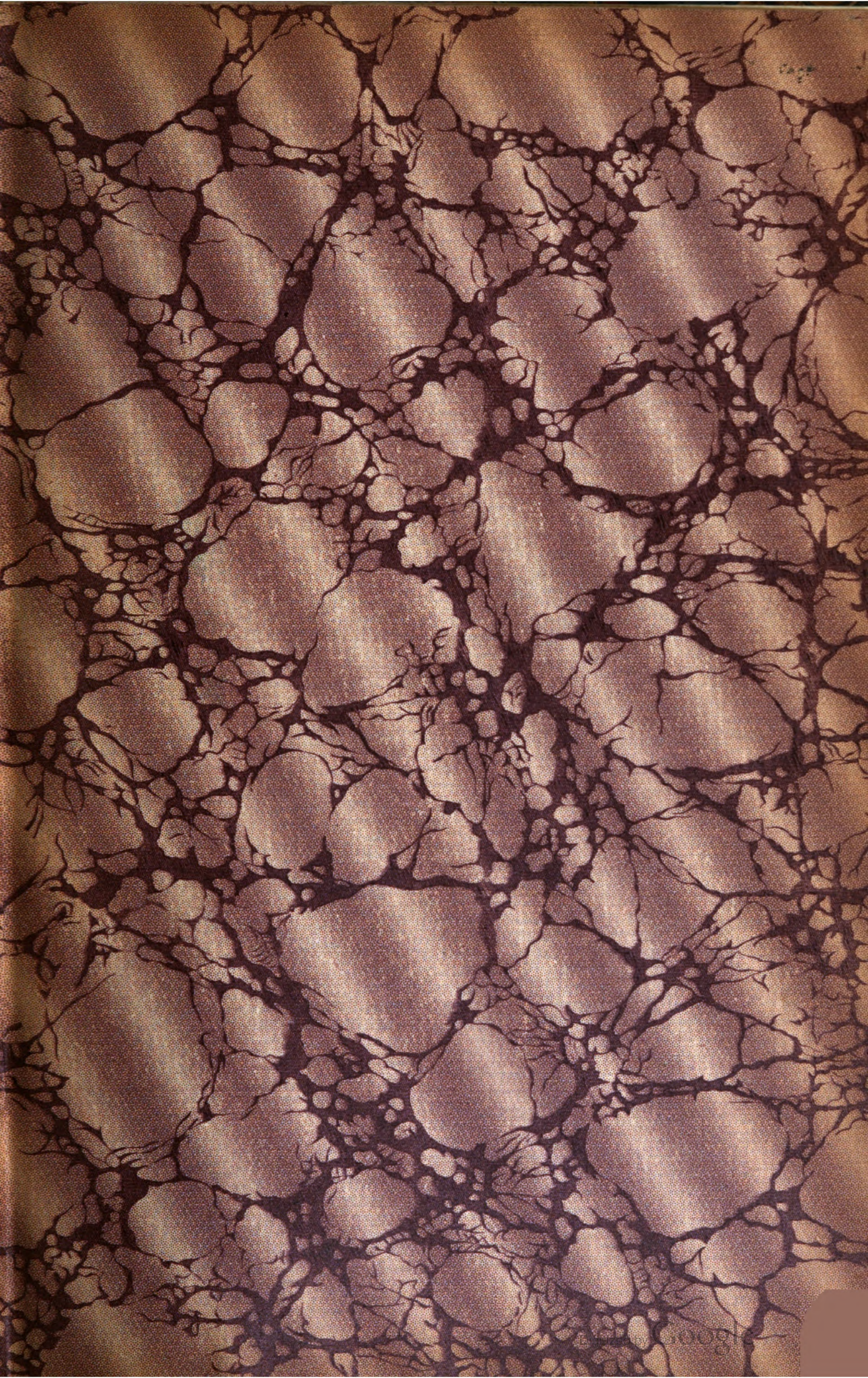




Fr 36.1
4
HARVARD COLLEGE LIBRARY
BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787–1855)
OF BOSTON
FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION



MÉMOIRES

de la

Société d'Émulation

DU JURA

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU JURA

HUITIÈME SÉRIE

DEUXIÈME VOLUME.

1908



LONS-LE-SAUNIER

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LUCIEN DECLUME

—

1908

NOTES SUR L'ANCIENNE LITURGIE BISONTINE

II

LE SACRAMENTAIRE

de l'Archevêque Hugues le Grand

Etude sur le plus ancien manuscrit liturgique bisontin

(1030)

PAR

P.-A. PIDOUX
Camérier de SS. Pie X, Archiviste paléographe
Docteur en Droit

INTRODUCTION

Le Sacramentaire de l'archevêque Hugues le Grand se conserve à la Bibliothèque vaticane, sous le n° 309 du fonds Borgia latin. Le catalogue lui a attribué le nom de cet archevêque parce que celui-ci figure le dernier de la liste des Archevêques qui se voit à la page 1 ; la remarque, en outre, que ce nom est le seul de la liste qui soit « rubriqué » montre bien que le manuscrit fut exécuté sous le pontificat du prélat, qui fut élu vers l'an 1030.

S'il est donc incontestable que le manuscrit fut exécuté à cette date, il est plus vraisemblable que ce ne fut pas pour l'archevêque lui-même, mais bien plutôt pour le Chapitre de l'église métropolitaine Saint Jean. A cette époque, en effet, la lutte pour la primauté existait encore entre les Chapitres de St-Jean et de St-Etienne, et comme le manuscrit tranche le différend en nommant St-Jean, la « Mère Eglise », il est vraisemblable que c'est pour le Chapitre de cette église qu'il fut écrit.

On ignore comment ce précieux livre vint de Besançon en Italie ; peut-être est-ce lors d'un des nombreux voyages que Hugues fit en compagnie du Pape Saint Léon IX. En tout cas, on ne retrouve sa trace qu'au début du XVIII[e] siècle. Il faisait alors partie des archives de la cathédrale de Velletri. C'est là qu'il était encore en 1780 lorsqu'on le fit relier à nouveau. C'est de là qu'il passa à la Vaticane.

Le manuscrit s'ouvre, à la page 1, par une liste des archevêques de Besançon qui mérite un examen très

sérieux, d'autant qu'elle est la plus ancienne que nous possédions et qu'elle présente, au dire même de critiques réputés pour leur sévérité, de grandes garanties de travail consciencieux et dont les défauts sont imputables seulement à la difficulté des recherches à l'époque de sa composition et à la rareté des documents sur des époques troublées par les persécutions puis par les invasions des Barbares, et enfin par les désordres qui désolèrent l'Eglise au temps des derniers Mérovingiens. Telle est l'opinion dont, en particulier, Mgr Duchesne a bien voulu me faire part.

Je tiens à lui adresser mes respectueux remerciements ainsi qu'au R. P. Ehrlé, préfet de la bibliothèque Vaticane, et à M. le chanoine de Jallerange, chancelier de l'archevêché de Besançon.

A. PIDOUX.

Dole, le 11 décembre 1906.

I. — Catalogue des Archevêques.

Hugues commence son catalogue en y inscrivant St-Lin. Il concorde en cela avec deux anciens manuscrits, avec Gollut, J.-J. et P.-F. Chifflet, et il n'y a entre lui et Dunod et dom Ferron, qu'une différence d'interprétation. Ceux-ci placent, en effet, en tête St-Ferréol puis St-Lin. Or, Hugues ne conteste pas que St-Ferréol ait été le premier apôtre du pays. Son office lui donne manifestement cette qualité avec le titre de « presbyter » qui indique bien, dans le style de ce temps, le caractère épiscopal. Il le fait invoquer dans les Litanies avec St-Antide et St-Prothade. C'est donc bien volontairement qu'il ne l'a pas nommé comme le premier évêque de Besançon. Il l'a raisonnablement considéré comme un évêque, apôtre du pays, mais il a pensé que ce n'était qu'après le martyre de ce missionnaire que St-Lin avait été vraiment évêque de Besançon, église désormais fondée et dont il serait ainsi le premier évêque. Il serait donc assurément inexact de placer comme P. F. Chifflet, St-Ferréol après St-Lin.

Mais, voyons si Saint Lin, premier archevêque de Besançon, peut ou doit être identifié avec St-Lin, disciple et successeur de St-Pierre. L'ancienne tradition de l'église de Besançon ne considère pas que St-Lin, disciple de St-Pierre, ait été évêque de Besançon ; elle dit seulement qu'il y prêcha. Les traditions de l'église de Volterra, patrie de St-Lin, ont gardé le souvenir de son voyage dans les Gaules.

Les traditions les plus dignes de foi de l'église de Rome ont conservé le souvenir de l'exil que St-Pierre et les plus marquants des disciples ont dû subir plusieurs fois, lors des plus violentes persécutions. Le

passage de St-Lin à Besançon n'a rien d'invraisemblable et il est très admissible que, surtout à cette époque où les persécutions étaient localisées et non édictées pour tout l'Empire, comme elles le furent plus tard, St-Lin eût profité de son voyage pour répandre la Bonne Parole.

« Ibi, Beatus Linus prœdicavit » disaient nos anciennes traditions.

Il n'y est point question de groupement de chrétiens, d'Eglise fondée, ni même de conversions opérées. Il convient aussi de remarquer que le voyage de Rome à Besançon, à l'époque où les routes étaient plus belles de beaucoup que les nôtres actuellement, les relais fort bien organisés, et où la sécurité régnait dans tout l'Empire, que ce voyage, disons-nous, n'était pas très considérable, comme il le fut plus tard au milieu des désordres du moyen-âge, et que, fuyant Rome, St-Lin ne devait guère songer à s'arrêter avant quelques jours de marche.

En tout cas et si vénérable que soit cette tradition, ce n'est évidemment pas St-Lin de Volterra, qui figure en tête du catalogue d'Hugues. Celui-ci donnant la qualité d'apôtre de son Eglise à St-Ferréol, il s'ensuit que St-Lin, qui vient après comme premier évêque, doit lui être postérieur, ce qui, étant données les dates de St-Irénée, dont St-Ferréol fut disciple, ne permet pas de confondre notre St-Lin avec St-Lin de Volterra, antérieur à St-Irénée (1).

(1) La mission passagère que la légende prête à St-Lin, avant l'apostolat fécond de St-Ferréol, ne s'accorde-t-elle pas bien avec la lettre de ces sept évêques qui, écrivant d'un concile à Ste-Radegonde, lui disent : « Quoique la Religion ait été dès l'origine prêchée dans les Gaules, elle y fut embrassée de peu de personnes. »

Et dom Ferron prend acte de ce texte pour justifier sa proposition, si concordante avec la mienne : que l'Evangile fut

Le premier véritable apôtre du pays, que St-Lin y soit ou non passé, est donc St-Ferréol. Ici se place la question de savoir si oui ou non St-Ferréol était accompagné d'un diacre, St-Ferjeux. La critique moderne, se basant sur la similitude d'origine des deux noms, penche assez volontiers pour l'opinion queces deux saints ne forment qu'une seule et même personne. M. Jules Gauthier, ancien archiviste du Doubs, en particulier, avait adopté cette opinion. Ce n'est point celle d'Hugues. Le grand évêque le montre expressément dans la Séquence, où il est dit de la ville de Besançon : « Gemmis hisque binis ornata. »

La similitude de deux noms n'est point évidemment une preuve d'identité des deux personnes qui les portent et, à supposer que cela soit, il serait très raisonnable d'admettre que le nom de l'évêque, qui sans doute plus âgé, avait subi des supplices moins longs et moins sanglants, eût disparu devant celui de son diacre qui, plus jeune et plus vigoureux, fut réservé « ad majora certamina ».

Notez que le nom du lieu du martyre est resté dans la forme donnée à celui du diacre St-Ferjeux. Ne sommes-nous pas là en présence d'un cas analogue à celui de St-Xyste II et St-Laurent. Le premier est décapité; le second est mis à mort après des supplices dont l'appareil horrible laisse une trace impérissable dans la mémoire des peuples, et l'Eglise, dans sa sainte liturgie, ne consacre qu'une « mémoire » à St-Xyste, alors qu'elle célèbre St-Laurent par une fête de rite double

annoncé au premier siècle dans quelques-unes de nos provinces, mais qu'on n'y vit pas d'Eglises avant le deuxième siècle.

Il convient aussi de se rapporter à la décrétale (416) d'Innocent 1er sur le Saint Chrême, qui affirme qu'aucune église des Gaules n'a reçu la foi d'un autre apôtre que Saint Pierre, et par conséquent, qu'elle l'avait reçu avant la venue des disciples de Saint Polycarpe, procédant de Saint Jean.

de deuxième classe avec octave. Une seule église marque à Rome le souvenir de St-Xyste, et encore c'est seulement le lieu de sa dernière rencontre avec St-Laurent, (Santo Xysto il Vecchio, près la porte Latine) alors que de toutes parts des églises marquent les divers lieux sanctifiés par des souvenirs de St-Laurent (San Lorenzo in Lucina, San Lorenzo in Damaso,San Lorenzo in Panisperna, San Lorenzo in Campo Verano.

Il est, du reste, absolument contraire à la discipline de l'Eglise et à ce que nous voyons d'ailleurs même encore de nos jours, d'envoyer un missionnaire évêque, ou même simple prêtre, sans le faire accompagner, sinon d'un autre missionnaire ou d'un diacre, au moins d'un clerc, que dans les missions d'aujourd'hui, on nomme catéchiste. Saint Luc, d'ailleurs, n'écrit-il pas que Notre-Seigneur (VII-10) envoya ses disciples « binos ante faciem, suam, in omnem civitatem quo erat ipse venturus », et l'importance que St-Grégoire, dans son Homélie 17[me], attache à ce passage, l'importance même que l'Eglise a donné à cette homélie en la retenant pour les leçons de matines de l'office des Evangélistes nous montrent bien que le texte de Saint Luc a toujours été pris au pied de la lettre et sans hésitation.

Il nous semble donc incontestable que St-Ferréol, premier évêque *à Besançon*, a été accompagné d'un diacre, qui a subi le martyre en même temps que lui et dont, de tout temps, le souvenir a été uni au sien.

Saint Lin est-il immédiatement élu évêque ou mieux, d'abord, supérieur de mission, après le martyre de St-Ferréol ? Cela est possible, mais il est très possible aussi qu'il y ait eu entre les premières prédications et l'établissement d'un siège épiscopal, un intervalle de quelques années, peut-être même plus.

Dom Ferron a écrit que Hugues avait substitué le nom de St-Lin à celui de St-Ferréol pour se donner plus

de force dans sa prétention de repousser la primatie à laquelle prétendait sur Besançon l'archevêque de Lyon, se fondant sur la mission confiée par St-Irénée à St-Ferréol. Cette opinion, aussi sceptique à l'égard de l'œuvre de Hugues, semble bien renversée par les faits, lorsqu'on voit le Sacramentaire que nous étudions.

Un génie de la valeur de Hugues ne pouvait point s'imaginer qu'un simple catalogue pouvait avoir plus d'importance dans le débat, que la liturgie de son diocèse, qui considérait St-Ferréol comme l'apôtre du pays, et gardait même, ainsi qu'on le verra en son temps, une place très spéciale à St-Irénée, son père spirituel. Cette modification montre, au contraire, le grand souci de véracité avec lequel fut accompli le travail de Hugues. St-Ferréol n'était point évêque de Besançon ; il n'est point en tête du catalogue. St-Lin y figure, mais on ne lui a point donné la qualité de disciple et successeur de St-Pierre ; on ne le fête point non plus comme cela eût semblé utile pour accréditer l'erreur, lorsque l'église de Rome fête St-Lin, le 23 septembre. St-Lin, premier évêque de Besançon, n'a point d'office dans cette liturgie. Il est au rang de la plupart de ces Saints-Evêques de Besançon dont la vénération publique entoure le nom et les reliques mais que la liturgie ignore. C'est donc à tort que dom Ferron attribue à Hugues d'avoir placé St-Lin avant St-Ferréol. Ceux qui ont commis cette erreur, sont ceux qui ont mal interprété le catalogue d'Hugues. Prêter cette supercherie à Hugues c'est donc faire à ce grand prélat une injure aussi ridicule qu'odieuse.

Dom Ferron croit que St-Lin fut envoyé par un Pape et qu'il fut le successeur immédiat de St-Ferréol. Il est donc ainsi, sans le savoir, d'accord avec la chronologie adoptée par Hugues.

Après St-Lin, dom Ferron place avec force St-Ger-

main que Hugues ne place que bien plus tard, après St-Désiré ; nous verrons ce qu'il faut en penser.

L'accord se rétablit entre dom Ferron et Hugues pour placer ensuite St-Maximin ; Hugues le donne comme le successeur de St-Lin, ainsi que tous les auteurs antérieurs à Dunod. Celui-ci, outre St-Germain, a interposé un Antide Ier qui ne semble pas avoir jamais existé, et que dom Ferron n'a point conservé. La seule différence qui subsiste entre dom Ferron et Hugues, c'est que le premier donne St-Maximin comme douteux.

L'accord subsiste entre Hugues et tous les auteurs, pour St-Paulin, successeur de St-Maximin ; dom Ferron doute cependant de son existence.

L'accord subsiste pour les successeurs de St-Paulin qui sont : Eusèbe, Hylaire, Panchaire, Juste. Hugues nomme Aman le successeur de celui-ci que d'anciens manuscrits appellent, peut-être par une lecture défectueuse, Anianus ; Gollut s'est rapproché davantage en l'appelant Amianus, et dom Ferron a fait de Anianus, Anian ; il est vraisemblable que c'est le manuscrit d'Hugues qui a raison, d'autant que la divergence s'explique très bien par une faute de lecture.

Ici, le manuscrit d'Hugues contient une lacune : Sylvestre Ier n'y est point mentionné. St-Fronime occupe ensuite sa place habituelle, puis le catalogue d'Hugues donne St-Désiré et non, comme dom Ferron, St-Antide. Si l'on tient pour certain que St-Antide fut massacré par les Vandales, il faut donner la préférence au manuscrit de Hugues qui le place dans la première moitié du ve siècle. D'après les courses apostoliques et les érections d'églises que sa légende lui attribue, d'après aussi la place prédominante que la liturgie bisontine lui donne au xie siècle parmi les SS. Evêques-confesseurs, il semble bien vraisemblable que St-Désiré vécut durant la paix de la fin du ive siècle ou du début du ve

et qu'il administra l'Eglise de Besançon durant la paix qui suivit le règne de Julien et qui précéda les grandes invasions. Il fut, en effet, très vraisemblablement pour Besançon l'organisateur et le propagateur dans la paix, ce que le pape St-Sylvestre fut pour Rome.

C'est ici que Hugues place St-Germain. Jusqu'à Dunod tous lui donnent cette place ; et ce n'est que Dunod, dom Ferron et les professeurs du collège St-François-Xavier qui ont voulu le reculer jusqu'à en faire le premier successeur de St-Lin. Dom Ferron donne pour raison que le martyre de ce Saint ne peut le placer, comme le disent les Catalogues, sous Honorius, car la paix religieuse ne fut pas troublée sous le règne de ce prince. Le début du ve siècle lui semble inacceptable comme aussi la mention que le Saint fut mis à mort « par les hérétiques » car ceux-ci, dit-il, ne parurent dans nos pays que plus tard, au temps des rois Burgendes. Mais, entre le début du ve siècle et la fin du ive, la différence est peu considérable. L'épiscopat de St-Désiré semble avoir été assez peu long ; et qui empêcherait alors de placer l'épiscopat et les interrogatoires de son successeur au temps des persécutions de Julien l'Apostat ?

Il est incontestable que l'arianisme sévit surtout dans nos pays au temps du royaume de Bourgogne ; mais si l'on veut accepter comme dom Ferron, les interrogatoires subis par St-Germain devant des juges païens, c'est-à-dire au plus tard sous Julien l'Apostat, ne peut-on pas penser que les premiers sectateurs d'Arius, qui se trouvèrent dans nos pays, peu nombreux il est vrai, mais cependant avant les invasions barbares, aient mis à mort, même extra-judiciairement (rien dans nos légendes ne dit que le Saint ait été condamné, mais seulement qu'il fut interrogé par des païens plusieurs fois, étant alors simple prêtre sous le pontificat de St-

Juste, et enfin mis à mort par des hérétiques) que les Ariens n'aient mis à mort, disons-nous, le saint Evêque dont la fermeté aurait triomphé d'abord des embûches des païens. Alors tout s'explique : St-Germain succède à St-Désiré vers le début du ve siècle ; il a été persécuté sous Julien ; il voit le triomphe de l'Eglise et la fin des dernières persécutions païennes ; mais alors apparaissent aussitôt les premiers Ariens, et St-Germain au premier début du ve siècle serait une de leurs premières victimes (1).

St-Léonce, St-Célidoine sont, de l'avis de tous, les évêques de Besançon qui suivent, puis Germésile. Mais entre eux deux, Hugues place un intrus, sorte d'anti-évêque que les autres historiens n'ont point retenu dit-on, pour en faire le rival de St-Célidoine au temps de ses démêlés avec l'évêque d'Arles : « Importunus, pseudoepiscopus, receptus sed turpum execratus. »

C'est ici seulement, après Germésile, que Hugues place St-Antide, dom Ferron l'a reculé jusqu'à en faire le prédécesseur de St-Désiré. Si l'on accepte les places données à St-Désiré et à St-Germain, il serait plus vraisemblable de placer St-Antide entre St-Germain et St-Léonce, et en conséquence de trancher le différend par une troisième place.

Il est vrai que d'après les anciens catalogues il occupe toujours la place que lui donne Hugues, c'est-à-dire immédiatement après Germésile et avant St-Nicet et St-Prothade. Comme ce dernier vivait au temps du roi Clotaire, il s'en suivrait que St-Antide aurait occupé le siège au plus tôt vers les années 500 à 520, ce qui est inadmissible, puisqu'il fut mis à mort par les Vandales.

(1) Le texte même de la légende de St-Germain, que rapporte dom Ferron, vient à l'appui de notre thèse : « Hic ante episcopatum probabilis fuit confessor, et in episcopatu semel et iterum pro nomine salvatoris exanimatus et dijudicatus. »

Il faut placer le martyre probablemeut vers l'an 407, en sorte que St-Léonce, St-Célidoine, Importunus, Germésile occupent ensuite le siège pour arriver à St-Claude qui siégea au concile d'Epaon, l'an 517 et au concile de Vaison, l'an 529.

Ce St-Claude a échappé à Hugues, qui donne immédiatement St-Nicet, St-Prothade, St-Donat, Miget, d'accord avec dom Ferron, puis Ternate Gervais et enfin St-Claude.

Il y a donc ici un désaccord avec dom Ferron. Entre Germésile et Nicet, dom Ferron donne cinq évêques inconnus à Hugues : Amantius (douteux), Claude Ier, Urbicus, Tétrade et Sylvestre II.

La question importante qui est à examiner est maintenant celle de St-Claude. Tous les anciens catalogues ne donnent qu'un St-Claude, il faut venir à J.-J. Chifflet pour voir signaler deux St-Claude. Cet auteur et ceux qui l'ont suivi ont été amenés à établir cette dualité par la traditon qui fait vivre St-Claude (II), au VIIe siècle, et par la présence indubitable de St-Claude (I) aux conciles d'Epaone et de Vaison (517-529). Or, une opinion très ingénieuse et très séduisante permettrait peut-être de ramener ces deux personnages à un seul. Les légendaires disent, sans aucun désaccord, que St-Claude qui, dans la suite se retira à Condat, fut élu très jeune au siège de Besançon. Supposons-le né à l'extrême fin du Ve siècle, élu entre 25 et 30 ans, vers l'an 517, se retirant à Condat vers l'an 530, y parvenant à un âge très avancé, près de cent ans probablement, nous atteignons la fin du VIe siècle où meurt le Saint.

Il est évident, d'autre part, que St-Claude en se retirant à Condat abdiqua le siège de Besançon, car les légendaires ne manqueraient point de nous mentionner, comme ils le font très soigneusement pour St-Hypolithe, aussi abbé de Condat, qu'il retint cette charge, en

même temps qu'il occupa le siège épiscopal de Belley. Il reste maintenant à expliquer comment St-Claude ayant occupé le siège de 517 à 530 ne serait pas mentionné à cette époque mais bien vers la fin du VII[e] siècle.

Les catalogues sont des documents secondaires dressés à l'aide des obituaires. Ils ont dû suivre les mêmes habitudes. En ce cas, les personnages y sont mentionnés non dans l'ordre chronologique de leur succession mais dans l'ordre chronologique de leur mort. Le secrétaire chargé de la rédaction de l'obituaire n'aurait naturellement pas mentionné St-Claude lors de sa retraite, vers l'an 530. Par conséquent, à la suite de Germésile, mort vers 516 probablement (puisque St-Claude, son successeur, est évêque en 517), il aurait mentionné St-Nicet et les autres évêques qui sont morts en occupant le siège de Besançon à partir de 530, après l'évêque démissionnaire.

Plus tard, lorsqu'on s'occupa de réparer les ruines matérielles et morales accumulées par les invasions barbares, lorsqu'après un long exil, le siège épicospal fut rétabli à Besançon, encore à peine relevé de ses cendres, le nom de St-Claude fut inscrit à l'époque où l'on se trouvait (ces documents, d'ailleurs, n'avaient point le caractère de chronologies, mais seulement de listes de prières). Ou bien même, Hugues ne le trouva pas dans les dyptiques, et voulant dresser un catalogue ajouta de son autorité ce prédécesseur qu'il ne connaissait que de nom et le plaça maladroitement un siècle après son époque véritable.

Telle est l'hypothèse que nous présentons ici et que nous nous réservons d'approfondir dans la biographie de St-Claude que nous publierons bientôt dans la « Vie des Saints de Franche-Comté. »

Voici donc, avec quelques rectifications au catalogue

d'Hugues, la liste vraisemblable des premiers archevêques de Besançon :

Avant l'érection du siège, il est possible que St-Lin ait prêché à Besançon.

Apostolat des Saints Ferréol et Ferjeux.
St Lin.
St Maximin.
St Paulin.
St Eusèbe.
St Hylaire.
St Panchaire.
St Juste.
St Aman.
[St Sylvestre 1er].
St Fronime.
St Désiré.
St Germain.
[St Antide].
St Léonce.
St Célidoine.
Importunus.
Germésile.
[St Amanus].
St Claude.
[Urbicus].
[Tétrade].
[Sylvestre II].
St Nicet.
St Prothade.
St Donat.
Miget.
Ternate.
Gervais.

Après Gervais, la liste des archevêques est établie à peu près sans difficultés ; Hugues la donne ainsi :

St Félix.
St Tétrade (serait-ce le même que dom Ferron place vers l'an 550 ?)
Ulbo.
Wandelbertus.
Euroldus.
Arvès.
St Gédéon.
Berninus bonus,
Amalvinus.
Herduinus.
Theodoricus.
Berengarius.
Aynimus, invasor, vocatus, pseudoepiscopus, non receptus.
Conterius, vocatus, episcopus, morte prœventus.
Girfredus.
Wido.
Wuichardus.
Leutaldus.
Hector.
Bertaldus, pseudoepiscopus, non receptus.
Waltherius.
Hugo.

Si on prend la date de St-Claude, vers l'an 600, il s'en suivrait qu'entre l'épiscopat de St-Félix, commencé un peu antérieurement et celui de Hugues en l'an 1030,

il s'est écoulé environ 430 ans. Dans cet espace de temps vingt évêques, un élu et deux anti-évêques auraient occupé le siège, ce qui donne à chacun une moyenne de dix-neuf ans et demi de Pontificat. Une semblable moyenne n'a rien d'extraordinaire si l'on songe à la jeunesse de certains évêques, soit éminents par la sainteté, soit intronisés par des familles puissantes dans les désordres des VIIe et VIIIe siècles. La liste d'Hugues semble donc complète, sous le bénéfice des quelques rectifications que nous y jugeons justifiées par des documents.

II.

Aussitôt après le catalogue des archevêques, commence la partie vraiement liturgique du manuscrit :

On y trouve d'abord la série des Epîtres de l'année, depuis Noël jusqu'au dimanche des Rameaux. La seule remarque à faire sur cette partie, c'est que le 4e dimanche de Carême que l'on appelle d'ordinaire dans les Gaules « Lætare », du premier mot de son Introït, y est désigné sous le nom de « Dominica ad Jerusalem ». Ce nom montre bien l'influence romaine qui régnait alors sur notre liturgie, car il vient de ce qu'en ce jour, à Rome, la station est en la basilique Sessorienne de Sainte Croix en Jérusalem.

C'est à la page 41 que commence la partie vraiement intéressante du sacramentaire, avec les offices de la Semaine Sainte.

I. — Liturgie du dimanche des Rameaux.

Après le chant de prime, les chanoines de « St-Etienne-sur-le-Mont » descendent en solennelle procession à « la mère église » (1). De même les autres chapitres et le peuple, sauf les chanoines de St-Paul. On sort alors de St-Jean se rendant à St-Paul ; au départ le grand chantre entonne le répons : « Lazarus amicus noster dormit, sed vado ut a sommo excitem eum ; dixerunt autem discipuli ejus : Domine si dormit salvus erit ; dixerat Jesus de morte ejus, illi autem putaverunt quia de dormitione sommi diceret Dominus ».

A la porte de l'abbaye de St-Paul, on chante le répons de ce saint apôtre, tel que nous le donne encore la liturgie romaine ; cet usage tout romain est encore celui accepté aujourd'hui par des décrets récents de la

(1) St-Jean.

Sacrée Congrégation des Rites qui défendent, lors de l'arrivée à l'église stationale, le chant d'invocation, mais permettent le chant du répons du titulaire de cette église. Remarquez aussi cette église stationale dont l'usage est si romain.

Cependant on entre en l'église St-Paul et l'archevêque préside au chant de tierce. Le répons est à cette heure: « Fratres mei se elongaverunt a me, et mei quasi alium recesserunt a me, amici mei et proximi mei, quasi alieni, recesserunt a me ».

L'archevêque ayant revêtu les ornements pontificaux vient devant l'autel avec son diacre et son sous-diacre, les acolytes et les thuriféraires ; puis le prélat étant assis au trône, le sous-diacre lit le passage de l'Exode « In diebus illis venereunt filii Jerusalen in Helim » jusqu'à « Et ecce gloria Domini apparuit in nube ». Les repons seuls diffèrent légèrement de la liturgie romaine actuelle, l'Evangile est le même qu'au romain « Cum appropinquasset ».

L'oraison « Auge fidem... » du romain est remplacée par les suivantes :

Omnipotens sempiterne Deus qui in diluvii effusione Noë famulo tuo ostendisti pecora columbæ gestantis ramos olive pacem terræ redditam te supplices deprecamur ut hanc creaturam quam ante conspectum gloriæ tuæ offerimus veritas tua sanctificet, ut eam devotus populus suscipiens benedictiones tuas, gratiam consequi mereatur. Amen.

Deus qui filium tuum unigenitum proredemptione nostra dignatus es dirigere ut populum tuum ab initio in peccati profundo diversum a morte ad vitam revocares, et cyrographo letali deleto sanguine filii tringentibus innovares regnum Per...

Deus qui dispersa congregas et congregata conservas, qui populus obviam Christo ramos portantibus be-

nedixisti ✝ benedic etiam hos ramos palmae quos tui famuli ad nominis tui benedictionem fidelium suscipiunt ut in quocumque loco introducti fuerent tuam benedictionem consequantur, ut omnia adversa valetudine effugata dextera tua protegat quos redemit. Per eumdem...

Mais il convient de remarquer que cette dernière figure, dans l'office Romain, mais à une autre place, la deuxième après la préface.

La préface elle aussi n'est point celle de Rome :

Deus mundi conditor et redemptor omniumque creaturum mirabiliter dispositor, Deus qui inter ipsa mundi primordia cum cuncta proderes ligna quoque fructifera et diverso usui procreata terram, producere jussisti, ac post maledictum interdictæ arboris universa nobis per obedientiam Unigeniti tui in benedictionem convertisti ✝ Benedic etiam hos multigenarum arborum ramos inter quas precipuæ arbor olivæ pinguedine cunta procellit per quam etiam cum mundi crimina diluvio quondam expiarentur diffuso columba ramum deferens pacem redditam terrae nuntiavit, nec non et innocens turba Spiritu Sancto afflata Unigenito Tuo Domino Nostro J.-C. pro totius mundi salute passuro obviam currens palmarum et hujus olivæ, ramos abscidens ac vestigiis ejus subternens jam quasi triomphatorum de mortis principe ostendebat.

Te Domine suppliciter deprecamur ut qui annua devotione ejusdem redemptoris nostri sacratissimam passionem prevenire nitimur ipso adjuvante palman victoriæ tenentes atque oleo misericordiæ, intrinsecus refulgentes in Ejus Sancta Resurrectione premium vitæ et immortalitatis coronam percipere mereamur, Per quem Majestatem... ».

Après le Sanctus, à la différence du Romain on lit avant les oraisons :

« Libera nos quesumus Domine ab omnibus malis

presentibus preteritis et futuris et custodi nos in omni opere bono per Redemptorem nostrum Jesum Christum ».

C'est ensuite qu'a lieu la bénédiction des palmes par la seule oraison suivante au lieu des six du missel Romain :

† Benedic Domine ramos novos arborum cum floribus suis quos tua nobis larga pietas dare dignata est, sicut benedixisti lignum vitæ, quod plantatum est secus decursus aquarum quod fructum tuum dabit in tempore suo et solium ejus non defluet † Ita benedicere digneris ramos istos arborum et sicut benedixisti ramum olivæ, quem columba gestans in ore jussu tuo intulit in archam Noë, ita † benedicere digneris fructiferas arbores nostras et sicut benedixisti ramos in hac die quos populus in honorem Dni Nri J.-C. obtulit in figura victoriæ, sanctorum ita † benedicas arbores nostras ut dignum afferant fructum, ut nos Christo auxiliante accipere ex eo digne mereamur Per...

On distribue ensuite les palmes et durant ce cérémonial, on chante deux antiennes : « Pueri haebreorum » et « Turba multa », avec cette seule différence que le mot *portantes* de la première est remplacé par *tollantes* et que la 2e est marquée dans le missel romain pour être chantée durant la procession.

L'oraison qui suit la bénédiction des palmes est la même qu'au romain ;

La procession sort alors dans l'ordre suivant de l'Eglise abbatiale de St-Paul :

Un clerc portant l'eau bénite ;

Les bannières ;

Les cierges et les encensoirs ;

Les croix des paroisses et chapitres ;

Le sous-diacre portant l'Evangéliaire ;

Les châsses des reliques ;

Deux acolythes avec des flambeaux et deux avec des encensoirs d'or, et entre eux un diacre, vêtu de la dalmatique, portant le bras de saint Etienne ;

Le chœur ;

Le chapitre deux à deux :

L'archevêque revêtu de ses ornements et précédé de sa croix ;

Les chantres des chapitres marchant le bâton à la main, allant et venant, pour réprimer le désordre et avertissant les clercs pour que tout se fasse avec respect et convenance.

On chante pendant la procession les deux antiennes du missel romain : « Cum approprinquaret » et » occurunt turbæ cum floribus ».

Lorsqu'on a terminé ce chant, on stationne aux environs de l'église St-Jean-Baptiste (1). Il y a alors une allocution ou bref sermon en plein air, puis une croix qui a été préparée ayant été découverte, l'archevêque se prosterne devant elle en chantant : « Ave Rex noster, fili David redemptor ».

Tous adorent ensuite la croix pendant qu'on chante l'antienne « Cum audisset populus » qui est indiquée au missel romain pour la procession.

Cette Adoration de la croix le dimanche des Rameaux est une cérémonie d'origine française et fort ancienne ; elle est vraisemblablement de celles qui subsistèrent lors de l'introduction de la liturgie romaine dans les Gaules, par Charlemagne.

La procession se remettant en marche arrive à la « Porte de Mars » ou « Porte Noire » qui marque l'entrée du chapitre.

Des enfants qui sont sur le mur d'enceinte qui sépare la cité du chapitre chantent l'hymne *Gloria Laus* et la

(1) Cette église étant située sur l'emplacement actuel du Square archéologique Castan.

procession entre ensuite au chant de l'antienne : « Ingrediente Domino », comme au romain.

On constatera que ne figure pas ici cette cérémonie française de l' « attolite portas », qui est un parasite introduit beaucoup plus tard dans notre liturgie sur des influences françaises, et qu'il est donc bien regrettable de voir conservée dans nos propres diocésains.

On monte alors en chantant les répons de la Passion jusqu'à St-Etienne; arrivé au chœur de cette cathédrale, le préchantre entonne l'antienne : « Collegerunt pontifices » avec les répons « Unum autem ex ipsis » et « Ne forte veniant Romam ».

L'archevêque cependant ayant pris à la sacristie la chasuble rouge ou pourpre, et le pallium, accompagné du diacre qui doit lire la Passion et des autres diacres et sous-diacres, vient au chœur et célèbre la messe après laquelle chaque procession rentre à part.

A la suite de ce cérémonial du dimanche des Rameaux se trouve l'hymne « à la louange du saint Chrême » que l'on chante le jeudi saint. La notation en est indentique à celle du chant grégorien actuel. Ensuite se trouve le Lectionnaire, c'est-à-dire le recueil des prophéties et épitres pour le propre du temps de la Semaine Sainte à Noël et pour le propre des saints de toute l'année. Le calendrier de ceux-ci est intéressant à relever :

St Sylvestre, pape.
St Félix, prêtre, martyr.
St Marcel, pape, martyr.
Ste Prisque, vierge, martyre.
SSts Fabien et Sébastien, martys.
Ste Agnès, vierge, martyre.
St Vincent, diacre, martyr.
Conversion de St Paul.
Purification de Notre-Dame.
Ste Agathe, vierge, martyre.
St Valentin, martyr.
Chaire de St Pierre à Antioche.
St Mathias, apôtre.
St Grégoire-le-Grand, pape.
St Benoit, abbé.
SSts Tiburce et Valerien, martyrs.

St Georges, soldat, martyr ; la présence de ce saint est intéressante à noter étant donné que son culte fut très peu répandu en Occident avant les croisades et qu'on place d'ordinaire les débuts de l'extension qu'il prit en Franche-Comté, seulement au transfert au XIV• siècle d'une de ses reliques par Philibert de Mollans.
St Marc, évangéliste.
St Vital, martyr.
SSts Philippe et Jacques, apôtres.
Invention de la Sainte-Croix.
St Jean devant la Porte Latine.
SSts Gordien et Epimaque, martyrs.
SSts Nerée, Achillée et Domitille, martyrs.
St Nicomède, martyr.
SSts Marcellin et Pierre, martyrs.
SSts Basilide, Cyrin, Nabor et Nazaire, martyrs.
SSts Ferréol et Ferjeux, apôtres de Besançon, martyrs.
St Antide, évêque de Besançon et martyr.
SSts Marc et Marcellien, martyrs,
SSts Gervais et Prothais, martyrs.
St Jean-Baptiste.
SSts Jean et Paul, martyrs.
St Irenée, évêque de Lyon, martyr, le seul évêque de Lyon qui figure ici, sans doute parcequ'il fut le père spirituel des saints Ferréol et Ferjeux.
SSts Pierre et Paul, apôtrese
St Quentin, martyr, à caus. de ses reliques vénérées à Besançon.
Touts les Saints.
St Bénigne, martyr.
St Martin, évêque de Tours.
Ste Cécile, vierge, martyre.
St Clément, pape, martyr.
St André, apôtre.
St Thomas, apôtre.

Evidemment ce calendrier n'est pas complet et on n'y a pas fait figurer les saints pour lesquels les épitres et leçons se prennent au commun des saints que nous trouvons ensuite. Si en effet St Jean et St Etienne sont au propre du temps, ainsi que les SSts Innocents, comment expliquer autrement l'absence des SSts apôtres Jacques le Majeur, Simon, Jude, Barnabé, Barthélemy et Mathieu, de St Luc, de St Laurent, des SSts qui sont nommés au canon de la messe comme St Chrysogone, Ste Anastasie, SSts Côme et Damien. On y remarquera aussi la présence de St Benigne, apôtre de la

Bourgogne, de St Martin de Tours, dont la tradition du passage dans nos régions, se trouve ainsi bien fortifiée.

A la page 135, on a écrit en cursive, au XVIe siècle, un titre pour cette deuxième partie qui comprend tous les *introït* et autres parties chantées des messes de l'année, et qui débute par des litanies assez analogues aux fameuses litanies carolines sauf les noms des saints appropriés à la région. Aux saints apôtres Pierre et Paul, les Bisontins ajoutent saint André, patron de la race bourguignonne, les saints évêques sont saint Ferréol, ce qui montrent bien qu'on a compris que ce saint était un évêque apôtre de Besançon, mais non le premier évêque de Besançon, saint Antide et saint Désiré.

Les saints que l'on invoque pour l'Empereur sont saint Maurice et saint Victor, martyrs de la légion Thébéenne, dont le culte en nos pays fut toujours si prospère, et saint Sigismond, qui fut roi de Bourgogne.

J'avoue ne pas trouver de raison péremptoire du choix de sainte Perpétue et de sainte Lucie pour les invocations pour l'impératrice ; celui de sainte Walburge en revanche s'explique de lui-même.

Enfin pour la protection de l'armée on invoque saint Georges, saint Théodore et saint Hermès, que l'on a défiguré sous le nom de saint Mercure :

Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.
Exaudi, Christe, summo pontifici et universali pape, vita;
Salvator mundi, tu illum adjuva (1) ;
S Petre.
S Paule.

(1) Cette invocation est sans doute inspirée par le titre patronal de la basilique du Latran, cathédrale du Pape, *Saint Sauveur*.

S Andrea (1).
Exaudi Christe, hujus, ecclesiae pontifici, clero et populo sibi commisso, salus et gloria.
S Ferreole (2).
S Antidi (3).
S Desiderate (4).
Exaudi Christe, exellentissimo imperatori magno, et pacifico, a Deo coronato, vita et victoria.
Protector mundi, tu illum adjuva.
S Maurici (5).
S Sigismundi (6).
S Victor.
Exaudi Christe, inclytæ imperatrici, lux et gratia.
S Perpetua (7).
S Lucia (8).
S Walburgis.
Exaudi Christe omnibus judicibus (9) vel cuncto exercitui. Christianorum, vita et victoria.
Salvatio nostra, tu illos adjuva.

(1) La présence de saint André, seul nommé des apôtres, en dehors des deux apôtres romains, s'explique par ce qu'il est le patron de la race bourguignonne.

(2) La présence de saint Ferréol montre bien que Hugues le considérait et le donnait comme l'apôtre de son église, contrairement à l'assertion de dom Ferron.

(3) Saint Antide est avant saint Désiré, suivant l'ordre ordinaire qui place les saints martyrs avants les saints confesseurs, non que par là il doive être pensé que Hugues plaçait chronologiquement saint Antide avant saint Désiré.

(4) La présence de saint Désiré, seul nommé des évêques confesseurs, est à relever à l'appui de ce que j'ai avancé en dissertant sur le catalogue des archevêques.

(5) Ces noms montrent l'antiquité dans nos régions du culte de saint Maurice et des saints martyrs Thébéens.

(6) Naturellement désigné pour être invoqué pour son successeur, ayant été roi de notre pays.

(7) Le nom de cette Sainte est un souvenir de la dévotion que lui avait vouée Charlemagne qui lui avait fait consacrer la chapelle en quelque sorte nationale des francs, en la basilique de St-Pierre, choisissant pour la patronne du royaume premier né de l'Eglise, la fille spirituelle de saint Pierre.

(8) Ce nom montre l'importance au moyen âge du culte rendu à la vierge de Syracuse.

(9) A remarquer l'association des mots « judicibus » et « exercitui » expliquée par l'union à cette époque entre les charges judiciaires et les commandements militaires.

S Georgi (1).
S Theodore.
S Mercuri (2).
Christus vincit, etc.
Rex noster Christus vincit.
Spes nostra Christus vincit.
Misericordia nostra Christus vincit.
Auxilium nostrum, Christus vincit.
Liberatio et redemptio nostra, Christus vincit.
Victoria nostra, Christus vincit
Arma nostra et invictissima, Christus vincit.
Murus noster inexpugnabilis, Christus vincit.
Defensio et exaltatio nostra, Christus vincit.
Lux via et vita nostra, Christus vincit.
Ipsi soli, imperium, gloria et potestas per immortalia sæcula saeculorum, Amen.
Ipsi soli, honor, laus et jubilatio, per infinita saecula saeculorum, amen.
Ipsi soli virtus, fortitudo, et victoria, per omnia saecula saeculorum, amen.
Christe, audi nos (*ter*) ;
Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.
(Autequam dicatur *ite missa est*).

La rubrique nous indique que cette litanie se chantait à la messe immédiatement après les postcommunions, ainsi qu'en certaines églises on chantait encore naguère la prière pour l'Etat, avec une postcommunion appropriée. On y joignait cette invocation pour l'archevêque :

Te pastorem Deus elegit in justa sede ;
Deus conservet annos vitae,
Deus multiplicet feliciter
Tempora multa, habeas
Multos annos, amen.

Les introïts et autres parties des messes nous offrent peu de remarques à faire jusqu'à la Semaine Sainte. L'office du dimanche des Rameaux s'y retrouve en

(1) Il est très important de noter le nom de saint Georges, car on prétend d'ordinaire que son culte ne fut introduit en Occident qu'après les Croisades, c'est-à-dire au moins soixante-dix ans après l'époque de la rédaction du Sacramentaire.

(2) St Hermès, préfet romain, martyr ; ce nom Grec a été traduit en latin, de là sa forme en apparence si singulière.

partie, notamment le chant noté des répons et antiennes qui n'était qu'indiqué par les premières notes, dans la première partie.

Nous retrouvons maintenant la continuation du Cérémonial de la Semaine Sainte, par l'office du Jeudi Saint.

Office du Jeudi Saint.

L'office est à Saint-Jean. La messe « Nos autem gloriari » est en tout semblable à celle du Missel Romain. Tous communient à la Messe Pontificale. On se rend ensuite au réfectoire (1) du chapitre où le clergé prend une légère réfection. Pendant ce temps les autels sont dépouillés, tandisque l'on récite le psaume *Deus Meus*, comme au Romain ; mais en plus, les pierres sacrées sont lavées avec du vin mêlé de vinaigre (2). Cette cérémonie, d'origine romaine, ne s'est plus conservée qu'au propre de la basilique vaticane de Saint Pierre, à Rome. On l'y accomplit le Jeudi Saint après le « Miserere » qui termine les ténèbres. Tout le clergé de la basilique vient processionnellement, un rameau d'hysope à la main, asperger de vinaigre l'autel papal, qui entièrement dépouillé, apparaît sous la forme d'un gros massif de marbre.

Après la cérémonie du lavement des autels, on retourne au Cloître du Chapitre où se fait la cérémonie du *Mandatum*, ou lavement des pieds. La cérémonie

(1) Les chapitres avaient encore alors le plus ordinairement la vie commune.

(2) En souvenir du vinaigre dont Notre Seigneur fut abreuvé sur la Croix.

s'ouvre par l'Antienne « Mandatum novum » et l'Evangile « Ante diem Paschae », comme au rite Romain, puis l'archevêque ou le Haut doyen du chapitre, ceint d'un linge, lave les pieds à quarante pauvres et leur remet à chacun un denier, un pain et une mesure de vin. Pendant ce temps, on chante l'antienne « Dominus Jesus » et les autres prescrites au missel romain.

Le nombre de quarante pauvres semble assez singulier ; le chiffre ordinaire est de douze, en mémoire des douze apôtres ; à Rome, une tradition de saint Grégoire, auquel un ange apparut, en a fait mettre treize, pour l'office Pontifical ; quant à ce chiffre de quarante, l'origine en est obscure : peut-être est-ce en l'honneur des quarante jours que Notre Seigneur jeûna dans le désert ?

Dans le manuscrit est ici intercalé un feuillet qui semble du même temps mais d'une autre main et qui ajoute ce cinquième répons :

« Felix Maria unxit pedes Jesus et extersit capillis suis et domus impleta est ex odore ungenti. V Mixto rorem balsami fracto fudit alabastroque unguento pretioso pedes unxit Domini. Et extersit... R. Pectore sincero Dominum Maria recundens unxit purgantem baptismi gurgite sancto. V. Abstergat domina noxas famulis precibusque. Unxit... R. O Félix sacrorum lacrymis rigatio pedum perquam promeruit Maria dici et esse ejus dilecta ex quo pascuntur aethere sancti. V. Angelico pollet decore hæc et hi per Christum. Pascuntur ».

Et enfin après le chant de l' « Ubi Charitas » par des enfants, a lieu la bénédiction du pain par l'oraison (1) :

(1) La distribution de pains azymes bénits s'est conservée jusqu'à aujourd'hui dans certaines paroisses du diocèse de Saint-Claude. Elle s'y fait aux ténèbres du Jeudi Saint.

« Benedic Domine hanc creaturam panis sicut benedixisti quinque panes in deserto ut ex ea gustantes accipiant tam corporis quam animæ sanitatem. »
« Tunc distribuat episcopus vel decanus singulis dicens Accipite et sumite in commemoratione Domini cœsnae ».

Pendant que le chapitre mange ces pains azymes et boit un peu de vin, on chante l'hymne : « Tellus et aethera jubilent in magni cœna principis, quo prothoplasti pectora vitae purgavit ferculo, etc. ».
et l'archevèque termine la Cène par l'Oraison de Grâces :

« Adesto Domine officio servitutis nostrae et quia tu pedes lavare dignatus es tuis discipulis ne despicias opera manuum nostrarum quæ nobis retinenda mandasti ut sicut interiora abluuntur a nobis inquinamenta sic a te omnium nostrorum interiora laventur peccata quod ipse prestare digneris qui cum Deo Patre et Spiritu...»

Liturgie du Vendredi Saint.

L'office débute par une ascension processionnelle de Saint Jean, où se fit l'office de la veille, à Saint Etienne, où se fait celui de ce jour. Deux prêtres vêtus de chasubles rouges marchent en tête, l'un portant la Patène d'or sur laquelle est la sainte Hostie réservée de la veille, l'autre une châsse de reliques. On marche deux à deux, on chante des psaumes sans porter la croix ni les cierges. A la porte de Saint Etienne, on entonne le répons suivant : « Velum templi scissum est », du 1er nocturne des matines, avec le verset « Amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso ». Alors a lieu la prostration par laquelle débute l'office romain. Il faut

bien remarquer que ce début de l'office si différent du romain est nécessité par les circonstances de lieux. La cérémonie s'accomplissant dans une autre église que celle où a été conservé la veille le T. Saint Sacrement. La présence de la châsse de reliques semble aussi singulière. Elle est probablement un souvenir de l'obligation de célébrer sur le tombeau de saints martyrs, en sorte que primitivement on devait transporter une châsse à placer sous l'autel où l'on devait célébrer. Ce n'est que plus tard en effet que l'on en vint à placer les reliques dans la pierre sacrée elle-même.

Au verset : « Christus factus est », on se lève en silence et l'évêque sort de la sacristie, se prosterne sur son prie-Dieu devant l'autel, et il monte à son trône : « non tamen ad majorem » ; ces mots nous ramènent à la liturgie de l'office Papal. Lors des messes solennelles le Pape a en effet le grand trône, et le petit trône ou trône de Tierce, ainsi appelé parcequ'il s'y place pour revêtir les ornements durant le chant de cette heure canoniale.

Après le chant du répons « Tenebrae factae sunt », que le Romain a au 2e nocturne de matines, et du « Domine audivi » qu'il a l'office à cette même place, la lecture de l'Exode, le chant du Trait « Eripe me » et de la Passion selon saint Jean.

Signalons cependant une cérémonie particulière. Lorsqu'on lit dans l'Evangile : « Partiti sunt vestinenta mea », deux diacres arrachent à la manière de voleurs le parement de l'autel. L'archevêque à l'autel lit les oraisons solennelles. On apporte alors la Croix voilée en avant de l'autel et l'officiant la salue par ces mots :

« Ave crux gloriosissima omnium lignorum pretiosissima sanguine Christi cruentata felix permanes et permanebis in secula ».

Deux sous-diacres portent alors la croix voilée en arrière de l'autel pendant que, différence notable avec le romain, la Sainte Hostie réservée est apportée par des prêtres, mais non solennellement, ainsi qu'un calice de vin non consacré, à l'archevêque qui debout à l'autel récite à haute voix « Oremus prœciptis salutaribus », « Libera nos », etc. Enfin le prélat communie seul.

C'est ici seulement que se place l'adoration de la Croix, qui au rite romain a lieu avant la communion. Deux diacres en chasubles (1) rouges vont se placer en avant de la Croix que les deux sous-diacres tiennent toujours derrière l'autel. Des deux sous-diacres chantent le trait « Popule meus » auquel les diacres répondent « Agyos » et le chœur « Sanctus », comme ce chant est au romain pendant l'adoration de la Croix. On apporte alors la Croix devant l'autel et l'archevêque la découvre en chantant comme au romain : « Ecce lignum crucis ». Il se prosterne ensuite pendant qu'on récite le psaume : « Beati immaculati in via » et dit cette oraison :

« Adoro te domine Jesu Christe in cruce ascendentem. Deprecor te ut ipsa crux liberet me de angelo percutiente. Adoro te in cruce vulneratum, felle et aceto potatum. Deprecor te ut tua vulnera remedium sint animæ meæ. Adoro te mortuum et sepultum. Deprecor te ut tua mors sit vita mea. Adoro te descendentem ad inferos et inde liberantem captivos. Precor te ut non me dimittas ibidem introire. Adoro te resurgentem a mortuis ascendentem ad dextram Patris. Precor te miserere mei. Adoro te salvatorem venturum et judicaturum. Deprecor te ut in tuo sancto adventu non intres in judicium

(1) Il s'agit ici évidemment de chasubles pliées, vêtement qui pendant le carême et l'avent remplace la dalmatique pour le diacre.

cum me peccatore sed ante dimittas quam judices. Amen ».

Alors au chant de l'hymne « Dum fabricator mundi » (1) et « Pange lingua gloriosi », les chapitres font leur adoration suivant leur rang de dignité.

Puis le chœur s'acquite à son tour de ce devoir, pendant qu'on chante « Venite adoremus Dominum procidamus ante eum qui fecit nos quia ipse est Dominus noster qui semetipsum obtulit pro nobis Deo Patri sacrificium in odorem suavitatis, affixus namque patibulo crucis redemit nos a peccato ; referamus ergo illi gratias quia eruit nos a morte perpetua et transduxit nos ad celestia sempiterna gaudia.»

Enfin le peuple fait son adoration au chant des hymnes « Vexilla Regis » et « Lignum Crucis ».

La différence avec le cérémonial romain est donc jusqu'à ce point de l'office simplement dans le mode de transport de la sainte Hostie réservée et dans une transposition de l'adoration de la Croix de la Communion du célébrant.

Mais à cette partie de l'office, nous trouvons maintenant une différence essentielle : c'est que alors qu'au romain le célébrant seul communie, à Besançon, après l'adoration de la Croix, le clergé et le peuple communient comme le jeudi saint. Puis, après la psalmodie des vêpres, l'archevêque bénit le peuple et le congédie en ces termes :

(1) Dum fabricator mundi, mortis supplicium pateretur in Cruce, clamans voce magna, tradidit spiritum, et ecce velum templi divisum est, monumenta aperta sunt, terraemotus enim factus est magnus quia mortem filii Dei clamabat : Mundus se sustinere non posse. Aperto ergo militis lancea latere Crucifixi Domini exivit sanguis et aqua in redemptionem salutis nostrae. O admirabile pretium cujus pondere captivitas redempta est mundi, Tartarea confracta sunt claustra inferni, aperta est nobis janua Regni.»

« In nomine Patris, et Filii et Spiritus Sancti, recedite omnes cum pace. Amem.»

Liturgie du Samedi Saint.

L'archevêque revêtu d'ornements « non des meilleurs », s'avance à l'autel et l'on procède aux diverses cérémonies qui se font à Saint-Jean. Il n'y a aucune différence notable avec le rite romain jusqu'aux Litanies.

Alors l'archevêque assis au petit trône, cinq clercs se trouvent au milieu du chœur. Chacun répète chaque invocation que disent aussi successivement les deux côtés du chœur. Ce sont les litanies septennaires.

Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.
Sta Maria.
Ste Michaël.
Omnes sancti supernientes.
Ste Johannes Baptista.
Omnes SS. Patriarchæ et Prophetæ.
St Petre.
Ste Paule.
Ste Andrea.
Ste Jacobe.
Ste Johannes Evangelista.
Ste Thoma.
Omnes sancti Apostoli et Evangelistæ.
Ste Stephane.
Ste Ferreole (1).
Ste Ferucci.
Ste Antidi.
Ste Maimbode (2).
Ste Germane (3).
Ste Symphoriane.
Omnes sancti martyres.
Ste Martine (4).
Ste Amane.
Ste Niceti.
Ste Donate.
Ste Desiderate.

(1) On voit bien ici la tradition des deux apôtres de Besançon que l'hypercriticisme voudrait confondre en un seul personnage.

(2) Saint Maimbœuf, martyr Irlandais dont les reliques se trouvaient à Montbéliard avant les excès de la Réforme.

(3) L'évêque de Besançon, patron de Baume-les-Dames où se trouvent ses reliques.

(4) On remarquera que St Martin occupe la première place avant les archevêques de Besançon.

Ste Prothadi.
Ste Anatholi (1).
Omnes sancti confessores.
Sta Felicitas.
Sta Perpetua (2).
Sta Petronilla.
Sta Lucia.
Sta Agatha.
Sta Scholastica.
Omnes SS Virgines.
Omnes Sancti.
Propitius esto; parce nobis Domine.
Per Sanctam Crucem tuam libera nos Domine.

On descend ensuite aux Fonts baptismaux en chantant les litanies quinaires, qui se chantent en même ordre, sauf qu'il n'y a que trois clercs au lieu de cinq.

Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.
Ste Dei Genitrix.
Ste Gabriel.
Omnes SSti Angeli.
Ste Johannes Baptista.
Omnes SSti Patriarchæ.
Ste Philippe.
Ste Bartholome.
Ste Mathee.
Ste Symon.
Ste Tadee.
Omnes SSti Apostoli et Evangelistæ.
Ste Clemente.
Ste Mammès (3).
Ste Andeole (4).
Ste Benigne (5).
Ste Georgi.
Omnes Sti martyres.
Ste Gregori.
Ste Ambrosi.
Ste Aper (6).
Ste Taurine (7).
Ab infestationibus Demonum.
A spiritu fornicationis.
Ab appetitu inanis glorie.
Ab omni immunditia mentis et corporis.
Ab ira et odio et omni mala voluntate.
Ab immundis cogitationibus.
A cecitate cordis.

(1) Evêque, ermite à Salins et patron de cette ville. C'est probablement l'archevêque Hugues, originaire de Salins et fondateur de l'église St-Anatoile qui a fait insérer ici son nom.

(2) On remarquera que les noms des saintes ne sont point tirés des dévotions locales mais bien des dévotions de Charlemagne (SStes Perpétue et Pétronille) ou d'ailleurs.

(3) Martyr, berger en Cappadoce, patron de Langres.

(4) St Andéol, apôtre de la vallée du Rhône.

(5) St Bénigne, apôtre de Dijon et de la Bourgogne.

(6) St Evre, évêque de Toul.

(7) Evêque d'Evreux, dont les reliques se trouvaient déjà depuis un siècle à Gigny.

A fulgure et tempestate.
A subitanea morte.
A persecutoribus Ecclesiæ et nostris.
Per mysterium S. Incarnationis tuæ.
Per nativitatem tuam.
Per passionem et crucem tuam.
Per gloriosam resurrectionem tuam.
Per admirabilem ascensionem tuam.
Per gratiam Spiritus Sancti paracliti.
In die judicii, libera nos Domine.
In hora mortis sucurre nobis Domine.
Peccatores.
Ut pacem nobis dones.
Ut misericordia et pietas tua nos custodiat.
Ut ecclesiam tuam regere et defensare digneris.
Ut Domnum apostolicum et omnes gradus ecclesiæ in sancta religione conservare digneris.
Ut imperatorem nostrum ejusque exercitum perpetua pace ac prosperitate custodire et conservare digneris.
Ut principibus nostris pacem et veram concordiam donare digneris.
Ut episcopos et abbates nostros et omnes congregationes illis commissas in sancta religione conservare digneris.
Ut congregationes omnium sanctorum in sancto tuo servitio conservare digneris.
Ut cuntum populum Christianum pretioso sanguine tuo redemptum conservare digneris.
Ut omnibus benefactoribus, etc.
Ut animas nostras et omnium parentum nostrum ab œterna damnatione eripias.
Ut fructus terræ.
Ut oculos misericordie tue super nos reduere digneris.
Ut obsequium servitutis nostræ rationabile facias.
Ut mentes nostras ad cœlestia desideria erigas.
Ste Benedicte.
Omnes SSti confessores.
Sta Cecilia.
Sta Afra.
Sta Fides.
Sta Spes.
Sta Charitas.
Omnes SStae Virgines.
Propitius esto, parce nobis Domine.
Ab insidiis diaboli, libera nos Domine.
A peste et clade.
A fulgura et tempestate.
Per sanctam incarnationem tuam.
Per sanctam nativitatem tuam.
Per passionem et Crucem tuam
In die judicii.
Agnus Dei; Christe, audi nos ; Kyrie eleison, etc.

Cependant, l'archevêque bénit les fonts, et, après le baptême et la confirmation, se chantent de la même manière que les précédentes les litanies trinaires.

Elles débutent par les invocations à la Sainte Trinité, à la Sainte Vierge, aux Trois Archanges à St Jean-Baptiste, aux Apôtres, aux Evangélistes et aux saints suivants :

SSts Innocents, Etienne, Agapet (1), Ferréol, Ferjeux (2), Germain, Antide, Lin (3), Clet, Clément, Xyste, Corneille, Cyprien, Laurent, Vincent, Nazaire, Celse, Léger, Lazare (4), Mammès, Gengoul, Dizier, les Saints Jumeaux, Bénigne, Symphorien, Georges (5), Maurice, Denis, Irénée, Polycarpe, Quentin, Maimbœuf.

Puis, sans distinction entre les pontifes et les non pontifes, les Saints confesseurs : Sylvestre, pape ; Hilaire, évêque docteur ; Martin de Tours, toujours placé avant les archevêques de Besançon ; les SSts de Besançon : Aman, Désiré, Miget, Donat, Prothade (6) ; St Anatoile, évêque, ermite à Salins, St Isidore de Séville, St Benoit, St Colomban et les saints de Luxeuil, Eustaise, Walbert, Desle, Ursiscinus, Ermenfroid, Wandalène, St Lothin, dont le nom est orthographié

(1) L'église de Besançon possédait alors des reliques insignes de ce saint.

(2) A noter que les deux apôtres de Besançon sont invoqués en deux versets séparés et non comme on le fait d'ordinaire, en un seul, ce qui accentue encore l'idée de leur dualité.

(3) A remarquer que St Lin figure ici non avec les Sts évêques de Besançon, mais avec les SSts Papes, ce qui montre bien que malgré la tradition de sa prédication à Besançon, Hugues, avec raison, ne le considère pas comme un de ses prédécesseurs.

(4) N'est-ce pas là une preuve de l'antiquité du culte de ce saint dans les Gaules, utile pour appuyer la tradition de son épiscopat à Marseille.

(5) Ceci est bien à noter à l'appui de ce que j'ai dit plus haut sur l'ancienneté de son culte.

(6) On ne sera pas étonné de ne pas y trouver St Claude, si l'on songe que notre Sacramentaire est très antérieur à l'invention de son corps, à partir de laquelle seulement son culte devint célèbre et répandu.

Lautenus (1), St Nicolas, évêque de Myre (2), et enfin St Alexis, si célèbre dans les poèmes du Moyen-Age.

Viennent ensuite les Saintes Félicité, Perpétue, Agathe, Agnès, Lucie. Cecile, Eulalie, Euphémie, Radegonde, Marie-Madeleine, Marie-Egyptienne et Barbe.

Dans les demandes qui terminent les litanies, relevons celles-ci, qui diffèrent du romain :

A damnatione perpetua,
Ab imminentibus peccatorum nostrorum periculis.
Ut miserias pauperum et captivorum intueri et relevare digneris.
Ut regularibus disciplinis nos instruere digneris.

On entonne ensuite solennellement le Kyrie Eleison, après que l'archevêque a dit à moyenne voix : « Accendite ». A cet ordre, que l'archichapelain répète fort haut, on allume tous les cierges et on commence la messe, suivant en tout le Missel Romain, comme aussi les vêpres qui la terminent.

A la page 201 commencent les Introït du propre du Temps, de Pâques à l'Avent. On y remarque la fête de la Sainte Trinité, déjà fixée au dimanche « In octabis Pentecosten » avec déjà la messe « Benedicta sit ». Ce point est intéressant à noter. car l'origine de cette fête et la date de son institution en divers lieux ont été l'objet de controverses. C'est vraisemblablement la plus ancienne fête qui soit venue, d'une manière fixe, se juxtaposer à un office de dimanche, ainsi qu'on l'a souvent

(1) Belle preuve à l'appui de l'opinion de son biographe, M. l'abbé Choulot, que le nom de ce saint doit s'écrire Lotein.

(2) La présence de ce saint est très importante à retenir ; à l'encontre de ceux qui veulent dater l'introduction de son culte en Europe de la translation de son corps à Bari. Cette constatation met à néant un des arguments principaux des écrivains qui veulent rajeunir de cent ans l'époque de St Bernard de Menthon.

établi depuis, et surtout au XIX[e] siecle (1), et qu'on étend même encore indirectement au moyen des solennités renvoyées *pro populo* (2).

Le propre des Saints qui suit immédiatement le propre du Temps va nous permettre de compléter le calendrier que nous avons ébauché plus haut, à l'aide du lectionnaire. Nous y trouvons les fêtes de :

Ste Marie ad martyres.
SSts Prime et Félicien, martyrs.
SSts Irénée et Léon (3)
La Commémoration de St-Paul.
SSts Processe et Martinien, martyrs.
La Translation de St-Martin, ou St-Martin d'Eté.
Octave des SSts apôtres Pierre et Paul.
Les SSts sept frères martyrs.
Ste Marie-Magdeleine.
St Apollinaire.
St Désiré (4)
SSts Nazaire, Celse et Pantaléon (5),
SSts Félix, Simplice, Faustin et Béatrice.
SSts Abdon et Sennen.
St Germain, évêque d'Auxerre (6).
St Pierre ès Liens.
St Etienne, pape.
L'Invention des reliques de St-Etienne.
La Transfiguration.

(1) Fêtes du saint nom de Jésus, de la Ste-Famille, du patronage de St Joseph, de St Joachim, du Cœur très pur de la B. V. M., de la Maternité, de la Pureté, du Patronage de la sainte Vierge, etc.

(2) Cette fête de la Ste Trinité ainsi fixée en l'an 1030 est aussi importante à retenir pour ruiner l'argument de ceux qui veulent rajeunir de cent ans l'époque de St Bernard de Menthon, parce que cette fête est donnée comme épheméride pour sa mort en l'an 1008, ce qu'ils déclarent inadmissible.

(3) Il s'agit là de l'union de deux saints par la date de leur fête, le 28 juin, St Irenée, évêque, martyr, et St Léon II, pape.

(4) Remarquer la place considérable de St Désiré qui est un dee rares SSts évêques de Besançon ayant sa fête, et qui a en plus une messe propre.

(5) A noter qu'au rite romain SSts Nazaire et Celse se fêtent le 28 et St Pantaléon le 27 juillet et non tous trois ensemble.

(6) Ce qui justifie l'ancien propre Bisontin qui avait conservé cette fête.

Les SSts Donat, évêque d'Arezzo, martyr, et Donat, évêque de Besançon.
St Cyriaque.
St Laurent.
St Tiburce.
St Hypolithe.
L'Assomption N.-D.
St Arnoulf, évêque de Metz.
St Mammès, martyr.
St Agapet, martyr.
SSts Timothée et Symphorien, martyrs.
St Barthélemy.
St Hermès, martyr, et St-Augustin, évêque et docteur.
Décollation de St-Jean-Baptiste.
SSts Félix et Adaucte.
SSts Lazare et Prisque.
Nativité Notre-Dame.
St Gorgon, martyr.
L'Exaltation Sainte-Croix.
St Mathieu, évangéliste.
St Maurice.
SSts Cosme et Damien.
St Michel.
St Jérôme.
St Remy, évêque de Reims, et St Germain, évêque-martyr.
SSts Denys et ses compagnons.
SSts Simon et Jude.
SSts Bénigne, martyr, Césaire, évêque, et Lautein, abbé.
Les quatre saints couronnés.
Ste Luce.

Il convient de remarquer que pour les fêtes de St-Jean-Baptiste, St-Laurent et l'Assomption, il y a la « Messe du matin » et la « Messe du jour » qui sont différentes.

A la page 222 commence le commun des Saints qui, sauf pour l'office de la dédicace, n'est indiqué que par les premiers mots de chaque partie de la messe. De même les messes votives qui sont :

De la consécration d'un Evêque ; de la Sainte Trinité ; de la Ste-Sagesse ; de la Ste-Charité ; du Saint-Esprit ; de la Sainte-Croix ; des SSts Martyrs ; des SSts Anges ; pour la paix ; pour un ami ; pour obtenir la pluie ; pour un malade.

La messe de Requiem est entièrement notée ainsi que le Kyriale, à la page 225.

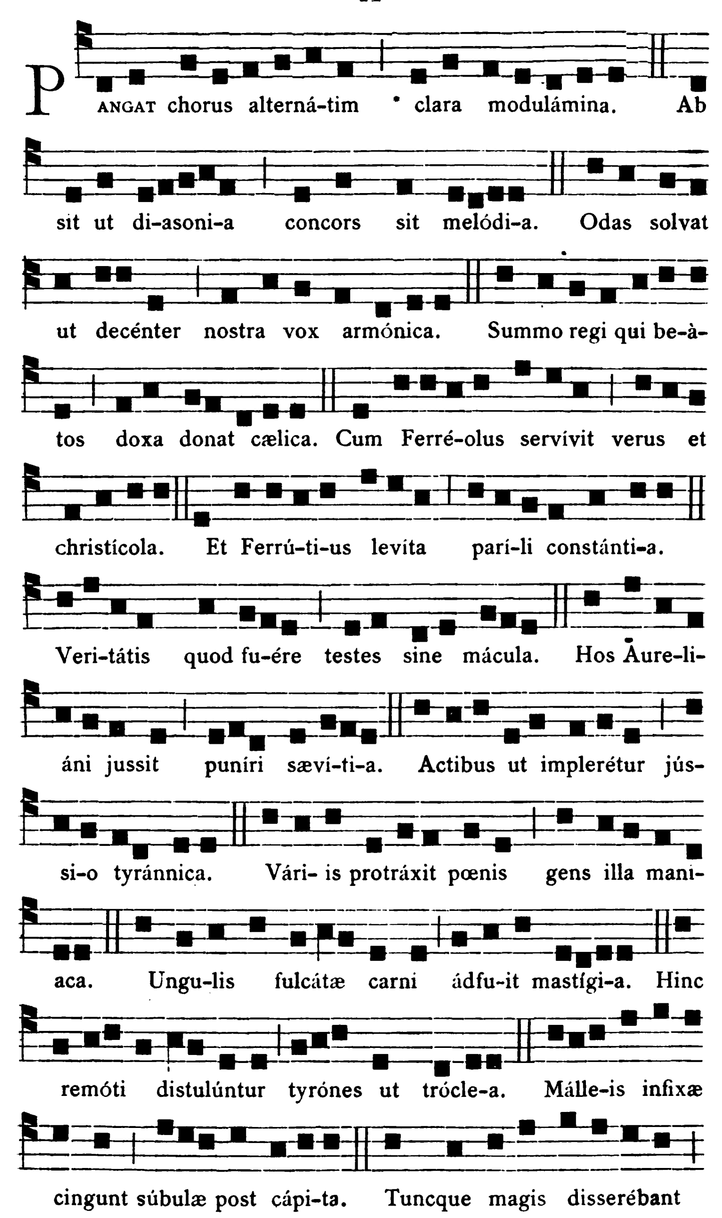
Enfin, le Sacramentaire se termine par un recueil de Proses.
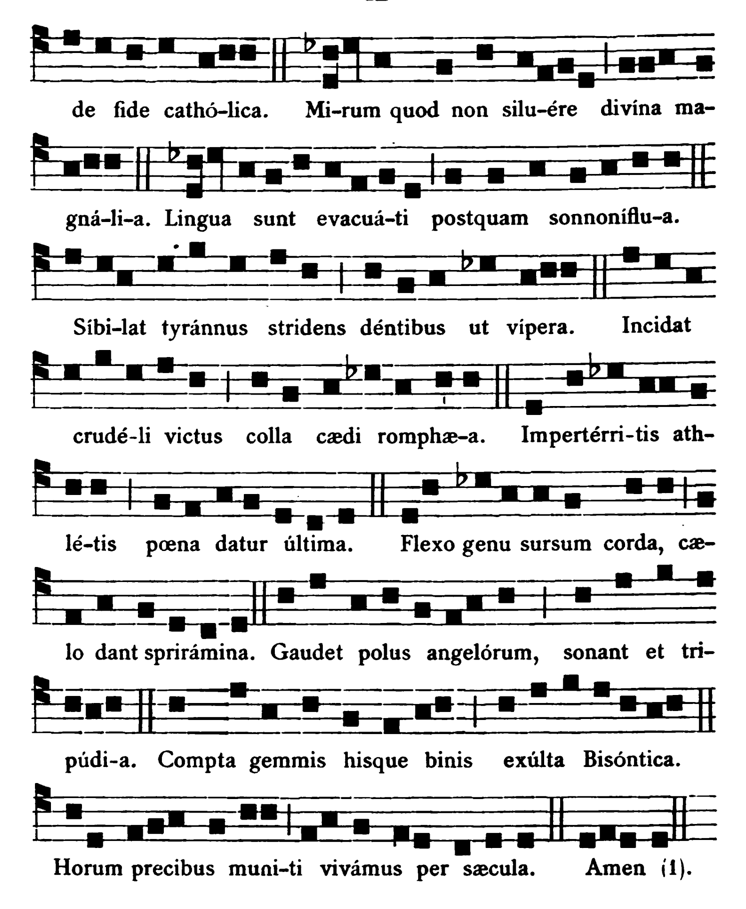
Noël : 1° Omnia a Domino ;
— 2° Eia recolamus ;

Noël : 3° Celica resonent.
St Etienne : Magnus Deus.
St Jean : Johannes Jesu Christe.
SSts Innocents : Laus tibi Christe.
Epiphanie : Epiphaniam Domino canamus.
St Vincent : Prœcelsa dies.
Purification : Salve porta perpetuae lucis.
Pâques et son octave : 1° Fulget prœclara rutilans per orbem ;
— — 2° Dic nobis ;
— — 3° Cum cunctae.
— — 4° Alma chorus ;
Ascension : Rex omnipotens.
Pentecôte : Sancti spiritus adsit nobis gratia.
Trinité : Benedicta semper.
St Jean-Baptiste : Gaude caterva.
St Pierre et Paul : Laude jucunda.
Ste Marie Magdeleine : Dum pietas multimodis, et : Summe Deus.
Assomption : Congaudent angelorum chori.
St Manomès : Adest namque dies alma.
Nativité : Hac clara die.
St Michel : Ad celebres.
Toussaint : Christe inclyta candidam.
Dedicace : Clara chorus dulce pangat.

Toutes ces proses sont communes à l'église de Besançon et à d'autres et aucune n'est inédite. La seule donc qui offre un intérêt spécial est celle des saints Ferréol et Ferjeux que voici en entier, avec sa musique telle qu'ont bien voulu la restituer pour nous le Révérendissime P. dom Pothier et le R. P. dom Lucien David, bénédictins (1) :

(1) S. R. Mgr Marquiset, prélat de S. S. et curé de St-Ferjeux a déjà eu le zèle de la faire chanter, dès l'an dernier, dans son église, lors d'occasions solennelles.


PANGAT chorus alterná-tim clara modulámina. Ab
sit ut di-asoni-a concors sit melódi-a. Odas solvat
ut decénter nostra vox armónica. Summo regi qui be-à-
tos doxa donat cælica. Cum Ferré-olus servívit verus et
christícola. Et Ferrú-ti-us levíta parí-li constánti-a.
Veri-tátis quod fu-ére testes sine mácula. Hos Aure-li-
áni jussit puníri sæví-ti-a. Actibus ut implerétur jús-
si-o tyránnica. Vári- is protráxit pœnis gens illa mani-
aca. Ungu-lis fulcátæ carni ádfu-it mastígi-a. Hinc
remóti distulúntur tyrónes ut trócle-a. Málle-is infixæ
cingunt súbulæ post cápi-ta. Tuncque magis disserébant



Au risque de passer pour manquer de suite dans mes travaux, je crois bon de terminer cette étude par une courte remarque sur un autre manuscrit liturgique Bisontin, aussi conservé à la Bibliothèque Vaticane. C'est un bréviaire écrit en 1452, de fort petit format, et relié aux armes de Pie IX. Il porte le n° 672 du fonds Ottoboni Latin. Il est orné de lettrines.

(1) Cette Séquence est tirée du Sacramentaire d'Hugues (1030). Elle est transcrite en notation ordinaire, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Les seules remarques intéressantes qu'il puisse suggérer sont :

1° Le Kyrie est indiqué pour le début des vêpres de Pâques comme dans tous les bréviaires bisontins ;

2° Pour la fête de St-André les neuf leçons sont tirées *de verba ad verbum* de la « Passion de St-André » manuscrit des prêtres d'Achaïe que l'on prétend apocryphe ;

3° La fête de St-Claude nous donne l'Oraison suivante :

« Omnipotens sempiterne Deus qui es splendor mirabilis, quique hodierna die beatum Claudium confessorem tuam atque pontificem, eterne beatitudinis gloria sublimasti concede propitius ut ejus merita venerantes in terris intercessionis ejus auxilio apud tuam misericordiam muniamur in celis.

Enfin, la Dédicace de St-Jean, l'église métropolitaine, se fait le 5 mai.

Calendrier liturgique de l'Eglise de Besançon en l'an 1030.

Les Saints qui figurent au bréviaire romain et dont les fêtes sont antérieures à cette époque sont intercalés entre parenthèses lorsqu'ils ne sont pas dans le Sacramentaire d'Hugues.

JANVIER.

1 Circoncision.
3 (St Telesphore).
6 Epiphanie.
11 (St Hygin).
14 (St Hylaire) St Félix, prêtre, martyr.

L'absence de St-Hylaire est à noter pour montrer combien le calendrier de Besançon est peu influencé par celui des autres églises des Gaules.

15 (St Paul, ermite) (St Maur, abbé).
16 St Marcel, pape, martyr.
17 (St Antoine, abbé).
18 St Prisque v. (Chaire de St Pierre à Rome).
19 (SSts Marius et ses comp. mm.),
20 SSts Fabien et Sébastien, mm.).
21 Ste Agnès, v. m.
22 SSts Vincent et (Anastase) mm.).
23 (Ste Emérentienne, v. m.).
24 (St Timothée, év. m.).
25 (Conversion de St Paul).
26 (St Polycarpe, évêque m.).
27 (St Jean Chrysostôme, évêque, dr.).
30 (Ste Martine, v. m.).

FÉVRIER.

1 (St Ignace, ev. m.).
2 Purification N. D.
3 (St Blaise).

N. B. — Que la fête de St-Anatoile, évêque, n'y est point encore inscrite, car le culte de ce saint salinois ne fut propagé qu'au temps de l'archevêque Hugues, c'est-à-dire de la composition de ce sacramentaire.

5 Ste Agathe, v. m.
6 (St Tite, évêque) (Ste Dorothée, v. m.).
9 (Ste Apollonie, v. m.).
10 (Ste Scholastique, v.).
14 St Valentin, prêtre martyr.
15 SSts Faustin et Jovite, mm.).
18 (St Siméon, év. m.)
22 Chaire de St Pierre (à Antioche).
24 St Mathias, apôtre.

MARS.

7 (SStes Perpétue et Félicité, mm.).
10 Les SSts XL martyrs de Sébaste).
12 St Grégoire le Grand, pape et docteur.
19 (St Joseph).
20 (St Cyrille, év. et dr.).
21 (St Benoît, abbé).
25 (Annonciation N.-D.).

A remarquer, car on place d'ordinaire son introduction au 25 mars (on la faisait auparavant en Avent) vers l'an 1000.

AVRIL

4 (St Isidore, év. dr.).
11 (St Léon, pape et docteur).
13 (St Herménégilde, roi et m.).
14 (SSts Tiburce et Valérien, mm.).
17 (St Anicet, pape et m.).
22 (SSts Soter et Caïus, papes et mm.).
23 St Georges, m.,
25 St Marc, évangéliste.
26 (SSts Clet et Marcellin, papes et mm.).
29 St Vital, m.

MAI.

1 SSts Philippe et Jacques, apôtres.
2 (St Athanase, év. et dr.).
3 Invention Ste Croix (SSts Alexandre, Eventius, Théodule, mm. et Juvénal, évêque).
6 St Jean devant la Porte Latine.
9 (St Grégoire de Nazianze, év. et dr.).
11 SSts Gordien et Epimaque, mm.
12 SSts Nerée, Achillée, Domitille et (Pancrace), mm.
13 St Nicomède, m.
14 (St Boniface, m.).
19 (Ste Pudentienne, v.).
25 (St Urbain, pape, m,).
26 (St Eleuthère, p. m.).
27 (St Jean, p. m.).
30 (St Félix, p. m.).
31 (Ste Petronille).

JUIN.

2 Sts Marcellin, Pierre (et Erasme), mm.
3 (A remarquer que sainte Clotilde n'y figure pas).
5 (St Boniface, év. m.).
6 (A remarquer que saint Claude n'y figure pas, car son corps n'avait point encore été découvert).
9 Sts Prime et Félicien, mm.

JUIN (Suite).

11 (St Barnabé, apôtre).
12 SSts Basilide, Cyrin et Nabor, mm.
14 (St Basile, év. d.).
15 (SSts Guy, Modeste et Crescence, mm.).
16 SSts Férréol et Ferjeux, apôtres de Besançon et mm.
17 St Antide, év. m.
18 SSts Marc et Marcellin, mm.
19 SSts Gervais et Prothais, mm.
20 (St Sylvère, pape).
22 (St Paulin, évêque).
24 Nativité de saint Jean-Baptiste.
26 (SSts Jean et Paul, mm.).
28 St Irénée, év., m. et St Léon II, pape.
29 St Pierre et St Paul, apôtres.
30 Commémoraison de St Paul

JUILLET.

2 SSts Processe et Martinien, mm.
6 Octave des saints Pierre et Paul.
10 Les Saints VII frères martyrs (SStes Rufine et Seconde, mm.).
11 (St Pie 1er, pape, m.).
12 (SSts Nabor et Félix, mm.).
13 (St Anaclet, p. m.).
17 (St Alexis, confesseur).
18 (Ste Symphorose, m.).
20 (Ste Marguerite, m.).
21 (Ste Praxède, m.).
22 Ste Magdeleine, pénitente (St Liboire, év.).
24 St Apollinaire, év. m. (Ste Christine, v. m.).
25 St Jacques, apôtre. (St Christophe, m.).
26 (Ste Anne).
20 St Désiré, év.
28 SSts Nazaire, Celse et Victor, mm.
29 SSts Simplice, Félix, Faustin et Béatrice, mm. (Ste Marthe, v.).
30 SSts Abdon et Sennen, mm.
31 St Germain d'Auxerre, év.

AOUT.

1 SSts Pierre aux Liens (Sts Macchabées).
2 St Etienne, p. m.
3 Invention du Prothomartyr St Etienne.
5 (Dédicace de N. D. des Neiges).
6 Transfiguration de N. E. Jésus-Christ (St Xyste et ses comp. mm.).
7 St Donat, év. m. et St Donat, év. de Besançon.
8 St Cyriaque, Large et Smaragde, mm.

AOUT (Suite).

9 (St Romain, mm.).
10 St Laurent, diacre martyr.
12 St Tiburce (et S Suzanne) mm.
13 SSts Hypolithe et Cassien, mm.
15 Assomption N. D.
16 St Arnoul, évêque.
17 St Mammès, berger martyr.
18 St Agapit, m.
22 SSts Timothée (Hypolithe) et Symphorien, mm.
24 St Barthélemy, apctre.
26 (St Zéphyrin, p. m.).
28 St Hermès, m., St Augustin, cv. d.
29 Décollation de St Jean-Baptiste (Ste Sabine, m.
30 SSts Félix et Adaucte, mm.

SEPTEMBRE.

1 SSts Lazare et Prisque (St St Gilles, abbé, Sts. XII. frères martyrs).
8 Nativité N. D. (S. Hadrien, m.).
9 St Gorgon, m.
11 SSts Prote et Hyacinthe,
14 Exaltation Ste Croix.
15 St Nicomède, m.
16 (SSts Corneille et Cyprien, mm.) (Ste Euphémie et ses compagnons, mm.).
19 (St Janvier et ses compagnons).
20 St Eustache et ses compagnons, mm.).
21 St Mathieu, apôtre et évangéliste.
22 SSts Maurice et ses compagnons, mm.
23 (St Lin, pape, m. Ste Thècle, v. m.).
26 (SSts Cyprien et Justine, mm.).
27 SSts Cosme et Damien, mm.
29 St Michel, archange.
30 St Jérôme, docteur.

OCTOBRE.

1 St Remy, év. de Reims, St Germain, év. m.
5 (SSts Placide et ses comp., mm.).
7 (St Marc, St Serge et ses comp., mm.).
9 (St Denys et ses comp., mm.).
14 (St Calixte, p. m.).
18 (St Luc, évangéliste).
21 (St Hilarion, abbé, Ste Ursule et ses compagnes, v. m.).
25 (SSts Chrysanthe et Daria, mm.).
26 (St Evariste, p. m.).
29 SSts Simon et Jude, apôtres.
31 St Quentin, m.

NOVEMBRE.

1 Tous les Saints.
2 (Commémoraison des Morts).

Fondée depuis quelques années à Cluny par St Odilon, il est étonnant que cette fête ne soit pas encore au calendrier bisontin.

3 SSts Bénigne, m., Césaire, év., Lautein, abbé.
4 (SSts Vital et Agricola, mm.).
8 (Les quatre SSts couronnés, mm.).
9 (Dédicace du St Sauveur à Rome) (St Théodore, m.).
10 (SSts Tryphon et ses comp., mm.).
11 St Martin, év. de Tours (St Mennas, m.).
12 (St Martin, p. m.).
17 (St Grégoire le Thaumaturge, év.).
18 (Dédicace des SSts Pierre et Paul à Rome).
19 (St Pontien, p. m.).
22 Ste Cécile, v. m.
23 St Clément, p. m. (Ste Félicité, m.).
24 (St Chrysogone, m.).
25 (Ste Catherine, v. m.).
26 (St Pierre d'Alexandrie, év. m.).
29 (St Saturnin, m.).
30 St André, apôtre.

DÉCEMBRE.

2 (Ste Bibiane, v. m.).
4 (St Pierre Chrysologue, év. dr., Ste Barbe, v. m.).
5 (St Sabas, abbé).
6 (St Nicolas, év.).
7 (St Ambroise, év. dr.).
11 (St Melchiade, pape).
12 (St Damase, pape).
13 Ste Lucie, v. m.
16 (St Eusèbe, év. de Verceil).
21 (St Thomas, apôtre).
25 Noël.
26 St Etienne.
27 St Jean.
28 SSts Innocents.
81 St Sylvestre, pape.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On remarquera que les saints ou les fêtes antérieures à l'an 1000, qui ne figurent pas au calendrier tel que nous avons essayé de le reconstituer, ont presque tous des offices où encore aujourd'hui il n'y a point, ou très peu, de parties propres ; la plupart sont des mémoires qui n'ont dans le Sacramentaire que l'oraison ; or, cette oraison étant presque toujours tirée du commun, on comprend que le scribe se soit épargné de la transcrire. Il est donc très probable que si l'on retrouve jamais un calendrier de Besançon, en l'an 1030, on y verra figurer une partie des saints que le Sacramentaire ne nous donnait pas le droit d'y insérer.

On remarquera aussi que ce calendrier ne comprend comme évêques de Besançon que :

1° SSts Evêques martyrs : Ferréol, Antide, Germain ;

2° SSts Evêques confesseurs : Désiré, Donat.

L'absence de St-Prothade est un peu étonnante, celle de St-Claude est toute naturelle, comme nous l'avons déjà dit.

Les autres SSts Evêques de Besançon n'étaient pas honorés d'une fête mais on vénérait leurs reliques et on faisait sans doute leur fête au lieu où elles se trouvaient (St-Maximin, par exemple).

On remarquera, en outre, que le calendrier ne comprend aucun des Saints des abbayes de Luxeuil, ni de Condat ; ces deux maisons étaient comme hors du diocèse (la deuxième, d'ailleurs, relevait de Lyon) et le culte de leurs Saints leur était personnel.

LES

LACS DU JURA

dans le passé et dans l'avenir

PAR

M. BOURGEAT.



LES LACS DU JURA

dans le passé et dans l'avenir

par M. BOURGEAT.

Parmi les spectacles que présente le Jura, l'un des plus inoubliables assurément est celui dont ont jouit lorsque, de quelques uns des hauts sommets, on peut contempler les forêts verdoyantes qui couronnent ses chaines et les lacs étincelants qui se cachent à demi dans le fond de ses vallées. C'est ce spectacle qui enthousiasma de SAUSSURE lorsqu'il visita le Jura, et c'est pour en jouir, aussi bien que pour contempler les grandes alpes, que tant de touristes font chaque année l'ascension du Chasseron, du Mont Dor, de la Dôle, de la Faucille et du Reculet. Seulement, tandisque les forêts jurassiennes ont été chantées, les lacs, dans lesquels elles se mirent, sont restés longtemps dans l'oubli. Il a fallu le bel ouvrage de BOUCHOT sur la Franche-Comté pour nous apprendre qu'il y avait dans nos montagnes plus d'un coin de terre qui ressemble à l'Ecosse. Il a fallu le beau livre de M. DELBECQUE sur les lacs français et les savantes études de M. le docteur MAGNIN sur nos lacs jurassiens, pour nous apprendre que notre région n'était pas la moins bien partagée de la France, que tous ces lacs oubliés ont une vie et qu'ils recèlent des mystères bien dignes d'occuper les physiciens et les naturalistes. Il a fallu enfin les découvertes préhistoriques si brillantes de M. LE MIRE, à Clairvaux, et de M. GIRARDOT, à Chalain, ainsi que les travaux de la *Société Electrique* du Saut du Mortier,

pour nous faire connaître qu'il y avait dans ces lacs si tranquilles une réserve importante de force motrice, et que leurs eaux gardaient des documents précieux pour l'histoire primitive de l'humanité.

Je n'ai pas pour but dans cette note de célébrer la beauté de nos lacs, de décrire les cités qui les animèrent ou d'inventorier les réserves de force motrice qu'ils contiennent ; je n'ai pas d'avantage l'intention de résumer ce que l'on sait de leur température, de leur profondeur, des matières qu'ils tiennent en dissolution, de la faune qui s'y agite ou de la flore qui en embellit les bords ; tout cela a été si bien dit par les auteurs que je viens de citer, que je ne pourrais qu'amoindrir le charme de leurs études. Mais ces lacs ont une histoire, et c'est cette histoire que je voudrais raconter en quelques mots. Quelques-uns sont plus jeunes, d'autres plus anciens ; il en fut même, hélas, qui ne sont plus. Tous n'ont pas passé par les mêmes phases et ne sont pas nés de la même façon. Tous ne finiront pas de la même manière et à la même date, bien que tous soient destinés à disparaître à une échéance plus ou moins éloignée.

J'essaierai donc, en premier lieu, de dire sommairement leur diversité d'origine, de rappeler les phases par lesquelles ils ont passé et de donner un souvenir aux principaux lacs disparus ; puis je ferai connaître la menace de mort qui plane sur eux, son échéance plus ou moins lointaine, les moyens de la retarder et les moyens aussi de faire renaître, au grand profit de l'industrie, certains lacs disparus. Pour cela je ferai principalement appel aux nombreuses observations que j'ai pu recueillir durant mes courses au service de la carte géologique de France ; mais je ne craindrai pas, lorsque besoin sera, de recourir aux excellents travaux que je viens de citer, surtout à ceux de MM. Delbecque et Magnin.

I.

Et d'abord quelle est l'origine de nos lacs et quels sont les plus anciens ? Pour répondre à ces deux questions il est nécessaire de rappeler que la région du Jura qui contient les lacs est celle où les plissements jurassiens ont conservé quelque chose de leur fraîcheur, la région la plus jeune en relief, d'après Bruckner ; c'est aussi la région des hautes chaines, celle qui est comprise entre la vallée de l'Ain et la plaine suisse, celle par conséquent où les glaciers quaternaires ont acquis leur plus grand développement. Pour ne parler que des plus importants des lacs qu'on y rencontre, je citerai ceux des Rousses, du Lieu, de Saint-Point, de Remoray, des Brenets ou du Saut du Doubs, de l'Abbaye du Grandvaux, du Boulu, de Nantua, de Silan, de Chanon, d'Etival, de la Motte, du Maclu, du Vernois, et un peu plus bas ceux de Clairvaux, de Chalain et du Val. Cette seule répartition fait présumer qu'il y a entre ces lacs et les phénomènes de plissement ou de transport glaciaire du Jura des relations étroites. Et de fait, à part deux exceptions, tous les lacs jurassiens sont nés des plis de la chaîne ou des barrages morainiques, c'est-à-dire des barrages formés par les matériaux charriés par les glaciers. Evidemment ces barrages n'ont pas été capables à eux seuls d'engendrer des lacs ; ils n'ont pu le faire qu'en fermant en aval une vallée parcourue par un cours d'eau ; mais, bien qu'ils ne soient pas eux seuls la cause de ces lacs, on appelle cependant morainiques ou *glaciaires* les lacs ainsi formés.

Quoiqu'il en soit de cette appellation, les lacs jurassiens qui appartiennent à la première catégorie, ou qui sont nés des plissements, sont plus anciens que les

seconds ou que les lacs *glaciaires*. Leur origine remonte aux plis même du Jura, qui ont précédé la formation des grands glaciers. Si ces plis se sont produits au miocène, comme certains le supposent, les lacs sont d'âge miocène ; si au contraire ils ont été tout au moins rajeunis vers la fin du pliocène, c'est au pliocène qu'il faut faire remonter les lacs en question. Tous ces lacs reposent sur les assises sédimentaires qui se sont déposées les dernières dans la région. C'est généralement l'étage Crétacé désigné du nom de Néocomien qui leur sert de fond. Presque tous sont alimentés par des sources profondes, et quelques-uns, comme le lac de l'Abbaye du Grandvaux, ont pour déversoir un empossieu ou entonnoir souterrain ouvert sur leur bord. Leur profondeur est en dépendance de l'amplitude du pli rentrant qui leur a donné naissance. On peut souvent y trouver plusieurs cuvettes successives, comme cela a lieu pour le lac de Saint-Point. Les principaux de ces lacs de plissements ou d'origine tectonique sont ceux de Saint-Point et de Remoray, de l'Abbaye en Grandvaux, d'Etival, de la Motte, du Maclu et du Vernois. Si près de quelques-uns d'entre eux on trouve des restes de moraines, ces moraines n'ont pu agir que pour en exhausser le niveau, mais nullement pour leur donner naissance.

Les principaux lacs d'origine glaciaire sont les lacs de Nantua, de Clairvaux, de Chalain, de Chambly, de Viry, etc. Ils n'ont pris naissance qu'à la suite des phénomènes glaciaires, lorsque les moraines sont venues fermer les vallées qu'ils occupent. Ils sont donc plus jeunes que les précédents et leurs eaux occupent souvent des vallées d'érosion transversales à la chaine. Les assises qui en forment le fond sont d'âge très variable. Le plus souvent cependant elles appartiennent aux dépôts marneux de l'oxfordien. C'est généralement

du côté du barrage morainique qu'ils présentent leur plus grande profondeur.

Enfin, les deux lacs qui ne sont dus ni à des plissements ni à des moraines sont ceux de Silan et des Brenets ou de la chute du Doubs. Tous deux doivent leur existence à des éboulements qui ont barré une vallée. L'effet a été à peu près le même que si une moraine avait pris la place de la masse éboulée. Ils sont, celui de Silan du moins, plus récents encore que les lacs glaciaires.

Ces lacs sont-ils les seuls qui aient existé au Jura ou bien y en a-t-il eu d'autres qui ont déjà disparu ?

Pour résoudre cette question, il est nécessaire de rappeler comment on retrouve la trace d'un lac disparu. Un ancien lac fut une cuvette dans laquelle s'accumulèrent des débris et dont les bords tout au moins furent soumis à l'agitation des eaux de surface. Or les eaux de surface ont pour effet dans un lac quelconque de disposer les matières meubles des bords en forme de terrasses horizontales, si bien que, si le lac vient à se vider, ses anciens niveaux seront accusés par les terrasses formées. S'il s'est vidé tout d'un coup, il n'y aura qu'une seule terrasse ; s'il s'est vidé par saccades, on comptera autant de terrasses qu'il y a eu de niveaux successifs. Ajoutons en outre que, lorsque quelque cours d'eau est venu se jeter dans le lac, son embouchure reste accusé par un delta dont les éléments sont lavés et disposés en stratification oblique. De tels deltas n'existent pas toujours ; on ne peut les constater que sur les bords des lacs qui ont eu quelque étendue, mais lorsqu'ils se rencontrent, ils corroborent singulièrement les témoignagee fournis par les terrasses.

Cela posé, la partie basse de la Combe d'Ain, celle qui aurait à peu près pour centre Pont-de-Poitte pré-

sente sur ses bords, vers la hauteur de 520 mètres, des traces manifestes de terrasses lacustres. De plus, à la même hauteur, le long du Drouvenant, de la Syrène et du Hérisson, se montrent des deltas fluvio-lacustres qui ne permettent guère de douter que cette partie basse ne fut jadis occupée par un lac de plus de 100 mètres de profondeur. Ce qui achève de le confirmer, c'est que le fond, surtout entre Clairvaux et Pont-de-Poitte, est tapissé d'une argile ou mieux d'une vase fort ressemblante à celle des lacs actuels.

Comment ce lac avait-il pris naissance et comment a-t-il disparu ?

Son origine est due, à n'en pas douter, à un puissant barrage glaciaire situé entre Barrézia et Largillay, à l'endroit où la vallée de l'Ain se rétrécit brusquemment. En cet endroit critique, comme je l'ai fait connaître autrefois à la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, et comme M. Delbecque l'a constaté depuis, le grand glacier qui suivait la combe d'Ain se trouva gêné dans sa marche par le rétrécissement de la vallée. Il le fut encore par la puissante masse de glace, qui, descendant des hauteurs de Meussia par la vallée de la Cinard, venait le heurter à angle droit sur lui. Force lui fut de s'exhausser et de s'écouler en partie sur Orgelet après avoir couvert tout le territoire de Largillay de ses moraines. Lorsque les glaces subirent la fusion, ces moraines restèrent et barrèrent le cours de l'Ain pour former le lac qui subsista tant que le barrage tint debout. Le jour où l'Ain y eut fait sa trouée, le lac se vida.

Il n'est pas le seul qui ait eu ce malheureux sort. Le long de la Bienne des terrasses bien visibles accusent qu'il y en avait un au-dessous de Valfin, un autre entre St-Claude et le moulin de Lizon, un troisième sur la plaine de Chassal jusqu'à Molinges, un quatrième assez

grand, de Molinges à Dortan. Ces quatre lacs étaient étagés comme le sont maintenant ceux de Chambly et leur existence était due à des barrages morainiques appuyés contre des rochers qui faisaient et qui font encore saillie dans la vallée.

Le long de la Valserine il y avaît aussi deux lacs faciles à rétablir : l'un de Mijoux au rétrécissement des Grandes Gouilles, l'autre des environs des Sept-Fontaines, au rétrécissement formé par le promontoire urgonien qui s'élève vis-à-vis la cantine de la douane, au Niedet, et dans lequel se montre l'asphalte. Les gens du pays ont tellement cette idée d'une ancienne cuvette lacustre en cette dernière région, qu'ils prétendent que le nom de Lelex n'est qu'une altération des deux mots : le lac.

Il y en avait un pareillement en amont de la Combe d'Oyonnax, à l'origine de la petite rivière de l'Ange, et un autre au-dessus de la Valouse, au village de Genod.

Enfin, c'est à de petits lacs vidés qu'on peut attribuer les sables de Lajoux, de Lamoura, de la Combe-du-Fourg, du chemin de St-Lupicin à Champ-André, de Tres-le-Mur, près de Valfin, de Grand-Essart, etc. Leur emplacement se reconnait maintenant à ces dépots de sables bien stratifiés, bien lavés, qui se distinguent nettement des dépôts morainiques et qui, à raison de la rareté du sable, sont fort recherchés dans les hautes chaînes.

II.

Quelle a été l'histoire de nos lacs et quel est leur avenir ?

L'histoire de nos lacs n'est pas, hélas, une histoire de conquêtes. Tous se sont sensiblement amoindris depuis

leur apparition. Le lac de St-Point, par exemple, ne faisait qu'un avec celui de Remoray. Les alluvions du Doubs sont venues le couper en deux. Le lac de Nantua atteignait jadis les environs de Nurieux et avait une surface à peu près 6 fois plus grande qu'aujourd'hui. L'Ognin venu des environs de Brenod et l'Ange, descendu des environs d'Oyonnax, l'ont coupé également en deux et comblé toute la branche occidentale, en laissant dans l'isolement celle qui baigne Nantua. Les deux lacs de Clairvaux étaient probablement autrefois unis ; maintenant, ils sont séparés.

Le lac de l'Abbaye en Grandvaux montait jadis jusqu'au delà de la route de St-Laurent à St-Claude, ainsi qu'en témoignent les sables du bord ; il s'en écarte maintenant chaque jour. Ainsi en a-t-il été aussi des lacs d'Etival, de la Motte etc., bien diminués en étendue. Il faut noter toutefois que pour certains lacs, la diminution d'étendue n'a été que peu sensible depuis une époque lointaine. Si les lacs de Clairvaux et de Chalain avaient pu baisser sensiblement de niveau depuis la construction des cités lacustres, récemment découvertes sur leurs bords, ces cités auraient été mises à nu depuis longtemps. Les lignes de pilotis apparaitraient saillantes au milieu des roseaux, tandis qu'elles y sont encore cachées.

Mais, quelle que soit la lenteur avec laquelle la mort s'avance, tous les lacs du Jura sont irrémédiablement condamnés. Ceux qui disparaîtront les premiers sont ceux assurément qui sont traversés par de puissants cours d'eau. Les lacs de St-Point et des Brenets sont malheureusement dans ce cas. Chaque jour le Doubs qui s'y déverse, y apporte des alluvions et chaque jour aussi il use le barrage qui en retient les eaux. Après ceux là viendront les lacs dont les barrages glaciaires sont insensiblement minés, sans être pour cela traver-

sés par de grands cours d'eau. Peut-être l'un des premiers atteints sera-t-il le lac de Nantua. L'Ognin et l'Ange, dont on vient de voir l'action néfaste sur ce lac, la continueront sous une autre forme. Leurs eaux réunies rongent sournoisement la barrière glaciaire qui en retenait autrefois les eaux. Suivant la loi fatale du creusement, leur travail remontera peu à peu jusqu'aux alluvions qu'ils ont eux-mêmes déposées et probablement jusqu'au lac lui-même.

En même temps, les petits lacs, qui ont un déversoir important et dont le barrage glaciaire n'est pas très épais, se réduiront à des étangs et à des marais.

Tel sera le cas des lacs de Chanon, de Viry, du Val. Puis ce sera le tour des lacs de plissement. Ou bien les entonnoirs dans lesquels ils se déversent, baisseront de niveau ou bien, sur leurs bords et même sur leurs fonds, naîtront d'autres entonnoirs qui en détermineront l'assèchement.

Et quand même toutes ces causes de mort n'existeraient pas, il en resterait d'autres, communes à tous les lacs et qui tiennent à l'intime de leur vie. Je veux parler des dépôts chimiques et organiques. Si un lac ne recevait que de l'eau distillée, et si, ni végétal, ni animal ne s'avisait d'y établir sa demeure, on pourrait espérer, avec un barrage inattaquable, de le voir subsister indéfiniment. Mais dans le Jura en particulier, toutes les sources, même celles qui naissent au fond des lacs, contiennent du calcaire avec d'autres sels en dissolution. Une partie de ce calcaire se dépose chimiquement dans le fond, une autre, la plus importante sans doute, est absorbée par les graines de *Chara* et par les mollusques d'eau douce qui en forment leur coquille. C'est ainsi que s'engendre la craie sous-lacustre dont l'importance était bien visible naguère au lac de Chalain. En même temps, sur les bords du lac, jusqu'à des profon-

deurs qui peuvent atteindre 20 mètres, en suivant un ordre dont nous devons la connaissance à notre éminent confrère, M. le docteur MAGNIN, la végétation se développe et transforme peu à peu en marais les talus dont la pente est douce. C'est une véritable conquête par une armée à marche lente, où les *Chara* et les *Nitella* forment les éclaireurs, les Nénuphars et les Scirpes le corps de bataille, les Roseaux et les Carex, la réserve et l'arrière-garde.

Peut-on, par quelques moyens, prolonger l'existence des lacs et même faire revivre ceux qui ne sont plus?

Lorsque les lacs sont comblés par les alluvions d'un grand cours d'eau, toute entreprise de conservation devient inutile. Il faudrait détourner le cours d'eau pour détourner les alluvions, ce qui serait une entreprise l'insensée. Lorsque au contraire leur diminution vient d'une coupure dans les barrages, la coupure peut être arrêtée. Si elle vient de l'abaissement d'orifice des entonnoirs anciens ou de la naissance d'entonnoirs nouveaux sur les bords des lacs, il suffit de relever les orifices anciens ou de fermer les entonnoirs nouveaux pour conserver le lac. Mais il faut pour cela prendre le mal à ses débuts et ne pas attendre que les coupures ou les entonnoirs se soient sérieusement élargis.

Il y a parfois des cas où les brèches effectuées dans les barrages restent si étroites qu'il suffit d'un travail relativement faible pour restaurer, en partie du moins, un ancien lac disparu.

C'est ainsi que M. Tournier a régénéré au grand avantage de l'industrie du pays, un barrage glaciaire situé entre Cuttura et St-Lupicin. Le petit lac ainsi reconstitué est devenu un régulateur précieux pour le débit intermittent du Lizon.

C'est ainsi pareillement qu'il serait facile de régénérer un lac au-dessous de Valfin et un autre sur l'empla-

cement de l'ancien lac de Lelex sans qu'il en coutât énormément pour refaire les barrages anciens. La chute d'eau ainsi ménagée serait déjà par elle-même une source de force motrice, mais en outre, la Bienne dans le premier cas, la Valserine dans le second, présenteraient, au-dessous des barrages, une régularité de débit qui serait fort appréciable au temps des sécheresses. Mais quoi qu'on entreprenne, la mort arrivera surement ; si les forces mécaniques peuvent être contenues les organismes auront toujours libre jeu.

En résumé, nos lacs jurassiens sont de date récente, comme les phénomènes géologiques qui les ont produits. La grâce et l'éclat qu'ils donnent à quelques-uns de nos paysages, sont comme un sourire de jeunesse. A mesure que les temps s'écouleront, ce sourire s'effacera.

Mais ce n'est pas au Jura seulement que les lacs sont des témoins de phénomènes géologiques récents.

Dans le nord de l'Europe et de l'Amérique ils sont nés pour la plupart des dernières invasions glaciaires.

Dans la vieille Ecosse, ils doivent leur existence à des phénomènes tectonique qui ne sont peut être pas encore arrivés à leur dernier terme.

Sur le versant oriental de l'Oural, où le glaciaire semble faire défaut, ils ne s'expliquent que par un rajeunissement du modelé.

Au sud de la Suède, leur apparition se rattache à un exhaussement récent du sol qui a fait disparaitre un vieux détroit et transformé ses parties les plus profondes en cuvettes fermées.

Dans la Bresse même les étangs ne s'expliquent que par des dépôts de glaciaire ou d'argiles fluviatiles récentes.

Quand donc un voyageur rencontre des lacs dans une

région inconnue jusque-là, il peut, sans trop de témérité, saluer en ces lacs les témoins d'une jeunesse conservée ou rendue.

BOURGEAT.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

SUR

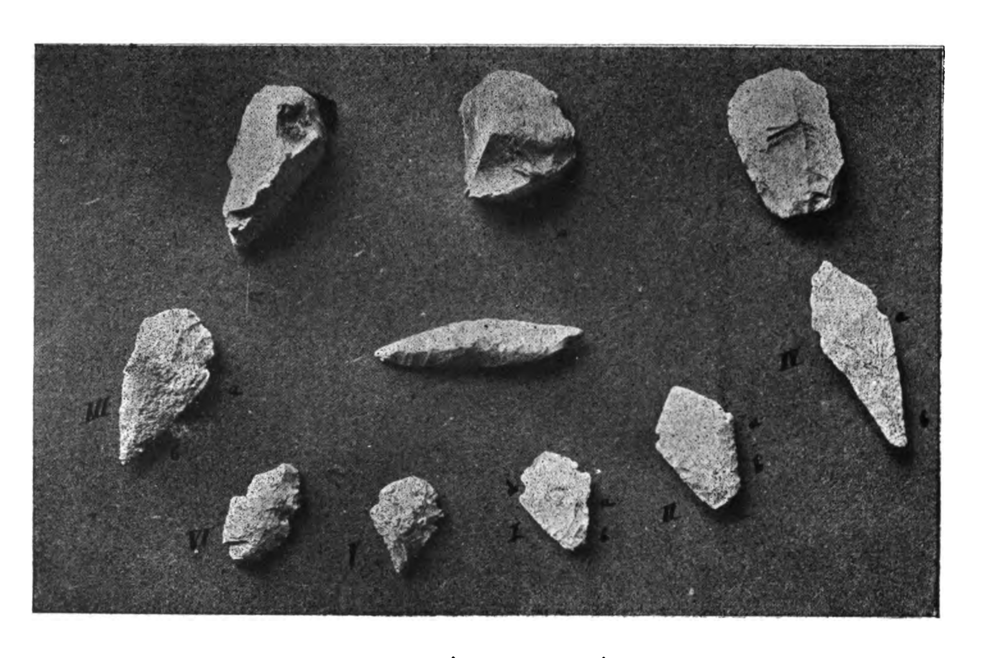
QUELQUES POINTES

A CRANS LATÉRAUX

PAR

L. LEBRUN.





Pointes en silex à crans latéraux.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

SUR

QUELQUES POINTES A CRANS LATÉRAUX

Au cours de recherches dans la station lacustre de Clairvaux (1), parmi les pointes de flèche trouvées, comme je l'ai dit, ainsi que le plus grand nombre des objets en silex, dans une première couche archéologique peu profonde, j'ai à signaler la présence assez fréquente de pointes à crans latéraux.

Quatre ont été trouvées pendant ma campagne de 1905 et deux seulement en 1906. Antérieurement d'autres exemplaires avaient été rencontrés dans les fouilles de Clairvaux et de Chalain et quelques-unes figurent actuellement au musée de Lons-le-Saunier : deux (3 cm. et 5 cm. approximativement) proviennent de Clairvaux, une de 8 cm. à 10 cm. de la station de Chalain. Il faut mentionner encore celle marquée comme provenant de Brainans (Jura) et qui peut avoir une longueur de 5 cm.

Dans ses nombreuses recherches, M. Piroutet, m'a dit n'avoir jamais rencontré de pareilles ; il n'en est pas signalé non plus dans d'autres travaux sur le neolithique.

Donc, malgré probablement quelques trouvailles ignorées (2), ce type ne parait pas très répandu dans

(1) Mémoires de la *Société d'Histoire naturelle du Doubs*, 1905. Mémoires de la *Société d'Emulation du Doubs*, 1907.

(2) J'en connais encore une, provenant de Chalain, en la possession de M. Dalloz, propriétaire à Conliège. Il faut signaler aussi celle que M. Richeratteau, Conseiller général de Clairvaux, a dans sa collection.

le Jura. On le signale du reste toujours qu'à titre d'exception en Europe, il est plus commun chez les populations actuelles qui font encore usage des pointes en pierre (1). C'est pourquoi les exemplaires que j'ai trouvés, actuellement aux musées de Besançon, m'ont paru mériter une description un peu détaillée.

I. *Pointe en silex cacholoné roux.* — La forme est celle de deux triangles isocèles inégaux opposés par leur base et séparés par la zone des crans. La longueur est de 2 cm. 5. Le triangle supérieur a pour dimensions 2 cm. de côté et 1 cm. 9 de base, l'autre 1 cm. 4 de base et 0 cm. 8 de côté. L'épaisseur dans la zone des crans est de 0 cm. 5, vers l'extrémité de 0 cm. 3. Le poids est de 1 gr. 9. La pointe est obtuse, les bords sont tranchants ; la face inférieure est plate, la face supérieure plus bombée, mais seulement dans la zone des crans. Il existe une sorte d'épaulement pouvant servir de cran d'arrêt pour la hampe. On observe des retouches fines sur toute la face supérieure, tandis que l'autre face n'en porte qu'à la base et sur l'un des côtés. Les crans, assez profonds, forment des arcs de cercle très nets, notamment celui de droite qui est bien indiqué par une retouche large fortement accentuée.

II. *Flèche en silex cacholoné jaunâtre.* — La pointe fait défaut. La forme est la même mais la zone des crans est moins large que dans le premier type. Comme dimensions : la longueur 3 cm. 2 (la longueur totale devait être de 4 cm. 15), l'épaisseur comme précédemment est 0 cm. 5 et 0 cm. 6 ; le poids, 2 gr. 35 ; la largeur de la grande base 2 cm. 1, celle de la petite 1 cm. 8. Les

(1) Le *Préhistorique* de G. DE MORTILLET (1883), p. 521 ; J. EVANS, *1er âge de la pierre*, p. 399 ; *Musée Préhistorique* (G. et A. de Mortillet), nos 690-691.

bords sont épais vers l'extrémité et tranchants dans la base. La face supérieure présente de nombreuses et fines retouches, l'autre face n'en porte que sur le triangle de base. Il faut signaler aussi l'existence, sur les deux faces, d'une sorte de méplat (très visible sur la planche annexée), qui devait permettre plus de prise à la hampe.

Les crans sont moins profondément accusés que dans l'exemplaire précédent, mais ils sont encore très nets. La pièce a une expression de fini qui manque aux autres. Elle présente de plus une légère incurvation.

III. *Pointe en silex grossie cacholoné,* moucheté de points noirs lui donnant l'aspect d'un granité. La forme est encore la même, plus allongée cependant. La pointe est légèrement cassée. La longueur est de 4 cm. 2 ; la largeur de la base du pédoncule 2 cm. L'épaisseur est 0 cm. 7 et 0 cm. 3. Le poids de 4 gr. 25. Le cran gauche est très net, le cran droit à peine indiqué. Par suite, sans doute d'un accident de taille, il y a eu une destruction de matière qui a entamé l'arète droite. Si on retourne la pièce, il semble que l'on a essayé d'utiliser cet accident et un cran est indiqué par une large retouche, les deux encoches ne sont plus au même niveau, mais la pièce pouvait néanmoins servir.

Les bords sont assez tranchants ; la face supérieure porte des retouches sur le pédoncule et sur les côtés. L'arète médiane est bien marquée, surtout vers la pointe.

IV. *Flèche en silex cacholoné blanc,* de forme identique, quoique beaucoup plus allongée. Les deux pointes sont cassées. C'est une pièce inachevée, sauf le côté droit de la face inférieure.

Le bord gauche est légèrement sinueux. Comme di-

mensions on a : longueur 5 cm. 3, largeurs 1 cm. 8, 1 cm. 9; épaisseurs : 0 cm. 8 et 0 cm. 2. Le poids est de 5 gr. 25. Les crans sont bien marqués et assez profonds. Le pédoncule plus étroit. Il semble que l'on à faire à une pièce très usagée ou à une ébauche.

V. Ici le silex est moins cacholoné ; il est noirâtre par endroits. Les dimensions de cette pièce se rapprochent du n° I, la pointe est cependant plus aigue et la base du pédoncule plus arrondie. On y constate aussi l'existence d'une sorte de cran d'arrêt pour la hampe. On trouve des retouches fines sur les bords. C'est un spécimen d'une exécution parfaite.

VI. Dans cet exemplaire les crans sont très bien marqués, la pointe a du être cassée avant la fin du travail et la pièce rejetée, car on y observe que des retouches assez larges ; elle est en silex cacholoné rosâtre.

On voit donc, par cette description, que nous avons là, au moins sur trois de ces pointes, de beaux exemples d'un travail très perfectionné dans la taille du silex. C'est du reste un caractère commun aux autres objets du néolithique supérieur ou du commencement du bronze. J'ai montré par ailleurs que la station de Clairvaux se rattachait à ces époques.

La rareté relative de ces pointes à crans semble indiquer, à mon avis, un essai de taille qui n'a pas persisté plutôt qu'une importation. Ce genre aurait été localisé dans le Jura, dans la région des lacs.

On pourrait peut être voir dans ces formes une ébauche de flèches à barbelures ou à crénelures. Je ne le crois pas : l'existence des crans d'arrêt des n^os^ I et V, du méplat du n° II et leurs bases bien retouchées, plutôt plates, indiquent bien qu'elles devaient être emmanchées dans une hampe fendue, serrées ensuite par des

liens passant par des crans et maintenues au besoin par un enduit dont on a retrouvé des traces assez souvent et qui devait être soit du bitume ou une sorte de glu fabriquée sur place.

Émile MONOT.

DEUX VISITES

à Alise-Sainte-Reine



DEUX VISITES A ALISE-SAINTE-REINE

Le Comité de tourisme scolaire du Touring-Club de France avait organisé, pour le jeudi de l'Ascension, une grande « excursion scolaire-type » aux ruines d'Alise-Sainte-Reine. Malgré la perspective d'un voyage un peu long pour un séjour bien court, je me laissai séduire, et je fus de l'excursion, je devrais dire du pélerinage.

Alise est-il bien Alesia ? De plus savants que moi l'affirment, et qui ont vu les lieux, qui les ont étudiés, qui y ont fait des fouilles, qui ont suivi des fossés à la trace, et qui, avec une assurance qui en impose, repèrent sur le terrain les péripéties du siège, la place des batailles. Et je pars tout disposé à les croire, car, si je vais là-bas, ce n'est pas en archéologue, pour me décider scientifiquement entre Alise des Bourguignons et Alaise des Comtois, c'est pour offrir à mon imagination, qui aime à travailler sur le passé, une noble matière.

Notre petite caravane lédonienne se compose de onze personnes : six élèves du lycée de garçons, trois de leurs professeurs, et un professeur de l'Ecole normale. Notre train ne partant qu'à neuf heures, nous faisons une rapide excursion à travers Dijon, visitant à la hâte des églises, jetant un coup d'œil pressé sur des façades, des statues et des places. Je ne vous en dirai rien ; mais je ne voudrais pas vous laisser ignorer que, devant Notre-Dame, s'étend la place Ernest-Renan, devant Saint-Jean, la place Emile-Zola, devant Saint-Bénignen la place Blanqui, et que saint Bernard bénit la place Etienne-Dolet ! Et cela me rappelle Besançon, où l'o, monte à Saint-Jean par la *Rue de la Convention*. Mon

Dieu! que les saints du paradis doivent donc être ennuyés ! Et pourtant....... Je ne connais pas les sentiments d'Etienne Dolet : il est si loin de nous! Mais je gage que, de la sainte Vierge et d'Ernest Renan, le plus affligé de cette niaiserie, ce n'est pas la sainte Vierge.

Un train omnibus nous emmène sans se presser. Au bout d'une heure et demie, apparaît, sur notre gauche, un mont isolé, largement aplati à son sommet, gigantesque piédestal d'une toute petite statue qui se dessine sur le ciel clair du midi : c'est le mont Auxois avec la statue de Vercingétorix, but de notre voyage.

Descendus aux Laumes, sur les lieux mêmes où la cavalerie gauloise se serait fait battre par les auxiliaires germains de César, nous flanons aux environs de la gare, en attendant l'heure du déjeuner. Des voyageurs débarquent, des gens assis apaisent leur soif en faisant beaucoup de bruit, des automobiles passent, deux petits bonshommes circulent, vendant des cartes postales et portant au chapeau cette inscription : « Vendeur de la Société des Sciences ». A midi, un train spécial déverse une foule de cinq à six cents jeunes gens des écoles de Paris : chapeaux et képis, tuniques et vestons, pantalons et culottes, figures rondes et figures en lame de couteau, jumelles et kodaks battant des flancs creux ou remplis, c'est un défilé pittoresque que précèdent, se hâtant vers le restaurant avec des portefeuilles. et le bras ceint d'un brassard blanc, les organisateurs de l'excursion. Tous les visages sont tournés, tous les regards tendus vers l'hôtel de la Gare où tous ces petits affamés savent que le déjeuner les attend. On s'installe en se bousculant, les garçons s'agitent, les plats font le tour des tables, mais notre caravane se dérobe aux discours : nous préférons devancer la cohue. Nous voici donc à une heure et demie sur la route ensoleillée qui

mène au mont Auxois : le village d'Alise, bâti à flanc de coteau, semble lui faire une ceinture blanche. A quelque distance des Laumes, nous rencontrons deux fossés anciens qui coupent obliquement la route : creusés par les légionnaires dans le terrain caillouteux de la plaine, ils se sont remplis plus tard d'une terre plus fine qui s'en distingue nettement.

Nous arrivons au pied d'Alise. « Soyez les bienvenus ! » nous dit l'inscription d'une grande banderole tricolore qui traverse la rue. Merci de votre salut, bonnes gens d'Alise ! Mais si l'accueil que vous nous faites est plus hospitalier que celui que vos pères firent aux soldats de César, vos chemins n'ont pas changé, et, pour arriver chez vous, il faut encore monter à l'assaut et faire une escalade. Du moins, notre escalade à nous se fait parmi les drapeaux, entre des magasins pacifiques et sous des affiches rouges qui préconisent (ô sacrilège !) l'**apéritif Alésia**, au vin vieux de Bourgogne !... Les habitants ne se cachent point pour fondre à l'improviste sur les nouveaux envahisseurs ; mais ils ont des mines légèrement ironiques, et ils ont l'air de trouver un peu fous tous ces gens venus de si loin et qui montent en s'épongeant pour aller voir quelques pierres. Seuls les marchands de cartes postales ont l'air qu'il faut, un air adéquat à la circonstance : ils sont sérieux et graves, car ils savent qu'ils collaborent à une pieuse cérémonie.

A mi-chemin, une porte largement ouverte donne accès sur une terrasse qu'abritent de magnifiques ombrages ; à l'autre bout s'élèvent les bâtiments d'un hôpital : des religieuses en cornette blanche, petites Bourguignonnes vives et agiles, montent ou descendent les escaliers. Nous nous approchons du bord, et là, sous les feuillages penchants, en vue de la plaine des Laumes qui s'étend à nos pieds, devant les collines qui ferment

notre horizon, humbles collines de cent mètres, mais chargées d'histoire, un jeune professeur du lycée de Dijon nous explique en quelques mots les péripéties de l'attaque et de la défense.

Mais la foule approche ; elle commence à son tour l'escalade : fuyons devant elle pour visiter les musées.

Il y en a deux : l'un renferme les objets trouvés au temps de Napoléon III ; l'autre abrite les objets découverts dans les fouilles qu'a fait faire, depuis quelques années, la Société des Sciences de Semur. Mais, quand nous arrivons au premier musée, il est déjà envahi : dans la cour, une barrière rustique dirige le flot ; à l'entrée de la petite salle, le gardien, curieuse figure de paysan à lunettes, des boucles aux oreilles, presse les visiteurs : l'avant-garde de l'ennemi est sur nos talons ; elle nous pousse par derrière : laissons-nous porter entre les vitrines. J'aperçois vaguement à ma droite, à ma gauche, des petites choses rondes qui sont des monnaies, des choses longues et rouillées qui sont des armes, cinq crânes qui grimacent au-dessus d'un meuble, et je repasse dans le flot, sous les lunettes du gardien qui sollicite son pourboire. Ainsi ai-je visité le Musée Napoléon III.

Un peu plus haut, de l'autre côté du chemin, est installé le musée de la Société de Semur ; mais les membres de la Société ont eu la plus heureuse idée : prévoyant l'affluence des visiteurs, ils ont mis leur musée dehors ; ils ont fait dresser, au-devant de la façade, un rayonnage en escalier, et là, bien en vue, ils ont fait disposer les objets les plus intéressants de leur trésor. Des étiquettes en portent les noms. La foule s'amasse, regarde et s'instruit.

Bientôt arrive un Monsieur qui parait avoir bien chaud : il écarte les spectateurs, et, désignant de sa canne les objets étalés, il nous en explique successive-

ment l'usage, et nous fait connaître parfois les circonstances de leur découverte. C'est M. MATRUCHOT, professeur à l'Ecole normale supérieure, un actif et savant fouilleur d'Alise. Sa voix est une voix de commandement, et sa canne est, dans sa main droite, comme une menaçante épée. Il la pointe d'abord vers une très pacifique plane de tanneur. Puis il nous montre une serrure, des clefs, un *tintinnabulum* (et c'est tout simplement une *sonnaille,* comme celles que j'ai tant de fois entendues sur les pentes du Risoux ou du Noirmont ; mais ces archéologues ont un langage si distingué !...). Voici encore une hache, une bêche et une serpe (un voisin de M. Matruchot lui fait observer que les vignerons d'aujourd'hui ont encore la même serpe), — une hipposandale (ô Messieurs de Semur, vous n'avez pas prévu, parmi vos visiteurs, le professeur de grec ! vous avez laissé votre calligraphe écrire *hyposandale*, comme s'il y avait des *hypersandales*, des sandales pour le dessus du pied !) Sur le dernier rayon sont de précieuses poteries rouges, dites Samiennes, très délicatement ornées, et, à côté, de rustiques poteries gauloises. En bas, près d'un débris informe de statue, on a placé une belle statuette de Dioscure et un joli petit bas-relief, assez bien conservé, qui représente la Triade capitoline, Jupiter assis entre Junon et Minerve. — D'autres objets, les plus précieux, n'ont pas été étalés : c'est une flûte de Pan, le seul objet de ce genre que nous ait légué l'antiquité, et un seau de puits avec sa chaîne ; la chaîne, intacte, a conservé toute sa souplesse.

La causerie est finie ; les deux gardiens debout aux deux extrémités l'ont écoutée avec une attention et une gravité que j'ai aimées chez ces deux paysans. M. Matruchot nous donne ensuite rendez-vous au pied de la statue de Vercingétorix.

Et nous voici escaladant, par un rude et raide chemin, la pente qui sépare le village du plateau. Des petits sapins, de jeunes plants de vigne font une double haie sur nôtre passage. Dans sa dernière partie, le sentier est remplacé par un long escalier où les marches de terre sont soutenues par des traverses de chemin de fer, puis par d'épaisses billes de bois. La plaine doit s'abaisser vite derrière nous ; mais nous ne nous arrêtons pas pour nous retourner : le but est là-haut, au bout de cet escalier ; enfin, suant et soufflant, les yeux obstinément fixés sur ces marches qui se succèdent, ne songeant plus à rien, nous arrivons en haut, où nous trouvons une foule de visiteurs qui ont été plus agiles ou plus pressés que nous.

En attendant la conférence de M. Matruchot, nous tournons autour du monument de Vercingétorix, admirant l'heureuse attitude que le sculpteur a su donner au noble héros. Le visage méditatif et grave, les sourcils froncés, le regard tendu vers la plaine des Laumes où les légionnaires murent sa prison, il appuie ses deux mains sur le pommeau de son épée : il n'attaque pas, il ne brandit pas son glaive dans un geste théâtral, il réfléchit, il attend. Autour du piédestal, de pierre rouge polie comme un marbre, court l'inscription suivante, en belle capitale :

VERCINGÉTORIX AUX GAULOIS ASSEMBLÉS
(CÆSAR, DE BELLO GALL., L. VII, C. XXIX) :
« LA GAULE, FORMANT UNE SEULE NATION ANIMÉE DU MÊME ESPRIT,
PEUT DÉFIER L'UNIVERS ».
NAPOLÉON III, EMPEREUR DES FRANÇAIS, A LA MÉMOIRE DE VERCINGÉTORIX.

Je contemple ensuite la vaste plaine où serpentent trois ruisseaux, où le canal de Bourgogne file droit vers le Nord-Ouest, entre les peupliers ; puis je viens m'asseoir au pied de la statue, à l'abri d'un fort vent

du Sud qui disperse les chapeaux et expose soudain aux rayons du soleil le crâne chauve d'un vieux Monsieur qui, le visage en l'air, regardait la statue. Des enfants vont et viennent devant moi ; l'un s'est assis à mes côtés, il a ouvert sur ses genoux son petit carnet, et, le crayon en arrêt, il attend gravement : un de ses camarades fait plusieurs voyages autour du piédestal, et il revient lui dicter l'inscription morceau par morceau : VERCINGÉTORIX AUX GAULOIS ASSEMBLÉS ; *parenthèse* ; CÆSAR, DE BELLO GALLICO.... Ici, le petit dicteur revient avec un geste désespéré : « Ma foi, mon vieux, j'peux plus lire ; j'connais pas les chiffres romains ». Je viens au secours du pauvre embarrassé, tous deux me remercient fort gentiment, et la dictée s'achève sans encombre.

Mais la conférence va commencer : M. Matruchot invite l'assistance à s'asseoir sur la pente ; on descend, on s'installe, les objectifs se braquent, le vent décoiffe encore quelques têtes, et le Recteur de l'Académie de Dijon, après avoir brièvement remercié le Ministre qui l'a délégué pour présider la fête, puis le Touring-Club et la Société de Semur qui l'ont organisée, donne la parole au conférencier.

Tête nue sous le soleil, quelques feuilles à la main, M. Matruchot retrace à grandes lignes l'investissement d'Alise, la belle résistance de Vercingétorix, l'appel à la Gaule, l'armée de secours, les derniers efforts et la fin de l'indépendance gauloise : il emprunte au très beau livre de M. Jullian sur Vercingétorix les pages où est racontée la reddition du héros, pages admirables que nous devrions faire apprendre à nos petits élèves ; puis, après avoir indiqué ce que devint Alésia après la capitulation, après nous avoir dit quelques mots des fouilles récentes et de leur résultat, après avoir loué enfin comme ils le méritaient tous ceux

qui ont pris une part active aux fouilles d'Alise, et, en particulier, l'ancien maire M. PERNET, qui, déjà sous Napoléon III, avait été l'âme de ces travaux, il termine par une pièce de vers où il salue en Vercingétorix le défenseur de la patrie gauloise et de la liberté. Ces deux mots ne sonnent pas en vain aux oreilles du jeune auditoire, et d'unanimes applaudissements associent, aux âmes des aïeux morts ici, il y a vingt siècles, pour deux nobles idées, les âmes des petits-fils que l'Université, malgré quelques égarés, élève, Dieu merci ! dans le même culte.

Alors un des voisins de M. Matruchot nous .proposa de lever nos chapeaux en l'honneur de Vercingétorix. Quelques têtes restèrent couvertes, dédaigneuses d'un geste qu'elles trouvaient *pompier* ; le plus grand nombre se découvrirent ; j'y allai, moi aussi, de mon coup de chapeau, jugeant que le geste était peut-être un peu naïf en effet, mais qu'il symbolisait le respect des fils pour les pères, la communion des vivants et des morts. Peut-être un photographe m'a-t-il fixé pour l'éternité dans cette attitude révélatrice d'enthousiame ; eh bien ! je vous jure que je n'en suis pas vexé...

Puis M. Matruchot donne rendez-vous à ses auditeurs sur le terrain des fouilles ; mais l'heure du train s'approche, et, pendant que la foule s'achemine vers le nord du plateau, je redescends avec regret la montagne. Je reviendrai.

*
* *

Je suis revenu. Onze jours après, le lundi de la Pentecôte, je remontais la pente du mont Auxois, dans la compagnie d'un très aimable Dijonnais. Muni d'une lettre de recommandation pour M. Pernet, j'ai le regret de ne pas le trouver chez lui, mais je suis reçu par Mme Pernet, qui, avec la plus obligeante complai-

sance, nous montre les objets précieux qui sont conservés dans sa maison et ceux qu'on vient de découvrir. Le seau de puits et la flûte de Pan, dont M. Matruchot nous a parlé l'autre jour, sont d'abord mis sous nos yeux. L'un et l'autre ont été fort habilement restaurés au musée de Saint-Germain. Deux douelles ont été remises au seau : le voici avec ses trois cercles de fer, son portefond formé de deux pièces de fer croisées, son anse et sa chaîne réunies l'une à l'autre par un anneau brisé : en le laissant tremper pour faire « regonfler » le bois, comme font nos vignerons pour le « seillot » à vendange, on pourrait s'en servir encore pour tirer l'eau d'un puits, et la chaîne semble sortir de chez le forgeron. La flûte de Pan est une pièce unique. Elle a sept notes, mais les sept tuyaux ne sont pas assemblés ; ils ont été forés dans l'épaisseur du bois. Les deux plats ont reçu une décoration géométrique. Je promène mes lèvres sur les sept orifices, dans l'espoir d'en tirer un son limpide, comme faisaient les chevriers béarnais qui, au temps de ma jeunesse, visitaient chaque année ma petite ville avec leur troupeau de chèvres ; un seul tuyau fait entendre un son, et ce son n'avait pas de quoi rendre Apollon jaloux, comme il le fut de Marsyas, au temps jadis ; mais j'avais eu pendant quelques instants une impression rare, à tenir entre mes mains ce vieil instrument et à lui demander une note, tant de siècles après le petit berger ou le virtuose pour qui le Stradivarius alésien l'avait préparé.

Mme Pernet nous montre aussi trois petits bronzes, un Gaulois couché sur le ventre, un Mercure assez fruste, et un Silène barbu qui servait de peson à une balance romaine. Elle nous présente ensuite une améthyste qui porte un paon très finement gravé. Enfin nous examinons des objets trouvés l'avant-veille, des

débris de poterie, un fer de serpe, et, surtout, une statuette de pierre : elle représente une femme assise, peut-être une déesse (Cérès ou Pomone), et qui, dans une jatte qu'elle tient, offre des fruits. L'œuvre n'a pas le caractère artistique du Dioscure ou de la Triade capitoline, mais elle m'a paru fort intéressante et d'un type peu répandu.

Après avoir remercié Mme Pernet de sa complaisance, nous nous rendons sur le terrain des fouilles. L'entrée a conservé le cintre de verdure dont on l'avait couronnée pour l'excursion du Touring-Club. Mais, Dieu merci ! la foule s'est depuis longtemps écoulée, et nous serons à peu près seuls. Nous n'avons point de guide, mais les écriteaux abondent, et nous n'irons pas dans l'inconnu. Non loin de l'entrée s'élèvent des tas de tuiles neuves, de belles tuiles rouges de Montchanin. Que peuvent-elles faire ici ? Aurait-on la fantaisie de restaurer une maison gallo-romaine pour le plus grand bonheur des badauds ? Ces tuiles me rendent perplexe.

Au Nord-Ouest sont les restes du théâtre : ils se réduisent à des fondations. On a dégagé le mur extérieur de l'hémicycle, le mur intérieur où venaient s'appuyer les derniers gradins, le mur de la scène et celui de la façade. Le mur de l'hémicycle était soutenu par des contreforts qu'on a retrouvés. L'intérieur n'a pas encore été déblayé, et la ruine offre, en somme, assez peu d'intérêt.

Toute la partie du plateau récemment fouillée s'étend au Sud-Est du théâtre. On rencontre d'abord les restes d'un temple, dont les murs, très épais, ont été construits en petit appareil et avec un très grand soin. Autour du temple s'étendait un portique, que l'écriteau appelle un *promenoir* ; et c'est avec raison : *portique* ne dit rien à la foule, *promenoir* est clair et laisse immédiatement entendre la destination du bâtiment.

Puis vient un monument à trois absides : l'abside occidentale était soutenue d'un contrefort. Une conduite d'eau traversait obliquement l'édifice ; elle a la forme d'un demi-cylindre et l'intérieur est en ciment soigneusement dressé. Qu'était-ce que ce monument ? Très probablement une basilique. Ouverte sur une place, elle recevait, comme les basiliques de la Grande Ville, les plaideurs de la petite ville, ses flaneurs et ses prêteurs à la petite semaine.

Mais ici, sur ce plateau d'Alise, pas une pierre ne dépasse le sol, pas un fût de colonne ne le domine : tout est souterrain ; on dirait qu'un formidable cyclone, soufflant jadis sur ces maisons et sur ces édifices, les a abattus du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, n'épargnant rien et emportant au loin jusqu'à leurs débris. Au forum romain, des arcs de triomphe, des colonnes, des murs debout jalonnaient ma route : ici, mes seuls repères, ce sont des écriteaux ; ils sont très nombreux, ils remplissent fort consciencieusement leur rôle, mais ils ne voient pas plus loin que le bout de leur planche, et ils ne donnent aucune idée de l'ensemble. Et puis, pour un voyageur un peu romantique, ils ne remplacent pas une ruine ensevelie sous le feuillage : je ne tiens pas au pélerin selon la formule, assis sur un débris de colonne, l'âme dévorée de mélancolie, la tête abîmée dans ses mains ; mais, de quelque côté que je me tourne, je ne vois rien au-dessus du sol, rien que l'armée des écriteaux.

Je me promène donc parmi eux, résigné à ne voir que des fondations et des caves. Quelques-unes de ces caves sont d'ailleurs fort intéressantes : l'une offre des constructions de deux époques ; une autre montre, superposés, des murs de trois époques ; presque toutes ont leurs larmiers, qui entaillent en biseau l'épaisseur des murs ; plusieurs ont gardé les niches où les Alésiens

serraient leurs provisions, leur argent, et qui sait ? peut-être deux ou trois vénérables amphores du bon vin de la côte (deux de ces niches ont conservé leur voûte) ; enfin, les escaliers sont encore en place, et, s'il prenait fantaisie à quelque blasé de venir habiter parmi ces ruines, il aurait bientôt fait d'aménager sa cave : un peu de ciment pour rejointoyer les pierres, des barreaux aux larmiers, des portes aux placards, et le cellier serait tout prêt.

Toutes ces maisons bordaient au Sud la grande place d'Alise. Au centre on a trouvé des restes beaucoup plus anciens, des foyers gaulois, une hutte gauloise. Au Nord s'allonge un grand bâtiment avec de nombreux murs de refend ; pour les protéger, on les a recouverts de tuiles ; je m'explique maintenant ces tas que j'avais remarqués au-delà de l'entrée et qui m'avaient fait faire une si désobligeante supposition.

Revenant vers le Nord-Ouest, nous arrivons dans la partie la plus récente des fouilles : quatre ouvriers y travaillent ; deux manient le pic, deux autres la pelle ; pendant que nous sommes là, l'un deux met à découvert une surface rouge : il écarte avec précaution la terre végétale, jetant dans une boîte qui est devant lui les débris de poterie qu'il rencontre ; la surface rouge apparaît peu à peu, mais ce n'est pas une mosaïque, c'est tout simplement une terre colorée peut-être par l'action du feu. Tout à côté est la cave où, l'avant-veille, a été découverte la statuette de Pomone que j'ai vue chez M. Pernet. Deux maisons voisines et déblayées aussi depuis peu montrent, l'une l'emplacement carré d'un âtre tout noirci par le feu et qui a conservé quelques cendres, — l'autre un four de boulanger avec deux cheminées d'appel. Un visiteur qui se trouve là en même temps que nous, et qui m'a l'air d'un petit négociant retiré des affaires, peut-être un

boulanger lui aussi, nous montre les deux cheminées ; pendant qu'il se baisse, il voit à terre un assez gros débris de poterie sur lequel s'aperçoivent encore des traces de dorure ; fort honnêtement, il demande à l'un des ouvriers si on veut bien le lui laisser emporter : on l'y autorise, et il s'en va tout fier, son tesson à la main.

Mais pour nous aussi il est l'heure de partir. Sur ce plateau nivelé qu'aucune ruine ne domine, dans ce mélange des époques, je n'ai pas reçu l'impression que j'attendais. Sur les restes de ces villes superposées, on n'est guère ému que par réflexion, comme on l'est dans tous les lieux où l'homme a longtemps vécu et où le calme du désert a remplacé l'agitation humaine ; mais l'émotion sacrée, celle qui touche profondément l'âme, et qui dure, ce n'est pas sur ces fondations, au-dessus de ces caves, qu'il la faut chercher. Laissez les savants discuter entre eux, persuadez-vous qu'Alise est bien Alesia ; puis revenez sur vos pas, asseyez-vous au pied de la statue de Vercingétorix, et promenez vos regards sur la plaine et sur les collines où se livrèrent les tragiques batailles. C'est d'ici sans doute, de cette pointe du mont Auxois, de cet observatoire avancé, que le héros de la liberté gauloise a vu le cercle du blocus se fermer autour de lui ; d'ici il a vu s'écrouler sa suprême espérance ; d'ici il est parti pour aller se rendre à son vainqueur et attendre cinq ans la mort dans la sinistre prison Mamertine : c'est ici que l'émotion naîtra dans votre âme, non pas là-bas, parmi ces pierres qui ne peuvent satisfaire que votre curiosité.

*
* *

Par un des nombreux chemins qui descendent du plateau, nous avons regagné la route des Laumes.

Devant nous, notre vieux petit bonhomme s'en allait tout gaillardement, portant à la main son tesson doré.

Emile Monot.

7-11 juin 1908.

P. GUICHARD.

DANAÉ

Scène préhistorique



DANAÉ

SCÈNE PRÉHISTORIQUE

PERSONNAGES

JUPITER, roi des dieux

ACRISIUS, roi d'Argos

DANAÉ, fille d'Acrisius

GARDES DE LA TOUR D'AIRAIN, personnages muets.

La scène est à Argos, cent ans environ avant la guerre de Troie.

PREMIER TABLEAU.

LA TOUR D'AIRAIN.

La tour d'airain, s'élançant d'un seul jet, sans fenêtres, sauf près du sommet une étroite ouverture grillée. Des gardes, armés de lances, se promènent au pied de la tour. Dans le nombre, quelques sagittaires ont le carquois sur l'épaule et tiennent à la main l'arc bandé, prêt à lancer la mort.

ACRISIUS

contemplant la tour.

Voici la tour d'airain qui garde Danaé,
La tour inexpugnable, ombrageuse, fidèle,
Où personne ne monte, excepté l'hirondelle,
Et le calme se lève en mon cœur effrayé.
Danaé, mariée à ces sombres murailles,
Epouse du silence et de l'isolement,
Ne sentira jamais tressaillir ses entrailles.
Je puis régner, je puis dormir tranquillement.

Veillons pourtant, veillons sans cesse
De peur qu'un amant éconduit
Ne tente à l'aide de la nuit
L'escalade de la princesse.
Veillons à ce qu'aucun frelon
N'approche de ma blonde abeille,
Et par une implacable veille
Conjurons l'implacable oracle d'Apollon.

O colosse de bronze, ô tour de cent coudées,
Sombre palais qui n'as point d'oreilles ni d'yeux,
Murailles que Vulcain, le forgeron des dieux,
Sur un sol de granit a lui-même fondées,
Tour sans pitié, tour sans pardon,
Tu rends la quiétude à mes sinistres sommes.
Je ne crains contre toi ni les dieux, ni les hommes,

(Baissant la tête).

Excepté ce petit brigand de Cupidon.

Redoublez donc de vigilance,
O gardes de la tour d'airain,
Vous qui bandez l'arc, vous qui brandissez la lance,
Méfiez-vous du bruit et même du silence.
Craignez la nuit, craignez même le jour serein.
Car j'entends encor la Sibylle
A mes oreilles s'écrier :
« Prends garde à ta fille nubile.
« D'elle naîtra ton meurtrier. »

Et c'est pourquoi depuis ces paroles funèbres
J'ai, misérable père et misérable roi,
Jeté sur Danaé ce voile de ténèbres,
Qui n'endort qu'à demi mon éternel effroi.

DANAÉ

dont on aperçoit vaguement la tête à travers les barreaux
de sa haute fenêtre.

Mon père, ayez pitié.

ACRISIUS

avec un geste de terreur.

Cache-toi, cache-toi.

RIDEAU

DEUXIÈME TABLEAU.

LA CAPTIVE.

La chambre de Danaé dans la tour d'airain. Deux sièges d'ivoire. Une table également d'ivoire, sur laquelle brillent une coupe et deux flacons de cristal. On y voit aussi des plats d'or, chargés de fruits. Au fond un rideau de pourpre légèrement soulevé laisse apercevoir à demi la couche éburnéenne de la vierge.

DANAÉ

Pourquoi m'a-t-on murée en un tombeau pareil,
Où jamais un rayon du dieu d'or ne circule,
Où mes yeux sont noyés dans un long crépuscule,
Eux qui nageaient dans le soleil ?

Pourquoi m'a-t-on renfermée ?
Quel crime ai-je donc commis ?
De mon père autrefois je paraissais aimée.
Quelle divinité malfaisante l'a mis
Au nombre de mes ennemis ?

En un jardin royal les dieux m'ont fait éclore.
J'avais, pour y courir, des champs délicieux,
Pleins de Philomèle et de Flore.
J'avais pour y plonger mes yeux
Tout l'azur de la mer et tout l'azur des cieux.
J'avais la joie et cent compagnes d'allégresse.
Fille du roi d'Argos, le long de mon chemin,
Je rendais la justice, une rose à la main.
J'étais la princesse de Grèce.

Et tout s'est effeuillé comme un bouquet de fleurs.
Tout s'est brisé comme un cristal qui tombe à terre.
Ma courte joie a fait naufrage dans les pleurs,
Et, victime d'un noir mystère.
J'ai pour palais royal une tour solitaire,
Pleine de silence et d'ennuis,
Où jamais le soleil ne brille,
Où toute seule, pauvre fille,
J'ai peur les nuits.

Misérable princesse inutilement belle,
Mes yeux ne verront plus, dans cette ombre engloutis,
Les roses, filles de Cybèle,
Les sources, filles de Téthys.
Adieu, mes joyeuses compagnes.
Je ne guiderai plus vos chœurs dans les vallons
Ni vos chasses dans les montagnes.

(Baissant la tête).

Dieux ! comme les instants solitaires sont longs !

(La chambre s'assombrit lentement).

Mais d'où vient que déjà la lampe du jour meure ?
Pourquoi Phébus a-t-il voilé ses cheveux blonds
De si bonne heure !

(Regardant son étroite fenêtre).

Comme le ciel est noir !

(L'obscurité de la chambre grradit, rayée par de fréquents éclairs. On entend les roulements du tonnerre).

Il tonne, eh bien ! tant mieux.
Ouvrez les mains, lâchez votre tonnerre, dieux.
Tombe, tonnerre, sur ma chaîne
Et, de mon sort apitoyé,
Déracine comme un grand chêne
La tour où pleure Danaé.
Fais voler en éclats les murs de cette tombe.
Tombe, tonnerre, tombe.

(Elle s'approche de la fenêtre).

L'onde et le feu du ciel ruissellent à la fois.
Mais qu'est-ce que j'entends, mais qu'est-ce que je vois?
Chaque goutte de cette pluie,
Chaque goutte est un grain sonore et radieux.
Est-ce que le soleil vient à se fondre ? Dieux!
Il pleut de l'or sur la foule éblouie.
Le peuple émerveillé court et puise à plein seau
Dans les flots rutilants de ce brillant ruisseau,
Et, désertant le poste où les fixa mon père,
Mes gardes altérés vont boire à ce trésor.
Tout le monde est heureux là-bas, il pleut de l'or.
Ici je pleure et je me désespère.

(Elle se rassied tristement. Un brillant éclair illumine la chambre).

JUPITER

apparaissant.

Danaé!

DANAÉ

se levant subitement

Dieux puissants, qu'entends-je?

JUPITER

Danaé!

DANAÉ

Un homme ici! Que veut ce sinistre envoyé?
Est-ce un bourreau qui vient cueillir avec le glaive
L'âme de Danaé?

(Courbant la tête).

Frappe, esclave.

JUPITER

Relève
Ta tête, ce lis blanc,
Calme ton cœur tremblant.
Je ne viens point, guidé par la terrible Hécate,
Trancher avec le fer ta tige délicate.
Un sicaire, envoyé pour te sacrifier,
N'aurait pas à la main qu'un bâton d'olivier.

DANAÉ

Quoi ! mon père a permis, lui qui veille sans cesse !

JUPITER

Je n'ai pas demandé permission, princesse.

DANAÉ

Dieux ! s'il vous surprenait, jeune homme audacieux,
Le brouillard du Léthé s'étendrait sur vos yeux.
Sa colère est une tempête.
Fuyez, n'attendez pas l'éclair de son courroux.
Lui seul ose toucher à mes sombres verrous,
Et je tremble pour votre tête.

JUPITER

souriant.

Apaise, belle enfant, ton généreux émoi.
De ton père orageux je brave la colère.
Un destin tutélaire
Veille à jamais sur moi.
Je suis le plus grand roi du monde.
J'ai partout des palais, des sujets, des honneurs,
Et les plus superbes seigneurs
Baissent la tête quand je gronde.
J'ai pour les terrasser une terrible fronde.

DANAÉ

Et que venez-vous faire en cette sombre tour ?

JUPITER

Je viens pour arracher la colombe au vautour.

DANAÉ

Est-ce bien vrai ?

JUPITER

Je viens, ô Danaé plaintive,
Délivrer ta beauté de ce voile d'airain.
Je viens à ton tyran parler en souverain.
Réjouis-toi, jeune captive.

DANAÉ

Comment le bruit de mes soupirs.. a-t-il été ?...

JUPITER

Ils me sont arrivés sur les ailes d'Éole.
Je ne souffrirai pas que ta fleur s'étiole
Dans ce vase d'obscurité.
Et je viens, justicier sévère,
Briser ta tour d'airain comme une tour de verre.
Ton front dans cette ombre noyé
Resplendira demain d'une immortelle gloire.
Les filles de la terre envieront Danaé.

DANAÉ

Ce discours est un miel auquel je n'ose croire.
Les hommes ont, dit-on, pour loi
L'art insidieux du mensonge.

JUPITER

Crois-en la parole d'un roi.

DANAÉ

à part.

Si c'est un songe, c'est un délicieux songe.
    Pourvu qu'il ne s'envole pas.

JUPITER

Princesse, un long voyage a fatigué mes pas.

DANAÉ

    Et je n'ai qu'un siège d'ivoire
A vous offrir.

JUPITER

                Il est pour moi plus précieux
Qu'un trône d'or massif éloigné de tes yeux.

(Il s'assied).

On doit aux voyageurs le manger et le boire,
Et je sens un parfum de fruits délicieux.

DANAÉ

Ils sont à vous, seigneur, et vous n'avez qu'à tendre
Vers ces assiettes d'or votre royale main.

JUPITER

souriant.

Si je les vide !

DANAÉ

souriant.

                On les regarnira demain.

(Elle pousse devant Jupiter les disques d'or et la corbeille de pain).

    Voici le pain blond, le pain tendre,
    Fils de Cérès et de Vesta.
Voici des pommes d'or et les rouges grenades,
Auxquelles Proserpine imprudente goûta,
    Et la liqueur chère aux Ménades.

JUPITER

Je goûterai ton pain, tes fruits et ta liqueur;
Mais tu viendras t'asseoir à côté de mon cœur,
Et, la coupe étant seule, il faudra que ta bouche
Se trempe avec la mienne en ce nectar pourpré.

DANAÉ

Mon seigneur, je l'y tremperai.

JUPITER

à part.

Elle n'est pas du tout farouche,

(Il présente à Danaé la coupe pleine de vin).

Bois la première, enfant plus belle que Psyché.

(Elle ne fait qu'y tremper les lèvres et la rend à Jupiter).

DANAÉ

Que cherchez-vous ?

JUPITER

La place, où ta lèvre charmante
A, comme une rose, touché
Le bord de la coupe écumante.

(Il vide à moitié la coupe et d'une voix joyeuse :)

Bacchus est un dieu vermeil,
Qui chauffe et qui désaltère.
Bacchus parfume la terre.
Bacchus verse le sommeil.
Bacchus éveille la joie.
Bacchus endort les soucis,
Et, dès que Bacchus rougeoie,
Tous les fronts sont éclaircis.

DANAÉ

Bacchus est quelquefois méchant et redoutable.
Souvent avec le vin le sang coule à sa table.

JUPITER

Bacchus est un nectar.

DANAÉ

Bacchus est un poison.

JUPITER

Son règne est un festin.

DANAÉ

Que l'orgie entrecoupe,
Et, si Téthys ne met des larmes dans sa coupe,
Bacchus fait tituber les pieds et la raison.

JUPITER

achevant de vider la coupe.

J'aime Bacchus très pur. Jamais je ne frelate
La pourpre de son sang divin,
Et ma main n'a jamais dans sa couche écarlate
Commis avec Téthys l'adultère du vin.

DANAÉ

Bacchus est un perfide. Aussi je le condamne
A beaucoup d'eau ; je crains ce fils de Sémélé.

JUPITER

Parmi les dieux assis sur l'Olympe étoilé
Quel est l'objet de ta dévotion ?

DANAÉ

C'est Diane.
Diane aux pieds d'argent, sœur de Phébus aux pieds d'or.
Je l'ai beaucoup aimée,

(Tristement).

hélas! je l'aime encor,
Quoiqu'elle m'abandonne au courroux de mon père.

JUPITER

Diane n'est pas ingrate, espère en elle, espère.

DANAÉ

Quand mes pieds voltigeaient sous le vaste ciel bleu,
Dans les champs, dans les bois sonores, au milieu
Des brises du printemps, des bises de l'automne,
J'aimais, comme la fille errante de Latone,
Gravir le Cyllène escarpé.
Zéphyr était jaloux de ma course hardie
Et ma flèche a souvent frappé
Les noirs sangliers d'Arcadie.

JUPITER

Ce sont des dieux puissants que Diane et Bacchus ;
Mais par un dieu plus fort ils ont été vaincus.
Le plus puissant des dieux, le connais-tu ?

DANAÉ

Sans doute.
C'est le dieu foudroyant qu'on aime et qu'on redoute,
Qui roule sur nos fronts les vagues de l'éther.
C'est le fils de Saturne appelé Jupiter.
Jupiter est puissant.

JUPITER

Jupiter a son maître.
Le plus puissant des dieux. le plus charmant des dieux,
C'est...

DANAÉ

J'aimerais à le connaître.
Quel est son nom mélodieux!

JUPITER

Ce nom est un divin mystère.
Aux jeunes fille comme toi
Minerve enseigne de le taire.
Parlons d'autre chose.

DANAÉ

Pourquoi ?

JUPITER

à part.

Dois-je écouter l'amour ou la sagesse ?
Dois-je éveiller ses yeux innocents assoupis ?
Oui, le destin l'ordonne.

(Haut).

Ecoute donc, princesse.
Minerve grondera peut-être un peu, tant pis.

DANAÉ

J'écoute.

JUPITER

lui prenant les mains.

Voici la première
Syllabe de ce nom charmant.
Sur ton front baigné de lumière
Je la pose timidement

(Il la baise au front).

DANAÉ

Ensuite.

JUPITER

Voici la seconde
Syllabe de ce nom charmant.
Sur tes grands yeux bleus, vierge blonde,
Je la promène tendrement.

(Il la baise aux yeux).

DANAÉ

Après, mon seigneur.

JUPITER

La troisième
Syllabe de ce nom charmant
Doit sur la bouche que l'on aime
Retentir passionnément.

(Il la baise aux lèvres).

DANAÉ

Après, après.

JUPITER

Ce n'est pas encor le moment.
Petite tête curieuse,
Cœur qui palpites sous ma main,
La syllabe mystérieuse,
Tu la connaîtras...

DANAÉ

Quand?

JUPITER

Demain
Un dieu me condamne au silence.
Le fil de mes discours par Bacchus est noué.
Mon front sous sa main se balance.
Ouvre-moi tes bras, Danaé.

DANAÉ

chante en soutenant la tête de Jupiter endormi.

Dors en paix, tête charmante,
Et mes bras te berceront.
J'écarterai de ton front
La mouche, importune amante.

Dors sur mon cœur, agité
D'une fièvre singulière.
Je t'enlace, comme un lierre,
O mon chêne de beauté.

Dors en paix, tête loyale
Du plus aimable des rois.
O mon seul ami, je crois
En ta parole royale.

Non, tu n'es pas un trompeur
Et, gazelle apprivoisée,
Sous ta crinière frisée,
Beau lion, je n'ai pas peur.

(Jupiter murmure en dormant le nom de Danaé).

Mon nom flotte dans son rêve
Et, prise d'un trouble aimant,
Ma main bat rapidement,
Ma main que son cœur soulève.

Si j'osais, sur son front brun
Je mettrais un baiser rose.
Il sourit, ça veut dire : Ose.

(Elle lui donne un baiser).

Tiens, mon beau prince, encore un.

(Puis un autre).

Les étoiles brillent, l'une
Après l'autre, dans la nuit,
Et déjà s'épanouit
Ce soleil d'argent, la lune.

Baignés par son doux rayon,
Dans cette ombre diaphane,
On dirait que je suis Diane
Et qu'il est Endymion.

RIDEAU.

TROISIÈME TABLEAU.

L'APOTHÉOSE.

La chambre de Danaé. Il y règne une pâle clarté du matin, qui grandit de minute en minute. Le rideau de pourpre retombé jusqu'à terre voile entièrement l'alcôve. Tout est silencieux. Tout à coup Acrisius entre par une porte secrète qu'il referme soigneusement. Il pose sur un des siéges d'ivoire une corbeille pleine de fruits.

ACRISIUS

Voici le jour. Le ciel que la nuit décolore
Retrempe sa fraîcheur dans le sang de l'aurore,
Et le jeune matin, palefrenier vermeil,
Attelle à l'orient les chevaux du soleil.
Que les dieux sont heureux ! Aucun chagrin n'agite
Ces lions de l'Olympe en leur céleste gîte.
Ayant l'éternité, ces douze omnipotents
Jettent aux vils mortels quelques bribes du temps.
Toujours à table, exempts de la mélancolie,
Ils boivent le nectar et nous laissent la lie.
Le plus grand des humains, fût-ce un roi glorieux
Comme moi, ne vaut pas le plus petit des dieux.
Misérables vivants si peu dignes d'envie,
Nous sentons bourdonner autour de notre vie,
Surtout quand nous avons des filles de vingt ans,
Plus de soucis qu'un bœuf après lui n'a de taons.
Ils couchent avec nous, vermine insupportable,
Et sans être invités s'asseoient à notre table.
Pendant toute la nuit j'ai tremblé, j'avais tort.
Tout est sage et tranquille ici, Danaé dort.

C'est que toute la nuit j'entendais la Sibylle
A mes oreilles s'écrier :
« Prends garde à ta fille nubile,
« D'elle naîtra ton meurtrier. »

(Appelant).

Ma fille éveillez-vous, éveillez-vous, ma fille.
Depuis longtemps le chant de l'hirondelle brille.
Eveillez-vous. Voici les fruits que vous aimez.
J'ai cueilli de mes mains ces limons parfumés,
Ces pommes d'Arménie (1) et ces grappes vermeilles.
Vous ne haïssez point le miel de mes abeilles,
En voilà. Ce pain cuit sous la cendre est tout chaud.

(Un silence).

On s'essouffle à monter un escalier si haut.
D'ordinaire vos yeux impatients d'éclore
Secouaient leur sommeil et devançaient l'aurore.
Morphée entre ses bras vous garde bien longtemps.
Entendez-vous ma voix, dormeuse ?

DANAÉ

Je l'entends.

(Elle lève le voile de pourpre et, le laissant retomber derrière elle, apparaît souriante).

ACRISIUS

Pourquoi ce long sommeil ?

DANAÉ

Oh! je faisais un songe
Délicieux.

ACRISIUS

Tant pis : car tout songe est mensonge.
Mais je rends grâce aux dieux qui te l'ont envoyé,
Puisque ce songe fait sourire Danaé.
Cette tour finira par te sembler plus belle
Que le palais des rois.

(1) Abricots.

DANAÉ

Je le crois, je le. crois.

ACRISIUS

Tu ne gémiras plus, fille ingrate et rebelle.

DANAÉ

Non, mon père, jamais ; je rirai même un peu.

ACRISIUS

Te voilà raisonnable et je te complimente.
Cette chambre n'est pas si laide.

DANAÉ

Elle est charmante.

ACRISIUS

Ce mur n'est pas si noir.

DANAÉ

Noir ! je le trouve bleu.

ACRISIUS

Et ta chambre à coucher te déplaît-elle encore ?
Tu lui trouvais naguère un tas de noirs défauts.

DANAÉ

Le songe que j'ai fait cette nuit la décore
Et Vénus n'en a pas de plus belle à Paphos.

(Danaé fait toutes ces réponses avec le sourire aux dents).

ACRISIUS

Oh! l'heureuse métamorphose!
Le monde, vois-tu, se compose
D'êtres si méchants et si laids
Que le meilleur est pire que Cerbère.
Heureuse Danaé, dans ce sombre palais,
Construit par la bonté d'un père,
Tu vas te plaire.

DANAÉ

Je m'y plais.

ACRISIUS

Et tu ne feras plus ta figure méchante.
Tu ne m'occiras plus de plaintes et de cris.

DANAÉ

Plus.

ACRISIUS

Hier tu pleurais, aujourd'hui tu souris.
Demain tu chanteras.

DANAÉ

Voulez-vous que je chante?
Je sais une chanson dont vous aimerez l'air.

ACRISIUS

Chante.

(A part)

Elle a joliment changé depuis hier.

DANAÉ

Le ciel est bleu, la mer profonde
Roule son azur onduleux,
Et les yeux de Vénus la blonde
Sont bleus.

La clématite est la dentelle
Des vieux murs par elle azurés,
Et l'azur des bluets constelle
Cérès.

Mais les yeux du ciel et de l'onde,
Les yeux des bluets, ces flambeaux,
Mais les yeux de Vénus la blonde
Si beaux,

Mais les yeux dont la clématite
Azure les vieux murs chenus
Sont moins bleus que les tiens, petite
Vénus.

ACRISIUS

Je ne connaissais pas cette chanson si bleue.

(A part).

Ce bouquet de bluets sent l'amour d'une lieue.
Il faudra redoubler de prudence.

(Haut).

Demain
Je renouvellerai ta gerbe de jasmin
Et je t'apporterai quelques pommes de Perse. (1)

(Un rayon de soleil effleure sans entrer l'angle de la fenêtre).

Tiens, voici qu'un joli rayon de soleil perce
Les murailles de l'orient.
Phébus échevelé se lève en souriant.
Inextinguible amant de Téthys écumante,
Il sort tout rajeuni du lit de son amante,
Et la flamme ruisselle et par monts et par vaux
Sous les pieds ferrés d'or de ses quatre chevaux.

(1) Pêches.

DANAÉ

Eh ! oui, chaque matin il frappe à cette grille ;
Mais il n'entre jamais... que m'importe qu'il brille.

ACRISIUS

Ne m'accuse pas d'être un vieux père méchant.
Mon amour inquiet te sauve en te cachant.
Ta tête par un dieu cruel est poursuivie
Et l'oracle sanglant veut qu'on te sacrifie.
C'est pour mettre à sa rage impitoyable un frein
Que j'ai construit pour toi cet asile d'airain,
Et ce remède amer te sauvera la vie.
Mon inclémence est faite avec de la bonté.

(Danaé, s'approchant de la fenêtre légèrement ensoleillée, fait sans le vouloir scintiller à son doigt un superbe diamant qu'elle n'avait pas la veille. Acrisius en l'apercevant s'écrie :)

Dieux infernaux ! Quel est cet anneau qui scintille
A ton doigt nuptial ? Ah ! misérable fille,
Un amant nocturne est monté,
Et ton beau songe est une affreuse vérité.
Tu vas mourir.

DANAÉ

Grâce, mon père.
Au nom de ma mère, pardon.

ACRISIUS

Point de grâce, mes pieds t'écraseront, vipère,
Malgré Vénus et Cupidon.

(Tirant son glaive).

Je vais, pour la jeter aux Styx, t'arracher l'âme.

JUPITER

soulevant le rideau de pourpre.

Père dénaturé, rengaine cette lame.

ACRISIUS

Par Jupiter, l'oiseau de nuit s'est englué.

(Levant son glaive).

Oui, je vais l'engainer, voleur, dans tes entrailles.
Tu vas suivre aux enfers l'ombre de Danaé.

JUPITER

Tu rêves, roi d'Argos, à moins que tu ne railles.

ACRISIUS

approchant de la fenêtre.

Montez, gardes, montez et débarrassez-moi.

DANAÉ

se rapprochant de Jupiter.

Je tremble.

JUPITER

lui prenant la main.

Apaise ton émoi,

ACRISIUS

Allez achever votre fête
Sur les rives de l'Achéron.

DANAÉ

Vois comme il est terrible.

JUPITER

souriant.

Enfant, c'est la tempête
Contre un aigle d'un moucheron.
Père de Danaé, ta mémoire est débile.
Faut-il te rappeler le chant de la Sibylle?

ACRISIUS

La Sibylle était ivre et son chant divaguait.

JUPITER

Malgré la tour d'airain et son terrible guet,
Commence de trembler, Danaé sera mère.

ACRISIUS

L'oracle sibyllin, je m'en moque à présent.
Mes sibylles d'acier vont noyer dans le sang
Votre amour éphémère,
Et Danaé fera ses couches chez Pluton.

JUPITER

Si je lève le doigt, tu changeras de ton.
Je puis hâter le coup de ciseaux de la Parque.

ACRISIUS

Descends donc le premier boire aux funèbres flots.
Vous vous embrasserez dans l'infernale barque.
Cet oracle est plus sûr que celui de Délos.

(Il marche, le glaive levé, sur Jupiter).

DANAÉ

Grâce pour lui, mon père.

JUPITER

marchant au devant d'Acrisius.

Arrière, sacrilège.
Courbe ton front profane et tombe à mes genoux.
Prends garde que ma main vengeresse n'abrège
Tes jours déjà comptés.

ACRISIUS

Je ne crains pas tes coups.

JUPITER

Sans Danaé qui tient en suspens mon courroux,
Avant qu'on n'ait le temps de respirer, ton ombre
Des passagers du Styx irait grossir le nombre.
Insensé, qui croyais me causer de l'effroi,
Ver de terre royal, rampe aux pieds de ton roi.

ACRISIUS

Je ne rampe qu'aux pieds des Immortels.

JUPITER

Silence.
Les Immortels sont las de ta longue insolence.

DANAÉ

tremblante.

Je tremble. Qui donc êtes-vous ?

JUPITER

tendrement.

Ton roi, ton sauveur, ton époux.

DANAÉ

Mon roi, comment faut-il que l'esclave vous nomme ?

ACRISIUS

Toi qui parles si haut, qui donc es-tu, jeune homme ?

(Un éclair, suivi d'un coup de foudre, illumine et fait trembler la chambre).

JUPITER

Reconnais-moi dans cet éclair.
Je suis celui qui tonne.

ACRISIUS et DANAÉ

tombant à genoux.

Oh !

JUPITER

Je suis Jupiter.

DANAÉ

Fils de Saturne, roi des Immortels, mon maître,
Se peut-il que mes yeux aveuglés par l'amour
Aient pu vous méconnaître !

JUPITER

souriant.

C'est qu'il fait un peu sombre en cette triste tour.

DANAÉ

Se peut-il que mes mains et mes lèvres mortelles
Aient osé vous toucher !

JUPITER

J'étais ignoré d'elles,
Ayant, pour enhardir tes caresses, jeté
Ce vêtement humain sur ma divinité.

(En ce moment le front de Jupiter rayonne d'une auréole de gloire).

DANAÉ

le front contre terre.

Mon dieu, mon roi, votre servante
Ose encor vous aimer. Seigneur, reviendrez-vous ?

JUPITER

la relevant et l'embrassant.

Je reviendrai baiser mon fils sur tes genoux.

(Un nouvel éclair, un nouveau coup de foudre, dans la flamme et le bruit desquels Jupiter disparait et la tour d'airain vole en éclats. Acrisius et Danaé se trouvent seuls sur la place d'Argos au milieu des éclairs et des tonnerres).

ACRISIUS

prosterné, pâle et tremblant.

Je succombe sous l'épouvante.
Jupiter est un dieu terrible.

DANAÉ

avec un soupir d'amour.

Il est très doux.

ACRISIUS

Sa fureur fait trembler l'âme
Des hommes les plus puissants.

DANAÉ

Mais son sourire fait battre les cœurs de femme.

ACRISIUS

Ses mains pleines d'éclairs ont glacé tous mes sens.

DANAÉ

Je brûle au souvenir de ses bras caressants.

ACRISIUS

Malheur au front sur qui son tonnerre étincelle,
Son tonnerre par qui les chênes sont brisés.

DANAÉ

Mais bienheureux le front de celle
Qu'il couronne de ses baisers.

(Relevant son père presque évanoui).

Relève ton front pâle et ta force mourante.
La nuit que j'ai passée en ses bras t'apparente
Avec le roi des dieux.
L'avenir te sera miséricordieux.

(Des éclairs déjà lointains continuent de rayer les nuages).

Contre son tonnerre qui brille
Ma main qu'il a pressée en ses divines mains
Te défendra ; tes jours auront des lendemains.

(Elle l'embrasse et l'entraîne).

Femme de Jupiter, je suis encor ta fille.

RIDEAU

LENDEMAIN DE BATAILLE

L'effroyable bataille était dans sa fureur
Et tordait ses tronçons aux pieds de l'empereur.
Deux peuples acharnés, la Russie et la France,
Se battaient en duel, un duel à outrance,
Et leur sang mélangé coulant comme de l'eau
Ecrivait sur la neige un nom terrible, Eylau,
Eylau, date écarlate aujourd'hui centenaire.
L'air et le sol tremblaient de ses coups de tonnerre
Et l'on voyait, au feu des obusiers fumants,
Fondre les bataillons, fondre les régiments.
Sur le carnage épars promenant sa lunette,
L'œil suprême en avait une vision nette.
Vaste moisson coupée avant que de mûrir,
Il voyait les vivants mourir, mourir, mourir,
Plus vite qu'en un grand jour de peste, et la terre
S'enivrer de leur sang, ainsi qu'une panthère.
Il voyait disparaître, émiettés aux corbeaux,
La fleur du genre humain, les forts, les grands, les beaux,
Les jeunes, les aimés, délices des familles,
Trésor des vieux parents, soleil des jeunes filles.

Tout à coup l'empereur tressaillit vivement
Et les plis de son front firent un mouvement.
Les colonnes s'étaient lentement déplacées
Sous ses yeux. C'est pourquoi la mer de ses pensées
Fronçait comme des flots ses sourcils mécontents.
Un monticule épais lui cachait par instants
Le quart ou la moitié du terrible spectacle,
Et l'œil impérial n'aimait aucun obstacle.
Et s'adressant à l'un de ses aides de camp :
« On ne surveille pas ce rocher offusquant.
C'est un sommet perfide oublié par mégarde.
Qu'on y plante jusqu'à nouvel ordre une garde. »

L'aide de camp fit signe au prochain colonel,
Et le colonel X dit au capitaine L :
« Grimpez à cette butte et plantez-y cent hommes.
Il s'agit d'ouvrir l'œil comme des astronomes.
L'empereur vous enjoint d'observer l'ennemi,
Jeunes gens commandés par un vieux de Valmy.
De ce poste avancé fidèle gardienne,
Que votre fusillade au besoin nous prévienne.
Mais surtout pas de fausse alerte, pas d'erreur,
Et restez-y jusqu'au rappel de l'empereur. »

Le peloton choisi prit le pas gymnastique,
Sac au dos, ventre à jeun, n'ayant pour viatique
Qu'un peu de rhum au fond des gourdes de fer-blanc,
Les uns silencieux et les autres hâblant,
Malgré la neige dont leur marche était cinglée.
Les mains sur le fusil avaient un peu d'onglée.
Les dents claquaient de froid et leur souffle fumait.
On eut bientôt gravi le pénible sommet.
Ils étaient là cent un, compris le capitaine,
Un vieux stoïcien frisant la cinquantaine,
Un sans famille qui sans cesse bivouaquant
N'avait jamais dormi que sur un lit de camp,
Vieux cœur inhabité, sans amours, sans attaches.
Tous les autres n'avaient que de jeunes moustaches.
Et le vieux chef : « Enfants, surveillez-moi le nord.
Pourquoi geins-tu, toi ? — C'est la bise qui me mord.
— Ton cuir est bien douillet, le mien ça le chatouille.
Vous vous plaindrez demain. Attention, patrouille.
Défense de bouger, licence de parler.
Ça vous empêchera la langue de geler.
— Dieu ! qu'il fait froid ! — As-tu fini ta turlutaine ?
D'où sors-tu, caporal ? — D'Arles, mon capitaine.
— Bon pays de récolte, oliviers, saucissons.
Et toi, grand ? — Du pays des flageolets, Soissons.
— Et toi ? — De Pontarlier, où j'aimerais bien être
Assis près d'un bon feu de genièvre ou de hêtre.
— Toi ? — De Gap, où ma sœur orpheline m'attend.
— Et toi ? — De Lapalisse, où j'ai, très malcontent,

Laissé ma mère aveugle avec ma femme enceinte.
— Et toi, le maigrichon, quel est ton pays? — Sainte,
En Saintonge. — Où l'on boit de l'excellent cognac.
Toi? — Limoges. — Que fait Monsieur de Pourceaugnac?
Et toi, gros? — Châteauroux, département de l'Indre.
— Par la sambleu, je vous conseille de vous plaindre,
Quand l'empereur vous a, tu murmures, Flamand,
Distingués dans le nombre et choisis tendrement,
Vous qu'il instruit gratis, qu'il vêt, qu'il alimente.
Et vous ne trouvez pas l'existence charmante.
Que vous faut-il de plus, mes enfants? Vertuchoux,
Aimeriez-vous mieux être au milieu de vos choux,
Les pieds dans des sabots, le dos dans la flanelle?
Eh! vous la reverrez la turne paternelle,
Avec les vieux, avec du pain sur le buffet.
Et toi tu trouveras ton mioche tout fait.
L'empereur va ce soir escarbouiller les Russes
Entre ses ongles, comme on écrase des puces.
Ils va les rendre aussi minces qu'ils sont épais
Et demain nous signons une superbe paix.
C'est alors que les croix vont pleuvoir, plus nombreuses
Que des flocons de neige, enfants, sur vos vareuses.
Partis déguenillés, vous reviendrez farauds.
Tous les simples soldats vont rentrer caporaux,
Les caporaux sergents, les sergents capitaines,
Et, dit-il en frisant ses moustaches hautaines
Toutes blanches de gel, après des jours si chauds,
Les capitaines vont rentrer tous, maréchaux. »

En bas huit cents canons disputant avec flamme
Se crachaient au front tout ce qu'ils avaient dans l'âme,
Jusqu'à ce que le noir couvercle de la nuit.
Tombant sur la bataille ardente l'éteignit.
Un nouveau lac de pourpre ensanglantait l'histoire.
L'empereur avait dû violer la victoire.
Qui jusque là courait au devant de ses vœux.
Il fallut que Murat la prît par les cheveux.
Fatigués comme nous de rugir et de mordre,
Les Russes mal vaincus reculaient en bon ordre,

Sans que Napoléon, vainqueur insuffisant,
Et qui lui-même avait perdu beaucoup de sang,
Osât sur les chemins nocturnes les poursuivre.

Le jour se leva, monstre aux écailles de givre.
Vingt mille morts jonchaient l'épouvantable champ,
Et le colonel X, à pas lents chevauchant
Devant son régiment déchiqueté la veille,
Assistait à l'appel de ses hommes. « Lavieille !
— Présent. — Moreau. — Présent. — Perrin ! Joly ? [Dupont !
Germain ! Fleury ! Bernard ! » — Personne ne répond.
Ceux-là dormaient avec un trou dans la poitrine.
« Poulet ! — Présent ! — Lamy ! Forêt ! Martin ! Védrine !
Ramponneau ! Chevalier ! Lamourette ! Félix ! »
Personne ne répond. Et le colonel X
Grommelait en tirant le bout de sa moustache :
« Ils m'ont donc tout tué. — Pons ! Malicorne ! Eustache ! »
Rien. La bataille avait moissonné largement
Les superbes épis du vaste régiment ;
Et, ne retrouvant pas dix hommes sur quarante,
Le vieux grognard avec une humeur massacrante :
« Jusqu'au capitaine L qui manque au bataillon.
Est-ce qu'ils m'ont aussi tué ce vieux lion ?
Morts, morts, morts, morts ; j'aurai tôt fait mon inventaire. »
Sortant des rangs avec le salut militaire,
Un tout jeune sergent dit : « Le capitaine L,
Je crois qu'il est encor là-haut, mon colonel.
— C'est pardieu juste. Hier, au fort de la tempête,
J'ai dû, je m'en souviens, sergent, tu n'es pas bête,
Prêter à l'empereur cent hommes résolus.
Il devait me les rendre et ne s'en souvient plus.
Qu'on les rappelle, vite. Allons, trompette, sonne. »
Le trompette sonna deux fois, trois fois... personne.
« Ils ne comprennent pas, et ce vieil entêté
Restera sur sa butte à perpétuité.
Vas-y, brave sergent. Va, monte et leur répète
Que les Russes ont pris la poudre d'escampette.

Leurs deux cents yeux n'ont plus rien à faire là-haut,
D'autant plus qu'il n'y fait pas précisément chaud,
Et dis-leur, pour hâter le jeu de leurs semelles,
Que la soupe pour eux fume dans les gamelles.
Va. »

L'estafette avec ses jambes du matin
Eut vite escaladé le tertre peu lointain.
Tranquille, l'arme au bras, la fidèle centaine,
Patiente, immobile avec son capitaine,
A deux cents pas du bord, vigilante, était là,
Droite... Le messager sonore les héla
Par trois fois, soulignant chaque appel d'un grand signe.
Mais le capitaine L, vieux serf de la consigne,
Trouvant insuffisant un geste au bout d'un cri,
Personne ne bougea dans le groupe aguerri.
Le sergent fit cent pas encore, puis soixante.
Puis s'arrêta livide et la chair frémissante,
Tremblant comme un poltron, lui, le soldat sans peur.
Sous ses yeux dilatés d'une large stupeur,
Etaient debout cent une effrayantes statues,
D'une robe de glace entièrement vêtues.
Pétrifiés avec leur capitaine, les
Cent malheureux petits soldats étaient gelés.

P. GUICHARD,

à Lons-le-Saunier.

Auteur des *Feuilles d'acanthe*.

HUIT JOURS A ROME

(Pâques 1906)

SIMPLES NOTES DE VOYAGE

PAR

ÉMILE MONOT,

Professeur de Première au Lycée de Lons-le-Saunier.



AVANT-PROPOS.

Ce sont ici quelques notes sans prétention. J'ai fait à Rome, en 1906, aux vacances de Pâques, un voyage depuis longtemps désiré. J'y suis resté une semaine seulement, sans aucune connaissance de la langue italienne. Aussi n'ai-je vu que l'extérieur de la Rome moderne, et l'on ne trouvera ici aucune réflexion sociologique ou politique. On n'y trouvera pas davantage des considérations esthétiques : je ne suis pas un critique d'art. J'avais emporté des souvenirs classiques, avec une grande disposition à me laisser émouvoir par les deux antiquités. Là-bas, devant les ruines, dans les musées, dans les églises, j'ai éprouvé des joies profondes, j'ai rapporté quelques « sensations ». Tout cela, je veux le dire ici, en toute simplicité, et, si les lecteurs me font défaut, j'aurai du moins le plaisir de faire une deuxième fois mon voyage, de revivre en esprit huit beaux jours trop vite écoulés.

Le voyage. — Turin. — L'arrivée à Rome.

Vendredi Saint. — Je pars ; je devrais être plus joyeux : mais un fâcheux contretemps me prive, au dernier moment, d'un compagnon aimable et bien informé, et je regarde tristement s'effacer dans la nuit les lumières de ma petite ville.

Quelques rares arrêts : Culoz, Aix-les-Bains, Chambéry. Puis le train monte : voici les Alpes de Savoie. La lune se lève, et, sur les flancs des montagnes au pied desquelles nous passons, elle éclaire de larges étendues neigeuses. — Deux heures du matin : Saint-Jean-de-Maurienne ; deux voyageurs descendent et s'en vont dans la nuit. Le train stationne longuement, dans un silence que coupe à intervalles réguliers la respiration de la machine, dans le lointain. — Une heure après, c'est Modane. La douane est indulgente, mais nous partons avec un retard considérable. Nous passons devant les maisons de la ville, toutes grises dans le petit jour, puis, après l'interminable traversée du Mont-Cenis, pénible dans ces wagons fermés où chacun est mal à l'aise et où la jeune Italienne que j'ai devant moi ne songe guère à faire des grâces, nous arrivons à Bardonnèche ; et c'est un subit changement de décor : ici tout est rose, le ciel d'un joli matin, les façades des maisons, et jusqu'au teint de trois carabiniers, tout jeunes, et qui semblent sortir de chez leurs nourrices.

La ligne suit la vallée de la Doire Ripaire, dans la solitude grandiose d'un paysage élevé ; mais les sapins sont rabougris et n'ont pas le fier élan de ceux de notre haut Jura. La rivière a la teinte blanchâtre des rivières de glacier ; elle s'éloigne un peu, revient et nous descendons avec elle. Voici des pêchers en fleurs ; puis, à

sept cents mètres d'altitude, la vigne apparaît. Plus loin, la vallée s'élargit : une campagne fertile et bien cultivée fait autour de Bussoleno un cadre charmant. Au-delà, sur la droite, voici qu'apparaissent soudain, juchés à une hauteur invraisemblable, des bâtiments qui paraissent être ceux d'un château-fort, et qui sont, plus pacifiquement, ceux d'une abbaye. Et j'envie aux moines de là-haut le spectacle qu'ils doivent avoir sous les yeux. Du moins, on nous laisse tout le temps d'admirer les paysages que nous traversons : nous reprenons longuement haleine dans les gares ; nous allons entement, sans faire le moindre effort pour regagner le temps perdu, si bien qu'il arrive ce qui devait arriver : quand nous entrons dans la gare de Turin, le train de Rome est parti. Et nul ne s'en émeut parmi le personnel. J'interroge un monsieur à casquette rouge : il me confirme la nouvelle sans se troubler. Mon *facchino* ne feint même point de prendre part à mon désappointement : il a dû en voir bien d'autres ! Et il m'informe bien tranquillement que le premier train pour Rome partira à trois heures. Allons ! il paraît que ma mésaventure n'a rien d'exceptionnel, et j'en prends enfin mon parti.

Me voici donc à Turin pour six heures. Et je me promène avec ennui dans les rues. Elles sont larges et belles, mais elles ont été tracées à l'équerre et au cordeau, tout y semble neuf, rien n'y parle à l'imagination, et le Pô coule jaune et sans beauté. J'entre dans une église : on y dit la grand-messe du Samedi Saint ; pendant qu'elle se déroule lentement, les fidèles arrivent plongent des bouteilles dans un grand bénitier rempli de l'eau bénite nouvelle, font une prière plus ou moins longue et sortent avec des révérences et des regards d'amitié lancés au Christ de l'autel.

Enfin repartis à trois heures, nous traversons jus-

qu'aux environs de Gênes des paysages quelconques, puis les pittoresques vallées de l'Apennin. Mais l'air devient plus doux : voici Gênes, avec la mer et des arbres en fleurs partout. Mais que ces hautes maisons sont laides ! Elles ont du moins un décor pittoresque : au-devant des fenêtres ouvertes, où, du rez-de-chaussée aux mansardes, en camisole, en bras de chemise, Génoises et Génois prennent l'air du soir et nous regardent arriver, des linges, des jupons multicolores sèchent suspendus à d'extraordinaires séchoirs, des séchoirs en saillie, qui semblent hors de la portée de la main ; et, au 6e, au 7e étage, par-dessus les rues étroites au bout desquelles on voit le port et les mâts qui se hérissent sur la mer, de grands draps blancs se balancent à la brise. Dans le lointain, on entend le tumulte du port et les orgues de Barbarie d'une fête foraine.

La nuit vient : des lumières s'allument dans les villes où nous passons, Santa Margaritha, Rapallo. A droite, à gauche, voici des villas, des palmiers, des jardins en fleurs. Par les portières ouvertes, des bouffées de parfums nous arrivent par instants. Quelle douceur de vivre ce soir ! Le train longe la côte et ne sort d'un tunnel que pour entrer dans un autre. De loin en loin, entre deux souterrains, est une gare calme où il s'arrête. Sur la mer courent les derniers reflets du crépuscule ; les vagues arrivent à la côte et se brisent aux rochers : dans le silence du soir, leur voix puissante monte à nous, et l'écho de la montagne la reprend et la prolonge mélancoliquement.

Pise. Mais il est une heure, et Pise n'est pour moi qu'un nom entendu dans la nuit.

L'un après l'autre, mes compagnons de route s'en vont. L'avant-dernier, un sous-officier aimable et bavard, descend à Follonica, dans les Maremmes, et,

rejoint par une vieille dame, sa mère sans doute, avec qui il va célébrer Pâques, il disparaît dans les ténèbres. Au point du jour, nous arrivons à Corneto, célèbre par ses sépultures étrusques, et dont une étude de Gaston Boissier m'a jadis appris l'existence. Je ne m'y arrêterai pas : mon but n'est pas là. Mais, désormais, Corneto sera pour moi plus qu'un nom, plus qu'un souvenir de lecture : ce sera un village, aperçu sur une hauteur avec de hautes et vieilles tours derrière lesquelles, sur un horizon tout rose, l'aurore apparaît.

Civita-Vecchia. On court au buffet, devant lequel une centaine de tasses bien alignées attendent les amateurs de *caffe nero*. La mer a reparu, mais nous la quittons bientôt pour traverser un paysage sans intérêt. Tout à coup, faisant vers nous un coude prononcé, une large rivière jaune apparaît : c'est le Tibre, *flavus Tiberis* ! Que de souvenirs éveille ce simple nom, que j'ai prononcé tant de fois depuis mon lointain *De Viris*. Ainsi, c'est là que glissaient — il y a combien d'années ? — les barques goudronnées d'Enée le Troyen lorsqu'il venait demander des soldats au bon vieil Evandre, le chef du village du Palatin : elles glissaient, m'a dit le poète, sous un dôme de verdure, et les arbres qui bordaient les rives se reflétaient dans des eaux claires. Moi, j'ai vu une rivière aux eaux troubles, aux rives dénudées, et qui, en se détournant à peine, eût reflété de hautes cheminées ! Mais enfin ce fleuve est le Tibre, et je songe longtemps à quelle extraordinaire histoire il a été associé, depuis les temps lointains où le berceau de Romulus flottait sur ses eaux, portant avec lui l'avenir glorieux de l'Empire romain.

Plus loin, la vue s'élargit : voici la campagne romaine ! Et je ne puis pas me dire à moi-même ce mot fameux sans me rappeler en même temps les belles phrases de Chateaubriand. J'essaie de me soustraire à

l'impression qu'elles me dictent, de me donner une impression personnelle : je n'y puis réussir. Et puis, voici encore de hautes cheminées : elles offusquent ma vue, elles s'interposent entre les montagnes de la Sabine et moi, et je finis — que Chateaubriand me pardonne ! — par tourner le dos à la campagne romaine...

Et alors, de l'autre côté, après quelques instants, je vois paraître la grande muraille d'Aurélien, je reconnais la pyramide de Cestius et la façade de Saint-Jean-de-Latran, déjà vues en des livres ; puis des files interminables de wagons me bouchent l'horizon, et, en une gare qui ressemble à toutes les gares, j'arrive au but de mon long voyage.

Dimanche 15 avril. Pâques.

Saint-Pierre-du-Vatican. — La place du Capitole. — Première vue du Forum. — La bonne eau claire du Grand Égoût.

C'est aujourd'hui Pâques, le soleil resplendit, et je suis dans la Ville Eternelle. Comment n'être pas joyeux et léger ?

A dix heures, oubliant la fatigue de deux longues nuits passées dans des trains, je suis sur la place Saint-Pierre. Vue de l'entrée, elle ne me produit pas l'impression à laquelle je m'attendais ; et alors, j'ai une grosse peur : je crains que mon imagination, que j'ai fait si longtemps travailler sur des livres et sur des gravures, ne soit plus d'une fois déçue devant les choses mêmes. La coupole est en partie masquée par le dessus de la façade, et un groupe de maisons m'empêche d'embrasser d'un coup d'œil le bras gauche de la colonnade. Mais je traverse vite l'immense place, car il me tarde d'entrer dans l'église merveilleuse que je vois là-bas. Une lourde portière soulevée et m'y voici.

Dès l'entrée, je m'arrête : ce n'est plus de la déception, c'est de la surprise. Habitué à nos églises gothiques, où les vitraux, atténuant et colorant la lumière extérieure, laissent l'intérieur dans une pénombre mystérieuse, et où la file des chaises ou des bancs semblent peupler les nefs, j'ai devant moi une immensité que rien n'interrompt jusqu'au baldaquin de bronze, et où une magnifique lumière blanche entre à flots, faisant sur le sol, sur les piliers, sous les caissons des berceaux, reluire les marbres et les ors. Je demeure là quelque temps, sans pouvoir me rendre bien compte de ce que j'éprouve : j'admire et je suis déconcerté tout ensemble ; peut-être comprendrai-je mieux tout à l'heure.

Je m'avance vers une douce musique que j'entends au loin : à droite, à gauche, sont des monuments funéraires, des statues. Soudain l'espace s'élargit au-dessus de ma tête : je suis sous la coupole fameuse. Elle s'enlève d'un fier élan, toute pleine d'une éblouissante lumière. Ici, tout est harmonie : dans l'ascension de toutes ces lignes qui s'infléchissent vers le même point, le regard n'erre plus : il suit de lui-même cette ascension, et il semble qu'il emporte l'âme avec lui. Et je comprends vraiment pour la première fois que, si l'architecte de génie se sert d'une autre langue que le grand poète ou le grand musicien, il sait émouvoir autant qu'eux, et qu'un Michel-Ange, avec des pierres, parle au cœur aussi bien qu'un Virgile avec des mots rythmés ou un Beethoven avec des sons.

Mais la musique m'attire toujours à elle, au fond de l'église. Je fais le tour du tabernacle du Bernin, et alors, par-dessus la foule des touristes de toute race, j'aperçois dans l'abside, parmi d'innombrables chanoines et enfants de chœur en grands costumes de fête, un vieux cardinal qui, lentement, avec solennité, dit la grand-messe de Pâques. Au-dessus de lui, dans une construc-

tion prétentieusement contournée, est la chaire de l'Apôtre : elle se devine à peine dans un nuage subtil qui est fait de la fumée de l'encens et des mille poussières qu'illuminent les rayons éclatants du soleil. Et, sur une haute estrade à gauche, sous la direction d'un chef en surplis qui bat la mesure et qui fait, avec le visage et les bras, une expressive pantomime, un chœur d'hommes et d'enfants chante, avec un art merveilleux, une fort belle musique. Mes voisins sont suffisamment attentifs, ils ne me marchent pas trop sur les pieds, et je puis écouter dans un relatif recueillement le plus bel office que j'aie jamais entendu, une grand-messe solennelle, au jour de la plus grande fête religieuse, dans la plus célèbre église de la chrétienté. Mais j'ai quelque mérite à rester digne de la magnificence et de la rareté du moment, car j'ai devant moi trois longues Allemandes de caricature, coiffées de grotesques chapeaux, et qui ressemblent à trois lampes à colonne surmontées chacune de son abat-jour.

Cependant l'office devient bien long ; mon attention se lasse, et je me mets à plaindre ces pauvres petits enfants de chœur qui. vers midi, n'en seront encore qu'au *Credo* et qui doivent avoir déjà bien faim. Je songe aussi (Dieu me pardonne !) que, depuis trente-six heures, je n'ai guère vécu que de sandwichs et d'oranges qu'en venant ici j'ai vu, sur la place Saint-Pierre, devant un restaurant, des tables avec de belles nappes blanches et des couverts bien reluisants, et que, tout à l'heure, j'irai m'y asseoir et goûter pour la première fois la cuisine romaine et le vin généreux des *Castelli*. Mais des pensées aussi matérielles en un tel lieu et dans un tel moment me font honte, et, pour les écarter, je me mets à visiter l'église immense. Je cherche la célèbre statue de bronze de saint Pierre. La voici, à l'entrée de l'espace circulaire que domine la

coupole, statue noire assise sur un trône de marbre blanc ; l'attitude hiératique de l'apôtre a une grandeur imposante, mais ses traits sont énergiques et durs. TV ES PETRVS, dit l'inscription triomphale qui tourne dans l'air au-dessus de ma tête, ET SVPER HANC PETRAM ÆDIFICABO ECCLESIAM MEAM : peut-être a-t-il bien en effet la physionomie qui convient à celui qui est le soutien et qui fut le premier chef d'une organisation puissante ; mais j'espérais voir sur ce visage quelque reflet de la douceur du Maître ; je ne le trouve pas... Pendant que je le regarde, deux femmes du peuple s'approchent de lui, font des génuflexions, disent une brève prière et baisent son pied qui s'avance, usé, et où les doigts ne se distinguent plus.

Puis je reviens au célèbre tabernacle. Il s'élève sous la coupole, au centre de la croix que forme l'église. Quatre colonnes torses en bronze, qu'entourent des guirlandes de laurier doré, portent à une grande hauteur un baldaquin, aux quatre coins duquel sont des anges, et que surmonte une croix. En harmonie, par ses dimensions, avec le reste de l'église, il permet en outre à la vue, qui se perdrait dans cette immensité, de se reposer sur lui au passage.

En avant est une balustrade de marbre où brillent une centaine de lampes de cuivre : elle entoure l'entrée d'un escalier au bas duquel, devant une porte richement ornée, un pape, Pie VI, est en prières. Au-delà de cette porte est la Confession, trésor de la catholicité, où sont les reliques de Pierre. A mes côtés sont des femmes, des prêtres, agenouillés et silencieux. Derrière nous, à quelque distance, les touristes vont et viennent, comme dans un musée : ici, au contraire, on se recueille, on prie : cet espace restreint qu'on a devant soi après tant de perspectives immenses, resserre la méditation : auprès de ces lampes où brûlent les mêmes veilleuses

que dans nos plus humbles sanctuaires, on se sent enfin dans une église; l'âme, jusqu'alors déconcertée, perdue, est maintenant à l'aise parce qu'elle a retrouvé une impression familière et qu'elle peut s'y fixer, y concentrer son désarroi. Et ce lieu est si riche de souvenirs ! Quelles émotions il fait naître dans l'âme, quand elle songe à tout ce qui tient de l'histoire morale du monde entre la vocation de Pierre, pauvre pêcheur du lac de Génézareth, et l'édification du temple somptueux de la colline Vaticane !

Je me promène ensuite, lentement, dans les bas-côtés, entre une foule de monuments funéraires, ou simples, ou somptueux. Beaucoup de papes reposent dans cette église, qui est comme le Saint-Denis de la papauté. Je ne puis voir, à cause de la cérémonie, les deux monuments qui ornent l'abside, mais je puis admirer de près celui de Clément XIII, œuvre de Canova, où la statue du pape, abîmé dans la prière, me saisit par le caractère de foi ardente empreint dans sa physionomie et dans son attitude entière. J'aime aussi celui d'Innocent VIII, sarcophage accroché au mur, portant l'effigie couchée du pontife, que domine sa statue assise. A côté est la riche chapelle dite *du Chœur*. En haut, à ma droite, dans la retraite provisoire qui abrite, jusqu'au caveau définitif les papes morts, repose Léon XIII, qui doit être bientôt inhumé à Saint-Jean-de-Latran. Je ne vois rien, bien entendu, mais je n'en regarde pas moins longuement cette place où dort l'illustre pontife qui sera une des gloires de l'Eglise, et qui est mort assez tôt pour ne pas voir les tristesses de l'heure présente. Je pénètre ensuite timidement jusqu'à la sacristie, par des couloirs magnifiques et silencieux où je ne rencontre qu'un petit enfant de chœur, je retraverse l'immense nef pour aller contempler de loin, car aucun sacristain n'est là pour m'ouvrir la porte de la *Chapelle du Saint-*

Sacrement, le sépulcre de Sixte IV ; le bronze noir de la statue couchée a, sous le soleil, des reflets caressants; mais ce visage osseux et décharné, ce profil d'oiseau de proie, a quelque chose d'effrayant et de tragique. J'aime mieux aller reposer ma vue sur la *Pietà* de Michel Ange. Le Christ mort repose couché sur le sein de la Vierge ; son corps s'abandonne et sa tête se renverse avec la plus émouvante vérité. La Mère Douloureuse contemple son fils qu'elle soutient d'une main pendant que son autre main paraît faire le geste de la résignation ; ni la douleur ni l'âge n'ont altéré la pureté de ce visage, que le sculpteur a voulu tout jeune,et ce groupe taillé dans un marbre tout blanc ne fait naître dans l'âme qu'un sentiment de tristesse douce.

La chapelle qui abrite la *Pietà* est tout à côté de la sortie. Au moment de soulever la portière, je regarde de nouveau cet édifice énorme, et j'essaie, après mes impressions de détail, de me faire un sentiment unique sur l'ensemble. Eh bien ! tout cela est trop beau, trop luxueux : ma raison s'explique cette magnificence comme un hommage rendu à la grandeur de Dieu ; mais ces marbres brillants, ces ors, cette lumière blanche, ces monuments pompeux, ce n'est pas tout cela qui a éveillé en moi l'émotion religieuse que j'ai ressentie un moment ici, au-dessus de la Confession : ils n'y ont excité que la curiosité admirative du touriste.

Cependant les chants continuent là-bas, affaiblis et adoucis par la distance : ils ont maintenant un charme mystérieux qui me retiendrait longtemps encore si j'étais un pur esprit, ignorant la faim et la soif. Je sors. Le soleil de midi chauffe la colonnade et la place immense où deux jets d'eau dispersent leurs gouttelettes au gré de la brise. Sous ce soleil brûlant, au son de toutes les cloches de Pâques, la foule des touristes se hâte ; les fiacres roulent, et, du haut du perron, dominant toute

cette activité qui se déploie joyeusement dans ce cadre de colonnes que le temps a dorées, je jouis naïvement, enfantinement, de mon bonheur.

Mais je me dirige enfin vers ce restaurant, l'*Europeano*, que mon imagination a doté de toutes les perfections. Hélas ! les tables extérieures, sous la tente, sont déjà occupées, et, après avoir longuement exercé ma patience, un garçon maussade me sert une soupe aux légumes qui sent le poisson, un poisson qui sent la vase, du cabri (horreur !) qui n'a pas de goût, et des choux qui sentent je ne sais quoi. Désillusion ! Mais le vin est bon, et il donne le courage nécessaire à mon pauvre estomac.

Puis un tramway m'amène à la place de Venise, où aboutissent les principales lignes, et de là je vais au Capitole. Une masse énorme me domine à gauche ; des palissades, des échafaudages m'empêchent tout d'abord de distinguer quelle est cette masse. Mais, en montant la colline, je vois d'immenses terrasses avec des bas-reliefs sculptés, et mon Bædeker m'apprend que c'est là que s'élèvera le monument de Victor-Emmanuel II. Il y a, paraît-il, vingt ans qu'on y travaille, et l'on y a déjà dépensé vingt millions. Le gros œuvre est à peu près achevé : que sera l'ensemble, une fois terminé et orné de toutes les sculptures qui doivent le décorer ? Il aura certes de la grandeur, et il sera digne par là de l'idée qu'il doit exprimer, le relèvement national sous le règne de celui qui a fondé l'unité italienne ; mais il sera trop énorme, et il écrasera de sa modernité la Ville Eternelle, quand il aurait pu être un élément de son harmonie. Réfugions-nous chez ceux qui jadis surent créer des chefs-d'œuvre : hâtons-nous d'aller voir cette place du Capitole où le génie de Michel-Ange a collaboré.

Me voici au pied de l'escalier qui y monte. En bas, à droite et à gauche, des lions de pierre ; sur les marches profondes, des petits Romains s'acharnent à me poursuivre pour me proposer des cartes postales. Je me laisse vendre deux douzaines d'horreurs qu'ils appellent des vues de Rome ; puis, débarrassé de mes persécuteurs, j'arrive sur la place : elle est presque déserte, et je puis, dans ce silence, me laisser aller au charme intime du lieu. Entre ses trois élégants palais couronnés de balustrades, cette place, chef-d'œuvre d'harmonie, ressemble à une cour intérieure de quelque vieille résidence princière : il me semble que j'y suis en visite, et que, tout à l'heure, en haut de ce perron que j'ai en face de moi, un vieux gentilhomme contemporain de ces choses va paraître et me recevoir.

Ce haut perron conduit au Palais du Sénat. Là Pétrarque fut couronné poète ; là Corinne improvisa un chant à la gloire de l'Italie ; c'est en redescendant ce majestueux escalier qu'elle s'entretint pour la première fois avec lord Nelvil, et celui-ci, troublé, s'appuya sur un des lions de pierre que j'ai vus en bas. Les deux autres palais, qui se font face, renferment des musées ; mais ils ne sont pas ouverts aujourd'hui. Celui de droite est le palais du Conseil municipal. Au mur, un avis officiel est placardé. Comme j'ai le temps et le goût de flâner, je m'approche pour essayer de le traduire : quatre initiales familières me sautent aux yeux, celles de la République romaine, S. P. Q. R., *Senatus populusque romanus*. Jadis associées aux plus grandes choses, elles servent aujourd'hui d'entête à quelque banal arrêté de voirie. Le contraste est plaisant et me fait d'abord sourire ; mais je réfléchis, je sens que j'ai tort de railler en moi-même cette fidélité à un grand souvenir, et je trouve heureux M. le syndic de la ville de Rome qui rend ses arrêtés respectables non pas seulement par sa

police, comme le maire de ma petite ville, mais par quatre majuscules pleines de prestige.

Au milieu de la place est la statue équestre de Marc-Aurèle, œuvre contemporaine du sage empereur. Est-ce le peu de hauteur du piédestal, est-ce le geste accueillant de sa main et l'attitude de son buste un peu penché en avant comme pour se rapprocher de ses peuples, est-ce enfin l'expression de bonté de sa physionomie, toujours est-il que cette statue n'a rien de dominateur et de majestueux, et qu'elle complète harmonieusement l'impression de douceur et de calme que donne ce lieu solitaire.

Mais elle est seule à y rappeler l'antiquité : ici, il n'y a plus une ruine qui puisse servir d'aliment à l'imagination. Que de souvenirs néanmoins flottent sur ce Capitole, *caput*, « tête du monde » ! Sur le sommet de gauche était la citadelle, où s'arrêta l'élan de nos fougueux ancêtres, et qu'on fortifia fiévreusement quand les succès d'Hannibal mirent la Ville en danger; sur celui de droite était le temple de Jupiter Très Bon Très Grand; entre les deux, à la place où je suis arrêté, la tradition plaçait l'asile que Romulus avait ouvert. Tout a disparu, et la citadelle et le temple n'ont pas laissé plus de vestiges que le lieu de refuge du premier roi. Un large escalier part à gauche : il mène à une église, Sainte-Marie *in ara Cæli*. J'y monte ; elle est fermée encore, et je n'en puis voir qu'une mosaïque qui surmonte la porte, et qui représente la Vierge et l'Enfant Jésus. Au-delà est la pente que, voulant célébrer un sacrifice institué par sa famille sur le Quirinal, un adolescent pieux descendit et remonta sain et sauf parmi les lignes gauloises, car les dieux l'avaient protégé. J'aurais voulu, pour descendre dans la plaine, suivre la même route que ce jeune héros ; mais des maisons s'élèvent sur la pente. Je prends l'escalier qui s'abaisse

devant moi, et, subitement, j'ai sous les yeux l'autre lieu sacré de la Ville, le Forum. L'apparition est soudaine, et comme théâtrale. Le voilà donc, ce lieu dont j'ai lu, dont j'ai dit tant de fois le nom ! J'en ai si souvent étudié la topographie que je puis dire que je le reconnais. Voici, à côté de moi, l'arc de Septime Sévère, et, au fond, celui de Titus ; voici, à ma droite, la basilique de Jules ; au centre, la colonne de Phocas, et, sous mes pieds, l'emplacement du Comitium. Mes yeux voient enfin toutes ces choses à leur place, avec leur relief, dans la lumière. Accoudé à cette barrière, je domine ces ruines majestueuses qui font lever en moi tant de souvenirs. Je ne puis encore me promener parmi elles, car tout est clos aujourd'hui, mais j'en prends pour ainsi dire possession par la vue, allant avec sûreté de l'une à l'autre : car les savants directeurs des fouilles ont tout dégagé, tout identifié Jadis, ces ruines étaient enfouies sous les broussailles et dans l'herbe ; la vie continuait sur cette mort : c'était ici un vaste champ où les arbres renaissaient à chaque printemps, où les fleurs s'épanouissaient, où le lierre enlaçait les colonnes restées debout, où les gamins jouaient, et où paissaient les bœufs aux longues cornes. Le promeneur confondait les âges de ces pierres anonymes et moussues; mais quelle émotion elles suscitaient en lui, quand il s'appelait Chateaubriand, Byron, Mme de Staël ! Les savants ont travaillé depuis : ils ont chassé la vie, et maintenant, dans ce cimetière sans verdure, la mort triomphe pour la deuxième fois... Mais je ne vais pas me perdre en regrets naïfs et superflus. Demain, je prendrai sur place une leçon d'histoire et d'archéologie. En attendant, je cherche au-dessous de moi la mysté rieuse pierre noire où l'on a voulu voir le tombeau de Romulus. Et me voici transporté aux premiers temps de la bourgade du Palatin ; je lève les yeux pour l'ima-

giner là, tout près, sur la colline où elle prit naissance, lorsqu'à ma gauche vient s'accouder, baïonnette au côté, chapeau à plumes sur la tête, un bersaglier de 2e classe de S. M. Victor-Emmanuel III. Je retombe si brusquement dans la réalité la plus moderne que je me mets à rire, et que, le charme rompu, je m'en vais.

Je passe au pied du Palatin et je descends dans la direction du Tibre. Sur mon chemin s'élève un lourd et massif monument, qui est l'Arc de Janus. Tout à côté, comme pour faire pardonner cette laideur, s'élève un arc en miniature, l'Arc des Banquiers, érigé en l'honneur de Septime Sévère par les banquiers du Marché aux Bœufs. Le joli petit arc ! Les sculptures en sont bien endommagées, mais il est si aimable dans ses proportions restreintes ! Et, tournant le dos à la masse dédiée à Janus, je me réjouis à rétablir par l'imagination, dans sa beauté première, ce mignon cadeau fait au rude empereur africain par des richards qui étaient des gens de goût.

Quand je me retourne, je vois sur l'autre côté de la petite place où je suis, un grand diable aux cheveux noirs, la tête nue sous ce soleil ardent, et qui me fait avec de longs bras des gestes d'appel. Il y aurait de quoi être inquiet s'il n'avait pas à ses côtés de paisibles touristes comme moi, leur Bædeker ouvert à la main. Je m'approche, et il me montre, près de lui, une voûte qui est celle du canal de drainage construit par les rois étrusques pour assainir le Forum et le Marché aux Bœufs. Des blocs de tuf revêtus d'une épaisse couche de briques forment un cintre peu élevé au-dessus d'une nappe d'eau. A côté, sur une pierre, est un verre ; le grand diable le plonge dans l'eau, me fait admirer la limpidité du liquide, me fait de longues phrases en un mauvais français, et, avec des gestes, il

m'invite à en boire, le malheureux ! Ah non, mon ami; je veux bien croire très rassurante cette limpidité, mais j'ai peur des microbes, quand bien même ce seraient des microbes sacrés, venant de lieux fameux dans l'histoire. J'aimerais mieux, si vous m'en laissiez le loisir, réfléchir un tant soit peu sur l'antiquité de cette voûte, contemporaine des Tarquins. Mais vous me privez de ce plaisir : vous bavardez trop, mon ami. Votre compatriote Horace a écrit un joli vers, parmi tant d'autres :

Fecundi calices quem non fecere disertum ?

Auriez-vous bu quelques « coupes fécondes » en ce beau jour de Pâques? Je le crois, car vous avez la figure enluminée. Et je gage que ces coupes n'étaient point pleines de la fade liqueur du canal des Tarquins, mais du vin généreux des *Castelli romani*. Adieu, cicerone bavard. Vous m'avez ennuyé, je vous ai scandalisé en refusant de boire vos microbes : nous sommes quittes, adieu. Je vais me reposer des fatigues de ma première journée romaine.

*
* *

Lundi de Pâques.

Le Panthéon. — Sainte-Marie de la Minerve. — Le Forum. — Saint-Paul-hors-les-Murs. — L'Aventin le Castello di Costantino ; les églises.

Je commence ma deuxième journée par une visite au Panthéon (Sainte-Marie de la Rotonde). De superbes colonnes monolithes, qui semblent sortir de terre, portent un fronton triangulaire où brille, en lettres de bronze, le nom du grand bâtisseur, gendre d'Auguste :

M·AGRIPPA·L·F·COS·TERTIVM·FECIT.

(M. Agrippa, fils de Lucius, consul pour la troisième fois, a fait faire ce monument). Derrière ce portique, s'arrondit une vaste construction circulaire que surmonte une coupole. Et ce monument antique, parfois restauré, mais dont le porche au moins a plus de 1900 ans, s'encadre entre des maisons modernes, et il a devant lui une élégante fontaine du XVIe siècle que surmonte un obélisque du temps des Pharaons, terminé lui-même par une croix. Spectacle de la plus étrange complexité, et qu'on ne peut voir que dans la Ville Eternelle.

J'erre d'abord sous le portique. Mais, entre ces colonnes énormes, sous ce plafond qui me domine de si haut, il me semble que je ne suis pas à l'aise. Je me hâte de pénétrer dans la rotonde, et, soudain, j'y suis baigné d'une étrange lumière : nulle fenêtre latérale ; le jour vient d'en haut, par une ouverture unique pratiquée au sommet même de la coupole. Cette lumière plongeante allonge les ombres des saillies, et, sous les baldaquins qui surmontent les divers autels, n'éclaire que le bas des statues de saints, laissant les visages dans une mystérieuse obscurité. La paroi circulaire est interrompue de distance en distance par des niches qui sont des chapelles, et on y pénètre entre de magnifiques colonnes cannelées à chapiteaux corinthiens. Je fais le tour de cette rotonde, m'arrêtant au tombeau de Raphaël, de ses disciples et de sa fiancée, et devant les sépultures du roi Humbert et de Victor-Emmanuel II, « padre della patria ». Que d'histoire tient encore en ce lieu ! Ici était le marais de la Chèvre, où Romulus disparut mystérieusement un soir d'orage. Agrippa le fit dessécher et y éleva ce monument, sanctuaire des divinités protectrices des *Jules*. Le christianisme le consacra à la Vierge, et l'on y transporta de nombreux corps de martyrs, victimes des persécutions impériales. Le plus grand peintre de la Renaissance y a élu sa

sépulture, et il abrite le corps du fondateur de l'unité italienne, destructeur du pouvoir temporel des papes, et celui de son fils, mort sous le couteau d'un anarchiste ! Y a-t-il une ville au monde qui puisse, en un même point de son territoire, offrir une plus riche matière à la méditation du voyageur, et lui présenter, en un plus saisissant raccourci, 27 siècles d'histoire ?

Sorti du Panthéon, j'en fais le tour par l'extérieur. Derrière sont des restes des Thermes d'Agrippa. Contre un mur de briques où s'enfonce une grande niche, on a appliqué une belle colonne à chapiteau corinthien et les débris d'une frise délicatement sculptée : le motif, bien approprié à la destination de cet édifice, de cet « établissement de bains », est une large coquille surmontée du trident de Neptune et flanquée de dauphins plongeants. Un peu plus loin, je traverse un groupe nombreux de petites filles qui, portant chacune à la main un cierge allumé, attendent le cercueil d'une de leurs camarades. Pauvre petite Romaine, qui aura joui si peu de temps de ce ciel et de ces choses qui me donnent tant de joie ! — Puis j'arrive à l'église de Sainte-Marie-de-la-Minerve.

Saint-Pierre m'avait déconcerté ; le Panthéon m'avait surpris par l'étrangeté de sa forme et de son éclairement. Ici, je me sens dans une église de « chez nous ». Sainte-Marie est en effet une église de caractère gothique, mais qui serait en même temps une nécropole et un musée. Partout des monuments funèbres et des œuvres d'art, contre les colonnes, sur les murs, dans les chapelles : sur toutes ces pierres tombales un buste est sculpté, un corps est étendu, dans l'habit épiscopal, le froc ou l'habit de cour, Léon X, le cardinal Caraffa, l'évêque Durand, Fra Angelico, la princesse Lante. Guillaume Durand dort là depuis 1296, et je m'arrête

longtemps à son tombeau, non seulement pour la beauté de ce monument, où d'admirables figures en mosaïque, d'ailleurs mal éclairées le matin, couronnent le sarcophage, mais parce que le personnage qui y repose fut un Français, un Français illustre par ses études sur la Symbolique, et dont *La Cathédrale* de Huysmans m'a jadis appris le nom. Fra Angelico est effrayant à voir sous son froc. Quoi ! ce visage décharné par la mort et presque enfoui sous le capuchon est celui du peintre angélique dont les tableaux mettent dans les âmes la joie la plus sereine ? O la rude leçon donnée à l'orgueil humain par l'artiste chrétien !...

Un sacristain me montre, dans la chapelle Caraffa, des fresques exécutées vers la fin du XVe siècle par Filippino Lippi. Il me conduit ensuite dans une autre chapelle, pour me montrer un Christ du Pérugin. Nous entrons ; son geste m'indique le dessus de l'autel ; je regarde, mais sans rien voir d'abord. Soudain, à la place qu'il m'avait indiquée, un petit rideau s'abaisse, et je vois apparaître une tête de Christ, toute pleine de douceur et de bonté. Puis le rideau se relève, le spectacle est terminé, je n'ai plus qu'à donner mon pourboire. Mais ô le laid procédé ! Comme il est irrespectueux et dénué d'élégance ! Devant ce rideau qui, en un clin d'œil, a fait apparaître, puis disparaître de nouveau la Sainte Face, je n'ai pu m'empêcher de songer à ces jeux qu'on voit dans les foires et qui amusent les enfants...

Je m'en vais, mécontent d'un tel manque de respect et de goût. Mais au moment où je lève la portière qui s'ouvre sur la place de la Minerve, je vois à ma gauche une tête qui semble sortir d'une pierre tombale : c'est celle d'une femme d'environ quarante ans ; elle a la coiffure italienne du XVIe siècle, le cou un peu dégagé, et elle s'avance en regardant avec un air de bonté. Je

lis l'inscription, et elle me touche : car ce monument fut élevé à la morte par son mari et par l'épouse qui lui avait succédé au foyer conjugal ; et il me paraît que ce témoignage d'affection est à l'éloge de tous les trois : du mari, à qui les charmes de l'épouse vivante ne firent point oublier la défunte, — de la première femme qui mérita d'être ainsi honorée, — et surtout de la deuxième, qui eut l'âme assez grande pour s'associer à ce public hommage.

Allons maintenant au Forum passer les trois dernières heures de la matinée.

Ici fut donc le centre vivant de Rome et du monde : à gauche, le Capitole ; en face, le lieu où s'élevait le palais du Sénat, la Curie ; en bas, la place où le peuple délibérait, où passaient les généraux triomphants, où grondaient les révolutions, où flânait Horace, où retentirent les voix éloquentes de Caton, de Cicéron, de Brutus. Hélas ! ce lieu sacré est aujourd'hui une source de revenus, et il figure dans un budget, au chapitre des *Recettes ordinaires* ! Aussi est-il clos d'une barrière, surveillé par des gardiens galonnés, et l'on paie vingt sous pour y entrer. Je suis tout de même un peu choqué de pousser le bras d'un tourniquet pour aller voir le couvent des Vestales ! Faites seulement, ô divinités protectrices de cette place, que des caravanes ne viennent pas ce matin « faire le forum » ; que le silence n'y soit point troublé par la leçon de leurs cicerones, et qu'ils ne me donnent point, quand je veux être bien sérieux, le spectacle de leurs airs pénétrés !

Le sentier qui descend aboutit à la basilique Julienne. Ici les négociants traitaient leurs affaires, des marchands ambulants circulaient, des changeurs faisaient leur métier, les centumvirs jugeaient leurs procès, et les flâneurs se promenaient ou jouaient. De cet édifice

à deux étages et à trois nefs, qu'Auguste avait fait construire avec magnificence, il ne subsiste guère de restes intéressants, et je m'y arrête peu. Je regarde pourtant avec curiosité des signes gravés à la pointe sur le marbre blanc du pavé : carrés ou cercles, qui servaient aux jeux des oisifs quand il pleuvait ou que le soleil était trop chaud, — caricatures, inscriptions. En voici une en quatre mots qui a bien droit à une place au livre de la Sagesse des Nations : VINCES GAUDES PERDES PLANGIS, *gain, joie, perte, plaintes.*

De là, passant au bas du Capitole, je jette un coup d'œil sur le temple de Saturne, dont les huit colonnes encore debout me paraissent assez laides. D'ailleurs, le lieu où je vais m'intéresse davantage : c'est la tribune aux harangues, les *rostres.* En voici le mur, assez bas, avec les trous symétriquement disposés où étaient engagés les éperons, les rostres des navires pris à l'ennemi, en 338 avant J.-C. Sur ce mur est fixée une plaque de marbre portant, en belles capitales rubriquées, ce mot : ROSTRA. A ce mot évocateur, les souvenirs classiques arrivent en foule ; mais les archéologues sont terribles: ils ont déjà détruit la beauté de ces ruines en les « dégageant » ; leur science ne permet pas que mon imagination s'abuse. Ce n'est pas ici que furent exposées les têtes des victimes des proscriptions, que patriciens et plébéiens luttaient d'éloquence dans les intervalles de leurs combats sanglants, que Cicéron prononça quelques-uns de ses discours contre Catilina. La tribune historique qui entendit ces harangues enflammées, qui fut témoin de tant d'évènements tragiques, était plus à droite, et c'est César qui la fit déplacer, quand son despotisme voulut effacer tout ce qui rappelait l'antique liberté. Du moins, à celle que j'ai devant moi se rattachent de grands souvenirs encore : ici furent exposées la tête blanche et les mains de Cicéron;

ici fut déposé le corps ensanglanté de César ; c'est ici, à côté de son cadavre, qu'Antoine prononça cette habile harangue par où il excita le peuple contre les assassins du dictateur. Ces pierres ont encore vu de grandes choses, et elles ont le droit d'exciter mon émotion.

J'ai derrière moi une élégante colonne que surmonta jadis la statue d'un empereur de la décadence, Phocas. Le long de l'ancienne Rue Sacrée, se succèdent des piédestaux qui portèrent aussi des statues impériales ; mais tout cela est sans valeur artistique et n'évoque aucun souvenir. Combien j'aime mieux ces deux balustrades de marbre de l'époque de Trajan ! Chacune d'elles porte, sculptés en bas-relief, d'un côté une scène de la vie de Trajan, et de l'autre les trois animaux qu'on sacrifiait dans les grandes cérémonies officielles, le porc, le bélier et le taureau. Dans les deux scènes, les personnages sont groupés harmonieusement, et il y a de l'élégance et du mouvement dans leurs attitudes ; quant aux animaux, qui s'en vont à la file indienne, ils sont pleins de vérité ; l'artiste a représenté avec une minutieuse et amusante exactitude les boucles de la toison du bélier, et il a donné un air tout guilleret à la queue en trompette du porc. Mais ce qui rend pour moi ces reliefs précieux, c'est moins leur valeur artistique, — que je ne sais pas apprécier avec subtilité —, que le grand nom qu'ils évoquent. Quand même les archéologues n'auraient pas exactement déterminé quelles scènes ils représentent, il me suffit qu'ils rappellent Trajan. Trajan : ce nom retentit, dans sa forme française, avec une sonore fierté, qui me paraît symboliser les vertus guerrières de cet empereur ; et je sais que je verrai dans cette Ville une colonne qui rappelle ses hauts faits. Mais j'ai appris à le connaître surtout comme administrateur, par Pline le Jeune, et tous deux m'ont apparu dans leur correspondance comme deux hommes

de bien, deux braves gens attachés à la gloire de leur pays, et remplissant leurs fonctions d'empereur et de gouverneur avec un égal sentiment de leur responsabilité, un égal amour de la justice, types admirables d'honneur et de désintéressement. Et qu'ils sont beaux, les deux actes impériaux que commémorent ces bas-reliefs, Trajan organisant l'assistance publique en faveur des enfants pauvres, Trajan faisant remise de leurs dettes aux débiteurs arriérés du fisc ! Je songe aux modernes qui croient avoir inauguré parmi les hommes les vertus sociales ; je rêve aux temps heureux où un Etat bien administré pouvait faire abandon de ses créances. Je rêve...

Mais un bruit de voix se fait entendre : une caravane descend le sentier ; les dieux ne m'ont pas protégé ! Achevons en hâte de visiter ce coin du Forum.

Je ne puis examiner de près l'arc de Septime Sévère: on lui fait subir je ne sais quel rafistolage, et il paraît bien que ce n'est pas le premier. Des planches barrent l'entrée des trois arches, et, du côté de la rue, un échafaudage le cache en partie ; aussi n'est-il guère plus visible aujourd'hui qu'il ne l'était jadis, lorsque son pied était engagé dans le sol jusqu'au niveau des deux petites voûtes, et qu'une pittoresque allée d'ormeaux, continuant pour ainsi dire l'arche centrale, le reliait à celui de Titus, à l'autre bout du Forum. Je puis lire du moins l'inscription, en magnifiques capitales, et admirer ce style sobre, vraiment lapidaire, et qui dispose avec tant d'art les mots dans la phrase : au commencement, le nom de l'empereur, celui de son fils aîné, tous leurs surnoms, tous leurs titres ; à la fin, les prestigieuses initiales, largement espacées, S. P. Q. R. ; au milieu, les actes qui ont valu à l'empereur et à son fils ce bel hommage : POUR AVOIR RELEVÉ L'ÉTAT ET ÉTENDU L'EMPIRE DU PEUPLE ROMAIN PAR LEURS VERTUS INSIGNES, EN PAIX ET AU DEHORS.

Tout près est un des monuments les plus anciens et les plus précieux du Forum, la fameuse *Pierre noire*, que les Romains appelaient le tombeau de Romulus. Un gardien spécial est à côté. Il m'allume une bougie, et je puis, en me tordant le cou et en me frottant copieusement le dos à des pierres vénérables, regarder deux bases de basalte qui portèrent probablement des animaux accroupis, et une stèle couverte d'une inscription indéchiffrable, en caractères archaïques. Qu'est-ce au juste que ce réduit mystérieux ? Les archéologues discutent ; mais en tout cas, ce n'est pas une impression banale qu'on éprouve à descendre ainsi sous le pavé du Forum, à toucher de ses mains — et aussi, hélas ! de son dos, — ces choses si vieilles, et à promener une bougie le long de ces caractères gravés il y a vingt-cinq siècles au moins, peut-être à l'époque du dernier des Tarquins !

La caravane m'a rejoint : ce sont des Français, et je les regarde avec sympathie ; mais pourquoi ont-ils avec eux ce grand bavard à moustaches noires qui leur récite avec un fort accent italien, sa petite leçon sur *Romoulous ?*... Ce charlatan à boniment me gâte mes compatriotes.

Des fouilles faites depuis peu ont dégagé les ruines de la basilique de Paul-Emile. J'erre parmi ces décombres sans y prendre grand intérêt. J'aime mieux les restes du petit temple rond qui est au-devant ; il me rappelle les vieux oratoires qu'on voit encore sur les routes et les sentiers de mon pays.

Le temple élevé à César par Auguste n'est plus qu'une ruine informe ; au-devant est une place semi-circulaire, dont une base ronde d'autel occupe le centre, et que ferme un mur, relié à la ruine par de petites grilles. Ce lieu est singulièrement émouvant, car c'est là même que fut brûlé le corps du dictateur. Rien ne

distrait la vue, que les murs arrêtent à droite et à gauche ; aucun bruit : il semble qu'on est loin de tout, dans je ne sais quelle crypte au plafond effondré, et le regard s'attache à cette place tragique de quelques pieds carrés où reposa le cadavre du vainqueur des Gaules, où il fut réduit en cendres, et où la République acheva de mourir.

César, grand pontife, habitait un peu plus loin, dans un bâtiment qu'on a dégagé, mais dont il ne reste guère que la base. Il est orienté obliquement par rapport à tous les autres monuments du Forum, et cette disposition dénonce son antiquité. C'est ici que César passa sa dernière nuit, ici qu'il fut assiégé par de sinistres présages ; c'est d'ici qu'il partit, le matin du 15 mars 44, malgré sa. femme, pour aller se faire assassiner au portique de Pompée, sur le Champ de Mars. Je pourrais presque refaire sa route, jusqu'à la sortie du Forum, parmi toutes ces ruines retrouvées et si exactement identifiées par les archéologues : et peut-être après tout n'ont-ils pas eu tort d'arracher le voile qui couvrait toute cette antiquité ; grâce à eux, le pélerinage du Forum est moins poétique sans doute, mais je le sens plus émouvant.

Le temple de Vesta était contigu à la résidence du grand pontife. Il n'en reste que le soubassement ; cette ruine ronde est sans beauté ; je l'escalade sans respect pour les souvenirs qu'elle rappelle. L'herbe pousse au-dessus, et des fourmis y processionnent. Comme j'en redescends, je suis arrêté par un touriste. Il a dans une main un Guide anglais de Rome, et dans l'autre une de ces petites horreurs de cartes postales que l'on vend ici dans toutes les rues. Il est vieux, mais encore très vif : il gesticule, me touche le bras, me montre sa carte postale et cherche autour de lui quelque chose qu'il ne trouve pas. Que me veut-il ? Heureusement il parle un peu le fran-

çais, et, du mieux qu'il peut, il me fait connaître la cause de son mécontentement. Son Guide lui dit que ces restes assez vagues sont ceux du temple de Vesta: or, le temple de Vesta, sa carte postale le lui représente sous l'aspect d'un édifice élégant, bien conservé, entouré de belles colonnes corinthiennes. Et sa vue va de l'édifice intact sur le dessin à la ruine délabrée qui est en face de nous, et il soupçonne quelque tripatouillage : je le rassure en lui faisant savoir que le temple de sa carte postale est sur le bord du Tibre, au pied du Palatin, et que c'est par erreur que les archéologues d'autrefois l'ont consacré à Vesta. Le voilà content, et il s'en va après m'avoir fait, pour me remercier, un geste amical de la main; et moi je le quitte plein d'une satisfaction puérile et naïve, à songer que si un Anglais et un Français ont pu se comprendre dans Cosmopolis, c'est que l'Anglais parlait un peu la langue de mon pays.

Le temple de Vesta était desservi par des prêtresses dont on a depuis peu déblayé complètement la demeure. Elle est adossée au Palatin. Sur une grande cour rectangulaire s'ouvrent de nombreuses pièces qui devaient servir aux usages de la communauté: salles de bains, salles de réception, cuisines, moulin; en haut étaient les appartements particuliers des Vestales; on y accédait par deux rampes d'escalier dont plusieurs marches subsistent encore. Je parcours les chambres du rez-de-chaussée. Celles qui sont appuyées au Palatin sont tournées au nord: elles sont froides et obscures. Les salles de réception, surélevées au-dessus de la cour, ressemblent à des cellules ; l'une d'elles est fermée par une grille. Je frissonne dans cette humidité, et je me hâte de parcourir les chambres du midi et de revenir dans la cour : elle est magnifiquement ensoleillée, et le gardien, pour s'abriter, se serre le plus qu'il peut contre le mur du nord, dans une étroite bande d'ombre. Au milieu

est un long bassin où l'eau coule entre des fleurs épanouies. Tout autour, sur des piédestaux, on a replacé des statues en marbre blanc qui sont celles des grandes Vestales. Presque toutes mutilées, elles gardent néanmoins un air majestueux dans leur tunique plissée et sous le grand manteau où elles se drapent. Je lis les inscriptions gravées sur ces piédestaux : toutes rappellent des services rendus, *ob benevolentiam*, *ob pietatem,* et toujours dans ce beau style lapidaire que je ne me lasse pas d'admirer et dont la traduction rend mal la concision toute pleine de sens : A FLAVIA PUBLICIA, GRANDE VESTALE, TRÈS SAINTE ET TRÈS RELIGIEUSE, QUI, PAR TOUS LES DEGRÉS DU SACERDOCE, DESSERVANT LES AUTELS DIVINS DE TOUS LES DIEUX ET LES FEUX ÉTERNELS, AVEC PIÉTÉ, SELON LES RITES, PARVINT AVEC L'AGE A CE POSTE, — BAREIUS ZOTICUS AVEC FLAVIA VERECUNDA SA FEMME, A CAUSE DE SON ÉMINENTE SYMPATHIE POUR EUX. — L'une de ces inscriptions est particulièrement intéressante : EN RÉCOMPENSE DE SA CHASTETÉ, DE SA VERTU ET DE SES CONNAISSANCES MERVEILLEUSES EN LITURGIE ET EN RELIGION, A C......, GRANDE VESTALE ; LES PONTIFES CLARISSIMES, SOUS LA VICE-PRÉSIDENCE DE MACRINIUS SOCIANUS. Le nom est martelé : qui était-elle, cette C..., grande Vestale, et pour quel motif avait-elle subi la *memoriæ damnatio ?* Avait-elle violé ses vœux après avoir été ainsi honorée pour sa chasteté, ou, renonçant aux pompes de Vesta, avait-elle embrassé la religion nouvelle ? J'aime mieux la voir, significatif symbole des croyances qui s'en vont, s'incliner devant la croix, elle la grande-prêtresse du foyer national, et jeter le trouble, peut-être, dans l'âme d'un de ces pontifes qui viennent de la condamner.

Après que j'ai lu toutes les inscriptions, je reviens m'abriter dans la bande d'ombre où le gardien assis, la tête protégée, mais les genoux au soleil, poursuit je

ne sais quel rêve. Le couvent des Vestales est désert à cette heure : seuls, deux jeunes époux errent là-bas, dans les salles de réception. Dans le silence, je me laisse aller au charme du lieu. Le soleil illumine toutes ces pierres blanches, tous ces marbres ; les fleurs étalent leurs brillantes couleurs ; l'eau murmure doucement dans le bassin ; un lézard se rôtit près d'un trou ; et les statues des grandes Vestales, rétablies sur leurs piédestaux dans leur hiératique immobilité, font de nouveau à cette cour intérieure son cadre familier, un cadre un peu mutilé par les âges. Après avoir longuement joui de cette beauté, sans penser à rien, en évitant de réveiller en moi aucun souvenir d'histoire ou d'archéologie, je m'en vais à regret, et je commets un vol en partant ! J'emporte un cube de marbre d'une de ces mosaïques où marchaient, il y a 17 siècles, les vierges Vestales ; il est d'ailleurs tout petit et ne pèsera pas lourd à ma poche, ni à ma conscience.

A l'ouest sont les anciens bureaux de l'administration des eaux, *Statio aquarum*, et, par devant, un large bassin fait pour recueillir la source où les Dioscures, après avoir combattu avec les Romains contre les Latins, avaient abreuvé leurs chevaux. Je suis entouré ici des monuments de leur légende. Sur le bord de ce bassin est un autel qui porte des bas-reliefs, parmi lesquels le groupe fameux du cygne avec Léda leur mère ; en face de moi, j'ai les trois magnifiques colonnes de leur temple : tout ce coin du Forum était vraiment à eux, pieusement et richement orné et entretenu par un peuple essentiellement conservateur et respectueux de ses plus anciennes traditions. Mais j'ai à peine dépassé le soubassement du temple que j'éprouve la plus étrange surprise : j'étais en plein paganisme quand tout à coup j'aperçois sur ma gauche, peinte à fresque sur un mur en ruines, une tête ascétique avec

le nimbe des saints. Le contraste est vraiment saisissant, et on le croirait l'œuvre d'un metteur en scène habile aux grands effets. Ici était l'entrée d'une des basiliques les plus anciennes de Rome, Ste-Marie-l'Antique, érigée vers la fin du IV[e] siècle dans la Bibliothèque d'Auguste. Elle est ruinée depuis dix siècles peut-être, mais on l'a dégagée il y a peu d'années, et elle est apparue avec ses murs entièrement couverts de fresques représentant des saints, des papes, des scènes de l'histoire sacrée. D'épaisses nattes de paille qu'on peut facilement soulever, abritent des ardeurs du soleil les peintures que leur position ne protège pas. Je vais des nefs latérales, mal éclairées, à la nef centrale, tout ensoleillée, dans un défilé de figures maigres et rudes dans leur sainteté nimbée. Quel contraste subit avec le mythe sensuel de Léda, et comme la religion nouvelle proclamait sa définitive victoire en chassant de cette bibliothèque, devenue un temple de la Vierge Marie, le souvenir des Catulle, des Tibulle et des Horace, et en substituant son idéal sévère, tout tourné vers l'éternité, à celui de ces païens aimables, peintres des amours qui passent !

En sortant de Sainte-Marie-l'Antique, j'ai traversé de nouveau le Forum. A côté du temple d'Antoine et Faustine, dont le magnifique portique à dix colonnes de marbre subsiste encore, est un large espace clos d'une barrière et couvert d'un grand toit de planches. Là, beaucoup plus bas que le sol actuel du Forum, des puits s'ouvrent, et ces puits sont d'anciennes tombes ! SEPVLCRETVM, dit l'inscription, *nécropole*. Ici en effet était un cimetière, et les morts qui ont été mis là étaient peut-être des bergers de la bourgade du Palatin, des sujets du vieil Evandre ! Des ouvriers travaillent et continuent les fouilles. L'un d'eux me fait un signe et m'invite à descendre ; mais, je ne sais pourquoi, j'aime

mieux rester où je suis, à imaginer la grande vallée marécageuse qu'attendaient de si grandes destinées, le chemin qui, venant du Nord et s'en allant là-bas, vers les monts Albains, la traversait, longeant ce cimetière, et les bergers sauvages qui y passaient le soir, poussant devant eux leurs troupeaux. Mais, pendant que mon imagination vagabonde, une brise se lève, et elle m'apporte tout à coup une bouffée de parfums. Je détourne les yeux et je vois près de moi une touffe de fleurs blanches, fraîches écloses. O spectacle de la nature, éternellement la même! Ces rustres des collines voisines, s'ils avaient l'âme déjà ouverte à la beauté des choses, pouvaient voir, il y a vingt-sept siècles, des fleurs semblables le long de leur chemin.

De l'autre côté de la nécropole est un petit édifice qu'une inscription appelle CARCER, *prison* : je me contente de regarder l'entrée de ce corridor noir, et, passant devant le temple rond de Romulus, fils de Maxence, je vais voir la basilique de Constantin. On a remarqué que plus Rome avançait en âge, plus ses constructions devenaient gigantesques. Cette basilique est colossale, et les grandes voûtes en berceau qui subsistent de la nef de droite s'élèvent à 25 mètres au-dessus du soubassement du monument. J'erre dans ces ruines immenses. A l'angle N.-O., un gardien s'empare de moi : il veut me montrer des restes du pavement en marbre. Il prend un balai, déblaie soigneusement un sable rougeâtre répandu sur le sol, prend un arrosoir et verse un peu d'eau sur la pierre qu'il a mise à nu : le marbre apparaît dans sa magnifique couleur rouge. Il me fait ensuite remarquer que le pavé a été enfoncé là où nous sommes par la chute de la voûte centrale, puis il me tend la main; et, quand j'y ai mis mon pourboire, il reprend son balai, ramène à petits coups son sable sur la place qu'il avait découverte, et il se rassied à l'ombre, attendant de nouveaux badauds.

La basilique de Constantin était construite le long de la Voie Sacrée, qui, passant sous l'arc de Titus, montait au Capitole : c'était la Voie triomphale, celle qu'avaient suivie les Scipion, les Jules César et les Germanicus. Mais ce n'est pas le souvenir de ces cortèges pompeux que je veux évoquer ici, ni Vercingétorix derrière son impitoyable vainqueur. J'ai dans la tête les vers d'Horace :

> Ibam forte via sacra, sicut meus est mos,
> Nescio quid meditans nugarum, totus in illis.

« Je me promenais d'aventure sur la Voie Sacrée, et « je songeais, comme d'habitude, à je ne sais quelles « bagatelles qui m'absorbaient tout entier ».

Et je le vois badaudant ici, en homme qui a tout son temps, amusé par le spectacle de la rue, écoutant le boniment des diseurs de bonne aventure, souriant à Glycère, puis partant ailleurs, la tête pleine de tous ces riens, pour marchander la farine et les légumes. Je flâne comme lui sur ces larges pavés, occupé moi aussi à des bagatelles qui me reposent : ici un large coquelicot dressé contre un bloc de marbre blanc, là un lézard qui s'effarouche, plus loin des arbustes qu'on a plantés, qu'on vient de biner et d'arroser, à qui on a recommandé d'être bien sages, et qui obéissent. J'arrive ainsi à l'arc de Titus ; mais je joue de malheur : on le rafistole aussi. Des échafaudages s'élèvent sous l'arche unique. Une jeune Anglaise y est assise, les jambes pendantes, et elle donne à son papa, qui est en bas, je ne sais quelles explications sur les bas-reliefs qui commémorent la prise de Jérusalem. Je voudrais bien m'approcher : mais me voici bien embarrassé : si je me hisse sur l'échafaudage, que va croire le papa ? Si je reste en dessous, près de ces petits pieds qui s'agitent, que va-t-il croire encore ? Décidément, je m'en vais. Et voilà

comment, pour être trop timide, je n'ai pas pu voir le chandelier à sept branches et Titus sur son char.

Je sors du Forum par une porte qui s'ouvre en face du Colisée. Il est grand midi, le soleil est terriblement chaud, et j'ai la tête un peu troublée par tant de souvenirs. Je reviendrai goûter le charme du couvent des Vestales, maison du silence, des statues et des fleurs.

L'après-midi, je vais à Saint-Paul-hors-les-Murs. Le tramway traverse un quartier neuf au pied de l'Aventin et suit la longue rue *della Marmorata*, tout encombrée de gamins qui jouent, de gens assis à leurs portes, en manches de chemise, d'ouvriers et d'employés qui circulent. Ce lundi de Pâques ensoleillé a attiré dehors toute une foule joyeuse et bruyante. A la porte Saint-Paul, je reconnais la pyramide de Cestius, que j'avais vue de loin, en arrivant à Rome, élever sa cime au-dessus de l'enceinte d'Aurélien. Puis la voiture file le long d'une route poussiéreuse, et elle s'arrête tout près de la basilique, en pleine campagne. Après le tumulte de la banlieue populeuse, le seul mouvement qu'il y ait ici est celui des marchands qui vont et viennent sous le portique, offrant aux arrivants des oranges, des cartes postales, ou des croix et des broches en fine mosaïque. Puis, la porte de l'église soulevée, c'est le calme complet d'une solitude immense et froide, où des files de colonnes s'en vont vers une abside lointaine, où des marbres brillent, mais d'où la vie est absente : les deux statues de saint Pierre et de saint Paul, la mosaïque de l'arc triomphal, les médaillons des papes, situés trop haut pour mes yeux, ne me paraissent pas suffire à animer ce luxueux désert. Que j'aimais mieux Sainte-Marie-de-la-Minerve peuplée de statues et de bustes ! J'erre dans cet édifice où rien ne réchauffe et n'exalte l'âme, sans pouvoir me persuader que je suis dans une

église, lorsqu'un tintement de clochette, venant du fond, me donne enfin la sensation, l'impression que j'attendais ; je me hâte vers elle et je vois sortir de la sacris tie un cortège de bénédictins qui vont dire les vêpres ; ils entrent dans une chapelle, un des enfants de chœur met un banc en travers de la porte pour écarter les profanes, et l'office commence, chanté posément et avec goût, mais avec un cérémonial qui me déroute un peu. Je regarde et j'écoute longtemps ces vêpres peu banales, puis je visite le beau cloître attenant à l'église, où des couples de colonnes torses, incrustées de marbre, d'or et d'émaux, et surmontées d'une longue inscription, enferment un jardin où des mouches bourdonnent au soleil. O douceur des vies religieuses encloses en ce beau cadre, et qui s'écoulaient, dans l'attente de la vue de Dieu, parmi les joies pures que donne à l'âme la beauté de l'art et des choses !

Le tramway me ramène à la place *Bocca della Verita*, et, en attendant de pouvoir visiter Sainte-Marie *in Cosmedin*, je m'assieds en face, sur les marches du joli petit temple que mon Anglais d'hier s'entêtait à chercher au Forum. A ma gauche est une de ces fontaines qui sont parmi les beautés de Rome ; derrière moi, le Tibre coule, séparé de cette place par un quai surélevé ; devant moi est l'église, avec son porche avancé et son élégant campanile à sept rangs d'arcades superposées. Je suis seul ici, avec deux ou trois touristes qni, à l'ombre du porche, attendent aussi le sacristain. L'herbe pousse entre les pavés, le lieu est pauvre et triste, la fontaine est sans eau, et le seul bruit qui rompe le silence de cette place lointaine est celui des tramways qui, par moments, passent derrière moi, sur le quai du Tibre. Enfin le sacristain apparaît, en calotte et en redingote noire, et il nous fait visiter lentement son église, qui est une des plus anciennes de

Rome. L'art des vieux marbriers romains y triomphe : le pavement est en marqueterie de marbre, le candélabre du cierge pascal élève sa magnifique colonne à chapiteau où l'or s'incruste dans le marbre, et, aux deux côtés de la nef centrale, s'érigent deux ambons ou tribunes de marbre avec des mosaïques dorées. Dans l'abside est un trône épiscopal de porphyre. Il y a, dans cette décoration vieille de huit cents ans et restaurée avec goût en 1818, — comme me l'apprend l'inscription de l'ambon de droite — une simplicité et une unité de plan qui donnent à cette petite église un rare caractère de beauté ; et je préfère le cadre intime où se groupent toutes ces œuvres d'art à la magnificence imposante des vastes basiliques. Notre cicerone, qui est un peu bourru, mais qui n'est ni bavard ni pressé, nous laisse le temps d'admirer, et notre visite se termine par la sacristie où se trouve une mosaïque sur fond d'or assez mal conservée.

De la place partent les chemins de l'Aventin. Je monte la pente de la colline fameuse dans l'histoire, de la colline plébéienne, par une route solitaire où je rencontre seulement deux ou trois couples d'amoureux. Une *osteria* est sur le chemin, célèbre par son panorama : c'est le *Castello di Costantino*. Je ne sais quelle histoire rappelle ce nom de *Constantin* ; je sais seulement qu'il fait chaud, et que le vin blanc a de bien jolis reflets dans les verres de deux abbés assis devant le paysage. J'en demande un *quarto*, et, en dégustant l'excellente liqueur, j'admire à loisir le tableau que j'ai devant moi. En bas, s'étend la vallée herbue du Cirque Maxime ; de l'autre côté, juste en face, le Célius présente l'élégante abside à colonnettes des Saints-Jean-et-Paul ; un peu à gauche, le Palatin se couronne de cyprès et de pins, cadre de sombre verdure où appa-

raissent les ruines des palais impériaux ; sur la droite, Saint-Jean-de-Latran se reconnaît aux statues de sa façade, dorées par le soleil ; les Thermes de Caracalla élèvent leur masse de briques, et la voie Appienne fuit vers les monts Albains, parmi des tombeaux : paysage harmonieux et serein, tout baigné de lumière, et où une cloche lointaine de couvent tinte sans en troubler la paix.

Par un chemin désert, que borde la seule église de Sainte-Prisca, je descends jusqu'à une ruine vénérable, le mur d'enceinte de Servius Tullius. Ces pierres posées sur des pierres, ce bloc noirci par le temps, il n'y a là, évidemment, aucune beauté ; mais quel bond dans le passé ces restes font faire à l'imagination ! Non que le paysage favorise son travail : du carrefour où s'élève ce mur part une route moderne, large et bien propre ; plus haut, sur ma droite, l'église de Saint-Sabas montre une *loggia* du temps de la Renaissance : un tel voisinage fait, autour de ces restes, comme une sorte d'anachronisme ; mais le lieu est solitaire, aucun pas ne résonne sur cette route, la cloche du couvent s'est tue, et, en arrêtant mes regards sur ces pierres contemporaines des premiers rois, j'éprouve enfin la sensation d'histoire que je suis venu chercher ici.

Puis, par de calmes chemins creux, entre des haies fleuries derrière lesquelles, à des arbres fruitiers, à de hauts échalas entrecroisés par leurs sommets, à de jeunes sarments d'un vert tendre qui s'agitent dans la brise, je devine des jardins, des vignes, je monte la pente de l'Aventin.

J'arrive à une place petite et solitaire : elle s'enfonce vers la gauche, entre des murs décorés d'élégants trophées et d'obélisques brunis par le temps. Au-dessous d'un de ces trophées, un cocher en livrée et à cheveux blancs somnole, assis sur le siège d'un landau aristo-

cratique et démodé ; il doit attendre un vieux cardinal ou quelque membre de l'Ordre de Malte dont Sainte-Marie est l'église : sans doute il va venir par cette haute porte cochère que j'ai devant moi, et que surmontent les armes de l'Ordre. Il me plairait d'attendre aussi, au milieu de ce silence et parmi toutes ces choses vieillottes et charmantes, qu'il apparaisse et vienne lentement, en homme pour qui le temps ne compte plus, rejoindre sa voiture. Mais le temps compte pour moi qui suis venu ici de si loin, et je me fais ouvrir cette porte ; et me voici dans un beau et calme jardin où des arbres taillés en berceau font des voûtes de verdure qui m'abritent du soleil ; j'erre sous ces arceaux, et je vais jusqu'au bout admirer un beau palmier qui se balance, et plonger mes regards sur les quais du Tibre. La villa du grand-maître ouvre ses galeries sur le jardin, mais je ne la visite pas, et, quand je sors de cet asile de paix, idéale retraite du sage attendant la mort, la femme qui m'a guidé m'indique, dans la porte, au-dessus de la serrure, un trou cerclé de cuivre et me fait signe d'y regarder. La porte refermée, j'applique mon œil à ce cercle, comme à la foire, quand j'étais petit et que j'allais contempler l'exécution de Tropmann ou le portrait de M. Thiers ; et j'admire à mon tour, car je suis badaud sans vergogne, ce délicieux enfantillage imaginé par l'ancien architecte du jardin : une voûte de verdure s'ouvre juste derrière ce cercle, et comme une longue-vue dont l'enveloppe serait faite d'un noir feuillage, conduit le regard jusqu'au dôme de Saint-Pierre, qui, tout au bout de cette ombre, rayonne dans le soleil.

J'oublie Sainte-Marie, je passe devant Saint-Alexis, et je vais visiter Sainte-Sabine, illustrée par Dominique et par Lacordaire. Un dominicain me reçoit et, par les corridors de son couvent, tapissés d'images pieuses et

de réflexions édifiantes, il me conduit à son église. Intelligent et cultivé, il me fait admirer en connaisseur les bas-reliefs des portes en cyprès, qui remontent au Ve siècle, les colonnes antiques, en marbre de l'Hymette, la mosaïque qui est au-dessus de l'entrée, et, dans la chapelle St-Dominique, à droite de l'autel, un beau tableau de Sassoferrato. Aux pieds de la Vierge portant l'enfant Jésus, saint Dominique et sainte Catherine sont agenouillés : tous deux reçoivent le rosaire, Dominique avec une ardente reconnaissance qui élève son visage, ses yeux et ses mains, et qui semble tendre tout son être vers la Vierge Marie, — Catherine, sur qui l'enfant Jésus pose la couronne d'épines, avec un air de pieuse résignation et d'abandon aux volontés divines : de petits anges contemplent la scène. J'aime ce tableau pour son harmonie, pour la douceur de ses teintes, et pour la ferveur religieuse qui y respire sur tous les visages. Il y a peu d'années, quelqu'un s'en empara ; puis lui-même ou un autre le restitua mystérieusement : mon guide me raconte cette histoire en me reconduisant.

Je redescends la pente de l'Aventin par un chemin où s'ouvre la principale entrée du vaste séminaire des Bénédictins. De l'autre côté, il domine le quai du Tibre, élevant dans les airs un campanile que surmonte le coq gaulois. Plus bas, je retrouve la rue bruyante, le tramway et la vie moderne.

Mardi, 17 avril.

Le théâtre de Marcellus.— Au Vatican; la peinture.— Le Forum de Trajan et la colonne Trajane. — La prison Mamertine. — Les ruines du Palatin. — Le Corso.

J'avais passé mon après-midi d'hier dans le silence et dans la paix ; j'ai vu ce matin les quartiers populeux où

sont les restes du portique d'Octavie et du théâtre de Marcellus.

Le doux Virgile, les larmes d'Octavie, la mélancolique destinée de Marcellus, tous ces souvenirs devraient s'encadrer dans un paysage solitaire et calme, si les choses voulaient se plier au désir du voyageur pour favoriser son émotion. Or c'est au milieu d'une foule bruyante, parmi d'amusants spectacles de la rue, que j'ai vu les ruines qui évoquent ces souvenirs.

Dans la Rue du Portique d'Octavie est installé un marché aux légumes ; d'immenses parapluies dominent les artichauts et les salades et les protègent des ardeurs du soleil. Les femmes du peuple vont et viennent, marchandent, crient. Soudain une jeune femme se met à discuter avec une vieille, énorme ; elles s'animent, la vieille devient écarlate ; et voici que la querelle s'étend : on prend parti ; une grosse marchande assise sur son pliant crie en tapant sur ses deux cuisses ; à une fenêtre voisine, deux jeunes filles apparaissent et de loin prennent part à la discussion ; leurs jeunes visages se crispent de colère, et elles gesticulent, et elles baragouinent je ne sais quoi pour approuver ou pour blâmer les deux adversaires. La scène m'arrête, et j'avoue sans honte que je m'y amuse avec simplicité et que j'oublie quelques instants et Marcellus et l'*Enéide*, devant cette prise de bec renouvelée de la vieille Rome.

Le portique avec le peu de colonnes qui en restent n'a pour moi aucune beauté. Je continue ma route, et, un peu plus loin, sur ma droite, je vois un mur arrondi, des pierres noires et comme usées, des colonnes frustes, et ce sont les restes du théâtre de Marcellus. Mais la paix n'habite pas plus dans ces ruines qu'au dehors. Toutes les arcades du soubassement s'ouvrent sur des loges qui sont de petits magasins, de petits ateliers. Les marchands sont sur leur porte et rangent leur éta-

lage ; des cordonniers tapent sur le cuir, des forgerons sur le fer, des bourreliers tirent l'alène; aux voûtes sont pendus des souliers, des colliers garnis de grelots, de ceux que j'ai vus aux attelages qui transportent dans les rues de Rome les petits tonneaux de vin ; la fumée sort des forges, et le bruit de partout. Et toute cette animation, tout ce tumulte, est sous l'invocation d'un jeune homme mort à vingt ans, qui aurait pu être le successeur d'Auguste et faire du bruit dans le monde, et qui n'est connu que des lettrés, par quatre vers touchants de Virgile.

Je vais passer au Vatican les trois dernières heures de ma matinée. Toute une foule s'engouffre par la porte de bronze et défile successivement devant un mélancolique sergent de ville, gardien laïque et municipal de l'ordre, puis devant le soldat pontifical qui le domine de quelques marches, et qui, l'arme au pied, nous regarde passer d'un air indifférent. Au bout d'une longue avenue monte l'*Escalier royal* : il est magnifique et vraiment digne des chefs-d'œuvre auxquels il conduit. En haut est la Chapelle Sixtine, pour laquelle les critiques d'art ont épuisé tout le vocabulaire de l'admiration. J'y arrive donc, humble profane, avec la plus complaisante disposition à me laisser émouvoir. Mais quoi ! je trouve deux cents visiteurs peut-être dans ce petit oratoire, et je dois louvoyer pour approcher des fresques, regarder à terre pour ne pas marcher sur des pieds ! Et quand j'ai, devant une fresque, trouvé mon point de vue, on me bouscule, on passe devant moi, on s'appuie fort indiscrètement sur l'extrémité de mes souliers ; et me voilà distrait. Je regarde alors la salle, que je trouve fort amusante : des têtes de toute origine sont tournées de tous les côtés, avec les expressions les plus diverses : il y a les convaincus, ceux qui font semblant

de l'être, ceux qui s'ennuient, ceux qui essaient de comprendre : il y a ceux qui regardent dans des lorgnettes, ceux qui renversent la tête pour contempler le plafond, ceux qui, pour ne pas la lever, ont devant eux, comme un plateau, un grand miroir carré où ils plongent leurs regards ; des employés pontificaux ont enlevé l'autel, et ils roulent des tapis qui ont dû servir pour les fêtes de Pâques ; et l'on entre, et l'on sort sans cesse, et un murmure ininterrompu sort de toutes ces bouches. Enfin, si le mur de gauche est mal éclairé, si les peintures du plafond sont un peu loin pour mes yeux, je puis du moins prendre une idée suffisante des principales fresques de droite. J'aime surtout le Botticelli et le Pérugin. Le *Jugement dernier* est bien noir, et il est trop vaste pour être vu de près : pour en embrasser l'ensemble, il me faudrait de meilleurs yeux, et le champ libre devant moi. J'admire du moins, dans les attitudes de ces corps qui montent vers le Christ, de merveilleux raccourcis. Le Christ me surprend un peu : au Maître d'amour et de bonté, le grand peintre a donné le visage de la colère et le geste qui foudroie et qui terrasse.

De la Chapelle Sixtine je passe aux Chambres de Raphaël. Je vais voir enfin, à leur place, avec leurs couleurs et dans leur jour, ces compositions admirables que la photographie et le dessin m'ont appris à connaître, et sur lesquelles j'ai tant de fois arrêté mes yeux. Dans ces salles qui se suivent, le public s'étend. ce n'est plus l'entassement de la Chapelle Sixtine ; moins nombreux, les visiteurs sont aussi plus recueillis ; enfin on peut s'asseoir en face de ces chefs-d'œuvre, les contempler longuement. Il arrive bien qu'un admirateur malappris interpose un large dos entre l'*Ecole d'Athènes* et vos yeux ; mais enfin on lui pardonne, parce qu'on se sait fort capable d'en faire tout autant.

De toutes les chambres, celle que j'ai préférée est celle de la *Signature* : c'est là que se trouvent, se faisant face, ces inimitables chefs-d'œuvre, l'*Ecole d'Athènes* et la *Dispute du Saint-Sacrement*. Entre les deux est le *Parnasse*, avec la figure inspirée d'Apollon faisant de la musique. Il me paraît impossible que l'être le plus insensible aux beautés de l'art, le plus fermé aux jouissances esthétiques, sorte de là sans être ému, sans avoir compris ce qu'avec des couleurs un grand génie est capable de faire. Dans la *Chambre d'Héliodore*, je préfère, à la composition qui a donné son nom à la salle, la *Messe de Bolsena* et la *Délivrance de Saint-Pierre*. Dans la première de ces fresques, j'admire, comme j'avais fait dans la *Dispute du Saint-Sacrement*, la merveilleuse ordonnance qui dirige toutes les lignes,tous les mouvements du tableau vers un centre unique, qui est l'hostie ; l'autre est un triptyque où j'aime surtout la sortie de Pierre, protégée par une lumière éclatante qui éblouit les gardes et qui semble vraiment rayonner au-dessus de la fenêtre.

Puis un gardien nous fait entrer par tout petits groupes dans la chapelle de Nicolas V. O le minuscule oratoire, mais comme il est grand par l'art ! Les murs sont tout garnis de fresques où Fra Angelico a représenté des scènes de l'histoire de saint Laurent et de saint Etienne. Que j'aime saint Etienne prêchant à cet auditoire attentif d'hommes et de femmes ! Les femmes, assises au premier rang, approuvent de tout leur cœur ; au fond, les hommes discutent, l'air grave...

Je sors de là, l'âme tout émue, pour monter à la galerie des tableaux. Mais l'Escalier royal ne se continue pas jusqu'ici ; celui par où nous passons est bien délabré ; il ressemble à un escalier de grenier, et j'ai plutôt l'air d'un badaud qui grimpe vers un belvédère, que d'un curieux d'art qui va voir de belles peintures.

Il n'y a que quatre salles dans ce Musée, et la deuxième salle ne contient que trois tableaux, mais ils sont parmi les plus célèbres : c'est la *Communion de Saint-Jérôme,* du Dominiquin, où tous les yeux des assistants, dirigés vers le saint, contemplent le vieillard qui, sur le point de mourir, fait un dernier effort pour se soulever et recevoir la chair et le sang de son Dieu ; j'aime surtout l'enfant de chœur du premier plan, adolescent aux cheveux bouclés qui, agenouillé et tenant dans sa main gauche un livre, regarde le saint d'un air si sérieux et si doux. C'est ensuite la *Madone de Foligno* et la *Transfiguration.* Le premier tableau est un tableau votif, où le Donateur, vieillard aux traits un peu durs, aux lèvres épaisses, est présenté à la Vierge par saint Jérôme ; à gauche, saint Jean-Baptiste, debout, couvert de peaux et les cheveux hérissés, montre la Madone, et saint François d'Assise, agenouillé, lève vers l'enfant Jésus un visage où rayonne l'amour et une ardente confiance ; d'en haut, la Vierge tourne vers le Donateur un regard plein de douceur triste et de bonté. La *Transfiguration* est partagée en deux scènes qui me paraissent étrangères l'une à l'autre : à la scène inférieure, où les disciples essaient de guérir l'enfant possedé, scène aux teintes noires, aux attitudes violentes, peinte par Jules Romain et un autre élève de Raphaël, combien je préfère la scène supérieure, œuvre du maître ! Où a-t-on mieux rendu sensible la bonté infinie de celui qui a voulu mourir pour sauver les hommes, que sur le visage de ce Christ qui s'élève dans les airs, les mains ouvertes ? Et d'autre part, quelle virtuosité dans le dessin des plis de ces vêtements qui flottent ! Oh ! l'admirable peintre, maître des maîtres, et comme on a l'âme élargie quand on sort de ces salles où son génie triomphe ! Quelle magnifique puissance d'éducation morale peut avoir un art comme

celui-là, qui, avec les éléments d'une réalité exactement observée, s'élève à l'idéale beauté, et qui, appuyé sur la science du dessin la plus sûre, cherche, non pas l'étonnement que cause la difficulté vaincue, mais l'approbation et l'émotion de l'âme !

Une fois redescendu de la Pinacothèque, j'ai parcouru les Loges de Raphaël, mais un peu vite : après toutes ces belles choses que je venais de voir, ma faculté d'admiration était comme épuisée, je le confesse. Facilement distrait, j'ai regardé, des fenêtres de ce deuxième étage, le spectacle de la cour Saint-Damase, et j'y ai vu plusieurs scènes curieuses : d'abord un gendarme pontifical, voyant venir un cardinal, s'arrêta brusquement, et, se tournant vers lui, fit le salut militaire ; et je m'amusais à imaginer, sur une route de chez nous, la rencontre de l'archevêque et d'un gendarme en tournée : le bon gendarme jurassien eût certainement regardé avec le dédain le plus adéquat le successeur de saint Désiré. Puis un beau monsieur traversa la cour, salué par tout le monde ; et ce monsieur, qui rendait fort élégamment les saluts, me semblait mis comme un préfet de M. Fallières ; et j'en faisais un vrai préfet de la République française en visite au Vatican ; et ce préfet parmi toute cette population cléricale, salué par elle et la saluant, me parut une imagination réjouissante ; et j'en souriais tout seul quand soudain apparurent, la hallebarde à l'épaule, huit gardes suisses vêtus du costume dessiné par Michel-Ange, il y a quatre cents ans : ils marchaient deux à deux, lentement, sous la conduite d'un officier qui portait l'épée nue, et ils défilèrent dans la cour, comme une vision du temps de Granson, subitement apparue.

Après une deuxième visite à Saint-Pierre, faite dans le calme relatif d'un jour de semaine, je déjeune dans

une mauvaise auberge décorée d'un nom magnifique, puis je vais voir le Forum de Trajan. Les ruines de la basilique Ulpienne sont sans beauté, colonnes lisses de pierre bleue alignées bêtement. La colonne Trajane offre un tout autre intérêt ; mais on ne peut en voir de près les bas-reliefs guerriers, tout le Forum, qui est en contre-bas, étant entouré d'une balustrade. Les scènes de la partie inférieure sont presque à la hauteur de mes yeux, mais la balustrade m'en tient trop éloigné. Je regarde plutôt le piédestal où des hommes travaillent : je sais que ces hommes, qu'a mis en chantier M. le commandeur Boni, directeur général des fouilles de Rome, sont des violateurs de sépulture, qui cherchent l'urne d'or où furent mises les cendres de Trajan. Et qu'en feront-ils, de leur urne d'or ? Oseront-ils bien la mettre dans un de leurs musées ?... Puis je suis la spirale de bas-reliefs qui contourne la colonne, et je trouve d'abord un peu saugrenue l'idée des chrétiens du XVI[e] siècle qui terminèrent la guerre des Romains et des Daces par la statue de saint Pierre ; mais je réfléchis qu'après tout ce sont les mêmes hommes qui ont fait du Panthéon un temple chrétien, et que ces deux faits — et tant d'autres ! — sont l'expression de la même pensée ; l'archéologue peut n'y pas trouver son compte, mais l'historien et le philosophe les jugent certainement pleins de sens.

De là, je suis monté au Palatin. Sur mon chemin était la prison Mamertine, et, en approchant de ce lieu célèbre, j'essayais de me figurer le *Tullianum*, le sinistre et noir cachot où fut plongé Jugurtha, où les complices de Catilina furent étranglés sur l'ordre du consul père de la patrie, où Vercingétorix enfin, après avoir défilé derrière le char de son impitoyable vainqueur, reçut la mort comme une délivrance après cette

honte suprême. Je me rappelais le mot de Jugurtha frissonnant au premier contact de cet air humide et glacé: « Dieu ! que vos bains sont froids ! ». — Et j'arrivais tout ému d'avance, à songer que j'allais pénétrer sous cette voûte où tant de souvenirs devaient flotter encore, plus saisissables pour ainsi dire qu'au plein air d'une place publique. Quelle désillusion ! Derrière la porte qui s'ouvre sur la rue, un monsieur galonné vous attend près d'un tourniquet, et l'escalier qui descend au cachot historique, le cachot lui-même, tout est éclairé à l'électricité !... Non ! jamais de ma vie, je crois, je n'éprouverai stupeur pareille. Saint Pierre au-dessus de la colonne de Trajan m'avait d'abord surpris : j'avais ensuite compris le symbole. Mais quel psychologue sera assez subtil pour découvrir une harmonie cachée dans cette association paradoxale de la lampe d'Edison et de la prison de Vercingétorix ? Le fil électrique descend avec vous : il pénètre avec vous sous la voûte, s'accroche sans respect à ces pierres si vénérables pour un fils de la Gaule, et porte dans tous les coins, où pas une araignée ne gîte, une lumière sacrilège et ennemie du mystère. J'ai voulu faire revivre pour moi le héros de mon pays : peine perdue ! J'ai tourné le dos aux lampes, je me suis mis en pénitence contre le mur, j'ai fermé les yeux : impossible d'être ému ; d'ailleurs, pour comble de misère, deux Anglais causaient à voix haute derrière moi. Il ne me restait, hélas ! qu'à visiter le lieu en badaud, admirant la propreté de ce sol scrupuleusement balayé, ou en chrétien respectueux des légendes, vénérant la source jaillie du sol à la prière de saint Pierre et fermée aujourd'hui d'un couvercle qui tourne autour de son axe comme une figure de géométrie ! Ou plutôt, il ne me restait qu'à m'en aller au plus vite, en oubliant, si je pouvais, ce que je venais de voir, et en ne conser-

vant dans ma mémoire que la description de Salluste : « Il y a, dans la prison, un endroit qu'on appelle le « *Tullianum* ; il s'enfonce d'environ douze pieds dans « la terre ; de toutes parts il est ceint d'épaisses mu- « railles, et il est couvert d'une voûte en berceau « formée d'un assemblage d'arceaux de pierre. Mais la « malpropreté, l'obscurité et l'odeur lui donnent un « aspect répugnant et horrible. » (*Catilina*, LV.). Puisse M. le commandeur Boni avoir traité plus respectueusement les ruines des Empereurs !...

Elles sont sur une colline qui domine le Forum républicain, symbole de l'empire érigé en maître unique au-dessus des volontés asservies ; et, symbole plus saisissant encore, c'est au lieu même qui avait été le berceau de la Rome des rois, que les empereurs vinrent bâtir leurs demeures, fermant sur cet étroit plateau le cycle d'une longue et magnifique histoire.

J'arrive sur la colline impériale par une route qui portait un beau nom, la *Montée de la Victoire*, « clivus Victoriæ ». A ma gauche, dans les arbres, sont les restes de Sainte-Marie-l'Antique, où je suis entré hier depuis le Forum. Je passe devant le Casino Farnèse, dont la villa et les jardins, qui occupent l'emplacement du palais de Tibère, dominent la maison des Vestales, puis je traverse des ruines sans intérêt, et j'arrive à une longue galerie, coudée deux fois à angle droit, le *cryptoportique*. Ce passage, où je me trouve tout seul, a par places un air sinistre. Là où la voûte s'est écroulée, le bon soleil y met sa joie ; mais on s'enfonce ensuite dans une demi-obscurité où l'on n'entend plus aucun bruit ; et l'on se demande qui l'on va trouver à un de ces détours, quelle figure vous attend et vous guette. Lieu tragique en effet, où un empereur romain fut assassiné ! Ce fut sans doute à l'un de ces angles obscurs que, en 41, Caligula, le fou sanguinaire,

tomba sous les coups de conspirateurs, peut-être même auprès de cet angle où je suis, et où je vois, sur le mur, les traces d'un revêtement en stuc, finement décoré.

Un peu plus loin est la maison de Livie, la femme d'Auguste. La toiture moderne de zinc en est bien laide, et elle détonne parmi les pierres et la verdure ; mais cette demeure fut vraiment la retraite du Sage, petite pour le bonheur de l'âme, ornée pour le plaisir des yeux. Les diverses pièces donnaient sur une cour intérieure. A droite, si j'en crois l'inscription moderne, était la salle à manger ; au fond s'ouvraient trois pièces dont le sol est revêtu d'un très beau pavement et dont les murs sont couverts de fresques célèbres et souvent reproduites : guirlandes de fleurs et de fruits, petites scènes à personnages se déroulant sur fond jaune, rouge ou blanc, scènes de la rue ou scènes mythologiques ; le visage d'Io gardée par Argus est charmant. Et je me figure la vie de l'impératrice-mère dans cette petite maison, pendant le principat de son fils Tibère, vie doucement mélancolique, inquiétée peut-être par l'avenir, tournée plutôt vers un passé brillant et regretté, apaisée sans doute par le calme, la solitude et la fantaisie d'un peintre habile dans son art. Mais pourquoi les archéologues ont-ils fixé aux murs de ces salons ces tuyaux qui servaient à amener l'eau dans la maison ? Assurément, je suis intéressé quand je lis sur l'un d'eux le nom d'une des princesses impériales IVLIÆ·AVG·, *Juliæ Augustæ* ; mais ne pouvait-on trouver une autre place pour ces débris sans valeur artistique ?

Sorti de la maison de Livie, j'erre au hasard, je descends les larges marches en ruines qu'on appelle l'*escalier de Cacus* ; je m'assieds, je cueille de jolies fleurettes rouges que je garderai entre les pages de mon Guide, comme une petite fille ou un jeune amou-

reux, et j'ai pour compagnon... oh ! un vieux, vieux personnage, si vieux qu'il n'a peut-être jamais existé dans l'histoire, mais si vivant pour tous ceux qui connaissent le VIII[e] livre de l'*Enéide* : Evandre, le bon ancêtre, pasteur de peuples, hospitalier, religieux et conteur de longues et fantastiques histoires. Petits Romains qui, sur les bancs de vos lycées, expliquez le poème de Virgile, venez-vous parfois ici voir le paysage que le doux poète avait sous les yeux il y a 1900 ans, et dans lequel il plaça un épisode de la vie de son héros ? Comme toutes les œuvres des vieux maîtres latins doivent vivre pour vous, petits Romains, quand tous ces lieux, si lointains, si étrangers pour nos petits Français, vous sont voisins et familiers, quand vous pouvez muser au Forum avec Horace, monter avec Virgile au Palatin !

Je passe auprès de vestiges vénérables qui seraient, d'après les archéologues, des restes du mur d'enceinte de la *Rome carrée*, la ville de Romulus ; puis je pénètre dans une grotte fameuse dans la légende, et qui ne serait rien de moins que le *Lupercal*, où la louve se retira quand elle fut chassée d'auprès des deux jumeaux. Si c'est là vraiment la grotte où les Romains plaçaient cet épisode de la grande légende et dont ils avaient fait un lieu de refuge vénéré, au diable les restaurateurs ! Ils ont tout cimenté, ils ont mis une barrière à la porte, et les gardiens du Palatin tiennent le sol aussi propre que le parquet d'un salon. Heureusement la grotte n'est pas obscure : ils y auraient amené l'électricité !...

Remontant l'escalier de Cacus, je passe devant le temple de Cybèle, la Grande Déesse, où des arbres, réunis en un bosquet charmant et vigoureux, semblent rappeler encore que Cybèle était la Mère féconde de toutes choses. Une bonne statue assise de la déesse est placée contre le mur du temple, et les archéologues

méritent un bon point pour l'avoir laissée ici et ne l'avoir point transportée dans un de leurs musées. Tout près est une très vieille citerne qui fournissait, aux temps reculés de la primitive bourgade, l'eau à ses habitants. Je longe la maison de Livie, et j'arrive aux restes du palais des Flaviens. Il donnait sur l'*Esplanade du Palatin* (Area Palatina), et comprenait, de ce côté, trois pièces : au milieu, une immense salle de réception ; à droite, une salle plus petite, qui était peut-être l'Oratoire des dieux du foyer ; à gauche enfin, une petite basilique où l'empereur rendait la justice : elle a gardé quelques restes de son dallage et une partie de la jolie balustrade de marbre qui séparait de la salle la tribune en abside. — Une vaste cour intérieure entourée d'une colonnade séparait ces trois salles du reste de l'appartement. La partie postérieure du palais était sans doute divisée de même. On y peut voir encore une partie de la salle à manger, vaste pièce qui a conservé, dans l'abside semi-circulaire qui s'ouvre au fond, un très beau pavé de marbre ; à gauche était une autre salle à manger, plus petite, au milieu de laquelle était une fontaine elliptique, que des gens de goût ont toute garnie de fleurs. Qu'elle est jolie, cette maison des Flaviens, et quel plaisir de la parcourir, tout seul, loin des gardiens, d'admirer les restes de sa beauté, de toucher cette balustrade où s'est peut-être appuyé Trajan, et de s'asseoir sur un fût de marbre, au bruit des abeilles qui bourdonnent, en face d'un massif de fleurs épanouies !

Je sors du palais par la petite salle à manger, et, prenant un sentier qui descend parmi des broussailles, j'arrive aux ruines qui couronnent la colline au sud. C'est d'abord la vaste construction dite le *Stade* : je suis absolument seul dans cette mélancolique et silencieuse immensité ; j'en fais le tour m'arrêtant seule-

ment devant deux statues mutilées qui se font pendant, un personnage assis, le torse nu, et un autre dont il ne reste plus que la partie inférieure du corps, magnifiquement drapée ; dans le mur du sud-est, je note aussi de curieuses marques de fabricants de briques ; je descends des escaliers sombres et humides, j'en monte d'autres, et j'arrive sur le plateau. J'erre sans m'arrêter à rien parmi les ruines assez imprécises de la maison de Septime Sévère, j'y dérobe encore un fragment de mosaïque (mon deuxième larcin !...) et, passant un pont, je viens admirer un magnifique panorama qui va du Colisée au dôme de Saint-Pierre par le Célius, les ruines de la campagne romaine, l'Aventin — où je retrouve une connaissance, le *Castello di Costantino* — Saint-Paul-hors-les-murs et le Janicule. Puis je descends vers le bâtiment où l'on élevait les esclaves des empereurs, et j'y déchiffre quelques inscriptions en grec et en latin. *Inscriptions*, le mot est bien prétentieux... Vous savez tous la manie qu'ont les gamins de mettre leurs noms sur les murs. Eh bien ! les esclaves des empereurs faisaient de même, et je lis : **Φηλικι**, ΚΙΝΘΟC, MARIN(U)S, et autres noms qui importent aussi peu à l'histoire des nations que ceux de Jean Dupont et de Pierre Durand, élèves à l'école communale de ma petite ville.

Enfin je m'en vais en musant, faisant peur aux lézards, regardant des fourmis processionner entre des pierres, cueillant des fleurs, et je sors à cinq heures après une visite de trois heures qui m'a charmé. O calme de la maison de Livie, élégance de la demeure des Flaviens, immensité solitaire du stade, poésie des légendes virgiliennes, des arbres et des fleurs, silence des ruines désertes mêlées à la verdure, vous êtes la grâce du Palatin, et vous méritez bien qu'on vous aime !

Pour rentrer chez moi, je remonte le Corso. C'est, tout le long de la célèbre avenue, une animation difficile à imaginer. Sur les trottoirs vont et viennent, se heurtant sans brutalité, des promeneurs au verbe haut et sonore. Aux carrefours, les camelots crient *La Tribuna*, *L'Italia*, *L'Avanti*. Sur la chaussée, venant du nord vers le centre de la ville, roulent des landaus magnifiquement attelés, qui ramènent à ses palais la haute société romaine, teint mat, yeux noirs, fins profils et luxueuses toilettes. Des fiacres, des camions réclament leur place à coups de fouet, sans paraître troubler beaucoup les cochers à la livrée aristocratique, près desquels les valets de pied font les importants et se rengorgent. Et c'est un perpétuel « eh ! hop! », sur deux notes, la deuxième vivement lancée. Et je me trouve heureux, piéton myope et timide, d'avoir, dès le début, pris le bon côté de l'avenue et de n'avoir pas à traverser, pour rentrer chez moi, cette chaussée dangereuse. Aussi je flâne avec bonheur sur mon trottoir, regardant les étalages, bijoux en mosaïque, coquilles peintes, réductions en marbre ou en plâtre des statues célèbres, cartes postales, livres et gravures, vins aux noms fameux, — ou bien admirant au passage, dans le vestibule du palais Bonaparte, un magnifique suisse porte-hallebarde avec son bicorne, sa culotte rouge et ses bas blancs, bien tirés sur des mollets à l'antique.

Mercredi.

Le Transtévère. — Sainte-Cécile et la statue de Maderno, — Au Vatican : la Galerie des Antiques.— Le Casino Borghèse. — La Trinité-des-Monts et l'escalier de la place d'Espagne. — Entre compatriotes.

Je voulais visiter ce matin trois églises du Transtévère, et je n'en ai vu qu'une. J'avais bien arrêté mon

itinéraire sur mon plan ; mais les distances s'allongeaient tellement quand je fus descendu du tramway, que j'eus peur d'arriver trop las à la Galerie des Antiques, ouverte aujourd'hui au Vatican.

Pour aller au Transtévère, au quartier *au-delà du Tibre*, j'ai traversé le fleuve sur un pont auquel les Romains ont donné le nom de Garibaldi ; et ce pont est si laid que le parrain ne doit pas être bien fier de son filleul !

Ce que j'ai vu du Transtévère était pittoresque sans doute, mais dénué d'élégance : rues mal odorantes, petites boutiques, légumes croulants aux étalages, tout le monde dehors, gens du peuple criant, gamins à moitié nus faisant des culbutes, longues voitures lourdement chargées de petits tonneaux de vin et qui, au tournant de ces rues étroites, buttant presque des deux bouts, emprisonnent le piéton dans un triangle dangereux et le menacent de leurs petits chevaux qui glissent sur les épluchures. J'arrive avec peine, usant presque de ruse pour consulter mon plan, à l'église que je veux visiter d'abord : et c'est Sainte-Cécile, comme il convient à un voyageur qui, depuis de longues années, aime et cultive la musique. Pour y arriver, on entre dans une cour, et il y a un portier, à gauche sous le porche : il semble qu'on pénètre dans une demeure privée. Dans la cour est un grand vase ancien. Au fond, un portique, où sont suspendues de nombreuses plaques tumulaires, donne accès dans l'église dont un vieux pauvre m'ouvre la porte. Immédiatement une forme blanche, qui est étendue devant l'autel, attire mes regards : sa blancheur illumine pour ainsi dire cet intérieur sombre, et l'on sent bien qu'il faut aller vers elle d'abord : c'est la statue de marbre de la martyre, œuvre d'un sculpteur du XVI[e] siècle. Elle est là, derrière une glace, dans la pose même, paraît-il, où son corps

fut trouvé aux Catacombes. S'il est vrai, il faut louer l'artiste de n'avoir pas cherché mieux ; si c'est une légende, il faut le louer encore d'avoir si bien donné l'illusion du vrai, et reprendre, pour Maderno, l'éloge célèbre dont Ménandre fut jadis honoré : « O nature, ô artiste, lequel de vous deux imite l'autre ? » La sainte est couchée sur le côté droit, ses deux mains ramenées devant elle, dans un mouvement du plus naturel abandon ; sa tête est tournée vers le sol où son front s'appuie, et son cou porte la marque du glaive qui lui a enlevé la vie. Ce signe apparent d'une mort cruelle, cette pose modeste, où le visage se cache, ce corps voilé dont la jeunesse se devine, tout cela fait de cette statue une œuvre émouvante, de laquelle on s'éloigne avec regret.

Je visite ensuite dans l'église plusieurs monuments de cardinaux au titre de Sainte-Cécile qui ont voulu se faire enterrer ici ; dans la nef de droite, une petite chapelle ornée de fresques est une petite chambre qu'on m'a donnée pour l'oratoire de la martyre. O téméraires conjectures de l'archéologie et de l'histoire ! Pour Bædcker, cet oratoire était une salle de bains !... Eh bien, raille qui voudra ; dans le doute, j'ai vénéré quand même ce lieu.

Je retourne ensuite au Vatican. Pour arriver à la Galerie des Antiques, je fais, derrière Saint-Pierre, un long circuit, et je passe ainsi devant quelques magasins d'objets religieux, images, crucifix, livres, chapelets, médailles, à l'usage des pélerins modestes, et qui sont tellement les mêmes partout, à Fourvières comme ici. Puis je suis, entre le palais et les jardins, une laide avenue où l'herbe pousse, et j'arrive enfin, après ce long voyage, aux salles du Musée.

De la première salle, la *Salle en croix grecque*, où

je note le Sarcophage en porphyre de sainte Hélène, je passe à la *Salle du Bige*, ainsi nommée du char antique à deux chevaux, qui est au milieu, puis à la *Galerie des Candélabres*. O le joli *Corridor de la tentation !* Ce n'est plus ici une salle de Musée, avec son ordonnance banale et son entassement : c'est une collection de grand seigneur, harmonieusement disposée pour la joie des yeux, tout autant que pour le plaisir du goût. Elle est divisée en travées par d'étroites cloisons, et, parmi les statues blanches, brillent les multiples couleurs de vases et de candélabres en marbre précieux. La lumière joue sur ces marbres, elle se reflète, atténuée et adoucie, sur les statues et met dans la salle une gaieté discrète. Je vois là de jolies sculptures de genre, de ces œuvrettes, qui amusent par leur réalisme et qui plaisent par l'exactitude du détail, un enfant jouant avec des noix, l'enfant à l'oie. J'y vois aussi une émouvante statue de Perse combattant dans une posture accroupie, et, surtout, la toute charmante *Coureuse grecque*, la *Fanciulla corriera*: elle est placée immédiatement derrière une cloison et, quand on arrive dans la travée, elle apparaît subitement dans sa grâce juvénile, vêtue d'une chemise courte et serrée à la taille, le pied droit levé, la jambe légèrement pliée, le geste des bras comme suspendu dans l'attente du signal.

Revenant sur mes pas, j'arrive à la *Salle ronde*, et j'en fais le tour, suivi d'un couple de provinciaux italiens. Le mari a son *guide* en main, et il en fait à voix haute la lecture à sa femme. Je ne comprends rien, bien entendu, sauf un mot, mais ce mot m'amuse : dans la *Salle ronde*, il y a deux Antinoüs, *Antinoo* en italien; or, savez-vous ce que devient, dans la bouche de ce brave bourgeois, le nom du bel adolescent à la mélancolique destinée ? *Antonio*, celui d'un valet de chambre ou d'un garçon de café ! Quelle déchéance pour le favori

d'un empereur ! — Après avoir regardé deux têtes célèbres, une Junon et un Jupiter qui me rappellent le temps de ma jeunesse et de lointains « fusains », je passe dans la *Salle des Muses*, mais je ne m'arrête guère que devant l'*Apollon Musagète* : et encore, avec sa pose théâtrale, son corps élancé en avant comme vers la lyre dont il joue, son ample vêtement qui flotte, ressemble-t-il plutôt à Néron en représentation qu'au dieu conducteur des Muses. Dans la *Salle des Animaux*, je suis intéressé par un petit groupe représentant un berger endormi près de ses chèvres, véritable miniature en pierre tendre qu'on a prudemment enfermée sous un verre. La *Galerie des Statues* m'offre, en particulier, une excellente réplique de l'*Apollon tueur de lézard*, de Praxitèle, tout de contours sinueux et de contrastes dans la direction des lignes, tout svelte et gracieux dans les formes, — une *Ariane endormie*, qu'accompagne jusque dans le sommeil la douleur du définitif abandon, — un *Satyre ivre* et un *Lucius Verus*.

La Galerie des Statues se termine par la *Salle des Bustes*. Je m'arrête devant quelques bustes d'empereurs, un Auguste enfant, que je fais tourner sur son pivot, et qui m'offre, sous tous ses aspects, la plus aristocratique, la plus merveilleuse pureté de traits, — un Hadrien, — un Caracalla à tête de brute ; mais je suis plus longtemps retenu et vraiment ému par un bas-relief funéraire. Il représente un Romain et une Romaine : l'épouse tient dans sa main gauche la main droite de l'époux, et elle la serre contre sa poitrine ; elle appuie son autre main sur l'épaule de son mari. Les deux figures sont sans beauté, et ce sont évidemment deux portraits ; il n'y a aucun art dans la draperie, et les gestes ont une certaine raideur ; mais j'ai aimé cette œuvre, telle quelle : il me semblait avoir devant les yeux les deux époux eux-mêmes, le Romain de la vieille

roche, avec les deux qualités essentielles du citoyen romain, la dignité et la gravité, — la Romaine, sérieuse et chaste, toute simple aussi dans sa coiffure à bandeaux plats ; et ces deux êtres, qui après tant de siècles, m'apparaissaient encore dans l'attitude même où ils avaient traversé la vie, se soutenant l'un l'autre, et fidèlement unis, faisaient une de ces œuvres que j'aime, parce qu'elles touchent mon âme.

La Cour du Belvédère a, dans ses quatre angles, des cabinets où l'on a mis quatre statues que l'on jugeait dignes de recevoir à part les hommages des admirateurs. Deux sont connues de tous, le *Laocoon* et l'*Apollon* dit *du Belvédère*. Je ne dis pas que je ne préfère pas un art qui agit sur l'âme et non sur les nerfs, et le *Laocoon* est, au contraire, un exemplaire de cet art qui brutalise le sentiment au lieu de l'émouvoir avec douceur ; mais la figure du père entouré de serpents, liens vivants qui l'enserrent et vont l'étouffer, exprime avec une si douloureuse vérité l'angoisse du malheureux ! Quant à l'*Apollon*, je sais qu'à l'admirer je retarde sur le goût moderne, je sais aussi qu'on lui a reproché précisément d'être irréprochable : mais je suis ignorant de toutes ces finesses, je trouve ce corps merveilleusement jeune, j'admire la beauté hautaine de ce visage olympien, et je confesse sans honte que je suis revenu deux fois le voir en son sanctuaire.

Les deux autres cabinets abritent, l'un un *Mercure* ancien, l'autre des *Lutteurs* de Canova, pugilistes au visage de brutes et qui m'ont paru bien laids.

Derrière la Cour du Belvédère, il y a trois vestibules ou *atriums*. Dans l'un, celui du *Méléagre*, je lis une intéressante inscription dédicatoire de Mummius l'Archaïque, le destructeur de Corinthe. Dans un autre, le *Vestibule carré*, a été placé un des monuments les plus précieux pour l'histoire de la littérature romaine, le

tombeau de Scipion le Barbu. L'inscription en est très lisible, et elle intéresse beaucoup les philologues par le mètre dans lequel elle est écrite. Mais, sans être un philologue, peut-on rester indifférent devant ce sarcophage où fut couché, il y a vingt-deux siècles, le corps d'un Scipion qui fut le grand-père de l'Africain, vainqueur de Carthage?— Au milieu du même vestibule est le *Torse du Belvédère*: est-ce celui d'Hercule ? Quel était le geste du personnage ? On ne sait: il est mutilé de la tête, des bras et des jambes jusqu'aux genoux. En tout cas, c'était un maître que le sculpteur, cet Apollônios, fils de Nestor, Athénien. La musculature de ce torse est d'une singulière puissance et donne l'idée d'une force prodigieuse; mais le modelé n'en est pas moins élégant; rien d'empâté: c'est le muscle seul qui soulève la peau, et on le devine invincible.

Un gardien m'ouvre, un peu plus loin, la porte d'un jardin intérieur, le jardin *de la Pigna*, ainsi nommé d'une gigantesque pomme de pin placée au fond, à droite, dans une abside. Je jette un rapide coup d'œil sur cet objet sans beauté qui n'a d'autre utilité que de rapporter au gardien un pourboire; je regarde non moins vite, à ma gauche, une énorme tête sans expression qu'on dit être une tête d'Auguste; puis j'entre dans une immense galerie, qu'on appelle le *Musée Chiaromonti*. J'y admire plusieurs portraits pleins de caractère, de gentils bébés romains, des gamins qui se battent et qui se sont pris aux cheveux, d'autres qui jouent (il y en a un, bien amusant, qui, pour jouer, a retroussé sa petite robe et qui se baisse), une jeune femme accoudée à une balustrade, et une admirable *Niobide* en fuite.

Le *Braccio nuovo* (le Nouveau Bras) est la dernière salle du Musée des Antiques. Il renferme deux chefs-d'œuvre de l'art romain, l'*Auguste* debout et la *Pudeur*,

et une belle réplique d'une œuvre grecque, l'*Athlète au Strigile*, de Lysippe. La première statue est sans aucun doute un portrait, que le sculpteur a voulu faire très ressemblant ; mais, par la majesté du visage et la grandeur du geste qui commande, l'œuvre s'élève jusqu'au symbole et au type : celui qu'elle représente, ce n'est plus un empereur, Auguste, c'est vraiment l'Empereur. — La statue qu'on appelle *La Pudeur* est peut-être aussi un portrait, celui d'une jeune Romaine de grande famille : elle est merveilleusement drapée dans sa tunique et son manteau, et j'aime son geste d'une coquetterie gracieuse et chaste. — Quant à l'*Athlète au Strigile*, c'était une des œuvres les plus renommées de Lysippe. Ce n'est point l'original que possède le Vatican ; mais je puis néanmoins, dans cette excellente réplique, en prendre une idée très satisfaisante. Quelle aisance et quel naturel dans le geste de ce jeune homme qui, ayant achevé ses exercices dans la palestre, enlève avec le « strigile » (je n'ose pas dire l'*étrille*) la poussière et l'huile de son bras ! Le voilà bien, l'*athlète* grec, le « lauréat », celui qui a développé sa force, en conservant sa souplesse et son intelligence : les lutteurs de Canova sont de grossières brutes qui n'ont que des muscles. — Je note encore dans cette salle une imposante Minerve, et deux têtes énergiques de barbares : l'une porte un bonnet phrygien, et ce bonnet ressemble singulièrement à celui que Monsieur Jourdain demande à sa servante Nicole avant d'aller au lit.

J'ai quitté le Musée vers une heure, harassé, incapable de mettre sur-le-champ de l'ordre dans mes impressions, tellement j'avais vu de groupes, de bustes, de torses et de têtes. Ma dernière vision du Vatican fut encore un groupe vivant et qui me fit sourire : à la porte du palais, le soldat du pape ; en face, devant sa guérite, le soldat du roi, et je n'ai pas remarqué que leurs regards fussent chargés d'une symbolique haine.

L'après-midi j'ai visité les jardins et le Casino Borghèse : c'est aujourd'hui la Villa Umberto I, propriété de la ville de Rome. L'entrée n'en est pas belle : la grande allée est bordée d'une hideuse barrière en bois, les pelouses sont lépreuses, et j'y vois des gens vautrés, contribuables qui sont ici « chez eux » ; enfin les arbres n'y ont pas la majesté de la vieillesse. Plus loin, les arbres prennent toute leur beauté, cyprès noirs et élancés, chênes-verts énormes, aux membres tordus, pins-parasols, robustes et légers à la fois. Des ruines artificielles sont sur les chemins, dans les carrefours, témoins d'un goût charmant que la France connut à son tour, et qui plaît à notre romantisme. Des statues contemporaines des jardins apparaissent de distance en distance, et parmi elles, les statues trop neuves des deux grands poètes modernes font quelque disparate, celle de notre V. Hugo, et celle de Gœthe, offerte à la ville de Rome par l'empereur allemand. Puis on rencontre une des plus gracieuses fontaines de Rome, celle des *Chevaux Marins* et l'on arrive enfin, entre des arbres magnifiques qui couvrent d'ombre les allées et les gazons, au Casino, où est installé un Musée.

Au rez-de-chaussée, où l'on entre par un luxueux vestibule, est la Galerie de sculpture. J'y admire la *Pauline Borghèse* de Canova, assise, demi-nue, sur un lit de repos, dans une attitude qui infléchit gracieusement les lignes d'un buste magnifique ; *Apollon et Daphné*, œuvre de jeunesse où le cavalier Bernin, prenant pour sujet la métamorphose de Daphné rappelée par les vers d'Ovide gravés sur le socle, a représenté avec une extraordinaire virtuosité le moment incertain où commence la transformation désirée, qui, en faisant de la vierge chaste un arbuste, lui évitera l'irréparable injure de l'amour ; — et, parmi les marbres antiques, un buste d'*Antonin le Pieux*, un *Hermaphrodite* cou-

ché, d'une merveilleuse élégance, un *Satyre* dansant, un torse de *Vénus avec l'Amour*, et une belle statue archaïque de femme.

Un long et pénible escalier, qui me rappelle celui du Vatican, me conduit à la Galerie de peinture. Des chefs-d'œuvre sont là aussi : deux Van Dyck, une Mise au tombeau et un Christ en croix; une *Circé,* de Dosso Dossi ; une *Danaé* du Corrège, et une œuvre énigmatique, symbolique peut-être, du Titien : deux belles jeunes femmes sont assises sur le bord d'un puits ; l'une est somptueusement vêtue ; elle tient dans ses mains gantées un bouquet de roses ; l'autre est nue : un vase est dans sa main gauche; un paysage clair et charmant fait le fond du tableau. Est-ce vraiment l'*Amour profane et l'Amour sacré*, comme l'indique le titre ? Je ne crois pas ; ces deux jeunes femmes paraissent également chastes, et celle qui est vêtue n'a rien de mystique. Je me suis assis longtemps devant elles, et, au lieu de mettre mon esprit à la torture pour pénétrer l'intention du peintre, j'ai goûté, dans la tranquillité de mon âme, la poésie pénétrante de cette œuvre que je n'oublierai pas.

Sorti des jardins, je longe le vieux rempart et je reviens par l'église de la Trinité-des-Monts et la place d'Espagne. La Trinité-des-Monts, comme la Villa Borghèse, est sur la colline la plus septentrionale de Rome, le Pincio, célèbre jadis par les jardins de Lucullus et de Salluste ; la place d'Espagne est en bas. Pour aller de l'une à l'autre, les gens pressés ont un ascenseur ; les pauvres diables et les flâneurs ont le célèbre escalier. Comme je suis venu ici pour jouir de la beauté d'un certain nombre de choses, et non pas pour visiter à la vapeur la Ville entière, je dédaigne l'ascenseur, et, après m'être accoudé quelque temps à la balustrade en terrasse de la place de la Trinité, après avoir vu, à

quelque distance, au-delà d'une allée plantée d'arbres, la Villa Médicis élever au-dessus de la Ville ses jardins et son palais, qui sont de France, je descends lentement l'escalier. La double rampe, s'infléchissant à droite et à gauche entre des arbres, va de terrasse en terrasse, puis, devenue unique, elle descend en s'élargissant entre deux anciennes maisons aux architectures symétriques, et elle aboutit à un marché aux fleurs installé sur les degrés, aux deux extrémités. Quand, arrivé à la fontaine de la place d'Espagne, je me retourne pour regarder l'ensemble, j'admire comment, en atténuant par des verdures la blancheur de la pierre, en limitant par des courbes élégantes les lignes horizontales, en interrompant la perspective par des paliers en terrasse couronnés de balustrades de pierre, un homme de goût peut, de cette chose banale, un escalier, faire une œuvre d'art, et comment l'instinct populaire, en disposant en massif, sur les premières marches, des arbustes et des fleurs, a su collaborer avec l'architecte pour réaliser le beau.

Avant de rentrer, je vais à la poste chercher des lettres attendues, et j'ai le plaisir d'y rencontrer un de mes compatriotes, M. Ch. L***. Nous conversons longuement : familier de la vie romaine, il me donne d'utiles renseignements sur Rome ; puis nous nous mettons à parler des élections législatives en France, du chemin de fer de la Faucille, dont il s'est occupé avec une infatigable activité, et des affaires municipales de notre ville. Au cœur de la grande Rome, parmi cette foule qui se hâte vers les guichets en parlant toutes les langues, notre entretien sur les petits potins d'une lointaine petite ville est comme un contre-sens qui nous amuse tous les deux.

Jeudi.

Saint-Louis-des-Français et Chateaubriand. — Le Latran : le baptistère, la basilique, la Scala santa et le Musée. — Le Colisée. — L'Arc de Constantin. — Un gamin mal reçu. — Saint-Grégoire le Grand. — Saint-Jean-et-Saint-Paul.— Les Musées du Capitole. — Sainte Marie in ara Cæli et les Saints-Côme-et-Damien.

Il a plu cette nuit, mais une pluie douce, et qui n'a pas empêché un amoureux de venir dans ma rue chanter à pleine voix de ténor une jolie sérénade. Je sors vers huit heures, avec les dernières gouttes, pour aller visiter Saint-Louis-des-Français et le Latran.

Saint-Louis-des-Français, c'est vraiment la France. Je n'examine ni l'architecture de l'église ni sa décoration : outre que je ne suis pas un connaisseur, je suis attiré invinciblement vers des inscriptions et vers des tombeaux où tous les noms sonnent le parler de France, Frédéric Bastiat, Pimodan, Lefebvre de Behaine, Pille, et tant d'autres. Tous, savants, soldats, diplomates, prix de Rome, sont venus reposer ici, pleins de jours ou dans la fleur de leur jeunesse, et, malgré la mélancolie des tombeaux, je me sens presque heureux au milieu d'eux, car il me semble que je respire l'air de mon pays. Je fais tout le tour de l'église, en partant de la nef de droite, je lis tous les noms à mesure qu'ils se présentent à moi ; mais il en est un que je cherche, que j'attends, et que je n'ai pas encore trouvé. J'ai lu dans les *Mémoires d'Outre-tombe* la fin si touchante de l'amie la plus aimante de Chateaubriand, Pauline de Beaumont. Je sais qu'elle aussi est venue mourir à Rome, mais pour expirer dans les bras de son ami. Je sais aussi que ce magnifique égoïste, qui se laissa toujours aimer sans payer de retour, fut ému plus qu'il

n'avait coutume de l'être, et qu'il lui rendit la mort plus douce. J'ai lu enfin que c'est ici qu'elle est enterrée, et que Chateaubriand lui a fait élever un monument dans cette église. Mais je ne vois rien encore, et mon Bædeker ne s'inquiète guère de me renseigner : qu'importe à ces Allemands la mélancolique mémoire de la douce Française ? Mais j'apprends en revanche que tel tableau est de Pellegrino Pellegrini, tel autre de Girolamo Sicciolante da Sermoneta.... Et que m'importe à mon tour ?... Enfin je trouve, à gauche de l'entrée, le monument que je cherchais : il consiste en un petit bas-relief surmontant une inscription. Le bas-relief présente l'image douloureuse de la jeune femme étendue sur son lit de mort. Quant à l'épitaphe, tout y rappelle celui qui l'a rédigée, la beauté du style, et son propre nom, dont elle perpétue, orgueilleusement, le souvenir :

D. O. M.
APRÈS AVOIR VU PÉRIR TOUTE SA FAMILLE,
SON PÈRE, SA MÈRE, SES DEUX FRÈRES ET SA SŒUR,
PAULINE DE MONTMORIN,
CONSUMÉE D'UNE MALADIE DE LANGUEUR,
EST VENUE MOURIR SUR CETTE TERRE ÉTRANGÈRE.
F. R. DE CHATEAUBRIAND A ÉLEVÉ CE MONUMENT
A SA MÉMOIRE.

De là, je vais au Latran. Cette partie de Rome est particulièrement sainte : d'un côté, le Baptistère, où la légende place le baptême de Constantin ; de l'autre, l'édifice de la *Scala santa*, qui abrite l'escalier qu'on appelle « l'escalier du Prétoire » ; entre les deux, la basilique fondée par Constantin, *omnium ecclesiarum Urbis et orbis mater et caput*, « la mère et la tête de toutes les églises de la Ville et du monde ».

Je visite d'abord le Baptistère. Bien qu'il n'ait été achevé qu'au début du Ve siècle, et que Constantin,

mort cent ans plus tôt et bien loin de Rome, n'ait pu recevoir ici le baptême, cet édifice octogone et ces fonts de basalte vert n'en sont pas moins vénérables entre tous. Les trois Oratoires voisins sont mal éclairés. L'un, celui de saint Jean l'Evangéliste, renferme une fort belle mosaïque du Ve siècle. Deux sont fermés par d'énormes portes de bronze : quand le gardien nous a promenés du Baptistère aux chapelles, avant de refermer la dernière, il fait rouler la porte plusieurs fois sur ses gonds : la masse de métal se met à vibrer longuement, comme une cloche sur laquelle on passerait un gigantesque archet. Pendant ce temps, j'observe mes compagnons : quelques-uns, des dames surtout, sont fort attentifs et paraissent ravis ; je gage qu'ils jugent cette « curiosité » bien plus intéressante que la mosaïque du Ve siècle, et que le souvenir qu'ils emporteront du Baptistère du Latran sera celui d'une porte en bronze qui tourne en faisant de la musique.

J'entre ensuite dans l'église ; mais un immense échafaudage qui s'élève jusqu'à la voûte m'empêche absolument d'en prendre une vue d'ensemble. Je puis voir du moins l'admirable mosaïque de l'abside et le baldaquin du maître-autel. La Confession renferme des reliques des saints Pierre et Paul. A un pilier de la nef centrale, non loin de l'entrée, est suspendue une relique d'une autre nature : c'est un fragment d'une fresque de Giotto, peinte peu après 1300. On l'a mise sous verre pour la préserver ; mais les restaurateurs, les « retapeurs » y avaient déjà passé, et les connaisseurs ne parlent qu'avec réserve (ils y ont été pris tant de fois !) de cette œuvre qui représente Boniface VIII, la mitre en tête, s'apprêtant à donner la bénédiction à la foule immense venue à Rome pour le jubilé de l'an 1300. Presque en face s'ouvre une grande et belle chapelle, celle des Corsini, au-dessous de laquelle s'étend le caveau de la

famille. Le sacristain nous y fait descendre pour nous montrer une *Pietà* en marbre blanc, sculptée par le Bernin. Cette œuvre m'a paru assez froide, bien moins émouvante que celle de Michel-Ange à Saint-Pierre-du-Vatican. D'ailleurs, si vous vous reculez pour voir mieux l'ensemble, vous avez, entre le groupe et vous, une lampe à réflecteur, nécessaire évidemment dans cette obscurité, mais singulièrement agaçante ; on aurait pu la placer contre la paroi opposée, et sa lumière n'en eût été que plus douce ; mais non : on l'a mise tout près du groupe, au milieu, et vous avez là, juste devant vous, comme un chapeau de femme aux fauteuils d'orchestre, un large cercle noir, qui est le réflecteur...

Je n'ai pas trouvé, dans cette église trop restaurée, et qu'on restaure encore, l'émotion que j'attendais de l'insigne basilique du Latran, mère de toutes les églises.

La *Scala santa*, l'Escalier sacré, est, d'après la légende, l'escalier même du prétoire de Pilate. Peu de reliques seraient plus vénérables que ces marches, que gravit le fils de Dieu pour être jugé par les hommes ; aussi sont-elles recouvertes de planches, et on n'y monte qu'à genoux. J'ai vu des femmes faire lentement la pénible ascension : leur foi ne songeait pas à se demander si ces marches étaient bien les saints degrés, et j'ai trouvé ces femmes trois fois heureuses.

Devant l'édifice de la *Scala santa* s'étend une grande place. L'herbe y pousse, et des pins annoncent la campagne prochaine ; mais la Rome moderne avance déjà dans cette solitude ses constructions neuves, et les hautes voitures du tramway de Marino partent d'ici. La vieille enceinte limite la place au Sud-Est ; une porte s'y ouvre, encombrée de chariots de paysans que l'octroi arrête au passage. Dans le fond, un peu voilés par le rayonnement de la lumière et par la pous-

sière que le vent soulève sur les routes, on aperçoit les Monts Albains. Des fiacres reviennent des Catacombes; des touristes circulent, un peu perdus dans le vide de la place ; et, en haut de la basilique, des apôtres et des évêques de pierre gesticulent sur le ciel.

Le palais du Latran, palais pontifical, est attenant à la basilique. Comme le Vatican, il renferme un Musée des Antiques ; mais quelle pauvreté d'installation ! Au Vatican, le cadre était généralement digne des œuvres ; ici, les œuvres doivent se suffire, et rien ne les fait valoir ; les salles sont mal éclairées, et l'on passe sur un pavement qui paraît fait de cailloux du Tibre. Mais il y a là quelques chefs-d'œuvre et plusieurs ouvrages fort intéressants. Les sarcophages et les bas-reliefs funéraires y sont nombreux. Un sarcophage avec les Niobides porte une jolie statuette de Romaine assise. Un curieux bas-relief représente la construction d'un grand tombeau ; des ouvriers montent à l'intérieur d'une grande roue pour élever les matériaux. — Un autre bas-relief, tout petit, nous montre un poète dramatique inconnu : il est dans son cabinet, dont on voit la porte, et dont les murs sont ornés de guirlandes sculptées ; il tient dans sa main un de ces masques à la grande bouche béante dont les acteurs couvraient leur tête ; sur une table, devant lui, sont deux autres masques ; et, près de la porte, dans une noble attitude, une femme, une Muse sans doute, le regarde. Elle est charmante dans son exiguïté, cette œuvre où le sculpteur alexandrin, en faisant le portrait du mort, l'a montré dans son cadre familier, et où il a su signaler sa « profession » sans tomber dans le poncif, dans l'allégorie banale et bête. — Contre un mur est une mosaïque célèbre. Fantaisie baroque de quelque gros richard, elle servait de pavé à une salle à manger, et elle représente, imités avec beaucoup d'habileté et de réalisme

par un virtuose du trompe-l'œil, tous les débris que les Romains jetaient à terre en dînant : c'est comme la carte d'un menu copieux, en écriture figurative. Mais où les convives pouvaient-ils bien mettre les pieds quand ils se levaient, s'ils jetaient sur le sol tant de choses ? — Je note dans une autre salle une touchante inscription funéraire (nº 861, XIIIe salle) : GLADIÆ PRIMITIVÆ CONJVGI SANCTISSIMÆ CVM QVA VIXI ANNIS XXXIII SINE VLLA QUERELLA (*sic*) M. MANLIVS EGLECTVS FECIT ET SIBI : « A Gladia Primitiva, ma vertueuse épouse, avec qui j'ai vécu 33 années sans le moindre sujet de plainte ; M. Manlius Eglectus, pour elle et pour lui. » — Et voici partout des bustes, des têtes, des statues, des groupes: deux chefs-d'œuvre s'y détachent, le *Marsyas gambadant* et le *Sophocle*. La jambe gauche fléchie, la droite tendue, le satyre a été saisi au moment où il va tourner sur lui-même : il y a tant de vie et de vérité dans son attitude qu'on s'étonne vraiment qu'il ne termine pas sa gambade. Quant au *Sophocle*, je n'ai encore rien vu d'aussi beau à Rome. Dans son manteau aux nobles plis, celui-là n'est plus un homme : c'est vraiment un dieu ; l'intelligence, la raison sereine rayonnent sur ce visage grave et plein d'une irrésistible majesté.

Je commence mon après-midi par une visite aux Musées du Capitole. A droite en arrivant par le grand escalier qui monte à la place, est le Palais des Conservateurs ou du Conseil municipal. Il renferme un musée de peinture, mais je n'ai guère fait que le traverser ; assez mal éclairés, les tableaux ne m'ont guère retenu ; j'ai mieux aimé les inscriptions et les statues, plus voisines de mes yeux.

Déjà, dans l'escalier, j'avais vu d'intéressants bas-reliefs : l'un représente l'empereur Marc-Aurèle faisant un sacrifice devant un beau temple à trois grandes portes

carottes dans leur fosse, bêtement assis sur leur derrière.

Dans une autre salle sont les *Fastes consulaires*, listes de consuls gravées sur des tables de pierre. Que de grands noms, dont la mémoire est pleine ! Servilius Ahala, P. Cornelius, M. Furius, Ti. Sempronius Ti. f. Ti. n. Gracchus, Q. Fabius, et tant d'autres. Les surnoms qui, suivant l'usage romain, terminent le nom, s'alignent en colonne à droite de la liste ; je m'amuse à lire cette colonne toute seule. A côté des surnoms tirés soit de l'origine géographique, soit des exploits du personnage ou d'un de ses ancêtres, combien d'autres, tout pleins de prestige sous leur forme latine, qui ne sont que des sobriquets imagés et malicieux rappelant quelque tare physique, quelque manie, Pansa, Saccus, Priscus, Rufus, Scipio, Ambustus, Calvus, Verrucosus, *Les Pieds-Plats*, *le Sac*, *le Vieux*, *le Rouge*, *le Bâton*, *le Roussi*, *le Chauve*, *l'Homme-aux-Verrues*. J'ai un peu honte de déshabiller ainsi ces graves Romains et de leur enlever leur toge pour leur mettre un veston : cela leur donne un petit air tout drôle, mais comme ils deviennent plus vivants !

De l'autre côté de la place est le Nouveau Palais : il renferme aussi un musée, et j'y retrouve des œuvres familières, l'*Agrippine assise*, le *Gladiateur mourant* et la *Mosaïque des Colombes*. La coiffure compliquée d'Agrippine, ses sandales, la nature du vêtement qui couvre son buste, le fauteuil où elle est assise, tout cela est ancien, évidemment ; mais sous la tunique relevée apparaît un volant de robe qui semble d'aujourd'hui, et la pose du corps est toute moderne. — Un joli bas-relief, mais qui est fixé un peu haut dans le mur, représente Persée délivrant Andromède. Je m'arrête encore devant deux Centaures, un Faune qui mange des raisins, une statue d'homme assis, une amusante

Vieille femme ivre qui serre sa bouteille sur son cœur, et enfin devant ce pur chef-d'œuvre, la Vénus du Capitole, dont le geste pudique est celui de la Vénus de Médicis, et dont la pureté de lignes et l'élégance sont proprement merveilleuses. Sur un sarcophage, des soldats luttent avec des Amazones armées de la hache à double tranchant ; les scènes sont bien composées, très simples, sans cette surcharge, cet entassement de personnages qui transforme souvent les bas-reliefs de sarcophages en un inextricable fouillis. Enfin, sur un piédestal, je lis de grands noms : OPUS TISICRATIS, CORNELIA AFRICANI F. GRACCHORUM, *Œuvre de Tisicrate. CORNÉLIE, fille de l'AFRICAIN, mère des GRACQUES.* La statue est absente, et je ne connaîtrai pas les traits de Cornélie. Mais je l'imagine vêtue comme cette Agrippine que je viens de voir, chaussée comme elle, mais debout, en femme énergique qui n'a pas le temps de se reposer, coiffée plus simplement, avec des bandeaux, les bandeaux du buste funéraire du Vatican, enfin sans joyaux à ses doigts : n'a-t-elle pas dit que ses joyaux à elle, c'étaient ses deux fils ? — O ville incomparable, où l'imagination est sollicitée sans cesse, où l'on rencontre, sur tous ses chemins, tant de souvenirs !

Je commence mon après-midi par une visite au Colisée. L'immense bâtiment est bien dégagé de toutes parts, sauf au Nord, où une rue en remblai le serre de près ; ce n'est pas de ce côté qu'il faut arriver si l'on veut embrasser l'ensemble : le recul manque ; la vue est bien meilleure quand on sort du forum par la barrière proche de l'arc de Titus. Le Colisée apparaît alors dans sa masse encore élégante, mais trop restaurée, avec des pierres taillées parmi les pierres frustes, des assises blanches au milieu du travertin noir, des colonnes et

des pilastres tout neufs, où le temps n'a pas encore mis sa dent et sa griffe, et des murs de soutènement au profil bien sage et bien rassurant, là où l'on voudrait des arrachements, des pierres branlantes et croulantes. Au temps de Byron, « la brise légère de la nuit balan-« çait dans les airs la forêt qui couronnait ces murs « grisâtres, pareille au laurier sur le front chauve du « premier César » (1). Le diadème vert ne couronne plus le front du Colisée.

Avant de parcourir l'arène, je veux monter tout au haut, mais je m'égare dans des couloirs et dans des escaliers bien neufs encore. Pendant que je cherche mon chemin, je me rappelle une promenade de ce genre que je faisais il y a quelques années dans les couloirs des arènes de Nîmes, pendant une course de taureaux ; sous le grand soleil, sur les gradins brûlants, les spectateurs tour à tour applaudissaient, huaient, sifflaient taureaux et toréadors. Ici, perdus dans cette immensité où, de distance en distance, mes yeux plongent entre les arceaux, quelques pélerins, quelques curieux vont et viennent, sans qu'aucun son de voix arrive jusqu'à moi. En dehors, un fiacre passe de temps en temps, roulant vers le Latran, et c'est le seul bruit qui rompe ce grand silence. Enfin arrivé en haut, « si haut que je peux monter », j'ai devant moi, en me tournant vers le Sud, un de ces spectacles romains devant lesquels il faut s'arrêter et rêver, en laissant l'harmonieuse beauté des choses mettre dans l'âme une émotion douce et presque religieuse : à ma gauche, dans le lointain, les monts Albains avec leurs villages blancs sur un fond sombre ; tout près de moi, le Célius et l'Aventin avec leurs églises solitaires ; entre les deux, la pyramide de Cestius, et, par derrière, la campagne qui fuit ; plus

(1) *Childe-Harold*, IV, 144.

près encore, le Palatin et les arbres de la Villa Mills : paysage si différent de ceux de chez nous, par ses cyprès et ses pins, par ses restes d'un grand passé, par la beauté du ciel et l'éclat de la lumière. Mais ces formes, ces profils me sont déjà devenus familiers ; j'y arrête mes regards avec sympathie, comme sur des lieux connus dès longtemps et à qui je suis reconnaissant de la douceur qu'ils mettent en moi. Je rêve ainsi dans le silence et la paix du jour, goûtant avec une rare plénitude le bonheur de vivre, quand des pas et des voix montent et s'approchent : on vient, je m'en vais.

Redescendu dans l'arène, j'en fais le tour. Bons pélerins qui venez ici prier à deux genoux, ils l'ont laïcisé, l'amphithéâtre où tombèrent les martyrs. Ils ont enlevé la croix pour laquelle fut versé joyeusement tant de sang, « semence de chrétiens ». Ils ont travaillé pour les Cooks et les archéologues ; ils ont découvert, sous l'arène, des loges et des couloirs où l'on parquait les gladiateurs et les bêtes ; mais ils ont chassé d'ici toute émotion. Aux spectacles tragiques que ces pierres ont vus, les littérateurs en avaient ajouté d'autres, qui étaient devenus presque aussi vrais pour nous : martyre d'Eudore et de Cymodocée, lutte d'Ursus et de l'aurochs. On vient donc ici la tête toute pleine de souvenirs, on songe qu'on va fouler une terre sacrée de tout le sang généreux qu'elle a bu ; savez-vous ce qui vous attend ? Un gravier bien propre, bien ratissé, un emplacement idéal pour jouer au tennis ! Que l'Angleterre doit être contente !...

Au sud du Colisée, l'arc de Constantin dresse sa triple porte à l'entrée de la Voie triomphale. Les archéologues m'ont appris que cet arc perpétue l'ignorance technique des sculpteurs et le sans-gêne des architectes du IVe siècle. Ces Phidias au rabais ont volé Trajan pour honorer Constantin. Je m'approche ; mais de

jeunes paysannes sont là : elles veulent à toute force m'arrêter et me vendre des fleurs ; j'ai pris mon air bourru et j'ai passé. L'une d'elles, plus hardie, a mis des fleurs sur mon épaule, je les lui ai rendues avec mauvaise humeur. Je m'accuse très humblement d'avoir refusé les fleurs d'une jolie Romaine pour aller voir, sur un arc du IVe siècle, des statues du IIe ; la compensation était vraiment insuffisante : jeune Romaine, pardonnez-moi !

Je m'en vais, un peu mécontent de moi-même, et je remonte la Voie triomphale ; mais on m'a jeté un sort. Voici qu'un gamin se met à m'accompagner ; mais tandis que je marche sur mes deux pieds, ainsi qu'il convient à mon âge et à ma gravité, il marche alternativement sur ses pieds et sur ses mains, et fait « la roue » en virtuose, sa culotte déchirée où il ne faudrait pas ; puis revenant vers moi sur ses petites jambes brunes, il me tend une main toute blanche de la poussière de la Voie triomphale, et il me dit plaintivement : « Signor, dare un soldi ! » Deux fois, trois fois, il recommence son exercice et sa prière. D'abord, je fais semblant de ne rien voir et de ne rien entendre : mais, déjà mise à l'épreuve par les vendeuses de bouquets, ma patience est vite à bout ; et quand, sans se lasser, lui, il revient vers moi la main tendue, je ne lui laisse pas le temps d'aller plus loin que son *Signor* : je charge mon front d'orage, et, de ma plus grosse voix, je lui réponds par un formidable : « Veux-tu me ficher le camp ? » qui épouvante le pauvre petit et lui fait prendre avec terreur la fuite... Je conserverai un mauvais souvenir de la Voie triomphale, où je me suis, bêtement, mis deux fois en colère !

Puis j'ai gravi le haut perron de Saint-Grégoire-le-Grand, jadis église d'un couvent de bénédictins, construit par le grand pape dont il porte le nom, sur l'em-

placement de la maison de son père. Un moine nous sert de guide. Il nous fait admirer, sur l'autel du saint, une jolie prédelle peinte qui ressemble plutôt à une miniature qu'à un tableau. Puis il nous conduit à une petite chambre, reste des appartements de saint Grégoire. Isolée et calme, cette chambrette me plaît, et, pendant que mes compagnons, sous la conduite du moine, continuent leur visite, je m'y arrête quelques instants encore. Un demi-jour mystérieux y règne, et le bruit des pas m'y arrive comme étouffé. Il y a là un beau siège en marbre, qui fut peut-être celui de Grégoire ; mais je n'ose pas m'y asseoir, bien que je sois fatigué et seul. Il fait face à une petite niche fermée par une grille, où sont ses reliques. Au-dessus est l'inscription suivante :

Nocte dieque vigil longo hic defessa labore
Gregorius modica membra quiete levat.

« Nuit et jour éveillé, les membres lassés par un long labeur, Grégoire goûte ici un modeste repos. » Pendant que j'examine avec respect le lieu de repos de l'humble bénédictin dont le peuple romain, il y a 1400 ans, fit un pape malgré lui, notre moine apparaît dans l'embrasure de la porte : fils de saint Benoît lui aussi, il a l'air intelligent et doux ; mais celui-là n'aura pas la destinée de Grégoire : c'est sur les cardinaux que l'inspiration descend aujourd'hui, et elle n'est pas toujours d'origine divine.

Mais depuis longtemps Saint-Jean-et-Saint-Paul m'attire : il est tout près de Saint-Grégoire, et j'y monte par une rue déserte, pavée de cailloux ronds et bordée de murs qui ferment des jardins ou des parcs silencieux. L'abside, circulaire et sans contreforts, aurait l'aspect peu agréable d'une moitié de tour massive collée contre le chevet, si le mur n'était interrompu, à

peu de distance du toit par une élégante galerie à arcades qui ressemble à un cloître, mais à un cloître qui serait tourné vers le dehors. Les arcs en briques rouges de la galerie, appuyés sur des colonnes de marbre blanc, le long mur, grossièrement bâti, qui monte la pente à ma gauche, et qui a perdu presque tout son crépi, les arcades de briques minces qui traversent la rue, le parasol des grands pins, le soleil de deux heures qui verse sur toutes ces choses sa lumière crue et sa chaleur — je n'ai pas vu la Palestine et je ne connais Jérusalem que par des images, mais il me semble qu'il doit y avoir dans la Ville Sainte, des coins semblables à celui-ci, et je m'arrête quelques instants pour jouir de l'illusion d'y être transporté.

J'arrive ensuite sur une petite place où les seuls bâtiments sont l'église où je vais et un couvent de passionnistes. Quelle solitude sur ce Célius, jadis si peuplé ! Je suis tout seul ici, avec une pauvre vieille, cassée en deux, un vieux fichu en pointe sur ses épaules, qui demande l'aumône à la porte du couvent. Dans l'église, un passionniste vient à ma rencontre. Sur le côté gauche de sa robe brune, il porte un carré de toile blanche où est cousue une large croix rouge. Sa figure respire la bonté, et ses hésitations, ses efforts de bonne volonté pour bien parler ma langue me le rendent plus sympathique encore. Nous visitons rapidement l'église : elle n'offre rien d'intéressant, sauf une inscription qu'entoure une balustrade rectangulaire et qui indique qu'ici, dans leur propre maison, furent martyrisés les saints Jean et Paul : LOCVS · MARTYRII · SS · JOANNIS · ET · PAVLI · IN · ÆDIBVS · PROPRIIS. Puis mon guide me donne une longue mèche garnie de cire, il l'allume, et nous descendons un long escalier. Sous cette première église s'étagent en effet des bâtiments anciens : une église, et deux maisons peut-être,

dont l'une est la maison même de Jean et Paul, employés du palais impérial, dont Julien l'Apostat fit deux martyrs. Les détours que nous faisons par des couloirs souvent fort étroits m'empêchent de saisir le plan de l'ensemble. Mais je puis du moins examiner les principaux détails, car mon guide ne me presse point, et toutes ces constructions souterraines ont été très soigneusement dégagées. Je vois ainsi, dans un oratoire, des fresques chrétiennes fort anciennes, et des fresques païennes, plus anciennes encore ; celles-ci remontent peut-être au IIe siècle, et elles représentent, parmi des oiseaux, où l'on distingue un paon et une autruche, des amours vendangeurs et des génies tenant des guirlandes.

Je visite aussi une cave où l'on a trouvé des amphores encore scellées et à leur place dans le sol. Grosse panse perchée sur une seule patte, l'amphore des anciens avait autant de peine à garder son équilibre que l'ivrogne qui avait bu le Falerne du temps d'Opimius, et, pour qu'elle pût se tenir debout, il fallait l'enterrer à demi dans le sable. Donc elles sont là dans leur caveau, serrées l'une contre l'autre et l'épaule nue, les amphores que devaient boire Jean et Paul ; elles les attendent depuis seize cents ans. L'une d'elles porte le monogramme du Christ entre l'A et l'Ω ; mon guide appelle surtout mon attention sur elle. Puis nous remontons, et, sur le dernier palier, pendant qu'il remet en place les mèches que nous venons d'éteindre, il m'explique que tous ces travaux de dégagement sont dus aux religieux de son ordre, et il sollicite mon obole pour la continuation des fouilles. La pièce que je lui donne est une pièce française : je le lui fais remarquer, mais il la reçoit quand même, et il en vient ainsi à me parler de mon pays, des luttes religieuses qui l'agitent ; et, mettant la main sur son cœur, à la place même où la

croix étale son signe sanglant, il me dit l'ardeur de sa foi, âme de chrétien contemporain des grandes persécutions, tout prêt à donner son sang pour le Christ, avec la joie des premiers martyrs.

Je redescends le Célius par une longue rue qui doit me conduire au Latran. Elle est aussi déserte que celle par où j'ai monté. Toutefois j'ai devant moi, à une petite distance, un singulier bonhomme : il a une assez mauvaise mine, et cependant il se retourne de temps en temps pour me regarder, comme si je ne lui inspirais aucune confiance. Lequel des deux fait peur à l'autre ? Je n'en sais rien : en tout cas, je ne me serais pas cru capable de donner de l'inquiétude à mon prochain ! Je me donne un air très rassuré et très rassurant, et je regarde derrière moi, bien tranquillement, le campanile de l'église. Je me retourne : mon bonhomme a disparu !... Décidément, l'aventure devient étrange. Mais il serait trop bête de revenir sur mes pas : je continue bravement à suivre l'interminable rue, quand apparaît, tout au bout, un chariot et son charretier qui montent vers moi : l'histoire de brigands finit le plus bourgeoisement du monde, et j'arrive sans encombre sur la place du Latran.

Je reviens terminer mon après-midi à l'*Ara cæli* et à Saint-Côme-et-Saint-Damien.

Le nom de *Sainte-Marie in Ara cæli*, *Sainte-Marie-Autel-du-Ciel* rappelle une vieille légende. Le Sénat romain voulait adorer en Auguste un dieu descendu sur la terre pour le bonheur du genre humain, quand, dans son palais du Capitole, aux lieux mêmes où s'élève l'église, la Vierge lui apparut portant l'enfant Jésus, et une voix lui dit : « Voici celle qui concevra le Rédempteur des hommes. » Il comprit alors que le Sauveur, ce n'était pas lui, et, se prosternant, il adora le Christ. Le conquérant du monde adorant celui pour

qui, sans le savoir, il avait travaillé, celui que pressentait déjà le doux prophète Virgile :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo,

« Voici que commence une longue ère nouvelle », — la légende me paraît fort belle, et je la médite en montant les degrés qui, de la place du Capitole, conduisent à l'une des entrées de l'église. Elevée au lieu le plus sacré de Rome, le Capitole, *caput*, tête de la Ville et de l'Empire, — assise sur les fondations du temple de Junon Conseillère, reine des dieux, — église du peuple romain et sa propriété depuis des temps très anciens, nulle n'était mieux marquée pour recevoir solennellement, après la victoire de Lépante, le chef de la flotte pontificale et conserver par l'art le souvenir de la défaite des infidèles. Le magnifique plafond, où les caissons dorés portent en relief les fières galères de don Juan d'Autriche et de Marc-Antoine Colonna, commémore la triple victoire, spirituelle, pontificale et romaine. Mais le reste de l'église mérite aussi qu'on abaisse les yeux pour le regarder. Les livres ne parlent guère du pavement, et il est en effet bien endommagé par places ; pourtant la mosaïque en est encore belle, et elle était digne de plus de soin. Dans le transept sont deux ambons ou chaires, en marbre incrusté d'or, qui me rappellent ceux que j'ai vus à Sainte-Marie-in-Cosmedin. A gauche, un ciborium à baldaquin porte le nom de *Chapelle de sainte Hélène* : les restes de la mère de Constantin seraient là, dans une cuve de porphyre, et l'autel renfermerait encore l'*ara* élevée par Auguste en l'honneur du fils de Dieu. Mes yeux n'ont rien pu voir, et je sais bien que tout cela n'est que légende ; mais quel magnifique symbole pour l'imagination, si l'on accepte que là, derrière ces grilles, se cache en effet, — combien plus vénérable que la stèle mystérieuse et

souterraine du forum — un autel consacré au Christ par l'empereur Auguste, grand pontife et fondateur de l'empire romain.

Puis, d'escaliers en escaliers, admirant de nouveau le perron de Michel-Ange au-devant de l'Hôtel-de-Ville, puis le panorama du Forum, je vais visiter l'église des Saints Côme-et-Damien. Le pape qui la construisit il y a quatorze siècles lui donna pour vestibule un temple rond à coupole, bâti en 207 par l'empereur Maxence en l'honneur de son fils Romulus. Les murs de ce temple sont blancs et sans aucune décoration, mais il a gardé sa porte de bronze et sa serrure, dont le mécanisme fonctionne encore, après seize cents ans. L'église chrétienne, à nef unique, serait peu intéressante sans l'admirable mosaïque de l'abside, contemporaine du fondateur (VIe siècle après J.-C.) : le bleu et l'or y rayonnent dans une splendide harmonie, et ils illuminent vraiment le palais de Dieu.

Aula Dei claris radiat speciosa metallis,

dit le premier vers de l'inscription dédicatoire : « la cour de Dieu rayonne magnifiquement de l'éclat des émaux ». Mais, pour en voir le détail, il faut se placer entre le maître-autel et le mur de l'abside : l'espace est étroit et fort malaisé, et j'ai dû me tordre cruellement le cou.

Vendredi 20.

L'Esquilin ; Sainte-Marie-Majeure ; Sainte-Marie-des-Anges et le Musée national des Thermes. — Saint-Laurent-hors-les-Murs et Sainte-Marie-au-Transtévère. — Saint-Pierre-in-Montorio : le soir sur Rome.

Aujourd'hui, quittant la ville des ruines, j'ai porté ma fantaisie aux deux extrémités de Rome. J'ai vu, le matin, dans les quartiers de l'Est, des églises et un

musée ; le soir, je suis allé, sur une colline de l'Ouest, voir le soleil se coucher sur la Ville Eternelle.

Le quartier où je vais ce matin est celui de l'Esquilin, la plus orientale des sept collines. Dans cette large rue Cavour que suit le tramway, sur cette place spacieuse qui s'étend devant Sainte-Marie-Majeure, une foule nombreuse va et vient, affairée : les fiacres et les camions roulent vers la gare, toute voisine. La vie s'est déplacée, quittant l'Aventin, le Palatin et le Célius, aujourd'hui déserts, pour monter au Nord et s'étendre vers l'Est, jadis presque inhabité. La longue colline de l'Esquilin devait ressembler à un vaisseau renversé, la quille en l'air ; et la partie occidentale en tirait son nom, les *Carènes* : c'était le beau quartier de Rome ; Properce, le frère de Cicéron, Pompée, Antoine, y avaient des maisons ; là habitait aussi, vers le même temps, un maître du barreau, Philippe, qui joua à un naïf crieur public le mauvais tour du financier au savetier. Horace a raconté avec malice cette vilaine farce. Plus à l'Est, un peu plus tard, Mécène construisit ses magnifiques *Jardins*, villa à l'italienne avec un grand parc et un *casino*. C'est là qu'il habitait ; c'est là qu'il recevait Virgile, Varius, Horace. L'entrée en était encombrée de solliciteurs. Horace arrive : il vient d'échapper au fâcheux qui s'est collé à lui sur la Voie Sacrée, et qui veut se faire présenter au premier ministre : « Et Mécène, comment est-il avec toi ? En voilà un qui a eu de la chance ! Tu devrais bien me présenter à lui... Quel bon confident je ferais ! Le diable m'emporte si, avec moi, tu n'enfonces pas tous les autres !... » Enfin débarrassé, Horace a monté la pente de l'Esquilin ; mais voyez sa malchance : en haut, on l'assaille encore : « Quintus, fais-moi apostiller cette pétition par Mécène.— J'essaierai.— Allons donc, mon petit Quintus, tu n'as qu'à vouloir ». Et Horace, bon

enfant, se laisse convaincre. — Léguée par Mécène à Auguste, sa villa passa dans le domaine impérial, et c'est sur un de ses belvédères que monta Néron pour contempler, le monocle d'émeraude à l'œil, l'incendie de la grande Ville.

Plus à l'Est encore, le mur d'enceinte laissait en dehors de la Ville une partie de l'Esquilin : c'était la banlieue, avec ses jardinets, ses terrains vagues, ses auberges et ses cimetières. Les sorcières y venaient la nuit faire bouillir leur marmite, et Horace nous a fait connaître par quel bruit inconvenant un Priape de bois, gardien d'un jardinet, en mit deux en fuite une certaine nuit.

Des églises ont depuis longtemps sanctifié ces lieux, jadis si mal hantés. Aux Carènes s'élève Saint-Pierre-aux-Liens, plus loin, Sainte-Praxède, et, un peu au Nord, Sainte-Marie-Majeure.

La basilique de Sainte-Marie-Majeure, bien dégagée de toutes parts, a une façade sur la place du même nom et une autre sur celle de l'Esquilin. On y arrive, de ce côté, par un vaste perron. La nef principale est d'une majestueuse beauté : la double file des quarante colonnes de marbre, la longue suite des tableaux en mosaïque que porte l'architrave, la fantaisie décorative du pavé, les caissons dorés du plafond, où le temps a atténué et adouci l'éclat de l'or, l'arc triomphal avec sa mosaïque, le haut baldaquin élevé sur quatre colonnes de porphyre au-dessus du maître-autel, ce spectacle est un peu celui de Saint-Paul-hors-les-Murs, mais avec un luxe plus discret, moins froid et moins neuf. La grande mosaïque absidale représente, parmi d'admirables volutes d'acanthe, le Christ couronnant la Vierge : nulle raideur hiératique dans les personnages : le maître du XIIIe siècle a su mettre la souplesse dans leurs attitudes et rendre expressives leurs physionomies ; j'ai

surtout aimé la Vierge au doux visage inclinée devant son fils pour recevoir de ses mains la couronne de gloire.

Dans les deux bras du transept sont deux belles chapelles. A droite, la chapelle Sixtine renferme le tombeau de Sixte-Quint, qui lui a donné son nom ; au milieu est un autel avec un grand baldaquin de bronze doré ; de nombreux fidèles agenouillés font tout autour un cercle qui m'empêche d'approcher. Dans le bras gauche est la chapelle Borghèse : elle renferme les tombeaux de deux Borghèse qui devinrent papes, et elle est précieuse par une image très ancienne de la Vierge, que la légende attribue à saint Luc. Je me rappelle avoir vu chez une grand-tante, depuis longtemps morte, la pieuse femme, une vieille gravure, toute jaune dans son cadre bien simple de bois noir, et qui représentait aussi la Vierge d'après saint Luc. Si cette gravure avait été faite d'après l'image que voici, c'est donc que le graveur avait de bien meilleurs yeux que moi, car je n'aperçois rien qu'une vague silhouette, tellement les traits du visage ont été noircis par le temps.

J'irai voir plus tard les autres églises de l'Esquilin : le Musée national est là tout près, à côté de la gare où j'entends siffler les trains, et j'y veux aller passer les dernières heures de ma matinée.

Le Musée national est installé dans les Thermes de Dioclétien, où il a succédé à un couvent de chartreux construit sur les plans de Michel-Ange. L'église qu'il y avait aussi établie subsiste encore sous le nom de Sainte-Marie-des-Anges. Quand j'y suis entré, je m'y suis trouvé d'abord bien désorienté. J'avais devant moi une longue nef, mais le maître-autel n'était pas au fond ; cette nef était coupée par un transept, mais il était beaucoup plus long qu'elle, et c'est à un des bouts de ce transept qu'était le maître-autel ! Cela ressemblait

à une gageure du fantasque maître. Mais c'est en réalité deux siècles après lui qu'un architecte sans goût a déplacé l'entrée si bizarrement que l'église de Michel-Ange paraît avoir fait un fantastique quart de tour. Et l'histoire a conservé le nom de ce malheureux-là !

A l'entrée est un joli bénitier formé d'une coquille que soutient un ange. Au croisement de la nef et du transept, dans une niche, une statue colossale attire mes regards : elle représente un moine, les bras croisés sur la poitrine, et la tête penchée, sa tête maigre d'ascète, aux joues creuses et au front ridé ; abîmé dans sa méditation, il a fermé à demi les yeux pour n'être pas distrait par le spectacle des choses : c'est saint Bruno, le fondateur des chartreux, et cette œuvre admirable est due à notre Houdon. Mon érudition allait jusqu'à connaître son Voltaire de la Comédie-française et sa Diane du Louvre, et je ne savais pas que la même main avait travaillé aussi pour des moines. Quel art merveilleux que celui qui est également capable de fixer dans le marbre la grâce d'une déesse, le sourire sarcastique d'un incrédule et l'humble et profonde dévotion d'un chartreux ! Et, chez ce maître, la connaissance des âmes est si pénétrante que, sur le même visage, ce n'est pas seulement l'humilité du moine qu'il fait voir, c'est aussi l'autorité du chef, et que son œuvre n'est pas un portrait-type, le poncif du chartreux, mais un portrait individuel, celui de saint Bruno.

Sur le sol de l'église, un long ruban de cuivre, flanqué de chiffres gravés dans le pavé, coupe obliquement le bras droit du transept : c'est le méridien de Rome.

Le Musée est derrière l'église. Il est établi au premier étage de l'ancien couvent, sous les galeries du cloître, et dans une partie des maisonnettes. L'installation du premier étage est excellente : les salles sont fort bien

éclairées, chaque pièce ne contient qu'un petit nombre de numéros, et les chefs-d'œuvre y sont disposés de telle sorte que rien n'échappe de leur beauté. En outre, sauf ceux qui proviennent du musée Boncompagni, ils n'ont subi aucune restauration, et nul retapeur aux fantaisies saugrenues n'a infligé une tête ou un bras à *l'Éphèbe de Subiaco*.

Et il en faut dire : « Dieu merci », car cette statue me paraît bien être, toute mutilée qu'elle est, la perle des musées romains. *Statua incognita*, dit le Catalogue : qui représente-t-elle en effet ? On ne peut le dire au juste. Peut-être est-ce un des fils de Niobé. Il va tomber sur le genou gauche, et son bras droit levé semble faire un geste de défense. Tout le torse est tourné vers la droite, et la partie inférieure du corps vers la gauche : il en résulte, dans le jeu des lignes, des contrastes merveilleux. Ce qui est plus merveilleux encore, c'est la souplesse de ces muscles d'adolescent, la délicatesse de cet épiderme juvénile, la vérité du modelé ; certaines parties, comme on l'a dit, semblent moulées sur le vif. Cette statue vient d'une villa que Néron possédait à Subiaco, plus loin que Tivoli. Ce cabotin sinistre avait parfois, lorsqu'il faisait brûler Rome, par exemple, de singulières façons de se procurer des sensations d'art ; mais s'il avait vraiment l'amour du beau, quelles jouissances ne devait-il pas éprouver devant un tel chef-d'œuvre (1) ! Combien de fois ses

(1) Un an après mon retour, en 1907, le gouvernement italien se rendait acquéreur d'un nouveau chef-d'œuvre provenant d'une autre villa de Néron à Anzio, et qui appartenait depuis 1878, date de sa découverte, aux Aldobrandini. C'est une statue de jeune femme. Enveloppée d'une ample tunique qui descend de son épaule droite et d'une draperie plus mince qui laisse transparaître les formes d'un corps admirable, elle s'avance vers la gauche, d'un pas légèrement solennel. Le bras droit manque ; la main gauche tient un large disque brisé sur lequel

yeux se sont-ils reposés sur ces lignes si pures ? Ou peut-être, si cette statue représente un adolescent sur le point de mourir, n'aimait-il à la contempler que parce qu'elle lui procurait le spectacle de la souffrance dans un corps jeune et beau :

J'aimais jusqu'à ses pleurs que je faisais couler.

Il y a encore d'autres chefs-d'œuvre dans les salles du premier étage, une *Aphrodite* drapée, un *Bacchus* au profil féminin et un *Hermaphrodite*, mais ils pâlissent un peu devant celui-ci. L'Hermaphrodite a la même pose que celui de la villa Borghèse : couché comme lui, presque sur le ventre, il poursuit aussi je ne sais quel rêve dans son cabinet solitaire ; mais il m'a semblé qu'il y avait plus de grâce encore dans l'inflexion des lignes de ce corps, qui n'a presque, de l'homme, que sa tête charmante d'éphèbe.

Quant au *Pugiliste au repos*, c'est peut-être un chef-d'œuvre de l'art réaliste. Moi, je l'ai trouvé hideux, et j'ai passé bien vite, malgré l'insistance désobligeante du gardien, qui sans prendre garde à une jeune fille qui était à côté de moi, voulait absolument me montrer, sur toutes les parties de ce corps meurtri, les traces d'horribles coups.

D'autres salles renferment de nombreuses peintures romaines, dont quelques-unes sont fort bien conservées. Au milieu, sur des écrins de peluche brune, des bijoux anciens en or, auxquels on a redonné leur éclat primitif, brillent comme l'étalage d'un bijoutier du Corso.

on voit les restes d'une couronne d'oliviers et un rouleau, un *volume*. Il est probable que cette statue est l'image d'une jeune prêtresse. A qui faut-il en faire honneur ? Les archéologues ne s'accordent point. En tout cas, c'est une œuvre de la plus grande beauté, et on comprend que le gouvernement italien n'ait pas hésite devant le prix de 450.000 fr. pour garder ce chef-d'œuvre à l'Italie.

Au rez-de-chaussée est l'ancien cloître des chartreux, qui entoure un jardin aux cyprès centenaires : ce n'est pas ici le calme, l'intimité des cloîtres du Latran ou de Saint-Paul-hors-les-Murs. La gare est à quelques pas, les voitures roulent, les trains sifflent, les visiteurs vont et viennent, et le cadre est bien grand. Mais on peut s'isoler dans les maisonnettes, et même, assis face au jardin, sur un chapiteau ou un bloc de marbre, se donner une sensation de beauté, et méditer sur l'étrange destinée de ces murs énormes : après avoir abrité les baigneurs du temps de Dioclétien, leur oisiveté, leurs bavardages et leurs mœurs dévergondées, ils virent plus tard des moines promener à leur ombre leurs faces austères et leurs pieds nus, et ils gardent aujourd'hui des chefs-d'œuvre, souvent bien plus anciens qu'eux-mêmes, pour satisfaire la curiosité des badauds, ou procurer, à ceux qui aiment les belles choses, les plus nobles jouissances.

Dans les maisonnettes des chartreux et sous les galeries, on a placé une foule de bustes, de bas-reliefs et de sarcophages ornés de scènes sculptées. L'une de celles-ci représente une bataille entre des Romains et des barbares ; intéressante pour l'archéologue, à qui elle fournit, pour l'histoire du costume et des armes, des documents précis et admirablement conservés, elle est d'une valeur artistique très contestable, car la scène est sans ordre et sans netteté. J'ai vu aussi un sarcophage de cordonnier, bien moins prétentieux, et j'ai beaucoup aimé un dessus de tombeau qui représente un Romain couché et tenant entre ses mains le buste de sa femme. Si elle était morte avant lui, quelle touchante preuve d'éternelle fidélité ! Mais s'il est mort avant elle, quelle ruse pour l'obliger à rester veuve ! Car, quelle singulière situation aux yeux des hommes que d'être figurée en marbre, sur un tombeau, aux bras

d'un mort, et de se promener dans les rues, au bras d'un vivant.

Une maisonnette renferme les *Actes des frères Arvales*, collège de prêtres institués au temps de Numa, et qui faisaient chaque année une procession des Rogations. Dans une autre est une bien jolie tête de jeune femme : elle est entourée d'un voile qui ne laisse à découvert que le visage et cache les oreilles, presque toute la chevelure, et une partie du menton. Un petit nez fin et tout drôle donne à cette physionomie un cachet moderne : on croirait voir une tête de Parisienne qui sort du bal, tout emmitouflée.

Au rez-de-chaussée est installé aussi le Musée Boncompagni, collection d'œuvres en partie admirables. Un trône de marbre à scènes sculptées est un précieux échantillon de l'art grec archaïque (début du ve siècle) ; les bas-reliefs latéraux figurent, l'un, une courtisane nue qui joue de la flûte pour attirer les passants ; l'autre, une dame chastement drapée qui brûle de l'encens sur l'autel domestique ; le bas-relief du dossier représente *Aphrodite qui sort de l'onde*, soutenue par les Heures : elle n'a qu'une tunique, que l'eau colle sur son jeune corps, et elle lève la tête vers une des Heures, avec un geste et une expression d'affectueuse reconnaissance. Cette œuvre charmante et toute pleine de fraîcheur est déjà en proie aux fabricants de terres cuites : un homme à grandes moustaches noires était là, qui en modelait des réductions, avec habileté, ma foi, et je regrette, aujourd'hui, de les avoir dédaignées.— Dans le cabinet suivant, *Arès* se repose des luttes sanglantes : il a mis son épée au fourreau, et il rêve peut-être à l'amour d'Aphrodite. — Plus loin est un groupe tragique : un *Gaulois,* poursuivi par l'ennemi, vient de tuer sa femme : il la soutient, défaillante, de la main gauche ; et, de la droite, debout et

regardant encore avec défi ceux qui le poursuivent, mais qui ne le prendront pas vivant, il se plonge son épée dans la poitrine. — Enfin, quelle admirable tête de *Furie*, suspendue au mur d'une salle voisine ! Sa chevelure en désordre indique la longue chasse au criminel ; ses lèvres ont l'expression du dégoût ; elle dort, elle sommeille plutôt : on devine qu'elle songe, et qu'elle va reprendre la terrible poursuite.

Je suis sorti du Musée des Thermes l'âme émue par tant de chefs-d'œuvre, et voyant toujours devant moi, même dans le spectacle vivant de la rue, l'éphèbe suppliant et la Furie au sommeil troublé.

L'après-midi, j'ai vu deux églises situées aux deux extrémités de la ville, Saint-Laurent-hors-les-Murs, et Sainte-Marie-au-Transtévère. La première est des plus curieuses : elle a été formée par la réunion de deux églises dont les absides furent adossées. L'église de l'entrée, la moins ancienne, fut construite par le pape Honorius au XIII[e] siècle. C'est une basilique à trois nefs, précédée d'un portique à six colonnes. L'entablement y repose sur vingt-deux colonnes antiques. Le plafond en est trop richement décoré, mais la nef centrale est ornée de deux beaux ambons : celui de l'Evangile, qui est encore intact, passe même pour être le plus beau de Rome ; à côté est une colonnette torse magnifiquement incrustée de marbre et d'or, qui est le candélabre du cierge pascal, et qui m'a rappelé celui de Sainte-Marie-in-Cosmedin. — Derrière est l'église la plus ancienne, construite par Pélage au VI[e] siècle. Elle est en contrebas ; mais Honorius a avancé au-dessus, en le surélevant, le pavé de sa nef centrale, de manière à former une longue crypte. La deuxième église pénètre donc dans la première, et, lorsqu'on monte par une des rampes d'escaliers qui partent à droite et à gauche de la confession, on est encore sur le pavé d'Honorius,

mais sous le toit de Pélage. Ce toit est apparent, et la vieille église est sans décoration ; mais les baies des fenêtres sont fermées par des vitraux qui laissent passer, non pas une lumière blanche et crue, comme dans la plupart des églises romaines, mais une lumière douce et colorée, comme dans celles de chez nous. Du pavé de la crypte partent douze magnifiques colonnes corinthiennes, où le pavé d'Honorius s'appuie à mi-hauteur ; elles soutiennent une architrave et une frise formées de fragments antiques de diverse origine : ce n'est plus ici l'unité de décoration des frises ordinaires, où les lignes se continuent de morceau en morceau : la décoration varie ici avec les différentes parties de l'entablement, et l'effet produit est assez étrange. Au-dessus règne une tribune avec d'élégantes colonnettes. Par un des escaliers qui terminent les bas-côtés de la construction d'Honorius, j'arrive sur le pavé primitif et je me promène dans la crypte. A l'intérieur de la colonnade antique, des colonnes modernes en soutiennent le plafond ; en avant, dans l'ombre, se cachent les reliques de saint Laurent. Au-delà de la crypte, à l'autre bout, dans le vestibule de l'église de Pélage, est le tombeau de Pie IX. Entouré d'une grille qui porte le nom de son successeur, il est, suivant la volonté du mort, simple et dans la forme d'un ancien sarcophage chrétien ; l'inscription, très courte, se termine par cette humble prière : ORATE PRO EO, *Priez pour lui !* J'ai vu déjà, dans les basiliques romaines, bien des tombeaux de papes : le faste m'en a souvent déplu. Combien cette simplicité, cette humilité vraiment chrétienne sont plus touchantes et plus belles ! Le plafond du vestibule où est le tombeau est entièrement décoré de mosaïques. La scène principale représente Pie IX tendant vers la Vierge sa bulle qui définit le dogme de l'Immaculée Conception. En face du pape, saint Jean l'Evangéliste

tient un livre : entre les deux, des anges font de la musique ; d'autres anges, agenouillés devant la Vierge, l'encensent, et la colombe descend sur elle. La figure du pape est fort expressive, celle de la Vierge respire la bonté, les anges sont insignifiants.

Devant Saint-Laurent s'étend une place calme et couverte d'herbe. Au milieu, une colonne porte la statue du saint avec la grille, instrument de son supplice. Derrière l'église et à gauche est l'immense cimetière du Campo Verano. Les cyprès y élèvent, en rangs serrés, leurs hautes stèles et font à l'église un cadre funèbre, sur lequel se détachent la blancheur du portique et l'élégance du campanile. Avant de partir, je contourne le mur du cimetière, et je longe pendant quelques instants le chemin de fer de Tivoli. Au-dessus de moi se dressent les cyprès où le vent bruit ; l'endroit est désert, et ce murmure du vent m'attriste : d'ailleurs il me faudrait aller trop loin pour bien voir les montagnes de la Sabine, et je reviens sur mes pas, par un sentier entre deux haies, où je ne rencontre qu'une petite fille conduisant sa chèvre.

Un long voyage en tramway, et me voici au-delà du Tibre, où je vais visiter Sainte-Marie. Elle est précédée d'un portique, sous lequel sont de nombreuses inscriptions. Dans la grande nef, fixé au mur de droite, un bas-relief doré représente un baldaquin : le nom gravé au-dessous, OPUS MINI, est celui d'un grand maître, Mino de Fiesole. Le transept est surélevé ; au bas, une inscription latine, FONS OLEI, *source d'huile*, désigne l'emplacement où, d'après la légende, une source d'huile aurait jailli au moment de la naissance du Christ. Légendes naïves, légendes merveilleuses, on vit ici tellement avec elles que je finis presque par les prendre pour de l'histoire ; et, vraiment, je crois que c'est mieux ainsi. Que suis-je venu chercher ici ? Avec

de beaux spectacles, la sensation des deux antiquités. Sera-t-elle complète en moi si je considère comme des contes de nourrice les récits que les historiens de Rome païenne ont trouvés dans son berceau, les histoires merveilleuses qui ont fleuri ensuite sur Rome chrétienne ? Je ne suis pas un désœuvré qui a amené ici son ennui, par caprice ; mais je ne suis pas non plus un savant.

Il est cinq heures ; j'irai voir, du haut du Janicule, la fin du jour sur Rome. Je prends, au sortir de Sainte-Marie, une drôle de petite rue : c'est bien une ruelle de quartier populaire : d'abord, elle ne porte pas le nom d'un grand homme, authentique ou de pacotille, et j'aime bien qu'une rue ne s'appelle pas la rue *Virgile* ou la rue *Dupont-Durand* : or celle-ci s'appelle la *Ruelle de la Paille*. Puis elle est étroite, elle monte, elle s'en va tout de guingois, et elle ignore les tramways électriques. Je prends ensuite la *Ruelle du Fouet,* et elle m'amène dans la *Rue...... Garibaldi* : je me doutais bien que les noms savoureux ne m'accompagneraient pas loin ! Prenons donc la rue Garibaldi. C'est celle que suivent les voitures pour monter à Saint-Pierre-in-Montorio. Un vieux cardinal en descend : il suit la pente lentement, en tremblant un peu sur ses jambes ; derrière lui, un valet à cheveux gris porte un manteau et règle son pas sur celui de son maître ; enfin, un peu plus loin, le coupé du cardinal termine le cortège : il est attelé de deux chevaux noirs qu'un vieux cocher conduit, avec une solennité qui n'a rien de ridicule. Au premier tournant de la route, je m'arrête pour regarder, au-dessous de moi, cette lente procession de trois vieux hommes s'en aller, au soir tombant, vers quelque vieux palais d'une rue lointaine et calme.

Du haut de la terrasse de Saint-Pierre-in-Montorio, la vue embrasse un incomparable panorama. Toute la

ville est à mes pieds, depuis Saint-Pierre-du-Vatican jusqu'à la porte Saint-Paul. Au-delà, c'est la campagne presque entière, cercle immense, que le Janicule seul empêche de se fermer sous mes yeux. Au nord, le dôme doré de Saint-Pierre resplendit au-dessus des arbres de la colline ; au sud, tout là-bas, apparaît Saint-Paul-hors-les-murs, la pyramide de Cestius, le tombeau de Cecilia Metella. Très loin, vers le nord-est, le Soracte dresse sa pointe ; plus près, les monts Albains font un noble décor de fond ; plus près encore, les collines où est bâtie la ville se reconnaissent à la hauteur variable des toits et des terrasses : c'est comme un moutonnement à peine sensible. Des coupoles s'arrondissent, des campaniles s'érigent, et je goûte longuement le plaisir d'en reconnaître le plus grand nombre. C'est comme une prise de possession par les yeux, une sensation d'une saveur étrange, où entrent la joie de reconnaître de loin des personnes aimées, la fierté de pouvoir se dire leur ami par le cœur, et la mélancolie de les quitter au moment même où on allait jouir complètement du charme de leur âme. Dans la beauté du soir, aux rayons plus pâles du soleil couchant, les bruits de la ville montent jusqu'à nous. Des vendeurs d'oranges et de bibelots ont étalé leur marchandise ; l'homme des panoramas est là, avec son éternelle lunette ; les touristes ont posé, sur la balustrade de la terrasse, leur Bædeke r ouvert à la grande page où est dessinée la vue qu'ils ont sous les yeux. Mais tous sont recueillis et silencieux: on dirait que la magnificence du spectacle et la sérénité de l'heure imposent à tous le respect, et mettent dans les âmes les plus frivoles quelque chose de religieux.

Par un escalier qu'encadre un chemin de croix, je redescends la pente. Au-dessus de moi s'élèvent les bâtiments de l'Académie d'Espagne : aux fenêtres,

deux jeunes artistes, accoudés avec gravité, contemplent encore le magnifique tableau qu'ils retrouvent chaque jour devant leurs yeux, pendant que moi, visiteur d'une heure pour qui tant de beauté n'est déjà plus qu'un souvenir que le temps effacera peu à peu, je rentre dans la ville par la laideur du pont Garibaldi.

Samedi

Le 2659e anniversaire de la fondation de Rome. — Sainte-Praxède. — Saint-Pierre-aux-Liens. — Ste-Pudentienne.— Les Thermes de Caracalla.— L'église du « Domine, quo vadis ? » — La voie Appienne et les Catacombes. — La Musique municipale de Rome. — Dernière soirée.

Ce soir s'achèvera ma dernière journée de Rome.

L'*Italie*, journal rédigé en français et que j'aime à lire ici chaque jour, publiait hier soir la note suivante :

Le « Natale » de Rome.

« A l'occasion de la fête anniversaire de la fondation de Rome, qui tombe demain pour la 2659e fois, le professeur Nispi-Landi expliquera le fait, la date et la cérémonie en parcourant autour du Palatin le « Sillon augural » tracé par Romulus.

A 4 heures et demie, le professeur Nispi-Landi expliquera à la Moletta l'enlèvement des Sabines, et, à 5 heures et demie, au Colisée, il expliquera le rite de la *Condendam Urbem*.

A l'occasion de l'anniversaire de la fondation de Rome, les étudiants de l'Université ont demandé — un peu bruyamment — et obtenu un jour de congé pour demain. »

Je voudrais bien pouvoir suivre le professeur Nispi-Landi au Palatin : je ne comprendrais rien à ses explications, mais ses gestes m'amuseraient sans doute, et ce me serait une occasion de faire une visite d'adieux à la colline impériale. Mais j'ai encore à voir quelques vieilles églises, la Voie Appienne et les Catacombes :

je n'accompagnerai pas le professeur Nispi ; j'espère qu'il s'en consolera.

J'avais terminé ma journée d'hier sur le Janicule, au lieu même où une tradition dit que l'apôtre Pierre fut crucifié (1) : les trois églises que je verrai ce matin rappellent encore son souvenir, Sainte-Praxède, Saint-Pierre-aux-Liens, Sainte-Pudentienne.

Un sénateur du nom de Pudens donna, dit-on, l'hospitalité à Pierre pendant son séjour à Rome : c'est à une fille de Pudens, Praxède, qu'est dédiée l'église où je vais tout d'abord. Dans la nef de droite s'avance une bizarre construction grillée ; des femmes sont agenouillées tout autour, et il semble que c'est un vaste confessionnal. Or c'est une chapelle, où un prêtre dit en ce moment la messe, mais c'est une chapelle où les femmes n'ont pas le droit d'entrer ; saint Zénon, à qui elle est dédiée, était-il à ce point misogyne ? Mais, ce qui est plus étrange encore, c'est que cette chapelle abonde, paraît-il, en portraits de femmes : la Vierge et huit saintes d'un côté, — la Vierge, Praxède et Pudentienne d'un autre, — ailleurs, quatre femmes ; dès lors, pourquoi tenir ainsi en pénitence le sexe féminin ? Je me pose cette question sans y trouver de réponse dans mon *Guide*. Puis, comme je ne veux pas entrer, par crainte de troubler la pieuse assistance, comme je ne veux pas rester à la porte, dans une situation humiliante pour mon sexe, je passe plus loin, à une autre chapelle qu'on appelle la *Chapelle du Crucifix* : elle est humble et pauvre, comme une petite église de campagne, mais elle a un beau tombeau de marbre, assez bien conservé, qui est celui d'un cardinal français mort au XIIIe siècle.

La mosaïque de l'abside est cachée par le baldaquin,

(1) Il est beaucoup plus probable que c'est sur la colline Vaticane que saint Pierre fut crucifié.

et elle n'est qu'une copie servile de celle des Saints-Côme-et-Damien. Dans la nef de gauche, on a fixé au mur un marbre où, selon l'inscription, aurait couché Praxède. Plus loin, dans une autre chapelle, je vois une table et une chaise qui ont appartenu à saint Charles Borromée. Je comprends fort bien qu'on les mette à l'abri du canif ou du crayon des pélerins indiscrets ; mais, dans la cage de verre où on les conserve, elles ont l'air (saint Charles me pardonne !) d'un numéro de musée rétrospectif.

Avant de quitter l'église dont j'ai examiné le détail, j'en veux voir l'ensemble, et je viens me placer au bas de la nef centrale. J'ai près de moi une barrière de marbre qui porte une prétentieuse inscription latine, et qui entoure une abominable statuette coloriée : elle représente sainte Praxède agenouillée et exprimant dans un vase le sang des premiers martyrs, qu'elle a recueilli avec une éponge. La balustrade dessine l'ouverture du puits où ont été enterrés leurs restes. Tous les héros qui meurent pour leur foi sont dignes d'un profond respect, et je vénère ces victimes de Néron, dont Praxède conserva le sang et les reliques. Mais, vraiment, ne pourrait-on pas les honorer mieux que par une statue de bazar, horriblement « couleurée », comme disent les gamins de mon pays, et par une inscription où l'on fait, entre le sang patricien de Praxède et le sang des martyrs, un rapprochement trop spirituel ? Passe encore pour la statue, si l'église est pauvre ; mais cette inscription !..

Un long escalier, voûté par endroits, monte aux anciennes Carènes. Là s'élève Saint-Pierre-aux-Liens. L'église est simple et sans beauté, mais elle renferme une œuvre intéressante, le tombeau des frères Pollajuolo, et le *Moïse* de Michel-Ange. Antonio et Piero Pollajuolo étaient deux artistes florentins du xve siècle qu

vinrent travailler à Rome; le premier est l'auteur des deux magnifiques monuments funéraires de Sixte IV et d'Innocent VIII qui sont à Saint-Pierre-du-Vatican. Dans deux niches accolées, que la lumière du matin éclaire de côté et dont le fond reste obscur, les têtes des deux frères apparaissent comme s'ils s'étaient levés de leur dernier sommeil pour regarder passer les vivants. Antonio a la tête puissante, le nez large, la bouche petite et les lèvres closes; Piero a la tête fine, le nez pointu, de longs cheveux bouclés, les yeux comme égarés et les lèvres ouvertes. Une inscription rappelle les deux chefs-d'œuvre d'Antonio. — Dans le transept, à droite, est le tombeau de Jules II : il m'a paru d'une architecture lourde et bizarre, et j'ai trouvé bien laid le pape couché sur sa pierre. Mais le *Moïse* est là, et l'on n'a vraiment d'yeux que pour lui. Je me suis assis devant, près de la grille qui entoure le tombeau, et là, sous la lumière du matin, dans un silence rarement troublé, j'ai contemplé longuement, dans sa réalité, cette œuvre que j'avais vue si souvent reproduite dans les livres. On dirait qu'il va se lever, le terrible vieillard, pour châtier les Hébreux infidèles au Seigneur. Comme le Moïse de Vigny, il a la puissance, mais il n'en est pas lassé, et il est tout prêt à s'en servir encore : il a relevé sa tunique sur ses braies pour n'être pas embarrassé, et il va se dresser dans sa redoutable majesté. — On m'a montré ensuite, derrière une porte de bronze et sous un verre, des chaînes qu'on dit être celles de saint Pierre. En face est une inscription latine, qui signale à la vénération la précieuse relique. Pour lui donner un écrin digne d'elle, me dit le sacristain, une Association se forma au XIX[e] siècle, qui fit fabriquer des chaînes de montre sur le modèle des fers de saint Pierre : il s'en vendit assez pour couvrir la dépense. Le moyen était ingénieux ; le rédacteur de l'inscription

a oublié de le rappeler : je ne saurai jamais de quelle habile périphrase il se fût servi pour désigner en vers latins cette chose utile que Virgile ignora toute sa vie, une *chaîne de montre*.

Avant de redescendre de l'Esquilin, je jette machinalement les yeux sur un campanile qui domine les autres : c'est celui du Capitole. Au-dessus flotte un drapeau tricolore : c'est celui de la France peut-être, et je le regarde avec la même joie que, l'autre jour, le coq gaulois sur le couvent de l'Aventin. Mais je me suis trompé : le drapeau français ne flotte pas sur la ville Eternelle, les Gaulois n'ont pas repris Rome, et ce drapeau tricolore est celui de l'Italie, hissé, très pacifiquement, en l'honneur d'un Congrès des postes !

En bas, dans la rue Cavour, je rencontre un long cortège de petites filles et de jeunes garçons en casquettes d'uniforme : ce sont des gamines et des gamins des écoles communales qui s'en vont au Palatin, bien sagement, écouter une savante conférence. Allez, petites jeunes filles, petits jeunes gens, écouter un érudit vous raconter les origines de votre ville. Vous avez le bonheur, ici, de savoir fort précisément que c'est le 21 avril 753 avant J.-C. que Romulus a tracé son fertile sillon, et qu'aujourd'hui sa ville accomplit la 2659e année de son existence. Là-bas, au-delà des Alpes, nous ne sommes pas si bien renseignés sur les débuts de notre histoire, et nul ne saurait dire à nos petits Parisiens à quelle date fut construite, dans l'île de la Seine, la première hutte de Lutèce. Mais écoutez-moi bien : quand ils le sauraient, à Paris, ils ne le diraient pas, et ils ne feraient pas de ce jour un jour de fête : c'est trop vieux ! Nous aurons, nous, le 14 juillet 1906, 117 années d'existence, pas plus, et c'est déjà un bel effort pour nous que de savoir compter jusque-là ! Petits Romains, nous ne sommes pas assez respectueux

pour aller chercher nos racines dans un passé lointain, comme vous ; nous naissons railleurs, volontiers révolutionnaires. Et cependant, si vous saviez comme, avec sa tête en l'air, c'est un doux pays que le mien !...

Décidément, c'est bien jour de fête : les gardes municipaux ont mis leur plus belle tenue. Comme j'aimerais courir aujourd'hui dans Rome, sans itinéraire, à la recherche des spectacles de la rue ! Mais mon temps est mesuré, et je veux consacrer mon après-midi au pélerinage émouvant des Catacombes.

Après avoir vu passer les petits Romains et admiré la grande tenue des gardes municipaux, je quitte le tumulte de la rue Cavour pour aller voir Sainte-Pudentienne. Un bouquiniste est sur mon passage, au bout de la place de l'Esquilin. Il a étalé ses livres, ses brochures, sa musique, sur un petit mur bas : si j'allais y découvrir une édition précieuse ! Je feuillette : mais les livres sont des classiques maculés, et la musique est en lambeaux. Le bouquiniste me fait des gestes engageants, je lui réponds par un geste dédaigneux, et notre dialogue de sourds-muets est bien vite terminé.

Sainte-Pudentienne aurait été construite sur l'emplacement de la maison du sénateur Pudens, le père de sainte Praxède, et une inscription du bas-côté droit affirme la vérité de cette tradition, qui ferait de cette église la plus ancienne de toutes celles de Rome. Mais la sainte à qui elle est dédiée, Pudentienne, sœur de Praxède, pourrait bien n'avoir pas existé. *Pudentiana domus, demeure pudentienne* ou *de Pudens*, de quoi le peuple aurait fait *demeure de sainte Pudentienne :* voilà ce que nous disent les savants. Mais de quoi s'inquiètent-ils, et que viennent-ils détruire les légendes et se moquer de notre naïveté ? Pour moi, Pudentienne a existé parce que je le veux, et que je serais affligé de penser que toutes les prières qu'on lui adresse depuis

des siècles cherchent la sainte au paradis sans pouvoir la trouver.

Oh! le joli campanile! .. Que ne sommes-nous encore au temps où les anges transportaient les maisons dans les airs! Comme son élégance ferait honte à la lourdeur de nos clochers comtois, clochers-donjons à l'air bourru et qui ont peine à soulever leur masse!

Sainte-Pudentienne est petite, toute simple, et sans valeur architecturale. J'y entrais cependant tout plein de respect pour une église si ancienne et si vénérable, quand j'y vis le spectacle le plus inattendu, le moins conforme à la majesté du lieu. Un bon vieux curé, barrette en tête, époussetait le maître-autel ; à côté de lui, un magnifique chat noir, dans l'attitude du Satyre qui regarde sa queue, cherchait à atteindre une puce logée dans un endroit peu accessible : il fermait le cercle à droite, il le fermait à gauche, vainement. Il se mit alors à tourner sur lui-même, à toute vitesse ; mais la puce fuyait devant son nez : enfin, de guerre lasse, il se frotta contre la soutane de son maître qui continuait à épousseter l'autel, imperturbablement, sans se douter du duel qui se livrait à ses côtés : la puce dut s'enfuir, car le chat retrouva le calme et s'assit. Je repris mon sérieux, que j'avais perdu tout entier, je l'avoue : je m'arrêtai devant le tombeau d'un Lucien Bonaparte qui fut cardinal au titre de l'église et qui mourut en 1895, et je fus admirer la mosaïque de l'abside, qui date du IVe siècle, et qui passe pour la plus belle de Rome. Quand je fus revenu dans la grande nef et que je me retournai pour regarder une dernière fois l'église, le bon curé était assis, et le chat noir avait disparu.

Comme j'avais une heure encore avant le déjeuner, j'ai voulu revoir le forum. Le temps était orageux, et, parmi toutes ces pierres, il faisait une chaleur étouf-

fante. J'ai retrouvé en passant les cercles tracés sur le pavé de la basilique Julienne par des joueurs de marelle contemporains d'Auguste ; puis, comme je ne voulais pas recommencer en détail ma première visite, je suis allé tout droit aux lieux qui m'avaient fait d'abord l'impression la plus profonde : j'ai revu l'emplacement du bûcher de César, où nul n'a dérangé ma méditation, le couvent des Vestales, où je me suis assis à l'ombre, et les fresques de Sainte-Marie-l'Antique. En sortant, j'ai vu deux jeunes filles qui dessinaient les trois colonnes du temple de Castor : elles s'étaient adossées à un mur pour protéger leur esquisse contre les regards indiscrets; elles ont pris, quand j'ai passé, un air gentiment timide, presque confus, comme si j'avais été capable de trouver leur entreprise ridicule : et elles faisaient ainsi un groupe charmant et tout plein de grâce. Je suis allé enfin revoir mes fleurs ; mon joli pavot rouge était déjà flétri.

J'ai consacré à la ville des morts, aux Catacombes de Saint-Calixte, mon dernier après-midi. J'ai passé par des rues déjà familières et devant des monuments connus ; mais mon cocher me prenait pour un novice ; et, se retournant de temps en temps vers moi, il me montrait de la pointe de son fouet et me nommait au passage tous les monuments. J'ai voulu répondre à sa complaisance, et j'ai feint d'être en effet un voyageur tout frais débarqué à la station des Thermes et qui n'aurait jamais vu ni le forum, ni la colonne Trajane, ni le Colisée ; il n'en a pas coûté beaucoup à mon orgueil, et j'ai permis à ce brave homme d'étaler sa science et de baragouiner quelques mots français.

Mais me voici devant des lieux que je ne connais plus : cette masse énorme, ce sont les Thermes de Caracalla. A l'entrée, près du guichet de bois verni, un gardien s'empare de moi, et, à l'aide d'un plan sus-

pendu au mur, il m'explique la disposition primitive de l'immense édifice. Je ne comprends pas grand chose à son jargon, il s'embrouille, je n'y vois plus rien, mais je suis décidément dans mes bons jours, je le laisse aller et je lui témoigne, sous la forme qu'il attendait, ma reconnaissance pour sa bonne volonté. Je parcours ensuite ces ruines aux dimensions fantastiques, ces salles de cent mètres de long, ces murs effroyables au pied desquels on se sent comme écrasé. Pas une statue, pas un revêtement de marbre, pas une mosaïque : c'est l'ossature de briques qui subsiste seule, et elle atteste devant les siècles l'art des architectes romains, l'habileté d'ouvriers qui ignoraient les grèves et le sabotage, l'excellence de leurs briques et de leur ciment. Et que d'exigences satisfaites ! Vestiaires, étuve, bain tiède, bain froid, couloirs, gymnases, bibliothèques, stades pour la course, — les archéologues ont retrouvé et reconnu tout cela dans l'énorme édifice ; mais ne cherchez pas dans ces ruines le pittoresque : elles sont incapables de toucher ou de charmer.

Je rejoins mon cocher, qui m'attend sans impatience à l'ombre, en bavardant avec ses confrères. Puis nous sortons de l'enceinte d'Aurélien par la porte Saint-Sébastien, que flanquent deux tours massives, et nous voici sur la Voie Appienne.

Elle est sans intérêt jusqu'à l'église du *Domine, quo vadis* ? « Seigneur, où allez-vous ? » Quelle émouvante légende rappellent ces trois mots ! Et où est-elle mieux racontée que dans le roman qui lui doit son titre ?

« Pierre s'arrêta et dit :

— Tu vois cette clarté qui s'avance vers nous ?

— Je ne vois rien, dit Nazaire.

Mais Pierre abrita ses yeux de sa main, et, après un moment :

— Un homme vient vers nous dans le rayonnement du soleil

Pourtant le son des pas ne parvenait point à leurs oreilles. Alentour, c'était le silence absolu. Nazaire voyait seulement que dans le lointain, les arbres frissonnaient, comme agités par une main invisible, et que sur la plaine s'épandait, toujours plus ample, la clarté.

Et il regarda l'Apôtre avec surprise .

— Rabbi, qu'as-tu donc ? s'écria-t-il d'une voix anxieuse.

Des mains de Pierre le bourdon avait glissé sur le chemin ; ses yeux regardaient fixement devant lui ; sa bouche était entr'ouverte, et son visage reflétait la stupeur, la joie, le ravissement...

Il se jeta à genoux, les mains tendues. Et de sa bouche jaillit :

— Christ ! Christ !...

Et il s'abattit la tête contre terre, comme s'il eût baisé des pieds invisibles. Longtemps le silence régna. Puis la voix du vieillard s'éleva, brisée de sanglots :

— *Quo vadis, Domine ?...*

Et la réponse ne fut point entendue de Nazaire. Mais aux oreilles de l'Apôtre parvint une voix triste et douce, qui disait :

— Lorsque tu abandonnes mon peuple, je vais à Rome.... pour qu'une fois encore on me crucifie.

L'Apôtre restait étendu sur la route, le visage dans la poussière, sans un geste, sans un mot. Nazaire pensait déjà qu'il avait perdu connaissance, ou qu'il avait expiré. Mais lui se leva enfin, reprit dans ses mains tremblantes son bâton de pèlerin, et, sans parler, se retourna et fit face aux sept collines.

Le jeune garçon, slors, répéta comme un écho .

— *Quo vadis, Domine ?*

— A Rome, dit doucement l'Apôtre.

Et il revint vers Rome (1). »

..... Devant l'église, mon cocher s'arrête, et il m'engage à entrer ; mais j'hésite. Qu'ici même soit le lieu où Pierre a dit les douloureuses paroles, qu'ai-je besoin d'autre chose pour mettre en branle mon imagination et mes souvenirs ? Enfin je descends : une vieille femme m'ouvre la porte, me promène entre les quatre murs nus de ce petit oratoire, puis elle gesticule, dit quelques mots, me montre le sol et se précipite à genoux pour le baiser. Ces démonstrations exubérantes

(1) Synkiewicz, *Quo Vadis*, Paris, 1900, p. 610-611.

choquent ma froideur comtoise. Mais qu'est-ce donc qu'elle baise avec tant d'ardeur ? C'est l'empreinte d'un pied. Que voilà bien la superstition populaire ! Il ne lui suffit pas d'une indication vague, d'un souvenir vaporeux : elle matérialise tout. Le Christ a paru ici : il faut qu'on voie la trace de ses pas, et un sculpteur collabore à la légende. Non vraiment, l'artifice est trop grossier, et je me hâte de repartir pour les Catacombes : là-bas, du moins, on ne me trompera pas.

Voici l'entrée. Une longue allée parmi des fleurs m'amène à une petite baraque de bois semblable à celles qu'on voit chez nous, aux fêtes patronales. Des chocolats, des flacons de toute forme contenant une liqueur d'eucalyptus, des brochures, des cartes postales composent l'étalage, et, sans les deux trappistes qui sont derrière, on chercherait le tourniquet où à tout coup l'on gagne. Je demande mon billet ; un des trappistes me tend une mèche trempée dans la cire. J'ai peur de n'avoir pas été compris ; mais je ne veux pas avoir l'air sot, je prends ma mèche, je donne mes vingt sous, et j'attends, parmi d'autres touristes qui vont et qui viennent, et dont plusieurs vont inscrire leurs noms sur un gros registre ouvert à côté. Comme il n'importe guère aux révérends pères de l'abbaye des Trois-Fontaines de savoir que, le samedi 21 avril 1906, j'ai visité les catacombes de Saint-Calixte, je reste devant le banc, ma bougie à la main, regardant les cartes postales pour me donner une honorable contenance. Tout autour de moi, on cause dans toutes les langues. Soudain, dans cette Babel, j'entends le bon parler du pays de France : « Y a-t-il assez de Français pour former un groupe ? » Je m'approche, joyeux, d'un petit moine en robe blanche ; il est tout jeune, a l'air jovial et fort peu monastique malgré ses

lunettes, et parle fort bien le français. Pendant que nous nous rassemblons, il rit avec un vieux monsieur qu'il doit fort bien connaître, car il fait des plaisanteries sur une boussole que le vieux monsieur porte à sa chaîne de montre, et tous deux se tapent sur le ventre ! Eh bien non ! je n'imaginais pas un trappiste prenant, avec un ventre laïque, de telles familiarités !... Enfin, voici le groupe réuni : nous sommes dix Français,..... parmi lesquels il y a deux Allemandes et deux Allemands : une des Allemandes a promis de comprendre pour les autres. Au reste, notre guide est polyglotte, et il ne parle pas moins bien l'allemand et l'anglais que le français. Pendant que nous descendons les escaliers qui conduisent au premier étage, notre guide nous donne des conseils : le sol est uni, aucun passage n'est dangereux, mais il ne faut pas que nous nous quittions, de peur de nous joindre à un groupe d'une autre langue, ou, péril combien plus redoutable ! de nous égarer dans cet immense labyrinthe à plusieurs étages. Toutes les bougies s'allument ; et la promenade commence, dans le mystère et le silence des souterrains. Un jeune Allemand fort aimable et moi nous fermons la marche. A droite et à gauche, superposées jusqu'à une grande hauteur, s'étagent les niches rectangulaires où étaient déposés les corps. Parfois nous rencontrons une niche en demi-cercle : ce fut la dernière demeure d'un martyr. Je projette le faible éclat de ma bougie au fond de ces cavités : ils ont dormi là, ceux qui vécurent dans la foi du Christ, et ceux qui moururent pour elle... Mais les niches sont vides : les ossements des martyrs ont été transportés dans les églises ; quant aux autres, je ne sais où ils sont allés. Je voudrais pouvoir m'arrêter devant ces cercueils ouverts et abandonnés, où la poussière même des morts s'est évanouie ; je voudrais pouvoir déchiffrer quelques

inscriptions que ma bougie éclaire au passage. Mais notre petit moine se hâte, le groupe est vite loin de moi, dès que je m'attarde un peu, et je redoute trop d'être laissé là, tout seul. N'importe ! ce n'est pas ainsi, au pas de course, que je pensais visiter la Cité des Morts, et je suis cruellement déçu ! Hélas ! c'est de cette manière qu'on visite les grottes célèbres. Dans quelques années, on mettra ici l'électricité, comme dans la prison de Jugurtha et de Vercingétorix, on laïcisera le guide, et ce sera complet..... J'aurais voulu passer là deux heures tout seul, avec mon passionniste du Célius : nous n'aurions échangé que les mots nécessaires ; il eût fait entendre, parfois, des paroles ardentes, et les souvenirs qui flottent ici, dans l'asile des souterrains, nous auraient accompagnés tout le long de notre pélerinage : aujourd'hui, notre course les effarouche, ils fuient devant nous, et je n'ai pas encore été ému.

Enfin notre guide nous fait faire halte dans la crypte des papes : elle est ainsi nommée parce qu'elle reçut, au IIIe siècle, après le cimetière du Vatican, les corps de quatorze successeurs de saint Pierre. Saint Damase, au siècle suivant, orna cette crypte vénérable et y fit placer des inscriptions. J'ai le temps de lire celle qui rappelle les divers groupes de martyrs enterrés ici ; les deux derniers vers sont un aveu d'une simplicité touchante :

HIC, FATEOR, DAMASVS, VOLVI MEA CONDERE MEMBRA,
SED CINERES TIMVI SANCTOS VEXARE PIORVM.

« Ici, je l'avoue, j'aurais bien voulu, moi Damase, faire enterrer aussi mon corps ; mais j'ai eu peur de troubler les cendres saintes des justes.»

De la chapelle des papes, nous passons dans la crypte de Sainte-Cécile. Elle est décorée de peintures anciennes,

dont l'une représente la sainte même. Une grande niche est creusée dans la paroi. Depuis l'an 817, le sarcophage et le corps de la sainte, morte vers 177, en ont été retirés pour être transportés dans l'église qui porte son nom : mais, par une heureuse inspiration, on y a mis, il y a quelques années, une copie de cette statue de Maderno qui m'a tant ému dans la basilique du Transtévère. Et là, devant l'image de ce corps douloureux sur qui descendent, entrecroisées, les palmes de la victoire, dans un silence profond, notre guide nous rappelle l'histoire de la vierge patricienne, et comment l'artiste la représenta, telle qu'il l'avait vue, dans son sarcophage, en 1599. Dans cette chambre souterraine où Cécile reposa pendant plus de six cents ans et où nous sommes si loin des bruits du monde, si loindu soleil et des fleurs, — au milieu de ces ténèbres qu'ont peine à disperser nos faibles et indécises lumières, et qui s'épaississent derrière nous, nous formons un groupe un peu fantastique, où s'allume parfois, sur les lunettes du moine, un brusque reflet, mais un groupe recueilli et respectueux, et l'émotion attendue descend enfin en moi.

Nous reprenons notre route, recevant parfois une lumière pâle qui tombe d'en haut par les lucernaires, puis plongeant de nouveau dans les ténèbres, derrière notre guide toujours pressé. Je songe à tous ceux, patriciens et plébéiens, esclaves et hommes libres, qui, confondus déjà dans l'égalité de la vie chrétienne, sont venus dormir ici dans ce cimetière, les uns auprès des autres, vérifiant ainsi jusque dans la mort la parole de l'apôtre : « Plus de Juif ni de Grec, plus d'homme ni de femme, plus d'esclave ni d'homme libre : vous êtes tous une même chose en Jésus-Christ. » Et cette pensée rend ma visite émouvante malgré sa vitesse, malgré les paroles banales qu'échangent parfois mes compagnons

de route, malgré les petits compliments que notre moine fait de temps en temps aux dames. Au pied des derniers escaliers, il nous adresse un adieu fort bien tourné. Il nous remercie de notre attention, nous loue du respect avec lequel nous avons parcouru ces lieux sacrés, et exprime l'espoir que nous n'oublierons pas les instants que nous y avons passés. Nous nous inclinons en silence, assez émus pour qu'aucun de nous ne songe à le remercier, et nous revenons à la lumière avec une sorte de regret. Petit trappiste des Trois-Fontaines qui nous avez conduits, moine gai, courtois et bien disant, qui parliez ma langue sans accent étranger, vous étiez sûrement un Français de France, et j'associerai votre souvenir à celui des lieux funèbres où vous avez été notre guide.

Plus loin, une sorte de tour crénelée borde la Voie Appienne. Je la reconnais pour l'avoir déjà vue bien des fois du haut des collines et dans les livres. « Il est « une tour des siècles passés, dit Byron, forte comme « une citadelle, et dont les remparts suffiraient pour « arrêter une armée victorieuse. Elle s'élève solitaire, « parée encore de la moitié de ses créneaux, et d'un « manteau de lierre dont les rameaux rampent depuis « deux mille ans sur ses murailles usées. Cette verdure « semble la guirlande de l'éternité, posée sur les débris « du temps : qu'était donc cette forteresse ? Quel trésor « était si soigneusement gardé dans ses souterrains ? « ... C'est le monument d'une femme.» (1).

C'est en effet un tombeau, celui de Cecilia Metella, belle-fille de Crassus le triumvir. Mais le « manteau de lierre » a été arraché, et la « guirlande de l'éternité » ne repose plus sur les « débris du temps ». Peut-être l'intérieur aura-t-il gardé quelque poésie... Mais, pour y entrer, il faut traverser une cour de ferme, et le

(1) *Childe-Harold*, IV, 99.

dedans n'est qu'un cylindre vide et nu, où rien ne rappelle la destination première du monument. Sans la voûte conique qui le termine, ce mausolée orgueilleux d'une grande dame, devant lequel Byron médita, ressemblerait, hélas ! vu du dedans, à un large tuyau de cheminée !...

Mais voici qu'à droite et à gauche de la route, les tombeaux anciens se pressent : les uns sont encore intacts ; le plus grand nombre sont en ruines ; de quelques-uns même il ne reste plus que des pierres éparses sur le bord du chemin : c'est comme l'immense allée d'un cimetière où les monuments mêmes auraient eu la destinée des morts qu'ils devaient garder pour l'éternité. Beaucoup d'inscriptions s'y voient encore, presque toutes incomplètes. Pendant que le cheval suit au pas la route qui monte, j'en puis, de la voiture, déchiffrer quelques-unes : une épitaphe versifiée me touche particulièrement ; elle commence ainsi : HIC SOROR ET FRATER QUI.... ÆTATE IN PRIMA.... « Ici reposent une sœur et un frère qui, dans leur jeune âge.... » Je songe au papa et à la maman qui ont élevé à leurs deux petits ce monument de leurs regrets. Qui étaient-ils, ces parents que la mort affligea si cruellement ? J'ai dépassé la tombe sans avoir pu lire leurs noms ; mais leur douleur anonyme a encore ému, à travers les siècles, un cœur de père.

Un peu plus loin, à un endroit où la route commence à descendre, je fais arrêter ma voiture, puis, envoyant le cocher m'attendre plus loin, je monte sur une pierre au bord de la route, et je remplis mes yeux du spectacle que j'ai devant moi et que je ne reverrai peut-être plus. A ma gauche, les aqueducs dirigent vers la grande ville leur marche lassée par l'âge, et parfois affaissée ; la plaine ondule longuement, et va se terminer aux monts Albains, dont le noble profil se dessine sur le

ciel ; une lumière vaporeuse baigne les lointains, où apparaissent les taches blanches des villages bâtis dans la campagne et sur les pentes, et la Voie Appienne va se perdre à l'horizon entre ses tombeaux. Que de légions ont battu de leur pas retentissant le pavé de cette route qui, depuis vingt-deux siècles, marque la direction du Sud ! Quelle histoire extraordinaire s'est faite dans ce cadre, qui va de l'enceinte d'Aurélien aux monts où fut Albe-la-Longue, mère de Rome. Le paysage le plus pittoresque du monde ne vaut pas, pour l'émotion de l'âme, ce paysage fait de lignes si simples, mais où flottent tant de souvenirs. Je contemple longtemps, humble pélerin, ce vaste tableau où de grands écrivains et de grands peintres ont attaché leurs regards, et qu'ils ont reproduit d'une plume ou d'un pinceau magnifique ; puis, par une route transversale détestable, de laquelle j'aperçois, sur ma gauche, le *bosquet d'Egérie*, nous atteignons la voie Latine, et nous rentrons dans Rome par la porte Saint-Jean.

Le soir, au moment où je quitte mon restaurant de la place Colonna, j'entends des cuivres éclater à l'autre bout. Dieu me pardonne, c'est une retraite en musique, comme chez nous, et je verrai, comme chez nous, les moutards trotter devant, et Romains et Romaines aller derrière, bras dessus bras dessous. J'accours sans vergogne : mais la prétendue retraite ne part pas encore, les musiciens sont groupés auprès de la colonne de Marc-Aurèle, et ils jouent un pas redoublé à bruyant tra lala ; ils ont de grands plumets verts, des galons et des moustaches : on les prendrait pour des soldats, et j'allais trouver qu'ils ont en effet l'air bien militaire. Mais un journal du soir me désabuse : très bourgeoisement, très pacifiquement, ces pseudo-bersagliers sont

les membres de la Musique municipale, la Musique de M. le Maire de Rome, qui donnent un concert pour terminer la fête du *Natale*, de l'Anniversaire. Un ou deux agents de police tournent autour, comme ils peuvent, car la foule serre les musiciens de très près. Quand le premier morceau est fini, on fraternise, on bavarde, on se donne sans doute rendez-vous au café voisin, car, dans tous les pays, s'il en faut croire les mauvaises langues, les musiciens ont perpétuellement soif. En attendant que le concert recommence, je circule et je m'approche de la colonne. Sur la base est gravée, en belle capitale, une longue inscription : IMP. MARC. AVRELIVS CÆSAR ARMENIIS ET PARTHIS MAGNO BELLO DEVICTIS..... « L'empereur Marc-Aurèle César, après avoir vaincu dans une longue guerre les Arméniens et les Parthes... » A la lueur des fanaux électriques, je lis les exploits de Marc-Aurèle; quand j'ai fini, je lève les yeux, et j'aperçois, tout en haut, à peine visible dans la nuit, la statue de saint Paul qui semble nous bénir. O spectacle d'une étrange saveur et d'une amusante complexité ! Une colonne élevée par un César romain, il y a 1700 ans ; en haut de cette colonne païenne, un des apôtres ; en bas, des trombonnes et des clarinettes, une foule en fête parce que, 2659 années avant le concert de ce soir, un roi de légende ouvrait, sur une des sept collines, le premier fossé de cette ville, — et, pour éclairer cette scène, la lumière éclatante d'énormes lampes électriques ! Marc-Aurèle et saint Paul, charrue de Romulus et clarinettes municipales, Arméniens, Parthes, électricité, chapeaux de paille et plumets, tout cela réuni ! Je n'avais pas encore vu ici un symbole aussi complet de la trinité de Rome, à la fois païenne, chrétienne et moderne, et rassemblant dans l'unité les éléments de sa triple diversité, et je rentre, un peu

ahuri tout de même, dormir sur mon lit dur ma dernière nuit de Rome. N'importe ! mon ultime sensation romaine n'aura point été banale, Dieu merci !

Dimanche 22 avril.

Départ à huit heures du matin. De tous les coins de l'hôtel sortent, pour me saluer et me souhaiter un bon voyage, des garçons que je n'ai jamais vus. Je suis heureux, très heureux, mes amis, que vous ayez pour ma santé une telle sollicitude.... Et je manifeste ma satisfaction dans la forme officielle et attendue. Mais comme il sied qu'aucun membre du personnel ne me laisse partir sans me dire adieu, c'est le palefrenier qui me conduit à la gare, et j'y trouve le cocher d'omnibus qui s'empare de ma valise, et va pour faire viser mon billet, lequel est dispensé de cette formalité.... Que de mains à remplir, Dieux bons !...

Enfin la longue file des wagons s'ébranle. Rome reste visible quelques instants encore, puis elle disparaît à un contour de la voie. Mais le Tibre est encore un lien. Le voici : il m'apporte, dans ses flots jaunes, le dernier adieu de la Ville ; une fois passé, il ne me reste plus que le trésor des souvenirs. Amis muets, mais fidèles, ils abrègent ma route, mélancolique sous la pluie qui tombe depuis l'entrée dans les Maremmes jusqu'auprès de Pise ; ils me tiennent compagnie dans ma nuit sans sommeil ; ils enchantent mon retour au pays, le matin, dans le brouillard glacé.

O calme fleuri de la maison des Vestales, silence du Palatin, mélancolique solitude du Célius et de l'Aventin, églises pleines de souvenirs et d'œuvres d'art, routes émouvantes où l'on chemine entre des tombeaux, lointaine perspective des collines d'Albe et de la campagne

romaine, douceur du soir sur Rome vue d'en haut, vous avez charmé mon âme, je vous ai bien aimés, et je ne vous oublierai jamais.

Emile MONOT.

TABLE.

Julien FEUVRIER

Tête de Mercure Gallo-Romain

EN BRONZE

trouvée à Samerey (Côte-d'Or)



TÊTE DE MERCURE GALLO-ROMAIN EN BRONZE

Trouvée à Samerey (Côte-d'Or) (1)

On sait qu'avant les Romains, il n'y avait pas à proprement parler de religion en Gaule, mais plutôt une infinité de cultes locaux. Sous l'administration romaine, les anciens dieux du pays s'adaptèrent superficiellement aux dieux romains dont ils prirent le nom. Les dieux guérisseurs reçurent le nom d'Apollon, les dieux guerriers furent appelés Mars, ceux qui présidaient aux transactions commerciales étaient assimilés à Mercure. Sous le nom d'une divinité romaine on fit ainsi la synthèse d'une quantité de petits dieux gaulois réunis entre eux de façon arbitraire.

César en parlant des Gaulois dit : « *Deum maxime Mercurium colunt : hujus sunt plurima simulacra...* » (2). Et en effet, les figurations de Mercure ne sont pas rares dans les musées de France. Je me contenterai de signaler 31 statuettes en bronze à Saint-Germain, 41 à Lyon, 7 dans notre voisinage, à Montbéliard, et 2 à Lons-le-Saunier.

Les artistes gallo-romains ont ordinairement représenté Mercure sous la forme d'un jeune homme im-

(1) Communication faite au congrès de l'Association franc-comtoise à Belfort (section d'archéologie) le 1er août 1907.

(2) Le dieu qu'ils honorent principalement est Mercure dont ils ont beaucoup de représentations... (*De Bello gallico*, livre VI, xvii).

Nous pensons qu'il ne convient pas ici de traduire *simulacrum* par statue, car il semble que les statues des dieux n'apparurent en Gaule qu'après l'arrivée des Romains.

berbe, nu ou portant la chlamyde ; il a des ailes aux pieds et est coiffé du pétase ailé. Mais souvent les ailes grossièrement faites émergent simplement de la chevelure et il faut se garder, dans ce cas, de les confondre avec des cornes.

C'est sous ce dernier aspect que se présente la tête de Mercure en bronze que j'ai l'honneur de vous soumettre.



Cette pièce qui fait aujourd'hui partie du Musée archéologique de Dole a été trouvée à Samerey (Côte-d'Or) (1), localité de la rive gauche de la Saône, par conséquent du territoire de l'ancienne Séquanie. Le lieudit où ce bronze a été relevé se nomme *les Rotures* ;

(1) A M. Capitain, instituteur dans cette commune, qui l'a gracieusement offerte au musée en même temps qu'un manche de casserole en bronze de la même époque provenant également du territoire de Samerey, j'adresse ici mes affectueux remerciements.

il occupe un monticule dont le sommet porte la cote d'altitude 200 sur la carte d'état-major (feuille de Besançon). Une voie ancienne passe non loin et il est voisin de la pointe Est de l'étang de l'Aillon où j'ai eu la bonne fortune au printemps dernier de découvrir les traces d'une station palustre.

Notre tête de Mercure se détache en ronde bosse d'un fragment de plaque en bronze de 1 mm. 1/2 d'épaisseur avec laquelle elle a été coulée. Aucun art n'entre dans cette représentation. La hauteur et la largeur sont en disproportion : tandis que la première a 22 mm., la deuxième, à la base du nez, n'atteint que 10 mm. Les joues et le menton ne sont pas modelés ; les yeux, la bouche et le nez sont grossièrement figurés ; la face est imberbe ; latéralement, au-dessus des oreilles, divergent deux appendices qu'on reconnaît assez facilement pour des ailes.

Sans nul doute, ce petit bronze contribuait à l'ornementation d'un objet ; mais quel était celui-ci ?

Au-dessus de la tête et débordant de part et d'autre se voit une saillie de 2 mm., plate à sa partie supérieure où l'on remarque encore les traces laissées par l'instrument qui a servi autrefois à la retrancher de l'objet dont elle faisait partie. D'autre part, l'épaisseur de la plaquette qui est absolument plane en dessous, et sa largeur, soulignée par une rainure près de chaque bord, semblent indiquer un fragment de manche d'ustensile que je serais disposé à rapporter à une patère.

Ainsi, le chef du dieu Mercure aurait orné le manche à son point d'insertion avec le corps du récipient. Cette destination n'a rien d'invraisemblable si l'on veut bien se souvenir que les vases de cette sorte, employés surtout pour les libations étaient parfois richement décorés.

Julien Feuvrier

Julien FEUVRIER
Archiviste de la Ville de Dole

LA VILLE D'HAIBE

au territoire de Rochefort (Jura)



LA VILLE D'HAIBE

au territoire de Rochefort (Jura)

A 1300 mètres au sud-ouest du centre de l'antique bourg fortifié de Rochefort, sur le bord de la terrasse rive droite du Doubs, se voient deux maisons de culture que l'on nomme *Grange d'Haibe*. Elles sont indiquées au plan cadastral de la commune dans la section C, dite *au Village* (feuille première). C'est là tout ce qui subsiste de l'ancienne agglomération que de vieux titres, dit-on, désignent tous le nom de « ville d'Aybe » (1).

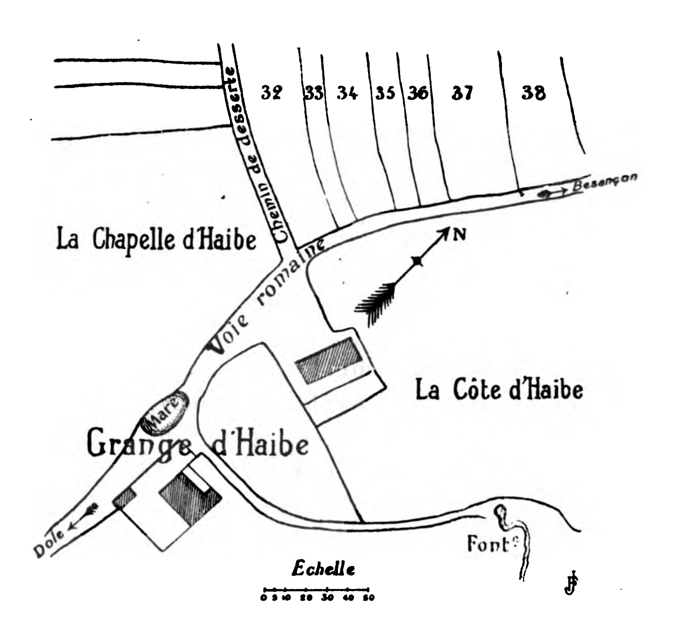
Ce petit hameau dominant d'une vingtaine de mètres la plaine du Doubs est à une altitude d'environ 225 mètres. Ses coordonnées géographiques sont, d'après l'Etat-major : longitude, 3^G, 56 50 ; latitude, 32^G, 35.

La voie romaine de *Cabillonum* à *Vesontio* qui, pendant le moyen-âge et jusque dans la première moitié du XVIIIe siècle, était classée parmi les *hauts chemins* de la province, après sa sortie de Dole par le faubourg des Commards (rue général-Malet) se poursuit au nord de Brevans et de Baverans, vient passer à l'ouest des deux maisons et rejoint la route nationale

(1) La graphie de ce nom est très variable. On trouve : *Aybe* (terrier de 1455), *Hèbe* (1744), *Ebe* (cadastre de Rochefort), *Haibe* (carte d'Etat-major), et aussi *Aibe*, *Haibes* et *Hèbes* dans différents auteurs.

Quant à l'étymologie, je la donne pour ce qu'elle vaut. *Haibe* ou *Hèbe* viendrait d'*Hebe*, déesse de la jeunesse, qui aux temps du paganisme aurait eu un temple en ce lieu, ou, si l'on préfère, d'*Hebon*, le dieu Soleil.

de Moulins à Bâle près du point 245 (lieudit *aux Fourches*) au moment où celle-ci en forte pente va traverser la vallée du petit ruisseau de la Vèze. Un chemin de desserte, long de 250 mètres, établi au XIXe siècle, relie directement à l'ouest la Grange d'Haibe à la route nationale.



Au bas de la terrasse, vers l'est, à la pointe d'une bande du Corallien qui s'étend de Baverans à cet endroit, sourd une fontaine qui sert aux quelques habitants d'Haibe à s'alimenter en eau potable.

On jouit de la Grange d'Haibe d'une vue étendue et fort agréable. Au nord se dresse le massif granitique de la Serre ; puis en allant vers l'est, se découvre la ruine du château de Rochefort, avec en arrière, la vallée supérieure du Doubs si pittoresque ; des villages forment bordure à l'imposant massif de la forêt de

Chaux au-dessus de laquelle se profile, dentelée, la chaîne de nos monts du Jura ; enfin, vers le sud-ouest, dans une légère brume, parmi des bâtisses serrées autour d'elle et en partie masquées par des végétations vigoureuses, émerge, dominatrice, la tour de l'ancienne collégiale de Dole.

Perreciot qui visita Rochefort en 1789, trouva sur son territoire un si grand nombre de tuileaux qu'il y plaça la station de *Crusinia* mentionnée sur la *Table de Peutinger*. Avant lui, l'atlas de Blaeu identifiait le *Didatium* de Ptolémée avec la même localité.

Pour moi, qui ai maintes fois parcouru en tous sens ces parages, je ne pense pas qu'il y ait lieu de s'arrêter à l'une ou à l'autre de ces interprétations.

Je n'adopterai pas davantage l'opinion de Rousset qui rattache l'existence de la forteresse de Rochefort à une prétendue bourgade gauloise importante appelée Ville d'Aybe où se serait, d'après la tradition, dressé un temple dédié sait à Hébé soit à Hébon.

Cette tradition qui ne doit son origine qu'à un rapprochement de noms est trop savante pour avoir été populaire et remonter bien haut. De plus, malgré les monnaies romaines assez fréquemment relevées en même temps que des débris de poteries de différentes époques au voisinage des granges, on peut se convaincre, en visitant minutieusement les champs des environs que l'agglomération n'a jamais été importante.

La vérité me semble beaucoup plus simple. Ainsi que je l'ai dit plus haut, la voie construite par les légions romaines, vraisemblablement sur le tracé de l'ancien chemin gaulois, après avoir dépassé Haibe pour se diriger sur Besançon, descendait en pente rapide dans la vallée de la Vèze, remontait l'autre flanc de la vallée avec une pente non moins rapide afin d'atteindre la hauteur d'Audelange au-dessus du lieudit *à la Miliaire*.

Artère commerciale très fréquentée, y circulaient les marchandises qui, amenées du midi de la Gaule par eau dans un emporium des rives de la Saône, gagnaient par terre la Germanie et le nord de la Séquanie ; en sens inverse s'écoulaient les produits du Nord vers les entrepôts de Chalon ou de Saint-Jean-de-Losne et les cités du Centre. Ce chemin était bordé de nombreuses *mansiones* ; il devait s'en trouver notamment au bas et au haut des montées un peu raides où des chevaux de renfort étaient nécessaires. N'en allait-il pas de même sur nos routes modernes avant que les chemins de fer eussent tué le roulage ?

Il y avait fort probablement une *mansio* à Haibe. Des vestiges d'habitations et des monnaies romaines rencontrés sur la rive droite de la Vèze lors de la construction de la route actuelle, très voisine de l'ancienne, indiquent la place occupée par une autre. Nul doute qu'il n'en existât une troisième sur la hauteur vers Audelange. Sans aller plus loin, on connaît d'autres emplacements analogues à Moulin-Rouge (colline de la rive droite de l'Arne) et à Monteplain.

A côté de la *mansio* s'implanta une *villa*. Le sol sur lequel elle s'éleva n'a jamais livré ni colonnes, ni pavages en mosaïque, ni objets précieux, vases ou statues, ainsi qu'il s'est rencontré au voisinage dans les ruines étendues de la somptueuse *villa* de Châtenois. On est donc à Haibe en présence d'une *villa rustica*, comme il s'en trouve en nombre de lieux de la région de Dole. La *villa* ayant survécu aux invasions, son nom a traversé le moyen-âge pour, ainsi qu'il arrive fréquemment, se traduire en français par ville.

L'établissement du Christianisme dans la Séquanie eut pour conséquence l'édification de nombreuses chapelles rurales. Le domaine d'Haibe eut la sienne entourée d'un cimetière. D'après le résultat de fouilles que

je décrirai plus loin, je ne crois pas qu'on puisse en faire remonter l'érection avant l'époque du partage des terres entre les Burgondes et les Gallo-romains. Elevée en même temps que celle de Mont-Roland, mais antérieurement à celles de Saens et d'Haens (Azans) aux portes de Dole, elle fut dédiée à saint Martin et devint, comme ces trois dernières, le centre d'une paroisse qui engloba toutes les petites localités d'alentour et les fermes éparses entre elles (1). Rousset dit (2) qu'elle fut probablement l'église primitive de Rochefort et qu'elle existait encore en 1454. A cette date, et sans doute depuis longtemps, Rochefort possédait une église paroissiale à l'intérieur du Bourg-dessous, car Huguenin de Villeneuve et sa femme y furent enterrés, celle-ci en 1433, son mari en 1439 (3).

D'après le même auteur qui ne donne aucune référence, Haibe serait devenu un fief possédé par une famille noble du même nom. Une motte circulaire entourée de fossés, signe visible et permanent du pouvoir seigneurial, aurait encore subsisté en 1538 (4).

(1) J'ai trouvé les ruines d'un certain nombre de bâtiments, avec tuileaux à rebords (dont l'usage persista pendant le haut moyen-âge) sur les territoires de Rochefort et de Baverans.

D'autres découvertes du même genre dans l'arrondissement m'ont démontré que le nombre des habitations situées en dehors des agglomérations était, au moyen-âge, beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui.

(2) Rousset, *Dict. géog. du Jura*, t. v, p. 449.

(3) J. Gauthier, *Dalles historiées, monuments et inscriptions funéraires recueillis dans les églises franc-comtoises*, dans *Académie de Besançon*, année 1900.

(4) *Le Nobiliaire de Franche-Comté* de Roger de Lurion, ne mentionne aucune famille noble portant le nom d'Haibe. D'autre part, mes recherches dans le fonds de la Chambre des Comptes (Archives du Doubs) ne m'ont point fourni d'indication du fief et de sa motte. Dans le terrier de 1455 (B. 398), j'ai vu que des censes sur Haibe étaient dues à la seigneurie de Rochefort.

Le nombre des maisons, toujours d'après Rousset, aurait été grand au xve siècle. Ceci est une exagération, l'exploration des champs le démontre.

Les pièces de terre situées à l'ouest des maisons d'Haibe et dont elles sont séparées par la voie romaine occupent au plan cadastral le lieu-dit *Chapelle d'Ebe.* Dans celles qui sont situées au midi du chemin de desserte, la terre très noire renferme des pierres provenant de constructions et des fragments de poterie gallo-romaine et mérovingienne. Ce sont les emplacements d'anciens bâtiments. A 100 mètres de la mare du côté de Baverans, en bordure de la voie à l'est, subsistait au début du xixe siècle, une batisse indiquée au plan cadastral sous la cote 181.

Au nord du chemin de desserte, le terrain plus élevé qu'au sud conserve la couleur de l'argile. Ici encore se rencontre de la poterie ancienne, mais elle est exclusivement mérovingienne et avec elle on relève quelques débris d'ossements humains.

En 1840, un sarcophage en pierre tendre renfermant un squelette y avait été relevé (1). Depuis, d'autres découvertes du même genre furent faites par les propriétaires ou les fermiers des pièces cotées au cadastre 32, 33, 34 et 35. Le succès des fouilles que mon collègue Louis Fèvret et moi avions entreprises les années précédentes dans les cimetières mérovingiens de Chaussin, Tavaux et Wriange, nous engagèrent en septembre 1903 à effectuer des recherches analogues à la Grange d'Haibe.

La pièce 32, longeant le chemin de desserte, où avaient eu lieu les trouvailles les plus récentes, était ensemencée en luzerne ; nous dûmes à notre grand regret renoncer à y mettre la pioche et reporter notre

(1) Ce tombeau fut brisé par accident, probablement dans l'opération de l'enlèvement.

chantier de fouilles dans les pièces 33, 34 et 35, libérées de leur récolte, appartenant à M. François Coutenet de Rochefort (1).

Une première tranchée fut ouverte à la limite des pièces 32 et 33, à 15 mètres de la voie romaine et dans le sens de la longueur des champs. A la profondeur d'une trentaine de centimètres, nous mettions à découvert les substructions d'un mur de moyen appareil, bâti à chaux et à sable, bien parementé sur la face nord-est. Nous ne pûmes vérifier le parement opposé, recouvert qu'il était par la luzerne et par suite vérifier l'épaisseur du mur. Après en avoir suivi la direction pendant plusieurs mètres en nous rapprochant de la voie romaine, nous reportions notre équipe à la distance de 15 mètres de celle-ci et faisions creuser de nouvelles tranchées, parallèles à la première et distantes de 2 mètres. Dès l'abord nous constations, par la présence de débris d'os et de poteries, que le terrain profondément remanié avait renfermé des sépultures. A 10 mètres de la voie était mis à jour une grande quantité d'ossements en désordre. En approfondissant davantage, nous trouvions groupés six sarcophages, sans couvercle, en pierre dite de vergeune, les uns brisés, les autres paraissant intacts. Ils reposaient dans le sol à la profondeur de 1 mètre, étaient orientés soit de l'ouest à l'est, soit du nord-ouest au sud-est. Toutes ces sépultures avaient été violées ; aucune ne renfermait de mobilier et certaines ne contenaient plus de squelette. Comme tous les cercueils de la période mérovingienne, ils présentaient en plan la figure d'un trapèze rectangle ayant les dimensions suivantes : longueur, 2 mètres ; largeur à la tête, 0[m] 72 ; largeur aux pieds, 0[m] 30. Des épanne-

(1) J'adresse ici tous mes remerciements à M. Coutenet qui, fort aimablement et sans restriction, nous donna l'autorisation de fouiller dans ses champs.

lures se dessinaient à l'extérieur en lignes diagonales parallèles. Lorsqu'avec d'infinies précautions nous avons tenté d'extraire de la fosse ceux qui semblaient indemnes, nous nous sommes aperçus que tous présentaient des fractures. Le défaut d'aplomb et le tassement des terres avaient, sans nul doute, étant donné le peu de résistance de la pierre, produit ce résultat.

Des recherches dans le terrain contigu, du côté de la pièce 34, nous décelèrent, à même dans le sol, un triple étage de sépultures : les plus anciennes, intactes, au niveau inférieur des sarcophages, les supérieures bouleversées, à environ 0^{m}40 de la superficie. Pas de mobilier.

Nos tranchées, poussées ensuite jusqu'au bord de la voie romaine, nous offrirent comme au début, un pêle-mêle d'os brisés et de petits fragments de vases funéraires. Quelques objets, échappés aux investigations des premiers fouilleurs, y furent relevés : un silex taillé, une petite monnaie de bronze et deux plaques de ceinturon.

Le silex est un racloir ovale de la période néolithique, portant à sa face supérieure des restes de cortex. Utilisé comme pierre à feu, il devait faire partie du mobilier de l'une des tombes mérovingiennes de notre cimetière (1).

La monnaie de bronze, très fruste, n'a pu être déterminée ; elle paraît appartenir à la fin des temps carolingiens.

Les plaques de ceinturon, en fer, sont de dimensions plutôt restreintes et en assez mauvais état ; l'une est

(1) On sait qu'il se présente assez fréquemment des outils néolithiques en silex en compagnie du briquet dans les sépultures de cette période ; le cimetière de Bourogne (territ. de Belfort), notamment, encore incomplètement fouillé, en a déjà fourni dix.

incomplète de sa boucle. Toutes deux portent à leur face supérieure l'ornementation en argent caractéristique des sépultures burgondes dans la région de l'Est. La plus petite, rectangulaire (67 mm sur 37 mm), présente l'épaisseur anormale de 9 mm, et ses flancs sont taillés en biseau, de sorte qu'elle affecte la forme d'un tronc de pyramide à base rectangulaire. Les faces des biseaux sont eux-mêmes incrustés d'argent. Le dessin de cette incrustation est très simple : il se compose d'une série de traits verticaux séparés en groupes de quatre par des croix de saint André : **IIIIXIIIIXIIII.** Un vase funéraire en terre du cimetière de Chaussin (musée de Dole), possède en creux la même ornementation (1).

Au point d'avancement de nos fouilles et avec l'aide des documents cités plus haut, nous pouvions déjà conclure que le mur rencontré entre les pièces 32 et 33 n'était autre que celui des faces latérales de la chapelle qui devrait s'élever sur la pièce 32, et qu'autour s'étendait un cimetière remontant à la période mérovingienne dans lequel on inhuma pendant le moyen-âge jusqu'à une époque indéterminée, mais qui ne doit pas dépasser le début du xve siècle.

Après ces constatations, le but principal de nos recherches étant atteint et la poursuite du travail ne devant, selon toute probabilité, ne nous fournir que de maigres trouvailles, nous résolûmes de cesser les fouilles.

Comment disparut la chapelle d'Haibe ? Sa fin fut, sans nul doute, la même que celle de Saint-Martin de Saens, dont se voyaient encore les ruines au milieu du xviiie siècle. Après l'érection d'églises à Baverans et à Rochefort, le culte n'y fut plus célébré régulière-

(1) Ces objets ont été déposés au musée archéologique de Dole.

ment. N'étant pas un lieu de pélérinage, elle cessa d'être fréquentée et entretenue. Le temps, ce grand démolisseur, en eut alors facilement raison. Vint ensuite la charrue qui nivela le sol et en fit disparaître les vestiges que la pioche de l'archéologue est réduite à exhumer.

BIBLIOGRAPHIE.

NORMAND, *Dissertation historique et critique sur l'antiquité de la ville de Dole* (p. 122). Dole, Tonnet, 1744.— FRANSQUIN, *Notes topographiques et historiques sur la ville de Dole*. Dole, Prudont, 1822.— MARQUISET, *Statistique historique de l'arrondissement de Dole* (t. II). Besançon, Deis, 1842. — D. MONNIER, *Annuaire du Jura*, année 1854 (art. Rochefort).— ROUSSET, *Dictionnaire hist. et statist. des communes du Jura* (t. V). Lons-le-Saunier, Robert, 1857.

Émile MONOT,

Professeur de Première au Lycée de Lons-le-Saunier.

UNE EXCURSION

à Alaise



UNE EXCURSION A ALAISE.

Après Alise-Sainte-Reine, l'*Alesia* bourguignonne, j'ai voulu voir Alaise, l'*Alesia* des Comtois. Une excursion organisée le 5 août à l'occasion du VIIIe Congrès de l'Association franc-comtoise m'en fournit le moyen. Vaillamment défendue il y a un demi-siècle par Delacroix, Castan, Quicherat, Bial et Sarrette, Alaise avait été battue par Alise, et sa défaite paraissait définitive, lorsque, cette année même, un Comité se constitua pour recommencer la lutte. Des appels furent lancés dans les gazettes et les revues, on tourna en ridicule l'excursion scolaire d'Alise ; les Alisiens répondirent ; les archéologues, ayant fourbi leurs armes, parurent sur le champ de bataille comme une phalange invincible, et les bruits du combat retentirent jusqu'à la mairie de Salins. Le 4 août, jour du Congrès, dans une salle pleine à déborder, M. Feuvrier raconta les rapports du nouveau Comité avec le bureau de l'Association franc-comtoise : la pointe dont M. Feuvrier piqua les Alaisiens me parut sortir plutôt d'un abri sous roche de l'époque magdalénienne que de chez la bonne mercière, et son épingle préhistorique fit à ses adversaires de terribles blessures. Puis M. Piroutet, armé d'arguments irrésistibles, leur fit mordre la poussière. Il ne restait plus, pour leur donner le coup de grâce, qu'à nous mener sur les lieux mêmes, sous la conduite d'un homme savant et bien informé : et c'est ce que fit le bureau de l'Association

en nous envoyant le lendemain à Alaise, avec M. Piroutet lui-même pour guide et M. Feuvrier pour second.

*
* *

Le 5 août, à sept heures du matin, nous étions réunis sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Salins, et, quelques instants après, cinq voitures emportaient vers Alaise notre caravane, où plusieurs dames avaient pris place. Un peu avant Myon, nous mettons pied à terre et nous prenons à travers champs. En tête marche notre guide, M. Piroutet, un gros bâton ferré à la main, et, sous son veston de coutil jaune, un marteau de géologue qui montre le bout de son manche. Derrière nous s'étend la colline dite *Le Peu de Myon* : de l'endroit où nous sommes, elle offre, avec le mont Auxois, une curieuse ressemblance que signale, en même temps que moi, un congressiste de Dijon. En face de nous monte la pente de Charfoinge. Au-delà est le plateau d'Alaise ; de toutes parts, des collines boisées forment notre horizon. Tirant de sa poche un tout petit César aux feuillets jaunis, M. Piroutet nous commente le texte. « Voici, nous dit-il, la plaine de trois mille pas, où se serait livré le combat de cavalerie. » Je me rappelle la plaine des Laumes, découverte et si propice à un combat de ce genre, j'y compare le terrain accidenté et si défavorable que nous traversons, et j'admire la subtilité des partisans d'Alaise. Nous traversons le lit du Taudeur, qui aurait été, avec le Lison, une des deux rivières dont parle César : il est complètement à sec, et je demande en plaisantant à un de mes voisins si ce ne serait pas là, tout simplement, la vieille route. Mais les archéologues n'entendent point la plaisanterie ; ils sont perpétuellement sévères et graves ; et un vieux savant qui nous suit, un savant contemporain de Castan et de Delacroix,

s'indigne derrière moi qu'un homme sans respect ait bien osé confondre avec une route délaissée une des deux rivières historiques dont parle Jules César au VIIe livre de ses *Commentaires* !...

Du haut de Charfoinge, M. Piroutet nous fait ensuite remarquer le peu de largeur de la plaine qui, sur un point, se resserre jusqu'à n'avoir plus qu'environ quatre-vingts mètres, et qui n'est pas *intermissa collibus*, puisqu'on n'y rencontre qu'une seule colline digne de ce nom, qui est le *Peu de Myon*. Notre guide nous apprend aussi que les prétendus restes de fortifications trouvés aux lieux où nous sommes ne sont que des restes de *murées*, de murgers, comme nous disons chez nous, ou de ces pseudo-remparts funéraires dont les agglomérations de tumulus sont souvent entourées. Des tumulus apparaissent : plus loin, paraît-il, leur nombre est considérable : mais ces prétendus tombeaux des combattants gaulois d'Alesia sont antérieurs de quatre à six siècles au siège, ils ne sont pas plus nombreux à Alaise que dans les autres régions à tumulus, et on y rencontre la même proportion d'hommes, d'enfants et de femmes que dans tous les cimetières. Ces tumulus sont donc, tout simplement, les sépultures régulières de populations ayant vécu sur place, et non des tombes militaires. En outre, sur une ligne très faible de la défense, où Vercingétorix aurait été sûrement obligé d'élever des ouvrages et de bouleverser le sol, les tumulus se pressent, intacts : la terre n'en a pas été remuée.... Les arguments de M. Piroutet, fondés sur une science archéologique que n'avaient pas encore, il y a cinquante ans, les Delacroix et les Castan, vont rendre la tâche bien difficile à ceux qui ont entrepris la revision du procès d'Alaise (1).

(1) J'ai reproduit ici ces arguments avec une stricte exactitude, d'après des notes prises au cours de l'excursion et d'après des indications que M. Piroutet a bien voulu me donner par écrit.

Sur la pente des Petites Montfordes, avant d'entrer dans le massif d'Alaise, nous nous arrêtons pour nous reposer à l'ombre. Des groupes se forment. Assis un peu plus haut, j'écoute les diverses conversations monter vers moi : je perçois, à droite, à gauche, des mots sans suite qui m'arrivent bizarrement mêlés. *La Tène III*..... *Mandubiens*..... *circonvallation*..... *hallstattien*..... Plus près de moi, deux congressistes se racontent d'horrifiques histoires de serpents ; d'autres s'entretiennent du déjeuner ; M. Piroutet, qui a fait des excursions géologiques en Nouvelle-Calédonie, montre comment les Canaques se servent de la fronde, et nous donne des exemples de leur adresse merveilleuse ; un Monsieur cite César dans le texte, et il lui fait faire un horrible barbarisme, *campestris locis* ; je me murmure à moi-même : *campestribus*.....; — halte amusante, où je m'isole volontairement pour essayer de tout entendre et de tout voir.

Par le col de Brâ, nous nous dirigeons ensuite vers Alaise. Des campènes tintent dans le lointain ; des tumulus bossellent la terre de toutes parts. Une ferme apparaît, puis le toit d'un clocher : c'est Alaise.

Pendant qu'on étale sur l'herbe, à l'ombre d'un arbre, les provisions du déjeuner, je vais visiter le village. A un carrefour, au-dessus d'une fontaine, se dresse un buste de bronze. Je m'approche pour lire l'inscription qui l'accompagne ; une bonne vieille, sortie d'une maison voisine, vient s'asseoir sur le bord du bassin : « Ne buvez pas ici, Monsieur, me dit-elle ! cette eau n'est pas bonne. Allez plus bas, à la fontaine des Gaulois : l'eau est bien meilleure. » La *fontaine des Gaulois*: voilà un mot qui me fait plaisir, et que je n'ai pas entendu à Alise. « Mais je ne viens pas pour boire, bonne mère : je viens pour lire l'inscription de cette plaque de bronze ; permettez d'abord que je la transcrive :

ALPHONSE DELACROIX
NÉ A DOLE LE 10 JANVIER 1807,
MORT A BESANÇON
LE 7 JANVIER 1878.

—

SA DÉCOUVERTE
ARCHÉOLOGIQUE
D'ALAISE
A FAIT REVIVRE
EN FRANCE
LE CULTE DES SOUVENIRS
DE L'ANCIENNE GAULE.

—

MONUMENT ÉRIGÉ
AVEC LE CONCOURS
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DU DOUBS
PAR LA COMMUNE D'ALAISE,
M. MARTIAL BORDY ÉTANT MAIRE.
MDCCCLXXXV.

—

Alise a son gigantesque Vercingétorix, que lui a donné un empereur, et qui domine majestueusement une plaine immense : Alaise n'a qu'un humble buste d'archéologue, qu'elle s'est donné elle-même, et qui ne domine qu'une petite fontaine ; mais je le trouve touchant, ce monument modeste, élevé par la reconnaissance d'un tout petit village à l'homme de bonne foi qui a cru retrouver, dans ce coin de la terre comtoise, le lieu sacré de la Gaule.

Quand j'ai copié mon inscription, je me mets à causer avec la vieille Alaisienne. « Vous avez connu celui qui est là, en bronze, au-dessus de cette fontaine ? » — « Si je l'ai connu, ce bon Monsieur Delacroix ?... Ah oui, Monsieur. Et Monsieur Quicherat aussi, et Monsieur Castan. Ah ! ils sont venus bien souvent ici ; et ils sont entrés bien souvent chez nous. Monsieur Delacroix venait avec de gros souliers. Un

jour, je lui ai demandé pourquoi il ne se chaussait pas mieux. Il m'a répondu : « C'est que, voyez-vous, j'aime encore mieux l'utile que l'agréable. » — Et la vieille Alaisienne se met à rire, et tout son bon visage ridé s'épanouit sous son bonnet de linge, à ces souvenirs d'un demi-siècle. Nous causons encore un peu ; un photographe nous associe, sur une des plaques de son kodak, au buste d'Alphonse Delacroix, puis je vais visiter l'église. Elle n'offre rien d'intéressant qu'un bénitier, qui est fait d'une pierre semblable à la pierre lithographique, et qui porte la date de 1660. Un peu plus loin, de l'autre côté de la route, je tombe en arrêt devant une inscription plaisante :

Chay
Bière de Napoléonville
Limonade de Belleville. Sirop de...,
Critognac - Restaurant mandubien - Vercingétorix

A Alise-Sainte-Reine, j'aurais pu boire l'*apéritif Alésia* « au vin vieux de Bourgogne » ; mais nul café ne s'y appelle le *Café Vercingétorix*, ou *Vercassivellaune*. L'original aubergiste qui a ouvert le *Restaurant mandubien* et qui, plus hardi que les Alésiens, l'a mis sous l'invocation de Vercingétorix et de Critognat, cet original aurait bien mérité une visite ; mais une femme qui, sous l'auvent de la maison, parmi une bande de marmots, raccommode une culotte déchirée, m'informe qu'il n'existe plus et que le *Restaurant mandubien* est fermé. Je regarde une dernière fois l'inscription, où le terrible Auvergnat Critognatus, mangeur de chair humaine, a reçu le nom d'un cadet de Gascogne, Critognac, et je m'en vais avec un regret.

Le déjeuner est servi sur l'herbe, « par petites tables », dit l'un de nous. J'y entends raconter l'histoire des premières fouilles. Les gens d'Alaise ne comprenaient pas qu'on vînt ainsi de loin remuer la terre de leurs champs et de leurs friches ; l'un d'eux dit un jour à Delacroix, courbé sur le trou qu'il creusait : « Est-ce que vous pouvez bien gagner votre vie, à ce métier-là ? » C'est un archéologue qui nous raconte gaîment cette anecdote, et c'est le même (ô que le vin de Salins et l'air des plateaux ont de douces influences !), c'est le même qui, avant le déjeuner, avait pris feu parce que j'avais osé confondre le Taudeur avec la vieille route...

Un toast aux organisateurs de l'excursion termine le repas, puis, aussitôt après, notre guide nous remet en route. L'un de nous a appris, je ne sais où, que notre caravane, conduite par deux iconoclastes, est mal vue des gens d'Alaise ; et précisément, près du buste de Delacroix, cet homme qui revient des champs, grand, la tête grisonnante, la physionomie grave, c'est le maire d'Alaise. Mais la rencontre est calme et courtoise : il serre quelques mains, nous emmène tous chez lui et nous offre des liqueurs. Alise et Alaise sont réconciliés, l'un de nous porte la santé du maire, j'échange encore quelques mots avec la bonne vieille dame à la fontaine, que j'ai retrouvée dans la chambre, assise dans un fauteuil ; puis nous repartons, accompagnés par notre hôte et par un autre Alaisien à grande barbe blanche : M. Piroutet nous mène « en Chataillon », au-dessus de la gorge du Lison, voir les restes d'un village gaulois.

Quand nous passons devant l'église, un médecin de Besançon nous raconte l'histoire du vieux curé d'Alaise. La thèse de Delacroix l'avait rempli d'enthousiasme : il suivait les fouilles avec un vif intérêt et n'avait plus

à la bouche qu'*oppidum, tumulus, vallum*, et autres mots latins familiers aux archéologues. Un dimanche, comme il célébrait la messe dans la petite église du village, il eut une distraction sacrilège. Tourné vers les fidèles, au lieu de leur dire, suivant la règle : *Dominus vobiscum*, « le Seigneur soit avec vous ! » il leur dit, le malheureux : *Tumulus vobiscum* !... — Docteur malin, si votre histoire n'est pas vraie, elle mérite de l'être.

Par des taillis, où le maire d'Alaise a fait dégager le sentier, nous arrivons aux ruines gauloises. Sur cette hauteur, qui domine le Lison de près de cinq cents pieds, protégées par quatre enceintes qu'on a prises d'abord pour des fortifications d'Alesia, de nombreuses habitations étaient groupées: on y peut voir encore les restes d'une trentaine de cabanes ; les gens du pays les appellent des *cabordes*. L'une d'elles, plus accessible et passablement conservée, me paraît particulièrement intéressante. Elle se composait à la fois d'un abri sous roche et d'une cabane de pierres sèches : au-devant d'un rocher en surplomb on avait construit un mur moins élevé que le rocher, si bien que le toit, reposant sur l'un et sur l'autre, pouvait avoir la pente nécessaire ; le roc semble avoir été entaillé, du côté du N., pour donner à l'entrée une largeur suffisante. M. Piroutet nous donne toutes ces indications et nous apprend qu'il a fouillé le sol de la *caborde*, mais sans trouver autre chose que de rares débris de poterie. Alors l'instinct archéologique s'éveille chez quelques-uns ; un congressiste s'accroupit, et, remuant la terre, trouve un minuscule débris de charbon qu'il nous présente triomphalement ; plus loin, dans une autre caborde, une dame, ayant pour unique outil la frêle pointe de son manche d'ombrelle, fait de petits trous dans le sol ; mais, ne trouvant rien, elle se console en

arrachant une belle fougère qu'elle enfouit, avec les racines et la terre, dans son vaste réticule. Le maire d'Alaise et son vieux camarade sont toujours avec nous, attentifs aux explications de notre savant guide ; et leur physionomie sérieuse me rappelle celle des deux paysans d'Alise qui montaient la garde auprès du musée en plein air de la Société de Semur, et qui écoutaient avec tant de gravité les explications de M. Matruchot. Les instituteurs d'Alaise et d'Alise mènent-ils leurs petits élèves aux huttes gauloises du plateau comtois, au Vercingétorix du plateau bourguignon ? Rattachent-ils ces enfants à leurs lointains ancêtres ? Leur enseignent-ils, avec l'amour du temps présent, le respect du passé et de ses reliques ?

Avec notre visite au village gaulois se terminait notre excursion archéologique.

Entre les majestueux sapins de la forêt de Fertans, par un mauvais chemin où nous sommes brutalement cahotés, nous rejoignons la route de Nans, où nous retrouvons les magnifiques perspectives de la vallée de Salins et son vêtement de vignes verdoyantes, dont nos yeux sont réjouis.

*
* *

J'ai visité deux des lieux qui se disputent l'honneur d'avoir été le dernier champ de bataille de la liberté gauloise. Du haut du mont Auxois, j'ai vu la plaine des Laumes s'étendre au pied des collines, parsemée de villages et coupée de rivières ; puis j'ai vu le plateau d'Alaise, encombré de bois, sans horizon, pays perdu et d'où la vie est presque absente. Et aujourd'hui, mon imagination associe tout naturellement, aux combats héroïques livrés autour d'Alesia, le paysage d'Alise, vaste et ouvert, et, aux luttes sournoises des peuplades primitives, le paysage d'Alaise, resserré et comme

fermé sur lui-même. Et je sais bien, Messieurs les archéologues, que c'est ici une vue de littérateur, mais je n'en veux pas chercher d'autre, et Dieu me garde de m'égarer sur votre champ de bataille! Pour moi Alesia sera où vous la placerez, à Alise, à Alaise, à Aluze, ou même, si vous y tenez, à Alièze, au bailliage d'Orgelet.

Août 1908.

Emile Monot.



ÉMILE LONGIN.

RELATION LORRAINE

DE LA

BATAILLE DE POLIGNY

(19 JUIN 1638)



RELATION LORRAINE

DE LA

BATAILLE DE POLIGNY

(19 juin 1638)

De tous les combats livrés sur notre sol pendant la guerre de Dix ans, aucun n'eut l'importance de celui qui mit le duc de Lorraine (1) aux prises avec le duc de Longueville (2) dans le voisinage de Poligny ; ni le combat de Melisey (3), ni celui de Cornod (4), ni celui

(1) Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, fils de François de Lorraine, comte de Vaudémont, et de Christine de Salm (5 avril 1605-18 septembre 1675).

(2) Henri II d'Orléans, duc de Longueville, comte de Dunois, prince souverain de Neuchâtel et de Valengin, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Normandie, fils de Henri I[er] d'Orléans, duc de Longueville, et de Catherine de Gonzague-Clèves (27 avril 1595-11 mai 1663).

(3) Il n'y eut guère que l'arrière-garde de l'armée du duc de Lorraine à soutenir le choc des troupes françaises entre Melisey et Fresse le 24 mai 1635. Cf. *Gazette de France*, extraordinaire du 4 juin 1635 : *Relation de la nouvelle chasse donnée à l'armée du duc Charles par le mareschal de la Force, avec la mort de sept à huit cens Lorrains, outre plus de trois cens prisonniers ;* Forget, *Mémoires des guerres de Charles IV, duc de Lorraine*, fol. 81 ; Campion, *Mémoires*, p. 46 ; La Force, *Mémoires*, t. III, p. 122 ; Richelieu, *Mémoires*, t. II, p. 615 ; Aubery, *Mémoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu*, t. I, p. 475 ; Adlzreiter, *Annales Boicæ gentis*, t. II, p. 336 ; F. des Robert, *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Allemagne, en Lorraine et en Franche-Comté (1634-1638)*, p. 99 ; vicomte de Noailles, *Épisodes de la Guerre de Trente ans : le cardinal de la Valette, lieutenant général des armées du roi (1635 à 1639)*, p. 49.

(4) Les historiens français ont singulièrement exagéré les pertes éprouvées par les Franc-Comtois à Cornod le 13 mars

de Ferrières-lez-Ray (1) ne peuvent lui être comparés ; par l'effectif des troupes engagées de part et d'autre (2), comme par la durée de la lutte, il mérite vraiment le nom de bataille, et c'est aussi sous ce nom qu'on le désigne ordinairement ; commencée à dix heures du matin, l'action se prolongea jusqu'à la nuit ; l'ardeur des Français à assaillir les retranchements improvisés des Lorrains n'eut d'égale que l'opiniâtre résistance que ceux-ci leur opposèrent. Il existe une relation de cette journée aux archives du ministère des affaires étrangères (3) ; la *Gazette de France* lui a consacré un

1637. Cf. *Gazette de France*, extraordinaire du 26 mars 1637 : *La signalée victoire obtenue sur les Comtois par les troupes du Roy, où il est demeuré plus de douze cens des ennemis morts et quatre cens prisonniers* ; Richelieu, *op. cit.*, t. III, p. 131 ; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 156 ; E. Longin, *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 96.

(1) Briève relation de la rencontre des armées du duc Charles et du duc de Weimar au passage de la Saône, le 22 de juin 1637. — Affaires étrangères, *Lorraine*, t. XXX, fol. 71 ; *Gazette de France*, extraordinaire du 7 juillet 1637 : *La défaite de 17 régimens de cavalerie du duc Charles avec la prise de la ville de Gys par le duc de Weimar, ensemble la liste de la cavalerie du duc Charles, dont la plus part a esté deffaite* ; Grün, *Tagebuch*, fol. 165 ; Forget, *op. cit.*, fol. 182 ; Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 173 ; Aubery, *op. cit.*, t. II, p. 53 ; Lotichius, *Rerum Germanicarum libri*, t. II, p. 455 ; B. Röse, *Herzog Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar*, t. II, p. 145 ; G. Droysen, *Bernhard von Weimar*, t. II, p. 182 ; F. des Robert, *op. cit.*, p. 393.

(2) Les deux généraux avaient chacun environ dix mille hommes sous leurs ordres, mais le duc de Lorraine était plus fort en cavalerie. Ces chiffres peuvent faire sourire, quand on songe aux forces que l'Empire et la France mirent sur pied dans la suite, mais il importe de remarquer qu'ils ne s'entendent que des combattants, ce qu'on appellerait aujourd'hui les baïonnettes et les sabres.

(3) Relation de ce qui s'est passé dans la Franche-Comté despuis que l'armée du Roy y est entrée, commandée par monsei-

extraordinaire (1) ; tous les contemporains en font mention (2) ; Forget (3) et Campion (4) y assistaient, et elle tient une certaine place dans leurs mémoires ; Girardot de Nozeroy (5) l'a racontée avec orgueil (6) ; enfin elle a

gneur le duc de Longueville (1638). — Affaires étrangères, *France*, t. MDLXXIX, fol. 214.

(1) *Gazette de France*, extraordinaire du 30 juin 1638 : *Le sanglant combat donné entre le duc de Longueville et le duc Charles près de Poligny, où il est demeuré plus de 800 ennemis morts ou blessés.*

(2) Le marquis de Saint-Martin à la cour, de l'armée sur le mont de Poligny, 20 juin 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 236 ; le duc de Longueville à Richelieu, Château-Chalon, 22 juin 1638. — Affaires étrangères, *France*, t. MDLXXIX, fol. 193 ; Chapelain à Balzac, Paris, 27 juin 1638. — *Lettres*, t. I, p. 261 ; Grotius à Oxenstiern, Paris, 3 juillet 1638 ; le même à Camerarius, Paris, 3 juillet 1638. — *Epistolæ*, p. 444 et 445 ; Richelieu au cardinal de la Valette, Rueil, 7 juillet 1638. — *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. VI, p. 58 ; *Annales de Sainte-Claire de Poligny* (publiées avec une introduction par Mme Émile Longin), p. 14 ; *Mercure françois*, t. XXII, p. 215 ; *Theatrum Europæum*, t. III, p. 954 ; *Histoire des guerres intentées dans les duché et comté de Bourgogne par Tremblecour, Lorrains, François et autres*, fol. 79 ; le P. Hugo, *Histoire de Charles, quatrième du nom, duc de Lorraine*, p. 386 ; Beauvau, *Mémoires*, p. 64, Wassenberg, *Florus Germanicus*, p. 479 ; l'abbé Arnauld, *Mémoires*, p. 506 ; Richelieu, *Mémoires*, t. III, p. 265 ; Montglat, *Mémoires*, t. I, p. 102.

(3) Jean Forget, premier médecin du duc de Lorraine, fils d'Éloi Forget et de Lucie Fourier. C'est des mémoires de Forget qu'est tiré presque littéralement le récit de dom Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, t. III, p. 350.

(4) Henri de Campion, seigneur du Feuguerei, capitaine au régiment de Normandie, fils d'Émery de Campion et de Louise de Pilliers de Moselle (9 février 1613-11 mai 1663).

(5) Jean Girardot de Nozeroy, seigneur de Beauchemin, conseiller au parlement de Dole, fils de Louis Girardot, seigneur de Beauchemin, avocat fiscal des sauneries, et de Marguerite de Nozeroy (1593-8 février 1651).

(6) *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 202.

été, il y a un peu plus de dix ans, l'objet d'une étude aussi exacte qu'approfondie (1).

Je ne viens pas refaire le récit de M. Julien Feuvrier; mon seul dessein est de donner pour ainsi dire un appendice à ce travail en publiant une relation imprimée aux Pays-Bas (2). Celle-ci n'était connue jusqu'à présent que par les lignes suivantes du manifeste de Brun (3): « Les particularités de cette journée estans distinctement rapportées en la relation du sieur de Romécour imprimée à Bruxelles, il seroit superflus d'y rien adjous-

(1) J. Feuvrier, *La bataille de Poligny (19 juin 1638)*. — Dole, 1895, in-12 de 46 pp. Cf. Campion, *Mémoires*, p. 102; Chevalier, *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny*, t. I, p. 286; dom Plancher, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. IV, p. 655; comte d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. II, p. 75; C. Baille, *Le comté de Bourgogne de 1595 à 1674*, p. 87; E. Clerc, *Histoire des États généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, t. II, p. 383; F. des Robert, *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine et en Flandre (1638-1643)*, p. 23; E. de la Barre Duparcq, *Deux combats sous Louis XIII: Pont-de-Cé et Poligny*, dans le *Spectateur militaire*, t. XXXIX, p. 77.

(2) *Relation || faicte à Son || Altesse || Royale || le Sérénissime || Cardinal Infant || par le sieur de || Rommecourt, || gentilhomme || envoyé par Son Altesse de Lorraine: du combat faict en la || Comté de Bourgongne, le 19 du mois de juin dernier, || entre l'armée de sadicte Altesse de Lorraine, et celle || de France commandée par le duc de Longueville.* A Bruxelles, chez Hubert Anthoine Velpius, imprimeur de la Cour, demeurant à l'Aigle d'or près du Palais, 1638 (in-4 de 10 pp.).

L'auteur de la hâtive compilation qu'est l'*Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France* n'a pas eu cette relation entre les mains, comme le prouve la citation qu'il prétend faire. Cf. E. Longin, *Lettre d'un Franc-Comtois sur un ouvrage couronné par l'Académie française*, p. 257.

(3) Antoine Brun, procureur général au parlement de Dole, fils de Claude Brun, conseiller au même parlement, et de Marie Dard (29 juin 1599-11 janvier 1654).

ter (1). » Je l'avais inutilement cherchée à Madrid, à Bruxelles et à Paris ; l'insuccès de mes démarches me portait à la croire perdue comme bon nombre d'autres feuilles volantes, quand le hasard me l'a fait découvrir à la bibliothèque de Besançon, reliée avec divers avis à la main du temps (2). Elle n'ajoute pas grand chose à ce qu'on savait déjà de la rencontre après laquelle l'armée française recula jusqu'à Château-Chalon ; le vaillant marquis de Saint-Martin (3) y est à peine nommé ; en revanche, elle est la seule qui mentionne le rôle du régiment de nouvelle levée du sieur d'Antorpe (4) ; elle explique comment, indignés de la barbare pendaison des commandants de Chaussin, de Rahon et de Frontenay (5), les Lorrains ne firent point de quartier,

(1) Brun, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 48.

(2) *Hist.*, n° 3504.

(3) Jean-Baptiste de la Baume, marquis de Saint-Martin, baron et seigneur de Montmartin, Vaudrey, etc., gouverneur et capitaine général du comté de Bourgogne, capitaine des gardes du cardinal infant, colonel d'un régiment de cavalerie et général d'artillerie pour S. M. Catholique en Allemagne, gouverneur de Dole, fils d'Antoine de la Baume, comte de Montrevel, et de Nicole de Montmartin (1592-21 décembre 1641). Sur le bouillant courage qu'il montra dans la journée du 19 juin, cf. Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne,* p. 203.

(4) Alexandre d'Emskerque, seigneur d'Antorpe, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, fils de Guillaume d'Emskerque, seigneur d'Antorpe, et de Françoise de la Tour. Fait prisonnier le 9 août suivant dans une rencontre avec les troupes du sieur de la Mothe-Houdancourt, le sieur d'Antorpe mourut peu de temps après des blessures reçues dans cet engagement.

(5) Cf., sur le supplice ignominieux de Marc Gudy, de Carle Dusillet et de Jean Flamand, *Gazette de France*, extraordinaire du 17 juin 1638: *La prise de Chaussin et de Raon en la Franche-Comté par le duc de Longueville ; Mercure françois*, t. XXII, p. 212 ; *Histoire des guerres intentées dans les duché et comté de*

et il importe de la remettre au jour à cause de son extrême rareté.

C'est par erreur qu'avant de la connaître j'ai attribué cette relation à un sieur de Remenecourt. L'auteur, François de Romécourt (1), était un des principaux officiers du duc de Lorraine; il avait été, l'année précédente, un des témoins du mariage de son maître avec la princesse de Cantecroix (2) ; ce qu'il dit de l'avantage remporté par Charles IV est naturellement empreint d'une certaine exagération ; les Français ne perdirent pas 2.500 hommes dans la journée du 19 juin (3) ; le

Bourgogne par Tremblecour, Lorrains, François et autres, fol. 78 ; GIRARDOT DE NOZEROY, *op. cit.*, p. 185 ; BRUN, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 37; CAMPION, *Mémoires*, p. 102 ; l'abbé ARNAULD, *Mémoires*, p. 493 ; RICHELIEU, *Mémoires*, t. III, p. 265 ; J.-J. PALLU, *Le château de Rahon ; défense héroïque de Carle Dusillet ; son testament*, dans la *Revue de la Franche-Comté*, janvier 1842, p. 16 ; ID., *Dernière lettre de Carle Dusillet à la cour souveraine de parlement*, dans la même revue, mars et mai 1842, p. 63 et 73 ; L. JEANNEZ, *Antoine et Carle Dusillet*, dans le *Bulletin* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, séance publique du 24 août 1864, p. 84 ; A. ROUSSET, *Dictionnaire des communes du Jura*, t. V. p. 396.

(4) François de Romécourt, grand veneur de Lorraine, fils de François de Romécourt et de Marie Jobard.

(5) Béatrix de Cusance, veuve de Léopold-Eugène Perrenot de Granvelle, dit d'Oiselay, prince de Cantecroix, fille de Claude-François de Cusance, baron de Belvoir et de Saint-Julien, et d'Ernestine de Witthem, marquise de Berghes (27 décembre 1614-5 juin 1663). Bien que la duchesse Nicole, sa femme, fût vivante, Charles IV avait épousé la princesse de Cantecroix à Besançon le 2 avril 1637 ; les témoins du mariage avaient été, avec le sieur de Romécourt, le premier médecin du prince et le sieur de Mandre. Cf. *Mss. Chifflet*, t. III, fol. 101 et 186 ; L. PINGAUD, *Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix (1614-1663)*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Doubs, année 1875, p. 256.

(6) Leurs pertes furent, malgré cela, considérables ; Campion parle de cinq à six cents morts.

gentilhomme lorrain y fait à tort périr le futur maréchal de la Mothe (1); son récit n'en est pas moins d'un témoin oculaire, et on devra dorénavant en tenir compte en décrivant la bataille de Poligny (2).

E. Longin.

(1) Philippe de la Mothe-Houdancourt, maréchal de camp des armées du roi, fils de Philippe de la Mothe, seigneur d'Houdancourt, et de Louise Charles, sa troisième femme (1605-24 mars 1657). Le baron de Coppet et le colonel de Batilly ne restèrent pas non plus parmi les morts, En France, le bruit courut que Jean-Baptiste de la Baume et Gaspard de Mercy avaient été tués. V. Le duc d'Enghien au prince de Condé, Dijon, 27 juin 1638. — Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, t. III, p. 575.

(2) Il est encore question de cette journée dans la gazette suivante : *Copie de diverses lettres envoiées de Berghes, Ipres, Lille, Anvers, Coloigne et autres endroits touchant les généreux succès des armes victorieuses de son Excellence le comte de Piccolomini aux environs du Bacq, avec la prise de quatre forts et le pont dudit Bacq ; la deffaite entière du duc de Longueville par S. A. de Lorraine ; la prise de la ville de Verseille par le marquis de Leganes ; le deslogement du ducq Weimar de Saxe devant Brisacq, avec autres nouvelles* (S. l. n. d., in-4 de 2 ff.), mais cette feuille volante a bien plus trait au siège de Saint-Omer qu'aux évènements militaires de Franche-Comté, d'Italie et d'Alsace.

Dans la relation du sieur de Romécourt, plusieurs noms propres ont été défigurés : c'est ainsi qu'il faut lire *Deuilly*, *Sauvebœuf*, *Suyz*, *Brisgueld*, *Rœux*, *Clicquot*, *la Mothe-Houdancourt*, *Coppet*, *Bougelier* et *Saint-André Montbrun* au lieu de *Devilly*, *Saubœuf*, *Suisse*, *Brisquelder*, *Rheux*, *Cluguot*, *la Mothe Odencour*, *Coupet*, *Bougeries* et *Saint-André Mumeraie* ; on a aussi imprimé *facre* pour *face* et *leur* pour *lieu*.

Relation faicte à Son Altesse Royale le Sérénissime Cardinal Infant par le sieur de Rommécourt, gentilhomme envoyé par Son Altesse de Lorraine, du combat faict en la Comté de Bourgongne, le 19 du mois de juin dernier, entre l'armée de sadicte Altesse de Lorraine et celle de France commandée par le Duc de Longueville.

Son Altesse de Lorraine estant entré dans le Bassigny avec une armée de dix mille hommes (mais sans attirail de canon) et ayant pris quelques petites places, après celle du chasteau de Devilly, il receut un courrier dépesché du parlement de Dole, portant advis que le duc de Longueville, estant entré dans la Franche-Comté avec huict mille hommes de pied, 2.000 chevaux et 8 pièces de canon, avoit desjà pris les chasteaux de Chaussin, Rahon et Frontenay, où il avoit violé les capitulations et faict pendre les commandants contre toutes loix de guerre, et marchoit contre la ville de Poligny à dessein de l'assiéger, faisans au reste instance à S. A. de retourner en la Comté pour en chasser l'ennemy ; à quoy S. A. s'estant promptement résolu, il fit si bonne diligence que le dix-septième du mois de juin dernier il se rendit entre Arbois et ledit Poligny, où estoit le rendez-vous général de toutes ses troupes. Le lendemain dix-huictième, sur advis que les ennemis aprochoient à dessein de gagner la montagne près dudict Poligny pour s'y loger et retrancher, ayans envoié à cet effect leur bagage à Chasteau-Châlons, S. A. les prévint avec une merveilleuse promptitude, faisant marcher son armée sur laditte montagne, où S. A. logea son infanterie assez avantageusement, à cause qu'il avoit Poligny à la droicte, à la gauche un

bois fort épaix et en face un grand précipice bordé de rochers inaccessibles, de l'autre costé duquel il envoya la cavallerie pour y trouver de l'herbe. D'allieurs S. A. envoya un lieutenant de cavallerie avec quinze soldats à cheval battre l'estrade et prendre langue des ennemis sur le chemin de Chasteau-Châlons, où les ayant apperceus il prit un cavallier des leurs prisonnier, qui asseura que le duc de Longueville et les sieurs de la Motte et Saubœuf, trois officiers principaux, marchoient avec toute leur armée et canon pour attaquer celle de S. A. avec grande résolution de la combattre, s'asseurants desjà de la victoire. Aussitost S. A. fit retourner la cavallerie dans le camp, où, ayant pris ses mesures et choisi ses postes pour y attendre les ennemis, il fit mettre au plus éminent les régiments de Varlosqui et de Suisse avec trois demy quarts de canon, qui estoit toute l'artillerie qu'il avoit avec 6 petites pièces de régiment (que l'on apelle de Mansfeld), lesquelles S. A. fit pointer aux autres postes ; à l'aisle droicte il logea les régiments de Bornival et de Brisquelder avec ordre de se retrancher, fit mettre la cavalerie derrière les escadrons et tout le reste en bataille ; l'armée faisoit front droit au passage par où les ennemis debvoient entrer, sur lequel il logea les dragons. Tout cela ordonné, sur les cinq heures du soir dudit jour dixhuictième, les ennemis parurent de l'autre costé du précipice susdit, où ils se mirent en bataille à la veue de l'armée de Son Altesse et firent beaucoup de feux et de resjouissances durant la nuict, pendant laquelle S. A. tousjours en pied visita ses quartiers, donnant les ordres nécessaires pour se préparer au combat. Le lendemain dixneufiesme, plusieurs officiers des ennemis s'avancèrent sur le bord du précipice pour recognoistre les nostres et sur les huict heures du matin ils commencèrent à s'aprocher et marcher en corps de bataille

droit au passage, contre lequel S. A. avoit tourné le front de son armée. Leur advant-garde, bataille et arrière-garde estoient composées de la sorte qui est particulièrement descrite dans la relation insérée à la fin de cette cy. Une heure après ils commencèrent d'attaquer les dragons, qui leur disputèrent le passage environ une heure et jusques à ce que S. A. leur envoya ordre de se retirer par deux cens mousquetaires du régiment de Sainct Baslemont, qui les désengagèrent heureusement. Lesdicts mousquetaires retournez en leur poste, l'avant-garde des ennemis commença à paroistre, et sur les dix heures avant midy tout le reste de leur armée. En ceste sorte ils s'approchèrent de l'aisle droicte de l'armée de S. A., où estoit posté le régiment de Bornival sur le bord du précipice, avec 2 petites pièces pointées contre l'emboucheure du passage : ledit régiment les laissa fort advancer avant que donner le feu au canon. Les ennemis estans venus en présence plantérent aussi leurs canons, puis on commença à donner : les pièces qui estoient au poste de Varlosqui et de Suisse, sur l'aisle gauche, firent de grands jours dans les escadrons ennemis, comme firent encore les autres petites ; le canon ennemy ne fit pas grand effect, portant sa volée trop haut ou trop bas. Cependant deux de leurs escadrons s'avancèrent avec un bataillon de cavallerie au milieu, soustenus de deux autres escadrons ; avec ce ils attaquèrent le poste de Bornival et Brisquelder, qui les receurent avec de furieuses descharges. Mais n'ayant préveu à boucher une haye fort claire, qui estoit entre lesdicts Bornival et Brisquelder, ainsi que S. A. en avoit adverty Bornival, un gros de cavallerie ennemie, composé de la noblesse du Dauphiné, braves gens et bien montez, fonça la haye, puis, se séparant en deux, il attaqua les esquadrons desdicts Bornival et Brisquelder, qui n'estoient pas retranchez

à dos. En mesme temps quatre escadrons d'infanterie et deux autres gros de cavallerie attaquèrent d'un autre costé et renversèrent non seulement Bornival et Brisquelder, mais encore la cavallerie impériale qui les soustenoit, jusques au poste du régiment de Sainct Baslemont, où lors tous les escadrons et gros de cavallerie susdits des ennemis s'estant attachez, ledict régiment, qui estoit commandé par le sieur colonel d'Arbois, secondé du sieur la Carrière, lieutenant colonel, en l'absence du sieur de Sainct Balmont, blessé à la prise de Devilly, les soustint vaillanment et repoussa le régiment de Normandie, qui s'attachoit à ces retranchements et vouloit mettre l'espée à la main. Dudit régiment de Normandie furent tuez quelques cinquante officiers et grand nombre de soldats, qui desjà avoient planté deux drapeaux blancs sur les dicts retranchements, mais, se voyant rebutez, ils les mirent en pièces, afin que les nostres ne s'en prévalussent. S. A., voyant son aisle droicte ainsi renversée et le poste de Sainct Baslemont attaqué si furieusement, accourut incontinent à leur secours, l'espée à la main, à la teste des régiments de cavallerie du jeune Vernier, de Sivry, du comte du Rheux et de Beaulieu, avec lesquels il chargea si valeureusement qu'il reconquit tous ces postes, repoussa les ennemis audelà de tout ce qu'ils avoient gagné, avec perte notable des leurs, renforceant les deux régiments allemands de celui du sieur d'Antorpe, qui estoit de cinq cents hommes nouvellement levez, et envoya les quatre régiments de cavallerie susdicts pour se rafraischir après ce grand choc. Cependant les postes de Varlosqui et de Suisse estoient aussi furieusement attaquez, chacun par trois escadrons d'infanterie soustenus esgalement de deux gros de cavallerie, qui donnoient en flanc et en face. Le marquis de Sainct Martin, gouverneur de la pro-

vince, soustenoit Varlosqui et chargea vertement la cavallerie ; le régiment de Suisse renversa un escadron ennemy ; le sieur Gaspard de Mercy, qui soustenoit ledit régiment avec le sien de cavalerie, chargea aussi de son costé et poussa deux bataillons ennemis jusques à leurs canons. Le combat dura jusques à la nuict, sans que les ennemis ayent pu gagner un poulce de terre sur les nostres, qui continuèrent à les pousser et battre, en sorte qu'ils leur ostèrent le champ et la victoire, nostre cavallerie les ayant recoigné l'espée dans les reins jusqu'à l'embouscheure du passage. La nuict fort obscure et pluvieuse eust terminé le combat, mais S. A. ayant entendu un grand criaillement et embarras dans le passage par où les ennemis se retiroient et estoient entrez le jour auparavant, cela fit croire qu'il y avoit de l'espouvente et confusion parmy eux et obligea S. A. à faire avancer la brigade de cavallerie de Maillard et celle de Presley, qui n'avoient encore combatus, comme aussi celle du colonel Cluguot, lesquels s'emparèrent à l'instant du champ des ennemis, où il ne trouvèrent que des morts, blessez et quantité de mesches allumées qu'ils avoient mis sur les hayes pour favoriser leur retraitte. Cette cavallerie ne put passer plus avant qu'à ladicte emboucheure, où ils demeurèrent toute la nuict ; cependant les ennemis se retirèrent à Chasteau-Chalons, où ils avoient leur bagage, aians laissé de morts environ deux mille hommes, outre lesquels on faict estat qu'ils en ont bien douze cens de blessez ; eux mesmes advouent d'avoir perdu deux cens cinquante officiers tuez sur la place, et entre autres les colonels Battilly, la Mothe Odencour et le baron de Coupet. S. A. n'a point voulu donner de quartier, à cause que le duc de Longueville avoit fait pendre les commendants des chasteaux susdits contre toute procédure de guerre et d'honneur. S. A. exerça

ce jour l'office de général, de capitaine et de soldat, ainsi qu'il a accoustumé, s'estant trouvé par tout ; il eut l'une des reines de la bride de son cheval coupée d'un coup de mousquet et un cheval de main tué proche de sa personne. Il a perdu en ce combat un lieutenant colonel de cavallerie, nommé Sainct Hilaire, le sergent major de Gaspard de Mercy, nommé Pienne, un capitaine nommé Dailly, deux lieutenants, un cornette et cent vingt soldats, et environ cent trente blessez ; ledit sieur de Mercy a receu un coup de pistolet au bras droict. S. A. demeura sur le champ jusques au lendemain vingtiesme environ le midy qu'il envoya sa cavallerie au-delà d'Arbois, la fit loger sur la rivière de Loue et campa son infanterie proche dudit Arbois pour la rafreschir et mettre en lieu d'entreprendre autre chose.

Relation de l'estat auquel estoit l'armée françoise commandée par le Duc de Longueville, lors qu'elle marchoit à dessein d'assiéger la ville de Poligny au Comté de Bourgongne, le 19 de juin 1638.

L'armée de France, commandée par le duc de Longueville, s'estant rendue maistresse du chasteau de Frontenay à deux lieues de Poligny, se campa la première nuict à la sortie du bois près du village de Bougeries, où l'on mena quatre pièces de campagne, ayant laissé celles de batterie, qui portoient quarante-cinq livres de balle, au bas de la montagne dudit Frontenay. Le lendemain matin, l'armée prit sa route du costé de Poligny pour choquer la nostre, de laquelle ils partageoient desjà le butin en espérance. La françoise estoit composée de quarante-trois escadrons de cavallerie et infanterie : le régiment de S[t] André

Mumeraie, composé de deux cens cinquante chevaux effectifs, avoit l'avantgarde avec celui du chevalier de Trilly, composé de trois cens six chevaux, comme aussi celuy de la Mothe, composé d'un bataillon de trente-six de long et vingt-quatre de large, faisant huict cens soixante quatre hommes, qui estoit le meilleur régiment de l'armée et duquel il n'est resté le quart, de celuy de Battilly, composé de vingt hommes de front et dix de fond ; le corps de bataille estoit composé du régiment du duc d'Anguien, fils du prince de Condé, lequel estoit très beau et nombreux, mais qui a esté fort diminué au combat ; il estoit accompagné d'un autre régiment très complet ; tout le corps de bataille contenoit, tant en infanterie qu'en cavallerie, trois mille six cens trente hommes ; l'arriergarde estoit composé du régiment du sieur de Sainct Martin, qui conduisoit les Liégeois de la Bloquerie, et d'un autre, avec trois gros régimens d'infanterie composée d'environ quatre mille hommes effectifs, de sorte que par une exacte supputation qu'a faict le sieur Rigoulet, ingénieux, qui estoit détenu prisonnier en ladicte armée, elle estoit composée de deux mille chevaux et huict mille piétons en allant au combat, mais au retour il l'a trouvée diminuée de deux mille cinq cens hommes. Les régiments du duc d'Anguien et de la Mothe ont esté beaucoup endommagez de l'artillerie, car ils ne sont retournez comme deux régiments, mais comme deux compagnies. Le dict Rigoulet a veu r'amener du combat plus de six vingt personnes signalées et de marque blessez, entre lesquels estoient les colonels de la Mothe Odencour, le baron de Coupet et Battilly, sur la place morts, avec plusieurs seigneurs de qualité.

Ad majorem Dei gloriam.

———

NOTES

SUR

LE RÉGIMENT DE LA VERNE

(XVII[e] SIÈCLE)

PAR

Émile LONGIN
Ancien magistrat
Correspondant de la Real Academia de la Historia



NOTES

SUR

LE RÉGIMENT DE LA VERNE

(XVIIe siècle).

Tout le monde connaît le trait de Philippe IV s'écriant, les larmes aux yeux, à l'aspect de régiments franc-comtois qui défilaient devant lui, pleins d'une martiale ardeur : « Ah ! mes Bourguignons ! mes Bourguignons ! » (1). C'était un hommage rendu par l'arrière petit-fils de Charles-Quint à ceux dont la fidélité ne faisait défaut nulle part à la maison d'Autriche : dans la personne des recrues jalouses d'égaler les hauts faits de leurs aînés, il saluait les braves qui, en Flandre, en Italie, en Allemagne, en France, en Afrique même, avaient sans compter prodigué leur sang pour les rois catholiques ; n'étaient-ils pas, ces Bourguignons, les premiers de ses vassaux (2) ? ne pouvait-il

(1) Ce fut en 1652 que Philippe IV, « estant en la ville de Saragosse, lors que son armée passoit pour aller assiéger Barcelonne, voyans les régimens Bourguignons luy rendre leurs respects avec la bien-séance qui leur est ordinaire, connoissant par leur visage leurs généreuses résolutions d'attaquer ses ennemis, ne se put empescher de jetter quelques larmes et se crier hautement en tesmoignage d'affection : *mis Borgoñones.*» BIGEOT, *Le Bourguignon intéressé*, p. 140. Cf. DUNOD, *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, p. 575.

(2) On lit dans une lettre écrite par Philippe IV aux États de Franche-Comté le 5 décembre 1642 : « Os asseguro que entre los buenos y fieles vassalos que tengo a ningunos estimo mas que a vos otros, ny los desseo major quietud y descanso.» *Mss. Chifflet*, t. XXXV, fol. 257. Le même monarque avait déjà dit, trois ans auparavant : « En mon estime vous estes les premiers

pas les donner en exemple aux Catalans révoltés ? et ne savait-on pas que, suivant le mot de l'un d'eux, les lys ne pousseraient jamais de racines dans leurs cœurs ? (1).

L'histoire des régiments levés par l'Espagne en Franche-Comté est encore à écrire. Je n'ai pas dessein de l'entreprendre, car le sentiment du fabuliste est aussi le mien :

Les longs ouvrages me font peur (2).

Je veux simplement apporter une pierre à l'édifice que d'autres construiront, en signalant les dispositions arrêtées par l'archevêque de Besançon (3) et le parlement de Dole pour l'entretien d'un de ces régiments.

Le terce d'infanterie bourguignonne dont il s'agit

vassaux que j'aye et que j'aime le plus et désire conserver, congnoissant votre fidélité et valeur, et ainsi vous debvez croire que je ne vous manqueray en aulcune saison, quand bien il fauldroit hazarder pour vous ce qui est le plus estimable en ma couronne.» Philippe IV à la cour, Madrid, 31 mars 1638. — A. Dubois de Jancigny, *Recueil de chartes et autres documents pour servir à l'histoire de la Franche-Comté sous les princes de la maison d'Autriche (1493-1674)*, p. 213.

(1) Bigeot, *La Inocencia y Fidelidad del Franco-Condado de Borgoña a los pies de su Magestad*, fol. 15 v°.

(2) La Fontaine, *Fables*, livre VI, Épilogue.

(3) Ferdinand de Longwy, dit de Rye, archevêque de Besançon et prince du Saint-Empire, abbé de Saint-Claude et de Cherlieu, prieur de Saint-Marcel, d'Arbois, de Gigny et de Morteau, maître des requêtes au parlement de Dole, seigneur de Balançon, Vuillafans, Montrond, Lods, Ougney, Montrambert, etc., fils de Gérard de Rye de la Palud, seigneur de Balançon, et de Louise de Longwy, marquise de Treffort (1556-20 août 1636). Après la mort du comte de Champlitte, ce prélat avait été commis au gouvernement de la Franche-Comté, conjointement avec le parlement de Dole. V. L'infante Isabelle-Claire-Eugénie à l'archevêque de Besançon, Bruxelles, 10 décembre 1630. — *Mss. Chifflet*, t. LIV, fol. 95.

avait été mis sur pied dans l'été de 1634 (1), en vertu d'une commission délivrée le 10 juillet par le marquis d'Aytona (2); il était de quinze compagnies, et nous avons le procès-verbal de la première montre d'armes de sa compagnie colonelle, passée à Vesoul le 8 septembre 1634; sur les rôles de cette compagnie, je relève plusieurs noms que l'histoire a retenus ; tels celui de l'alfère (3) Pierre de Perceval, qui saccagea les forges de Drambon dans la nuit du 3 au 4 juillet 1636 à la tête d'un détachement de la garnison de Gray (4), et celui du sergent Pierre Mol, qui mourut « haut loué et admiré » des témoins de son incompa-

(1) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 61, dit à tort que le régiment de la Verne fut levé au commencement de l'année 1635. Cf. La cour à l'archevêque de Besançon, Dole, 20 et 21 août 1634; la cour au magistrat de Vesoul, Dole, 26 août 1634; l'archevêque de Besançon et la cour au marquis d'Aytona, Dole, 29 août 1634. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 175.

(2) D. Francisco de Moncada, III[e] marquis d'Aytona, fils de D. Gaston de Moncada, II[e] marquis d'Aytona, vice-roi de Sardaigne, puis de Catalogne, (29 décembre 1586-17 août 1635). Le 30 décembre 1633, le marquis d'Aytona avait été nommé par le roi d'Espagne gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et du comté de Bourgogne en attendant l'arrivée du cardinal infant. Gachard, *Biographie nationale*, t. I, p. 578.

(3) L'alfère, *alferez*, était l'enseigne de la compagnie, qu'il commandait, quand le capitaine n'était pas présent. « Los alféreces dit un écrit du temps, en ausencia de sus capitanes han de gobernar como ellos mismos; pero en presencia les toca sólo el cargo de sus banderas y procurar que los soldados las amen.» *Reglas de la milicia española, y en especial de la infantería*.— A. Cánovas del Castillo, *Estudios del reinado de Felipe IV*, t. II, p. 385.

(4) *Lettre de Louis Petrey, sieur de Champvans, à Jean-Baptiste Petrey, sieur de Chemin, son fils, contenant une bonne partie de ce qui s'est fait en campagne au comté de Bourgongne, pendant et après le siège de Dole*, p. 48.

rable valeur pendant le siège de Dole (1). Son mestre de camp était un officier formé à la dure école des Pays-Bas. Sorti des rangs de la petite noblesse, Louis de la Verne (2) avait porté le mousquet pendant cinq ans dans le terce du baron de Balançon (3); comme alfère, il s'était distingué au siège d'Ostende (4); il avait ensuite obtenu le grade de capitaine, puis de sergent-major (5), et les lettres de chevalerie que les archiducs Albert (6)

(1) Boyvin, *Le siège de la ville de Dole, capitale de la Franche-Comté de Bourgongne, et son heureuse délivrance*, p. 125.

(2) Louis de la Verne, seigneur de Saulnot, fils de François de la Verne, seigneur de Saulnot, et d'Adrienne Thomassin. Sur les origines de la famille de la Verne, cf. M. Prinet, *Sceau commun des frères Verne*, dans le *Bulletin* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, année 1907, p. 292.

(3) Claude de Rye de la Palud, baron de Balançon, mestre de camp d'un régiment d'infanterie et général d'artillerie pour S. M. Catholique aux Pays-Bas, gouverneur de Namur, fils de Christophe de Rye de la Palud, marquis de Varambon, comte de Varax et de la Roche, chevalier de la Toison d'or, et d'Éléonore Chabot (1576-24 mars 1648). Toute la carrière militaire du baron de Balançon s'écoula aux Pays-Bas; « un coup de fauconneau luy avoit emporté une jambe dès l'âge de 18 ans et depuis il en avoit perdu en diverses occasions deux autres de bois.» *Gazette de France* du 4 avril 1648.

(4) Louis de la Verne fut blessé plusieurs fois devant Ostende. Cf. Bonours, *Le mémorable siège d'Ostende décrit et divisé en douze livres*, p. 396, 505 et 509.

(5) Le sergent-major de l'infanterie espagnole correspondait au lieutenant-colonel des autres armées. Louis de la Verne avait rempli les fonctions de ce grade d'abord dans le terce de Claude de Rye, puis dans celui de Claude-François de Cusance, baron de Belvoir et de Saint-Julien, fils de Vandelin-Simon de Cusance, baron de Belvoir et de Saint-Julien, et de Béatrix de Vergy. V. Pièces justificatives, VIII.

(6) Albert, archiduc d'Autriche, cardinal archevêque de Tolède, puis souverain des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, fils de Maximilien II, empereur, et de Marie d'Autriche (13 novembre 1559-13 juillet 1621).

et Isabelle (1) lui avaient accordées le 28 février 1617 (2) n'étaient que la juste récompense de ses services en Flandre et en Allemagne.

Le régiment de la Verne était destiné à servir aux Pays-Bas, mais, l'armée du duc de Rohan (3) occupant les passages des Vosges et du Sundgau, il fut obligé de rester au bailliage d'Amont jusqu'au jour où les commis au gouvernement du comté de Bourgogne le mirent à la disposition du duc de Lorraine (4). Ce prince tenait alors bloquée la ville de Montbéliard, qui, deux ans auparavant, s'était placée sous la protection du roi de France; brûlant du désir de se venger de ceux qui l'avaient dépouillé de ses États, il commandait à environ six mille chevaux et quatre mille fantassins; ses officiers portaient, suspendue à un double croissant, une médaille offrant « d'un costé une espée qui tranche trois lys avec ces mots : *Hanc dabit ultio messem*, et de l'autre un foudre qui renverse et met en pièces une

(1) Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, souveraine, puis, après la mort de son époux, gouvernante des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de Valois, sa troisième femme (12 août 1566-1er décembre 1633).

(2) E. Longin, *Lettres de chevalerie de Louis de la Verne*, dans le *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, année 1884, p. 73.

(3) Henri de Rohan, premier duc de Rohan, fils de René, vicomte de Rohan, et de Catherine de Parthenay, dame de Soubise (21 août 1579-13 avril 1638).

(4) Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, fils de François de Lorraine, comte de Vaudémont, et de Christine de Salm (5 avril 1605-18 septembre 1675).

Le passage du régiment de la Verne au service du duc de Lorraine fut plus tard reproché par la déclaration royale du 7 mai 1636 aux Franc-Comtois, qui se bornèrent à répondre : « Bien est-il asseuré que le régiment du sieur de la Verne par luy levé en ce pays des deniers et du commandement de sa Majesté (que par un volontaire équivoque on suppose estre de la

couronne et un sceptre avec cette devise : *Flamma metuenda tirannis* (1).» Sous ses ordres, le régiment de la Verne prit part aux opérations militaires qui aboutirent au combat de Melisey (2) ; aucun document ne me permet d'établir quel rôle il joua dans cette journée.

Le moment approchait cependant où le corps en

milice de cedit pays) par ordre exprès de sadite Majesté joignit l'armée de l'Empereur commandée par S. A. de Lorraine et fut depuis envoyé à Porentru, sans que de là on puisse induire la moindre atteinte à ladite neutralité.» *Déclaration des commis au gouvernement de la Franche-Comté de Bourgongne sur l'entrée hostile de l'armée françoise audict pays*, p. 36.

(1) *Gazette de France* du 9 juin 1635. Cf. Grotius à Oxenstiern, Paris, 6 juin 1635. — *Epistolæ*, p. 151 ; Richelieu, *Mémoires*, t. II, p. 615.

(2) Diverses rencontres avaient précédé cet engagement d'arrière-garde, livré le 24 mai, dont les Français exagérèrent singulièrement l'importance. Cf. *Gazette de France* des 16 et 23 mai, 2, 9, 12 et 23 juin 1635 ; *Ibid.*, extraordinaire du 28 mai 1635 : *Lettre du mareschal de la Force, du camp d'Ericourt, du 18 mai 1635 ; Ibid.*, extraordinaire du 4 juin 1635 : *Relation de la nouvelle chasse donnée à l'armée du duc Charles par le mareschal de la Force, avec la mort de sept à huit cens Lorrains, outre plus de trois cens prisonniers* ; Forget, *Mémoires des guerres de Charles IV, duc de Lorraine*, fol. 86 ; La Force, *Mémoires*, t. III, p. 422 ; Richelieu, *op. cit.*, t. II, p. 615 ; Campion, *Mémoires*, p. 46. Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 63 ; Aubery, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal duc de Richelieu*, t. I, p. 476 ; Lotichius, *Rerum Germanicarum libri*, t. II, p. 326 ; Adlzreiter, *Annales Boicæ gentis*, t. III, p. 336 ; le P. Laguille, *Histoire de la province d'Alsace*, t. II, p. 129 ; dom Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, t. III, p. 307 ; le P. Griffet, *Histoire du règne de Louis XIII*, t. II, p. 608 ; F. des Robert, *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Allemagne, en Lorraine et en Franche-Comté (1634-1638)*, p. 99 ; vicomte de Noailles, *Épisodes de la guerre de Trente ans : le cardinal de la Valette, lieutenant général des armées du roi (1635 à 1639)*, p. 49.

question allait retomber à la charge de la province. Avant de s'éloigner de Belfort pour repasser le Rhin, Charles IV avait ordonné au mestre de camp de se jeter dans Porrentruy, qu'occupait déjà une compagnie de dragons : le vieux maréchal de la Force (1) ne tarda pas à venir l'y assiéger. Le 10 juin, Louis de la Verne fut sommé par le marquis de Feuquières (2) de se rendre (3) ; sur son refus, les troupes ennemies procédèrent à l'investissement de la place. Dans la nuit du 11 au 12, le canon fut mis en batterie ; aux premières lueurs du jour, les pièces ouvrirent le feu contre les murailles de la ville ; à cinq heures du soir, la brèche étant jugée raisonnable, les Français se disposaient à l'assaut, quand les assiégés battirent la chamade (4). Ce n'est pas que Porrentruy n'eût pu tenir plus longtemps : la situation du château était forte (5) et les vivres et les munitions des assiégeants se faisaient rares (6), mais,

(1) Jacques Nompar de Caumont, marquis, puis duc de la Force, maréchal de France, fils de François de Caumont, seigneur de Castelmoron, et de Philippe de Beaupoil, dame de la Force (30 décembre 1558-10 mai 1652).

(2) Manassès de Pas, marquis de Feuquières, maréchal de camp des armées du roi, fils de François de Pas, seigneur de Feuquières, et de Magdeleine de la Fayette (1er juin 1590-14 mars 1640).

(3) *Gazette de France* du 23 juin 1635.

(4) François du Val, marquis de Fontenay, qui commandait en jour, crut d'abord qu'ils ne voulaient rendre que la ville ; au témoignage d'un contemporain, celle-ci n'était pas défendable.

(5) « Le château pouvoit se défendre plus de quinze jours. » La Force, *Mémoires*, t. III, p. 136.

(6) « Il n'y eut personne qui, voyant le chasteau, ne s'étonnast qu'il se fust sy tost rendu, estant sur un haut, avec des fossés sy profonds et sy bien accommodés qu'il eust sans doute fallu beaucoup de temps pour les passer, ne manquant d'aucune chose, sinon que la garnison n'estoit pas trop forte, mais il y en avoit pourtant assés pour obliger d'y aller par les règles, ce qui eust esté difficile, faute de poudre, de boulets et de vivres, qu'on n'avoit que malaisément. » Fontenay-Mareuil, *Mémoires*, p. 244.

ignorant cette particularité et sachant qu'il n'avait pas de secours à attendre du duc de Lorraine, Louis de la Verne jugeait inutile de prolonger une résistance sans objet. Les « tireries » cessèrent de part et d'autre ; des otages furent échangés, et, dès le soir même, les Français s'établirent sur la brèche, tandis que la garnison se retirait au château. Le lendemain, on débattit les articles de la capitulation : pressé d'en finir, le maréchal accorda aux défenseurs les honneurs de la guerre ; ils sortirent enseignes déployées, tambour battant, balle en bouche (1) et mèche allumée, emportant du pain pour trois jours ; une escorte les accompagna au-delà de la frontière, précaution d'autant plus nécessaire que deux régiments allemands du landgrave de Hesse se proposaient de les dévaliser en chemin (2).

Laissant le commandement du régiment au sieur de Cléron (3), son sergent-major, le mestre de camp se rendit à Besançon, d'où il informa le parlement de Dole des circonstances qui motivaient son retour. Un certain

(2) Afin de recharger plus promptement leur arme pendant le combat, les mousquetaires avaient coutume de mettre plusieurs balles dans leur bouche ; de là l'expression qu'on retrouve dans toutes les capitulations qui accordent au commandant d'une place assiégée les honneurs de la guerre.

(3) *Gazette de France*, extraordinaire du 25 juin 1635 : *Articles accordez par le mareschal de la Force, général de l'armée du Roi, au sieur Louis de la Vergne, mestre de camp d'un régiment pour le duc Charles de Lorraine.*— Pièces justificatives, I. Cf. La Force, *op. cit.*, t. III, p. 137 ; Fontenay-Mareuil, *op. cit.*, p. 243 ; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 69.

(4) Philibert de Cléron, fils de Gabriel de Cléron, seigneur de Voisey, et de Magdeleine de Plaisant, avait été reçu dans l'ordre de Malte le 2 mars 1612. Vertot, *Histoire des chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, appellez depuis chevaliers de Rhodes, et aujourd'hui chevaliers de Malte*, t. IV, part. II, p. 21.

nombre de soldats regagnèrent leurs villages, sans qu'il fût possible de les retenir, et, au bout de quelques jours, sept cents hommes à peine restèrent dans la terre de Châtillon-sous-Maîche. Il fallait aviser : déterminés à ne recourir à la convocation des régiments de milice (1) qu'à la dernière extrémité, mais médiocrement rassurés par les protestations pacifiques que leur prodiguait le prince de Condé (2), les commis au gouvernement du comté de Bourgogne comprirent le parti qu'ils pourraient tirer d'une troupe solidement encadrée ; les garnisons de Gray, de Salins et de Dole étaient insuffisantes, et il importait de les renforcer. Nul n'ignorait d'ailleurs ce que valait Louis de la Verne : « sa prudence, sa valeur, sa science militaire acquise aux surprises, assauts et deffenses de plusieurs places, sa discrétion à donner et sa ponctualité à faire garder les ordres, sa vigilance et sa probité invitoient les gouverneurs de se prévaloir de cette occasion que la fortune sembloit leur offrir pour le salut de la place capitale, et en suitte de toute la province (3). » Ferdinand de Rye et Jean Chaumont (4) s'empressèrent donc d'entrer

(1) Chaque communauté des trois bailliages d'Amont, d'Aval et de Dole fournissait un nombre d'hommes déterminé ; ceux-ci portaient le nom d'*élus*, parce qu'ils étaient choisis par les habitants eux-mêmes. Les élus formaient trois régiments ; ils ne pouvaient être appelés à servir hors de la province ; la durée de leur service était de six semaines à dater du jour de la proclamation de l'éminent péril.

(2) Henri II de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang et premier pair de France, gouverneur de Berry, de Bourgogne et de Bresse, fils de Louis I[er] de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte de la Trémouille (1[er] septembre 1588-26 décembre 1646).

(3) Boyvin, *Le siège de la ville de Dole*, p. 51.

(4) Jean Chaumont, conseiller au parlement de Dole, fils de Jean Chaumont, auditeur à la chambre des comptes de Dole, et de Françoise Pierre, gouvernait la cour comme vice-président

en pourparlers avec lui, et, moins de dix jours après la reddition de Porrentruy, un accord fut conclu, à la suite duquel la compagnie colonelle et quatre compagnies vinrent à Dole ; le surplus du terce fut réparti entre Gray et Salins (1).

Aux termes de cet accord, le régiment de la Verne devait servir dans la province aussi longtemps que l'archevêque de Besançon et le parlement de Dole le jugeraient bon ; le mestre de camp s'engageait à ne pas l'abandonner sans leur aveu ; en cas de licenciement, les officiers et les soldats n'auraient droit qu'à l'arriéré de leur solde sans pouvoir prétendre à aucun dédommagement. Chaque compagnie ne comprendrait que deux cents hommes, exception faite pour la compagnie colonelle (2), forte de deux cent cinquante ; on prévoyait néanmoins la possibilité de porter plus tard l'effectif de toutes à trois cents. Huit jours étaient donnés aux soldats débandés pour rejoindre leurs drapeaux, sous peine de mort, avec les armes qui leur avaient été délivrées ; passé ce délai, les échevins des communautés devaient les arrêter et les faire conduire dans les prisons de Dole, faute de quoi eux-mêmes seraient déclarés responsables des frais nécessités par la levée de nouveaux soldats. Il fallait avoir dix-huit ans pour contracter un enrôlement. Défense formelle de recevoir au corps aucun Français ; les autres étrangers pourraient y être admis, pourvu qu'ils eussent porté les armes pendant quelque temps dans les troupes de Sa Majesté catholique, et, dès l'année précédente, un certain nombre de

depuis le décès du président Adrien Thomassin, seigneur de Mercey (9 mars 1631).

(1) Pièces justificatives, II, III, IV, V, VI.

(2) Cette compagnie était celle dont le mestre de camp était capitaine ; elle avait le pas sur toutes les autres.

Lorrains et d'Irlandais faisaient déjà partie du régiment (1).

Au reste, les précautions les plus minutieuses furent prises pour que la solde, ou, à défaut de la solde, les rations ne fussent délivrées qu'aux hommes réellement présents. Il fut stipulé que la paye se ferait tous les huit jours (2), en présence de commis chargés de prévenir la fraude des passevolants (3). Chaque recrue nouvelle reçut, suivant l'usage, une prime d'engagement d'un écu. Dans leurs garnisons respectives, les officiers et les soldats furent tenus de se conformer aux règlements de police ; ils demeuraient d'ailleurs justiciables des tribunaux ordinaires pour tous délits non militaires..

A la convention du 22 juin 1635 fut annexé un règlement qui en reproduisit certaines dispositions. Ce règlement est intéressant à étudier, car il donne des renseignements précis sur l'organisation d'un terce

(1) Ces étrangers avaient été enrôlés par Louis de la Verne sur la proposition de Ferdinand de Rye. « Dernièrement, écrivait celui-ci au parlement, un capitaine Irlandois venant de Lorraine me vint treuver et feit entendre qu'il avoit cinquante soldats et qu'il désiroit prendre party avec led. sieur de la Verne, me priant de luy donner quelque commodité pour les entretenir au lieu de Morre, où ils estoient. » L'archevêque de Besançon à la cour, Châteauvieux, 24 août 1634. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 175.

(2) En réalité, la paye ne fut faite que tous les mois par le commissaire général de la gendarmerie de Bourgogne Jean-Charles du Tartre, seigneur de Vincelles. Pendant la guerre de Dix ans, elle n'eut plus lieu que d'une façon irrégulière, et la correspondance du parlement nous apprend qu'il était souvent dû quatre, six, voire huit mois de solde aux pauvres soldats de Louis de la Verne. V. Pièces justificatives, VII.

(3) « Passevolant. s. m. Faux soldat et non enrollé, qu'un capitaine fait passer aux reveues pour montrer que sa compagnie est complette, ou pour en tirer la paye à son profit. » Furetière, *Dictionnaire universel*, t. II, p. 342.

bourguignon dans la première moitié du dix-septième siècle.

On y voit que l'état-major du régiment se composait du mestre de camp, du sergent-major, de deux adjudants, d'un chapelain-major (1), d'un capitaine de campagne (2), d'un chirurgien-major, d'un fourrier-major et d'un tambour-major (3), tous montés : le mestre de camp avait droit à douze chevaux, le sergent-major à six, le capitaine de campagne à quatre, les adjudants à trois, le chapelain-major et le chirurgien-major à deux, le fourrier-major et le tambour-major à un ; la ration du cheval revenait à 4 sols par jour.

Chaque compagnie, commandée par un capitaine, comprenait des mousquetaires, des arquebusiers et des piquiers ou corselets (4) ; elle avait deux tambours et un fifre, un sergent, un fourrier et un barbier, plus des caporaux en nombre variable ; son drapeau était

(1) Claude Baalin, chapelain-major du régiment de la Verne, fut nommé par le roi d'Espagne doyen du chapitre de Calmoutier le 20 décembre 1644 ; c'est lui qui obtint l'union de ce chapitre à l'église Saint-Georges de Vesoul. J. Morey, *La chronique de l'église de Vesoul*, p. 151.

(2) Le capitaine de campagne, ou *barranchel*, remplissait au corps les fonctions de prévôt ; il avait avec lui un certain nombre de gens chargés d'exécuter les arrêts de la justice militaire.

(3) Sur la fin du siège de Dole, le tambour-major du régiment de la Verne, nommé Nithier, fut mis en pièces par l'explosion d'une bombe qu'il rejetait dans les tranchées ennemies. Boyvin, *Le siège de la ville de Dole*, p. 275.

(4) Ainsi nommés du corselet de fer avec tassettes qu'ils portaient, tandis que les autres soldats avaient renoncé à toute armure défensive ; comme coiffure, ils avaient le morion crêté.

C'est du triple armement des régiments d'infanterie espagnols que leur était venu le nom de terces, *tercios*, et non de leur effectif, comme paraît le croire le comte de Clonard dans son *Historia organica de las armas de infanteria y caballeria españolas.* La proportion entre les trois armes établie par le règlement du 22 juin 1635 ne fut pas toujours rigoureusement

confié à l'alfère, qui le faisait porter par un homme robuste (1).

Le règlement en question détermine aussi la solde des officiers et de la troupe. Le mestre de camp touchait 190 francs par mois, le sergent-major 162 francs 6 gros (2), le capitaine de campagne 112 francs 6 gros, le capitaine et son page 110 francs, les adjudants et le chapelain-major 62 francs 6 gros, l'alfère et son abanderade 45 francs, le chirurgien-major et le fourrier-major 37 francs 6 gros, le tambour-major 30 francs et le sergent 20 francs. Les mousquetaires, les tambours et les fifres avaient 15 francs par mois, tandis que les piquiers et les arquebusiers n'en recevaient que 10 (3). Aux fourriers, aux barbiers et aux

observée : c'est ainsi qu'à la montre d'armes du 18 janvier 1636 la compagnie colonelle du régiment de la Verne a 50 mousquetaires, 32 piquiers et 17 arquebusiers ; quatre autres compagnies comptent ensemble 157 mousquetaires, 96 piquiers et 51 arquebusiers. Le mousquet finit par supplanter complètement l'arquebuse ; il n'est plus question de celle-ci dans le curieux ouvrage de Lousteneau, *Le mareschal de bataille contenant le maniment des armes*, etc. (Paris, 1647, in fol.).

Il devait toujours y avoir un caporal par escadre de vingt-cinq hommes ; c'est l'effectif de notre moderne escouade.

(1) Ce porte-drapeau, *abanderado*, devait veiller à ce que les plis de l'étendard ne traînassent pas à terre. « Los abanderados, dit un écrit cité plus haut, han de ser hombres de buenos talles y disposiciones, y bien tratados, para llevar las banderas, sin que arrastren ni toquen en el suelo. » *Reglas de la milicia española, y en especial de la infanteria.* — A. Cánovas del Castillo, *Estudios del reinado de Felipe IV*, t. II, p. 387.

(2) En Franche-Comté, le gros était la douzième partie du franc ; il se divisait en 4 blancs, et le blanc en 4 engroignes ou niquets. L. Plantet et L. Jeannez, *Essai sur les monnaies du comté de Bourgogne depuis l'époque gauloise jusqu'à la réunion de la Franche-Comté à la France sous Louis XIV*, p. 188.

(3) La cherté croissante de la vie fit relever ces chiffres pendant la guerre de Dix ans : par un règlement du 30 septembre

caporaux était alloué un supplément de paye, ou avantage, de 7 francs 6 gros. Enfin, tous les mois, 30 écus devaient être remis au commandant de chaque compagnie pour récompenser les hommes les plus méritants.

Le régiment n'avait pas d'auditeur.

Telles furent les conditions auxquelles les commis au gouvernement du comté de Bourgogne prirent à leur compte l'entretien de la troupe qui revenait de Porrentruy. Ils n'eurent pas à se repentir de leur détermination, attendu que si, l'année suivante, Dole put tenir pendant près de trois mois (1) contre une armée française de quatorze à quinze mille hommes, commandée par le premier prince du sang, elle le dut certainement aux talents militaires de Louis de la Verne. Les compagnies que le valeureux mestre de camp avait réunies dans la place (2) furent le véritable noyau de la défense ; elles perdirent pendant le siège

1637, le marquis de Saint-Martin, gouverneur de la province, arrêta que la paye mensuelle serait de 250 francs pour le mestre de camp, de 132 francs pour le capitaine et son page, de 54 francs pour l'alfère et son abanderade, et de 24 francs pour les sergents ; les mousquetaires devaient recevoir 10 blancs par jour et les piquiers et les arquebusiers 2 gros en sus de leur ration de pain. E. Longin, *Journal d'un bourgeois de Dole* (*1637*), p. 202.

(1) Le siège de Dole dura du 27 mai au 15 août 1636.

(2) « Le régiment de la Verne avoit cinq compagnies à Dole avec le chef et l'estat maieur, cinq à Gray sous les ordres du lieutenant au gouvernement de la place, quatre à Salins sous le sergent maieur, et une à Bletterans commandée par un capitaine. On fit rejoindre cette dernière à Dole, où se treuvèrent à ce moyen avec la colonelle de ce régiment cinq autres compagnies sous les capitaines de Grandmont Vellechevreux, baron de Chastillon, Perrin, Georget et des Gaudières, tous officiers pratiques dressez en l'académie des Pays bas. » Boyvin, *Le siège de la ville de Dole*, p. 66.

trois cents hommes (1), dont six sergents ; plusieurs officiers furent tués, entre autres le capitaine de campagne ; cruellement meurtri par l'explosion d'une mine de l'ennemi, l'un d'eux succomba à ses blessures après une maladie de dix-huit jours, pendant laquelle il ne parlait que « de charger les assiégeans, les rencoigner en leurs tanières et les faire sauter à leur tour (2) » ; la réputation que ses audacieuses sorties avaient value au capitaine de Grammont-Vellechevreux (3) était telle que les membres de la confrérie de Saint-Yves tinrent à honneur de l'ensevelir dans la Sainte-Chapelle en grande pompe (4).

(1) C'est le chiffre que Boyvin donne dans son livre. Le 16 mai 1636, l'effectif des six compagnies était de 260 mousquetaires, 171 piquiers et 86 arquebusiers, soit en tout 517 soldats ; des enrôlements de retrahants l'accrurent au point que la montre d'armes du 12 juin donne 903 hommes se décomposant ainsi : 452 mousquetaires, 299 piquiers et 152 arquebusiers. Trois jours avant la levée du siège, les six compagnies ne comptaient plus que 401 mousquetaires, 265 piquiers et 133 arquebusiers, soit en tout 799 soldats. *Parlement.* Arch. du Doubs, B 424. D'autre part, le gazetier français rapporte que d'un état trouvé sur l'adjudant Simon de Gonzel, tué dans la sortie du 27 juin, il ressortait que l'effectif de ces compagnies était seulement de 753 hommes. *Gazette de France* du 12 juillet 1636. — E. Longin, *Relations françaises du siège de Dole (1636)*, p. 60.

(2) Boyvin, *Le siège de la ville de Dole*, p. 206.

(3) Claude-Antide de Grammont, seigneur de Vellechevreux, fils de Claude-Étienne de Grammont, seigneur de Vellechevreux, et d'Anne d'Oiselay. Le sieur de Grammont-Vellechevreux s'était surtout distingué dans la sortie du 27 juin, qui le rendit momentanément maître du canon des Français. Cf. Boyvin, *op. cit.*, p. 183 ; Dunod, *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, p. 553 ; E. Longin, *Éphémérides du siège de Dole*, p. 28.

(4) Ce fut également dans la Sainte-Chapelle que fut inhumé le capitaine de Haraucourt. *Mémoire de ceux et celles qui sont morts, dois le 26 may 1636, de canon, bombes, esclats, arquebuse, mines, maladie, peste ou autrement, pendant le siège de Dole en ladite année*, dans l'*Annuaire du Jura* de 1863, p. 50.

Les compagnies logées à Salins et à Gray ne rendirent pas moins de services. Ce furent des soldats du régiment de la Verne qui, en 1636, prirent le château de Rigny et, en 1637, défendirent la commanderie de la Romagne. L'année suivante, quatre compagnies sorties de Salins coopérèrent au blocus de Grimont ; dans la retraite à laquelle les obligea l'arrivée du secours, un de leurs capitaines, vieillard de soixante-et-dix ans, trouva la mort après avoir eu sa demi-pique coupée au ras du poing (1). A la même époque, le chevalier Demongin (2) maintint pendant plusieurs jours le château de Chevigny avec sa compagnie ; il ne le rendit qu'après avoir souffert cent trente volées de canon ;

(1) Le 9 août 1638. Outre le vieux capitaine de Villeneuve, le régiment de la Verne perdit dans cette affaire le capitaine de Ronchaud. Cf. *Gazette de France*, extraordinaire du 20 août 1638 : *La défaite d'une partie de l'armée du Comté où il est demeuré plus de cinq cens des ennemis morts ou prisonniers, par le duc de Longueville* ; Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 27 août 1638. — *Mss. Chifflet*, t. CXXXIII, fol. 30 ; *Histoire des guerres intentées dans les duché et comté de Bourgogne par Tremblecour, Lorrains, François et autres*, fol. 83 v° ; *Mercure françois*, t. XXII, p. 229 ; *Second factum ou Deffenses pour messire Philippes de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne et mareschal de France, cy-devant vice-roy et capitaine général en Catalogne*, p. 18 ; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 215; Brun, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 52 ; E. Longin, *Notes historiques sur le château de Grimont (1638-1643)*, p. 31.

(2) Hugues-Emmanuel Demongin, chevalier de Malte, fils de Claude Demongin, notaire, et de Françoise Belin. J'ai inutilement cherché le nom de cet officier dans la liste des chevaliers de la langue d'Auvergne, à laquelle appartenaient les gentilshommes de Franche-Comté. Les quittances qu'il donne des sommes délivrées pour la solde de sa compagnie sont signées : *frère Hugue Demongin*. V. *Parlement*. Arch. du Doubs, B 558.

au mépris de la parole donnée, le duc de Longueville (1) envoya ses soldats aux galères (2).

Deux ans plus tard, le régiment de la Verne eut à empêcher le dégât des faucheurs du marquis de Villeroi (3) autour de Dole, et ce fut alors qu'un héros obscur montra que l'esprit du corps n'avait pas changé depuis le temps où « plusieurs simples soldats que les blessures conduisoient au tombeau, estans interrogés par leurs confesseurs s'ils prenoient la mort en gré, respondoient généreusement qu'ils ne souhaitoient pas la guérison, si ce n'estoit pour recevoir une seconde fois des playes mortelles pour la cause de Dieu et de leur roy (4). » Qui ne connaît ce trait admirable ? Posté avec quinze hommes dans une vieille tour du château de Saint-Ylie, un caporal avait reçu l'ordre d'y tenir jusqu'à la dernière extrémité ; ni promesses ni menaces ne purent faire fléchir sa consigne (5) ; il brava toutes les attaques des Français, si bien que ceux-ci prirent le parti de rouler sous la voûte de la tour des tonneaux de poudre auxquels ils mirent le feu. Quand la fumée de l'explosion se fut dissipée, on put voir le caporal « encor vif dans les masures, les cuisses froissées, le corps et

(1) Henri II d'Orléans, duc de Longueville, comte de Dunois, prince souverain de Neuchâtel et de Valengin, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Normandie, fils de Henri Ier, duc de Longueville, et de Catherine de Gonzague-Clèves (27 avril 1595-11 mai 1663).

(2) Brun, *op. cit.*, p. 54.

(3) Nicolas de Neufville, marquis de Villeroi, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Lyonnais, Forez et Beaujolais, fils de Charles de Neufville, marquis de Villeroi et d'Alincourt, et de Jacqueline de Harlay, sa seconde femme (14 octobre 1598-28 novembre 1685).

(4) Boyvin, *Le siège de la ville de Dole*, p. 155.

(5) « Nullatenus ad mitissimæ cujusvis deditionis pacta vel cogi vel flecti potuerunt. » Brun, *Narratio excursionis Gallicæ in comitatum Burgundiæ*. — *Mss. Chifflet*, t. XLVI, fol. 180.

le bras gauche tout couverts de ruines, la teste et le bras droit hors d'icelles. » Un sergent ennemi courut à lui, la hallebarde à la main, et, lui mettant la pointe de son arme sur la gorge, voulut le contraindre à crier: « Vive le roi de France ! — Vive le roi d'Espagne ! » cria l'intrépide Bourguignon, qui aussitôt fut percé de coups (1). Quel invincible attachement au souverain en qui nos aïeux personnifiaient leurs libertés ! et comme on comprend l'exclamation que cette fidélité à toute épreuve avait jadis arrachée à Richelieu (2) !

Si de simples caporaux, de simples soldats montraient une telle fermeté, une telle constance, on pense bien que le mérite en revenait pour une bonne part au chef qui avait su les pénétrer de son esprit. On ne louera jamais assez Louis de la Verne, et son nom, comme celui de Ferdinand de Rye, demeure inséparable de celui de la défense de la capitale de la province contre le prince de Condé (3). Pour le récompenser, le roi

(1) Cf. Boyvin à Philippe Chifflet, Dole, 19 juin 1640. — *Mss. Chifflet*, t. CXXXIII, fol. 101 v°; Brun, *op. cit.*, fol. 184 v°; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 246.

(2) « Plût à Dieu que les sujets du roy fussent aussi affectionnés que ceux-là le sont à l'Espagne ! » Richelieu au prince de Condé, Paris, 8 août 1636. — Avenel, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. V, p. 983.

(3) C'est ce qu'a proclamé un capitaine français: « Jamais, dit-il, gens ne se sont si vaillamment défendus et n'ont témoigné tant de zèle pour le service de leur prince ; aussi ce peuple mérite une éternelle louange d'être sorti si glorieusement d'une affaire si difficile, dans laquelle il a acquis un honneur immortel; et, pour nommer ceux qui ont eu le plus de part dans cette belle action, le gouverneur s'appeloit la Vergne, qui commandoit aux armes, et l'archevêque de Besançon, de la maison de Rye du marquis de Varambon, faisoit la charge de gouverneur de la province depuis la mort du comte de Channite. » Montglat, *Mémoires*, t. I, p. 135.

d'Espagne avait songé, dès 1636, à lui conférer le titre de comte (1), qu'il reçut seulement aux Pays-Bas (2). Une fille lui étant née, au mois de mars 1637 (3), du mariage qu'il avait contracté, deux ans auparavant, avec la veuve d'un gentilhomme franc-comtois (4), la ville de Dole voulut tenir cette enfant sur les fonts du baptême (5) et de riches présents furent faits à la mère

(1) « Llebays para la Verna titulo de conde. » Lo que vos Phelippe Alberto de Velasco, conde de Salaçar, pariente, gentilhombre de mi camara y del Ser^mo Cardenal Infante Don Fernando, mi hermano, habeys de hazer en mi condado de Borgoña y parlamento y villa de Dola, donde vayses en mi nombre, Madrid, 5 décembre 1636. — *Mss. Chifflet*, t. XLVI, fol. 175. Cf. A. Dubois de Jancigny, *Recueil de chartes et autres documents pour servir à l'histoire de la Franche-Comté sous les princes de la maison d'Autriche (1493-1674)*, p. 205.

Le comte de Salazar étant mort à Saint-Sébastien avant de s'embarquer pour les Flandres, l'intention du monarque ne put être réalisée que plus tard.

(2) La veuve de Louis de la Verne signe, en effet : *Perronne de Vauldrey, comtesse de la Verne. V. Parlement.* Arch. du Doubs, B 424.

(3) Je ne sais quelle distraction a fait écrire à M. Prinet, *Sceau commun des frères Verne*, p. 296, que la fille de Louis de la Verne naquit « le 24 mars 1636, deux mois avant le début du siège qui devait rendre historique le nom de sa famille. » Il suffit de lire la délibération du conseil de ville du 24 mars 1637 pour voir l'erreur commise.

(4) Par contrat du 25 avril 1635, Louis de la Verne avait épousé Péronne de Vaudrey, veuve de Philippe de Saint-Mauris, seigneur de Lambrey, fille de Jean de Vaudrey, seigneur de Vallerois, et de Béatrix de Grammont, dame de Conflandey, sa seconde femme.

(5) Elle reçut au baptême les noms de Marie-Térèse-Dole. Délibération du 26 mars 1637. — Arch. de Dole.

Par contrat du 23 février 1658, Marie-Térèse-Dole de la Verne épousa Antoine-Alexis Tranchant, seigneur de Borey, commandant du château de Châtillon-sous-Maîche, qui, le 17 mars 1661, fut nommé grand-prévôt de la maréchaussée; leur fils Antoine-Alexis fit ériger en 1717 sa terre de Borey en comté sous le nom

par le magistrat (1). Le 9 mars 1638, Philippe IV nomma le commandant de Dole grand gruyer du comté de Bourgogne (2); en 1642, il l'appela aux Pays-Bas, où il lui donna le gouvernement des pays de Trèves et de Limbourg; à partir de ce moment, on le perd de vue et nous ne savons même pas exactement la date de sa mort (3).

Avant de quitter la Franche-Comté, Louis de la Verne avait fait son testament, dans lequel, rappelant modestement ses services, il léguait au roi d'Espagne le tiers des sommes qui lui étaient encore dues par l'État (4). Son affection pour sa fille, pour sa femme et pour les enfants que celle-ci avait eus d'un premier mariage (5) ressort clairement de cet acte de dernière

de la Verne. V. Arch. de la Haute-Saône, B 4167. L'abbé de Balerne donne quelques détails sur la conduite de l'époux de Marie-Térèse-Dole de la Verne après la première conquête de la Franche-Comté par Louis XIV. J. Chifflet, *Mémoires*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. V, p. 237 et 281.

(1) Mme de la Verne reçut notamment quatre tours de perles de la valeur de six cents francs. E. Longin, *Journal d'un bourgeois de Dole* (*1637*), p. 135, 151 et 171.

(2) Cette charge était, à cette date, convoitée par le comte de Saint-Amour.

(3) Louis de la Verne dut mourir dans les premiers mois de 1660 : sa fille accepta sa succession sous bénéfice d'inventaire le 5 mai.

(4) Et non le tiers de ses biens, comme le dit à tort M. Max Prinet dans l'étude précédemment citée.

(5) Paul-François et Nicolas de Saint-Mauris. Nicolas était décédé avant que Louis de la Verne ne testât. Premier gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine et capitaine de ses gardes, Paul-François fut nommé, le 21 mars 1666, lieutenant au gouvernement de Gray ; en lui finit la branche de Saint-Mauris-Lambrey. Sur son rôle lors de la première conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, cf. Crestin, *Recherches historiques sur la ville de Gray*, p. 265.

volonté, et il ne me paraît pas inutile de le publier (1), tant, pour cette époque, sont relativement peu nombreux les documents qui permettent de saisir dans l'intime de la vie privée les personnages dont nous ne connaissons que les actions publiques !

Me sera-t-il permis d'ajouter que je serais heureux si cette esquisse de la levée d'un régiment franc-comtois au dix-septième siècle inspirait à quelque érudit la pensée de consacrer ses loisirs à retracer la vie des capitaines qui ont défendu l'indépendance de notre province (2) ? C'est à eux, c'est à leur bravoure que la Franche-Comté a dû son juste renom : il est bon de le rappeler, ne serait-ce que pour prouver que le courage poussé jusqu'à l'entêtement (3) est le trait distinctif de notre race et que les caractères y empruntent quelque chose de la nature au sein de laquelle ils se développent. « Beaucoup d'esprit, de vivacité et d'impétuosité au dedans, beaucoup de dissimulation, de modération et de retenue au dehors ; des flammes couvertes de neige et de glace (4) », disait Pellisson du fameux abbé de Watteville (5). C'est bien cela, et, seul, un observateur superfi-

(1) Pièces justificatives, VIII.

(2) M. Philippe Perraud l'a fait pour le capitaine Lacuson ; j'ai moi-même consacré deux études au marquis de Conflans, mais que de biographies intéressantes il reste encore à écrire !

(3) Au dix-septième siècle, *obstiné comme un Bourguignon* était passé en proverbe, au même titre que *fourbe comme un Italien*.

(4) PELLISSON, *Histoire de Louis XIV depuis la mort du cardinal Mazarin en 1661 jusqu'à la paix de Nimègue en 1678*, t. III, p. 16.

(5) Jean-Chrétien de Watteville, mestre de camp d'un régiment d'infanterie bourguignonne, puis abbé de Baume et haut-doyen du chapitre métropolitain de Besançon, fils de Pierre de Watteville, seigneur de Courvières, Chalezeule, etc., général de cavalerie pour S. M. Catholique, et de Judith de Brebbia (1614-4 janvier 1702). Cf., sur cet énigmatique personnage, dont les

ciel peut méconnaître que, sous les dehors un peu lourds, un peu frustes des Franc-Comtois, couve un héroïsme paisible, qui n'attend que l'occasion d'enfanter de nouveaux prodiges de valeur.

E. LONGIN.

aventures semblent, à vrai dire, plus tenir de la légende que de l'histoire, SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. X, p. 10 et 416; l'abbé DE SAINT-PIERRE, *Ouvrages de morale et de politique*, t. XIII, p. 150; D. MONNIER, *Dom Jean de Watteville*, dans l'*Annuaire du Jura* de 1845, p. 174; A. DE TROYES, *La Franche-Comté sous les princes espagnols de la maison d'Autriche: les recès des États*, t. IV, p. 2, 96 et 161; J. CHIFFLET, *Mémoires*, t. V, p. 91, 175 et 510; ABRY D'ARCIER, *Mémoire historique sur dom Jean de Watteville*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1880, p. 261; R. MAAG. *Die Freigrafschaft Burgund und ihre Beziehungen zu der schweizerischen Eidgenossenschaft vom Tode Karls des Kühnen bis zum Frieden von Nymwegen (1477-1678)*, p. 134.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Articles accordez par le mareschal de la Force, général de l'armée du Roi, au sieur Louis de la Vergne, mestre de camp d'un régiment pour le duc de Lorraine.

Que ledit sieur de la Vergne, ses sergens majors, capitaines, officiers et soldats sortiront de la ville et chasteau de Porentru avec leurs armes et bagages, enseignes déployées, tambour battant, mèche allumée, balle en bouche, leurs bandollières garnies de poudre, et du pain pour trois jours, et se retireront dans la Franche-Comté.

Remettra ledit sieur de la Vergne les dite ville et chasteau de Porentru en l'estat qu'ils estoient hier, lors que les otages furent donnez.

Lui sera donné bonne et seure garde à ses officiers et soldats jusques en lieu de seureté dans la Franche-Comté, et ne pourront requérir de l'escorte de marcher plus promptement que le pas ordinaire des fantassins.

Le sieur Masi, capitaine et lieutenant colonel, avec les dragons de sa compagnie pourront sortir avec ledit sieur de la Vergne et jouir de la mesme capitulation.

Les prisonniers pris à ceux de Porentru seront rendus, comme aussi ils rendront ceux qu'ils ont pris, ensemble les chevaux, tant de l'armée françoise que suédoise.

Les officiers et soldats dudit régiment qui se treuveront malades ou blessez dans Porentru pourront y demeurer, et, lors qu'ils seront en estat de se retirer, leur sera donné passeport.

Le mareschal de la Force fera observer le présent traité par les François et Suédois.

Fait au camp devant Porentru, le 13 juin 1635.

Signé : CAUMONT LA FORCE, et LAVERGNE.

(*Gazette de France,* extraordinaire du 25 juin 1635.)

II

A Monsieur Monsieur de la Verne, colonnel d'un régiment d'infanterie bourguignonne pour Sa Majesté.

Monsieur de la Verne, Après avoir veu celles que vous nous avés escrites et les articles de vostre capitulation, que nous avons treuvée très judicieuse et honnorable, nous avons aussitost escrit à Mes les marquis de Conflans, conseillers de Beauchemin et Garnier de donner ordre pour l'entretien de vos trouppes le mieux que faire se pourra, nous rencontrant en de grandes nécessités pour le deffault d'argent. Cependant nous vous prions de passer icy le plus promptement que vous pourrés, affin qu'après vous avoir bien particulièrement entendu sur le faict de vosd. trouppes nous advisions et déterminions ce qui se pourra faire à ce regard. En cette attente nous prions Dieu,

Monsieur,

qui vous aye en sa sainte garde.

Les arch., vice-président, etc.

De Dole, ce XVIe juin 1635.

(*Correspondance du parlement.* — Arch. du Doubs, B 183. Liasse 23, pièce 33 de l'ancien classement. — Minute.)

III

A Messieurs les marquis de Conflans, conseillers de Beauchemin et Garnier.

Messieurs, Nous venons de recevoir lettres du sieur de la Verne, par lesquelles il nous adverty de sa capitulation avec le mareschal de la Force et de son arrivée en ce pays conjoinctement avec ses trouppes, qu'il dit pouvoir estre au nombre de sept à huict cent, ce qui nous occasionne de vous prier de pourveoir pour quelques jours au mieux que vous pourrés à leur entretien et nourriture, attendant que nous ayons pris une résolution plus entière à ce regard, comme nous ferons au plus tost après avoir entendu led. sieur de la Verne, auquel nous mandons de venir nous treuver. Il nous escrit que sesd. trouppes logeront en la terre de Chaux, près de Chastillon sous Mesches, et toutesfois nous sommes souvenans de vous avoir mandé que le lieu estoit infecté de peste, surquoy vous prendrés les considérations que jugerés convenir pour éviter les accidents et malheurs qui pourroient résulter de telle mauvaise rencontre, et sur ce nous prions Dieu,

Messieurs,

qui vous conserve en santé par longues années.

Les archevesque de Besançon, vice-président, etc.

De Dole, le XVI[e] juin 1635.

(*Correspondance du parlement.* — Arch. du Doubs, B 183. Liasse 23, pièce 36 de l'ancien classement. — Minute.)

IV

[Au colonel de la Verne.]

Monsieur de la Verne, Encor que nous croyons que vous aurez jà receu nostre première lettre et qu'en suitte de la prière que nous vous avions faicte vous serez jà en chemin pour venir en ceste ville, néantmoins, comme il importe beaucoup que vous y soyiez promptement, nous vous dépeschons cest exprès pour vous redoubler nostre prière de vous haster le plus que vous pourrez, et vous attendant nous prions Dieu qu'il vous donne.

Monsieur de la Verne,

En santé bien longue vie.

Les archevesque de Besançon, vice-président, etc.

De Dole, le 18 de juin 1635.

(*Correspondance du parlement.* — Arch. du Doubs, B 183. Liasse 23, pièce 35 de l'ancien classement. — Minute.)

V

Conventions entre l'archevesque de Besançon et le parlement avec M. de la Verne pour l'entretien de son régiment.

M. le mestre de camp de la Verne sera reçu dans le pays avec son terce pour y rendre service au Roy et à la province selon les ordres et commandements qu'il recepvra de l'illustrissime archevesque de Besançon et cour de parlement commis au gouvernement dudit pays et ne pourra quitter ny sond. régiment ou abandonner lad. province sans la

licence desd. sieurs commis, tant que l'on aura besoing de sesd. troupes.

Les compagnies dud. régiment seront remplies jusques au nombre de deux cent et au dessoubs, et la compagnie colonelle de deux cent cinquante et au dessoubs selon les nécessitez du service de Sad. Majesté et de lad. province et qu'il sera réglé par lesdits seigneurs.

A l'effect de quoy lesd. soldats qui avoient esté enroollez aud. terce, presté serment, receu paye et qui ont passé monstre seront contraints par édicts rigoureux de se rendre dans huit jours après la publication d'iceluy dans les compagnies ausquelles ils avoient esté enroollez avec les armes qui leur avoient esté délivrées ou aultres de pareille bonté et nature, à peine de la vie.

En outre de ce seront levez aultres soldats en leurs places, à leurs frais et despens ; pour plus grand effect de quoy sera ordonné aux communautez et eschevins d'icelles de prendre et saisir lesd. soldats, le terme passé, et les rendre dans la ville de Dole pour estre procédé contre iceux suivant la teneur dudit mandement, à peine que les eschevins qui les auront veu et souffert dans lesd. communautez après ledit terme seront responsables et tenus aux frais nécessaires pour la levée de nouveaux soldats en place des susd. et des armes qui leur sont nécessaires, et pour ce sera envoyé aux communautez extrait du roolle des soldats défaillans, contenant leurs noms et surnoms et autres qualitez, par lesquels ils ont esté signalez à lad. monstre.

Les soldats qui seront nouvellement levez pour remplir lesd. compagnies jusques au nombre qui sera déclaré par lesd. seigneurs commis au gouvernement auront advance d'un escu chacun, qui sera payé aux capitaines des deniers de Sa Majesté ; bien entendu toutesfois qu'il ne sera faite aucune levée de nouveaux soldats jusques à ce que, le terme passé dans lequel les anciens qui ont abandonné se doibvent rendre, il soit recogneu par lesd. s^rs commis si les compagnies seront remplies jusques au nombre de cent hommes, lesquelles pour le présent et jusques à aultre ordre ne pourront estre grossies ny composées de plus grand nombre.

Les nouveaux soldats, en cas il s'en lève, seront armez des armes estans aux arcenacs de Sad. Majesté des villes de Dole et de Gray ou de celles que les soldats des esleus des régimens d'Aval et de Dole ont remis entre les mains des communautez, à charge de par led. s[r] de la Verne les rendre et faire laisser par lesd. soldats, quand ils sortiront de service.

Les soldats qui sont présentement de service aud. terce seront receus en monstre à leur entrée des villes où ils seront envoyez, pourveu qu'ils soient dehuement armez, et recepvront la paye d'un mois ; et, où les deniers ne seroient prests pour faire l'advance dud. mois, leur sera donnée munition de pain, vin, chair à prix raisonnable qui leur sera desduit sur leur paye dud. mois, ou aultrement pourveu à leur nourriture et nécessité en attendant lad. paye et jusques à concurrence d'icelle.

Ne seront receus aud. terce aucuns soldats qui ne soient subjects originels de Sa Majesté, n'estoit qu'ils eussent jà dez long temps servi aux armées d'icelle, et, à quelque couleur et prétexte que ce soit, ne seront receus en iceluy aucuns François.

Le traitement dud. terce sera au pied de Flandre, prenant l'escu à cinquante sols, monnoye de Bourgongne.

Les munitions de pain, vin et chair qui leur seront délivrées seront descomptées sur leur solde, sauf les rations accoustumées pour les chevaux, à raison de quatre sols par jour, qui ne seront descomptées sur lad. solde; bien entendu que la ration de quatre sols ne sera payée, soit à l'estat majeur ou officiers dud. terce, que pour les chevaux qu'effectivement ils auront, nonobstant led. règlement de Flandre.

Quand la paye se fera des soldats par les capitaines ou officiers, les villes où elles seront logées députeront commis pour y estre présens et veoir les soldats qui recevront lad. paye et recognoistre si effectivement ils auront esté et seront en quartier ; et se fera lad. paye, non par advance d'un mois entier, mais de huit en huit jours, ou tel aultre terme qui sera désigné par lesd. commis au gouvernement. Et où

seroit fourni ration ausd. soldats au lieu de lad. paye, ce qui demeure au choix desd. seigneurs commis, la distribution s'en fera de jour à aultre ou selon qu'il sera mieux treuvé convenir.

Dans l'estat majeur, durant que ledit régiment servira à la province, ne sera compris que le chappelain majeur et non les deux aultres que l'on pouvoit avoir dans le terce, et n'y aura pareillement aucun auditeur.

Les gages commenceront à courir dez le jour de la première monstre.

Il sera au pouvoir desd. seigneurs commis au gouvernement de licentier led. terce quand bon leur semblera, sans que l'on soit tenu à aultre chose qu'au payement de la solde tandis qu'il aura esté en service.

Les troupes dud. régiment entrant aux villes de la province pour la défense d'icelles, s'il leur est ainsi ordonné, garderont et observeront les règlemens donnez par Sa Majesté et les princes souverains ses prédécesseurs au fait de la garde et gouvernement d'icelles.

Demeureront les soldats et officiers subjects aux justices et officiers du souverain pour tous cas et délits qui pourroient survenir, sauf en délits militaires, ensuitte des ordonnances de la province.

Et où la nécessité requerroit de remplir chacune desd. compagnies jusques au nombre de trois cens hommes, les capitaines seront tenus recepvoir ceux qui se présenteront ou leur seront fournis aud. effect, sans que toutesfois les soldats qui leur seront ainsy donnez soient obligez de servir plus avant que la nécessité le requerra et le terme qui sera porté préfix par lesd. seigneurs commis.

Les articles et conditions cy-dessus ont esté résolus et accordez entre l'illustrissime archevesque de Besançon, prince du S[t] Empire, vice-président et gens tenans la cour souveraine de parlement du comté de Bourgongne, et le s[r] colonel de la Verne. A Dole. cejourd'huy vingt-deuxiesme juin mil six cent trente-cinq. Signés: Fer., arch. de Besançon, de la Verne et Bernard.

Règlement pour payer le régiment dudit sr de la Verne.

ESTAT MAJEUR.

A Dole. Au seig. mestre de camp pour luy et son page	290 fr.	par mois
A Salins. Au sergent majeur du terce.	162	6 gr.
A chacun de ses ayudans, qui sont au nombre de deux, l'un à Dole et l'aultre à Salins	62	6
A son chapelain majeur	62	6
Au capitaine de campagne et ses gens.	112	6
A son chirurgien majeur	37	6
A son fourrier majeur	37	6
A son tambour majeur, tous à Dole...	30	

Outre les rations pour foing et aveine des chevaux, au feur de quatre sols par jour :

Au mestre de camp, 12, qui vaillent par mois	72 fr.
Au sergent majeur, 6	36
A son ayudant, 3	18
Au chapelain majeur, 2	12
Au capitaine de campagne, 4	24
Au chirurgien majeur, 2	12
Au fourrier majeur, 1	6
Au tambour majeur, 1	6

En faisant apparoir qu'ils tiennent effectivement des chevaux jusques aud. nombre, et non aultrement.

POUR CHACUNE COMPAGNIE.

Le capitaine pour luy et son page	110 fr.	par mois
L'alfère, pour luy et son abanderado...	45	
Le sergent	20	
Les deux tambours et le fifre, pour chacun	15	

Le fourrier et le barbier, chacun......	7	6 gr.
Le mousquetier......................	15	
Le picquier et l'arquebusier, chacun...	10	
Chacun caporal, pour son advantage, outre la paye de 10 fr..................	7	6

Et soit sceu que pour vingt-cinq soldats, on paye un caporal, et si, par dessus le nombre complet d'une ou plusieurs esquadres de vingt-cinq, il y a encore quelque nombre de soldats, on n'en compte point de caporal, si ce n'est que le nombre alle jusques à treize par dessus; comme pour soixante-trois se payent trois advantages de caporaux, sçavoir pour deux fois vingt-cinq et pour les treize par dessus; que s'il n'y avoit que soixante-deux soldats, on ne payeroit que deux caporaux.

Le nombre des mousquetiers, picquiers et arquebusiers doibt estre réglé en telle sorte que de dix-neuf soldats il y ait dix mousquetiers, six picquiers et trois arquebusiers ; pour 190 soldats, 100 mousquets, 60 picques et 40 arquebuses, et ainsy tousjours à proportion ; à quoy se convient régler au plus près qu'il se pourra.

Quant à l'advantage de 30 escus vaillans seulement 75 frans qui se payent par chascune compagnie au capitaine pour advantager à sa discrétion les soldats qui le méritent, a esté accordé que, quand en la compagnie il n'y aura que trente soldats et au-dessous avec les officiers, led. advantage ne sera que de dix escus vaillans 25 francs ; si le nombre passe trente et monte jusques à soixante et entre les deux, l'advantage sera de vingt escus vaillans cinquante frans; que si le nombre passe soixante simples soldats, l'advantage sera de trente escus entiers en valeur de 75 frans, qui seront délivrés au capitaine pour les répartir.

Il y a encore les rations de quatre sols par jour pour foing et paille jusques à vingt chevaux pour chacune compagnie, qui montent à quatre frans par jour et à six vingt frans par mois, mais il ne s'en doibt payer que jusques à concurrence du nombre des chevaux que les officiers et soldats desd. compagnies feront apparoir tenir effectivement pour

leur service sur le lieu de leur garnison, sans pouvoir excéder lesd. vingt chevaux par compagnie.

Les pages des capitaines et alfères ne se payent pas séparément, ains sur les gages des maistres, et. quant aux tambours, fifres, fourriers et barbiers, il en faut faire monstre et les payer, s'ils y sont, selon le règlement cy dessus, sans les compter séparément au nombre des soldats, non plus que le sergent.

Les soldats qui ne passent pas l'âge de 17 ans n'ayant pas atteint la dix-huitième année de leur âge ne doivent pas estre receus à la monstre.

On ne doibt recevoir aucun François soubs quelque prétexte que ce soit.

Ceux des autres nations, quoique non subjects originels du Roy, peuvent estre receus. pourveu qu'ils aient desjà servi par quelques années aux armées de Sa Majesté.

Le mois se debvra compter dez le jour que les soldats sont entrés au quartier inclus.

Ce qu'a esté advancé ausd. soldats debvra estre déduict et rabattu sur leur paye.

(Arch. du Doubs.— *Registres de la cour concernant le parlement et les officiers de la compagnie*, t. VII, fol. 174.— Copie.)

VI

[**Au marquis de Conflans et aux conseillers de Beauchemin et Garnier**].

Messieurs, En suite de noz lettres d'hier nous avons traicté avec le s[r] de la Verne pour faire servir en campagne son régiment, lequel se remplira dans les villes de Dole, Gray et Salins, où nous avons résolu de le loger pour la garde desdites places, d'où néantmoins il pourra estre tiré autant de fois que l'on désirera et que le besoin l'appellera aillieurs. Et d'autant que nous ne sçavons où led. régiment peult estre logé de présent et de là difficile

de luy marquer dez icy bien justement les estappes de son passage ausd. trois villes, nous vous dépeschons cest exprès pour vous informer de nostre résolution susd. et prier d'en dresser incontinant les logemens en trois ordres que vous leur envoyerez séparément en ceste sorte, sçavoir aux compagnies colonnelle, des s[rs] de Grandmont, de Chastillon, capitaines Guye, Perrin et l'estat major pour venir en ceste ville de Dole, pour Gray, celles des s[rs] de Villeneufve, de Ronchault le viel, capitaine Moralès, chevalier Demongin et le s[r] de Ronchault le jeune, et pour Salins les s[rs] de Cubry, Desgaudières, capitaines Amadry, Osorio, Damelange et le s[r] de Maisoz, adjudant, en telle sorte qu'elles partent ensemble en trois trouppes seullement et arrivent le plus tost que se pourra chacune dans son quartier, où nous avons donné les ordres pour les recevoir. Vous ferez aussi dépescher les ordres aux communautez ausquelles vous leur marquerez leurs passages, afin qu'ils les reçoivent sans difficulté et leur fournissent ce qui sera nécessaire, comme vous sçavez estre ordinaire en pareil cas, avec les promesses acoustumées de tenir la main qu'il soit pourveu à leur remboursement, estant nécessaire d'y apporter de la diligence, craincte qu'on ne vienne à les coupper et empescher d'entrer ausd. places, s'il y a des desseins, comme l'on nous le confirme de divers endroits. Nous nous en reposerons doncques sur vostre soing et prions Dieu pour fin qu'il vous donne,

Messieurs,

En très bonne santé bien heureuses et longues vies.

Les archevesque de Besançon, vice-président, etc.

De Dole, le 22 de juin 1635.

(*Correspondance du parlement.* — Arch. du Doubs, B 183. — Liasse 23, pièce 139 de l'ancien classement. — Minute.)



VII

Montre des cinq compagnies du régiment de la Verne formant la garnison de Dole avant le siége de cette ville par le prince de Condé.

Pied de liste des cinq compagnies du terce de monsieur de la Verne ensemble de l'estat major tenant garnison en la ville de Dole, suivant la monstre qui en at esté prinse le seisiesme de may de l'année mil six cent trente six par nous Jean Charle Dutartre, chevalier, commissaire des gens de guerre du Comté de Bourgongne pour le service de S. M. et ce pour cinq mois de service, ainsi qu'il est icy raporté en la forme et manière qui s'ensuit.

Pour la compagnie coronelle il convient les sommes cy embas tiré :

Pour l'alphère coronel et abanderade..........	45 fr.
Pour le sergent..........................	20
Pour barbier et fourier......................	15
Pour 2 tambours et ung fifre..............	55
Pour 53 mosquetaires..................	795
Pour 36 corcelets..........	360
Pour 17 arquebusiers......................	170
Pour l'advantage de 4 caporaux..............	30
Pour l'advantage de la compagnie......... ...	75
Pour rations de 12 chevaux..................	72
Somme à.....	1.627 fr.

Pour la compagnie du capitaine Renobert Guye, il convient les sommes ainsy qu'elles sont ci embas raporté :

Pour capitaine et page.................	110 fr.
Pour l'alphère et abanderade...........	45
Pour le sergent.......................	20
Pour le barbier et fourier...............	15
Pour 2 tambours et ung fifre.......... .	45

Pour 39 mosquetaires..................	585 fr.
Pour 26 corcelets......................	260
Pour 13 arquebusiers..................	130
Pour l'advantage de 3 caporaulx........	22 fr. 6 gr.
Pour l'advantage de la compagnie.......	75
Pour rations de six chevaux............	36
Somme à.....	1.343 fr. 6 gr.

Pour la compagnie du baron de Chastillon, il convient les sommes ainsy qu'elles sont cy embas raportés :

Pour capitaine et page.................	110 fr.
Pour l'alphère et abanderade...........	45
Pour le sergent........................	20
Pour barbier et fourier................	15
Pour 2 tambours et ung fifre...........	45
Pour 40 mosquetaires...................	600
Pour 26 corcelets......................	260
Pour 13 arquebusiers...................	130
Pour l'advantage de 3 caporaulx........	22 fr. 6 gr.
Pour l'advantage de la compagnie.......	75
Pour rations de six chevaux............	36
Somme à.....	1.358 fr. 6 gr.

Pour la compagnie du s[r] de Grandmont Vellechevreux, il convient les sommes ainsy qu'elles sont cy embas raportés :

Pour capitaine et page.....................	110 fr.
Pour l'alphère et abanderade...............	45
Pour le sergent............................	20
Pour barbier et fourier....................	15
Pour 2 tambours et ung fifre...............	45
Pour 30 mosquetaires.......................	450
Pour 20 corcelets..........................	200
Pour 10 arquebusiers.......................	100
Pour l'advantage de 2 caporaulx............	15
Pour l'advantage de la compagnie...........	50
Pour rations de six chevaux................	36
Somme à.....	1.086 fr.

Pour la compagnie du s[r] Claude Perrin il convient les sommes qui s'ensuivent :

Pour capitaine et page	110 fr.
Pour l'alphère et abanderade	45
Pour le sergent	20
Pour barbier et fourier	15
Pour 2 tambours et ung fifre	45
Pour 47 mosquetaires	705
Pour 30 corcelets	300
Pour 16 arquebusiers	160
Pour l'advantage de 4 caporaulx	30
Pour l'advantage de la compagnie	75
Pour rations de six chevaux	36
Somme à	1.531 fr.

Pour l'estat major il convient les sommes qui s'ensuivent :

Pour le seigneur maistre de camp et ses pages	290 fr.	
Pour le s[r] adjudant	62 fr.	6 gr.
Pour le chapelain major	62	6
Pour le chirurgien major	37	6
Pour le fourier major	37	6
Pour le capitaine de campagne et ses gens	112	6
Pour le tambour major	30	
Pour rations de 22 chevaux	132	
Somme à	764 fr.	

Toutes lesquelles sommes joinctes et mises ensemble se treuve monter et revenir, erreur de calcul sauf, somme totalle à .... 7.710 fr. 6 gr.

Nous soubsignez Jean Charle Dutartre, chevalier, baron et seigneur de Vincelle, Chilly, Larnaud, Montagny, commissaire général des gens de guerre du Comté de Bourgougne pour le service de S. M., attestons que pour le

payement d'un mois de gages de cinq compagnies du terce de monsieur de la Verne, ensemble de l'estat major, il convient la somme de sept mil sept cent dix francs, erreur de calcul sauf, le tout en conformité de la monstre et du présent pied de liste, ce que nous certifions soubs nostre sein manuel cy mist et accoustumé.

Faict à Dole, ce 17me may 1636.

J. C. Dutartre.

Nous, Louis de Laverne, chevalier, du conseil de guerre du Roy et son maistre de camps d'un tercio d'infanterie bourguingnionne pour son service au Compté, certifions par ceste avoir reçux de messeingnieurs les commis au gouvernemant la somme de sept mil sept cent et dix frans et six gros pour un mois de service pour les sincq comp. de mon tercio et estat major estant en garnison en ceste ville de Dole, de laquele somme de 7.710 frans 6 gros suis estez contantez par mesdi sengnieurs et en quite tous qu'il appartiendrat. Faict à Dolle, ce 17 de may 1636.

De la Verne.

(*Parlement.*— Arch. du Doubs, B 538.— Original.)

VIII

Testament de Louis de la Verne.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

Nous messire Louis de la Verne, chevalier, du conseil de guerre du Roy, lieutenant général du maistre de camp général de ses armées ès Pays-Bas et maistre de camp d'un terce de quinze compagnies d'infanterie bourguignonne, présentement commandant dans la ville de Dole pour le service de sa Majesté, considérant les périlz et dangers que journellement nous pouvons encourrir et que d'aillieurs il n'y a rien de plus certain que la mort ny de plus incertain que l'heure

d'icelle, au moyen de quoy ne désirant d'en estre prévenu sans préalablement avoir disposé des biens dont il a pleut à sa divine Majesté nous faire bénéficier, avons fais et condit nostre testament et ordonnance de dernière volonté en la forme et manière que s'ensuyt, révocquant et mettant à néant tous aultres que nous pourrions avoir faict cy-devant, voulant que celluy-cy seul subsiste et aye son plain et entier effect en tous les poinctz que s'ensuyvent. Premièrement recommandons nostre âme à Nostre Seigneur Jésus Christ, à la très-glorieuse Vierge Marie, sa très immaculée Mère, à nostre bon ange gardiain, à tous les sainctz et sainctes de paradis et à monsieur sainct Louis nostre bon patron, les priant d'estre intercesseurs pour nous envers la divine bonté afin que nostre âme soit à l'heure de son départ colloquée au rang des bien-heureux. Et pour nostre sépulture, estant incertain où nous pourrions décéder, nous en laissons le soing et la charge à dame dame Péronne de Vauldrey, nostre bien aymée femme et compagne, pour la confiance que nous avons qu'elle y apportera le soing qu'elle treuvera convenir, remettant de mesme noz frais funéraux et obsèques à sa discrétion à charge de relever tous les fraictz qu'elle y employera ou fera employer sur le plus clair de tous noz biens. Et, pour la récompenser des douces et cordiales affections qu'elle nous at tesmoigné dez que nous sommes ensemble, nous luy léguons l'usufruit de tous et chascun de noz biens sa vie naturelle durant, sans pource estre obligée d'en faire aucun inventaire ny d'en rendre aucun compte, dequoy nous l'avons relevé et relevons par cette, à charge toutesfois de nourryr et entretenir Marie Térèse Dole de la Verne, nostre bien aymée fille, comm'aussy noz aultres enffans procréez en loyal mariage, s'il plaisoit à Dieu nous en donner d'advantage, voulant en tous cas qu'elle demeure entièrement usufructuaire de tous nosd. biens. *Item* voulons et ordonnons qu'incontinant après nostre décès soient dittes et célébrées trois cent messes basses où il plairat à nostred. bien aymée femme les faire dire et célébrer, du payement desquelles nous chargeons nostre héritière ou noz héritiers cy-après nommez. *Item*, et au cas que nous venions à mourrir et décé-

der devant nostre bien aymé frère messire Guillaume de la Verne, nous luy donnons et léguons la somme de cent escuz pour un cheval, à trois frans l'escu monnoie de Bourgongue, le priant la prendre de bonne part et l'avoir pour agréable. Et d'aultant que depuis l'année mil cinq cent nonante sept jusques à la présente année mil six cens quarante deux nous avons esté employé continuellement au service de Sa Majesté en ses armées des Pays-Bas, tant en qualité de soldat, alfère, adjudant, que de capitaine d'infanterie et de cavallerie, et depuis comme sergent major des terces des seigneurs barons de Balançon et de Baulvoye, et encor comme gouverneur de celluy dud. seigneur de Balançon avec la charge de lieutenant du maistre de camp général des armées de Sad. Majesté aux Pays-Bas, et maintenant comme maistre de camp d'un terce de quinze compagnies d'infanterie bourguignonne, dont nous sont dehues bonnes et notables sommes de deniers pour noz descomptes par sa Majesté, nous en donnons et léguons le tier à sad. Majesté, l'aultre tier à dame dame Péronne de Vauldrey, nostre très-chère et bien aymée femme et compagne, et l'aultre tier à nostre bien aymée fille Marie Térèse Dole de la Verne. Et au surplus de tous et un chascun de noz aultres biens dont n'avons testé ou disposé, testerons ou disposerons cy-après, de quelque nature et condition qu'ils soient ou puissent estre, et en quelle part ilz soient assiz ou scituez, y comprins en iceux les droistz et actions que nous avons et qui nous peuvent appartenir sur les terre, chasteau et seigneurie de Mandeure, avons escris, nommé et institué, escrivons de nostre propre main, nommons et instituons de nostre propre bouche nostre vraye héritière universelle, seule et pour le tout, Marie Téraise Dole de la Verne, nostre bien aymée fille, et au cas qu'il plaise à Dieu de nous donner encor d'aultres enffans soient masles ou femelles procréez en loyal mariage, voulons et entendons qu'ilz soient tous héritiers de tous et un chascun noz biens par esgale part et portion avec nostred. bien aymée fille Marie Téraise Dole de la Verne. *Item* voulons et entendons qu'au cas nostred. bien aymée fille vienne à décéder en eage de pupillarité ou bien estant dehors

d'icelle sans enffans procréez en loyal mariage ou sans avoir fait aucun testament, que tous nosd. biens retornent de plain droit à lad. dame dame Péronne de Vauldrey, nostre. bien aymée femme, la substituant pource à nostred. fille vulgairement, pupillairement et par fidéicommis, en prohibant par exprès toutes distractions de quartes pour estre telle nostre volonté, que nous voulons avoir son plain et entier effect, comm'aussy voulons et entendons qu'au cas que Dieu nous donneroit d'aultres enffans oultre nostred. fille procréez en loyal mariage, ilz soient instituez et substituez les uns aux aultres comme sus est dit. Et encor voulons et entendons qu'au cas que nous aurions plusieurs enffans et qu'ilz viendroient à décéder en pupillarité, ou sans avoir disposé de leurs biens, que de mesme le tout retorne à la susd. dame dame Péronne de Vauldrey, nostred. bien aymée femme, que substituons pource au dernier de tous, tant vulgairement, pupillairement que fidéicommissairement, pour estre nostre intention que tous noz biens luy retornent et luy appartiennent plainement à deffault d'enffans. Ayant fait toutes les susd. institutions et substitutions de nostre pure, franche et libérale volonté, chargeant pource nostred. fille cy dessus instituée nostre héritière universelle, comme aussy les aultres que nous pourrions avoir en loyal mariage, d'avoir tout ce que dessus pour ferme, stable et aggréable et de payer noz debtz, fraictz funéraux et aultres légatz tant pieux qu'aultres contenus en ce mien présent testament, auquel avons escris le nom de nostre héritière nostre fille de nostre propre main, et encor l'avons signé de noz nom, surnom et manuel, le reste ayant esté escript à nostre réquisition par François de Jaleranges, colibellance au bailliage et siège de Dole. Estant nostre intention que sy ce nostre présent testament et ordonnance de dernière volonté ne peut valloir comme testament solemnel, qu'il vaille comme nuncupatif, ou comme codicille, ou comme donation à cause de mort, et en toutes autres formes et manières que doibt et peut mieux valloir un testament et ordonnance de dernière volonté; implorant pource la bénignité du droit canon, rejettant la rigueur du civil. Et d'autant que

sommes mémoratifs que par le traicté de mariage qu'aurions contracté le vingt cinquième jour du mois d'avril mil six cens trente cinq avec lad. dame dame Péronne de Vauldrey et que par le susd. traicté nous aurions fais donation de la moityé de tous noz biens à lad. dame dame Péronne de Vauldrey, comm'aussy à messieurs Paul François et Nicolas de Saint-Mauris, enffans de lad. dame de son premier mary, au cas que nous décéderions sans enffans procréez en loyal mariage, et que jà Nicolas, l'un de sesd. enffans, seroit décédé, voulons et entendons que lad. moityé contenant la donation de la moityé de nosd. biens sorte encor et aye son effect au regard de nostred. bien aymée femme et dud. sieur Paul François, la portion duquel de lad. nostre donation, au cas qu'il vienne à décéder sans enffans procréez en légitime mariage, explicquant nostre volonté couchée aud. traicté de mariage, qu'elle retorne de plain droict à lad. dame dame Péronne de Vauldrey, nostre bien aymée femme et compagne, conformément aud. traicté de mariage. Et comme depuis que led. mariage auroit esté célébré nous led. testateur aurions tousjours nourry et entretenu de toutes choses nécessaires, non seullement led. s^r Paul François, mais encor led. fut Nicolas de Saint-Mauris son frère pendant sa vie, déclarons que ce n'est point nostre intention que nostre héritière cy nommée ou aultres en son nom, ny mesme les aultres que pourrions avoir, en vinssent demander ou quereller à l'advenir aucune chose, n'estoit (que Dieu ne veuille!) ilz vinssent à décéder sans enffans procréez en légitime mariage. car en ce cas voulons et entendons que nostred. héritière ou héritiers (si aucun y at) puissent demander ou répéter de ceux qui auront droit et cause ab intestat ou autrement dud. s^r Paul François de Saint-Mauris tout ce qu'aurons employé après luy, tant à cause de sa nourriture qu'entretien, car telle est nostre volonté, et, pour la montrer plus énixe, l'avons encor une fois icy répété et répétons, voulant qu'elle soit en tous ses poinctz observée. Au moien dequoy avons signé ce nostre présent testament de nostre propre main. A Dole, en la maison où nous faisons nostre résidence, scituée en la rue de Besançon, le dernier jour du mois de sep

tembre mil six cens quarante deux, en présence des tesmoings nommez à la superscription de cettes.

De la Verne.

Au lieu de Dole, en l'hostel de messire Louys de la Verne, chevalier, du conseil de guerre du Roy, maistre de camp d'ung terce d'infanterie bourguignonne pour le service de Sa Majesté, grand gruyer de Bourgongne et commandant dans la ville de Dole, par devant moy Pierre Quinot dud. lieu, notaire, cejourd'huy trentième de septembre mil six cens quarante deux s'est représenté led. seigneur de la Verne, lequel tenant ce présent quahier a dit et déclaré en présence des tesmoings cy bas nommez, qu'il a appellé à l'effect cy après, que dans led. quahier contenant deux feuilletz escriptz il avoit fait escrire son testament solennel par maistre François de Jalleranges, colibellance au bailliage dud. Dole, lequel testament et sienne dernière volonté il avoit soubsigné de sa propre main, comme aussy y avoit apposé le nom et surnom de son héritière y dénommée et ce en la présence tant des tesmoings cy bas nommez que de moy led. notaire, et pource vouloit qu'il vaille comme solennel, sinon comme nuncupatif ou donation à cause de mort, implorant surce la bénignité du droit canon en rejetant la rigueur du droit civil, selon que mesme il est plus expressément contenu à la fin de sond. testament. De tout quoy je led. notaire luy ay octroyé acte et de ce qu'il a requis les tesmoings cy bas nommez soubsigner le présent acte et suscription et y apposer leur cachet, ainsy qu'il a faict le sien, lesd. tesmoings estans premièrement messire Hermandfroid François d'Oiselay, chevalier, seigneur dud. Oiselay, secondement noble Jean Baptiste Duchamp, capitaine de l'artillerie de Bourgongne, noble Anthoine Dusillet, sergent major de la garnison dud. Dole, messire Jean Drouaillet, de Dole, prebstre, messire Claude Balin, presbtre chappellain major au régiment dud. seigneur de la Verne, noble Jean Jacques Duchamp, sieur d'Assault, noble Augustin Flori-

mond, dud. Dole, docteur ès drois. tesmoings requis qui tous ont apposé leur cachet.

D'Oiselley, J.B. Du Champ, De la Verne, A. Dusillet, J. Drouaillet, C. Baalin, J.J. Du Champ, A. Florimond.

Comme notaire : P. Quinot.

(*Parlement.* — Arch. du Doubs, B 354. — Original.)

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE

L'ÉLECTROMAGNÉTISME

Communication faite à la Société d'Émulation du Jura

PAR

M. CLÉMENÇOT

Professeur de Physique au Lycée de Lons-le-Saunier.



Contribution à l'étude de l'Électromagnétisme

CHAPITRE PREMIER.

1. — **Objet de la communication**. — La présente communication, faite à la Société d'Emulation du Jura, a pour but de montrer :

1° Comment, au moyen d'un appareil simple, on peut, avec les élèves de la classe de mathématiques élémentaires, vérifier la formule de LAPLACE, relative à l'action d'un élément de courant sur un pôle magnétique et réciproquement.

2° Comment on peut se passer de l'étude complète des aimants, même simplifiée par la considération du *flux de force*, pour arriver à la notion d'énergie, de potentiel d'un courant, d'énergie mutuelle de deux courants, de flux total traversant un circuit parcouru par un courant, et, par suite, d'établir, d'une façon élémentaire, l'influence de la *self-induction* dans l'étude des courants alternatifs.

Chemin faisant, nous pourrons déterminer le champ à l'intérieur d'une bobine et démontrer ainsi quelques formules importantes, admises généralement sans démonstration par la plupart des auteurs traitant ces questions pour la classe de mathématiques élémentaires.

2. — **Notions générales sur les aimants**. — On dit qu'une substance est magnétique lorsqu'elle attire ou repousse l'extrémité bleue ou l'autre extrémité

de l'aiguille d'une boussole, ou encore lorsqu'elle retient la limaille de fer dans laquelle on la plonge.

Les substances les plus fortement magnétiques sont le fer, la fonte, l'acier, le nickel.

Avec le fer pur, on construit des électro-aimants. Ici le fer ne s'aimante, c'est-à-dire n'acquiert la propriété d'attirer la limaille, que si on l'entoure d'une bobine de fil dans laquelle on fait passer un courant électrique.

Dès que le courant cesse de passer, le fer est désaimanté.

Les aimants attirant constamment la limaille de fer sont obtenus au moyen de l'acier. Ce sont des aimants permanents.

Nous allons rappeler quelques-unes des propriétés de ces aimants.

Ils constituent les aiguilles des boussoles.

Dans les cabinets de physique, les aimants servant aux expériences ont la forme de barreaux allongés ou sont en forme de fer à cheval.

3. — **Action de la terre sur un aimant.** — Si l'on place un aimant sur une pointe de façon qu'il se tienne horizontal, on bien si on le suspend à un fil en faisant en sorte qu'il reste horizontal au moyen d'un support approprié, on remarque, qu'une fois abandonné à lui-même, il oscille plus ou moins longtemps et finit par se fixer dans une position constante, en répétant plusieurs fois l'expérience.

L'une des extrémités regarde le Nord, on l'appelle *pôle nord* et on le représente par la lettre N. L'autre extrémité regarde le Sud, on l'appelle *pôle sud* et on la représente par la lettre S.

L'orientation du barreau n'est pas due à des masses de fer placée dans le voisinage, car on a soin, en faisant cette expérience, de les éloigner du barreau.

En quelque point de la Terre qu'on opère, l'orientation se fait toujours dans une direction qui est sensiblement celle du sud au nord. En réalité, la moitié nord fait avec la méridienne géographique un angle de 13 degrés à l'ouest à Lons-le-Saunier. Cet angle, variable avec le lieu d'observation, s'appelle la déclinaison magnétique.

Le plan vertical passant par les pôles de l'aiguille en équilibre porte le nom de *méridien magnétique.*

La Terre est donc la cause de cette orientation.

4. — **Actions réciproques des pôles des aimants.** — On montre facilement, au moyen de deux aimants que :

1° Deux pôles de même nom se repoussent.

2° Deux pôles de noms contraires s'attirent.

5. — **Lois de Coulomb.** — Les lois de Coulomb peuvent s'établir en en se servant de longs aimants, aiguilles à tricoter aimantées terminées par de petites boules d'acier N S (fig. 1).

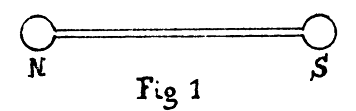


Fig 1

Une telle aiguille est placée d'une façon stable sur l'un des plateaux d'une balance de précision (fig. 2). On fait la tare de cette aiguille en amenant l'aiguille de la balance au zéro au moyen de corps quelconques mis dans l'autre plateau. L'équilibre étant bien établi, on place, dans une position parallèle à N S, une aiguille N' S' de façon que les centres des boules N et N' soient sur une même verticale.

Le pôle N est repoussé. On ramène l'aiguille de la balance au zéro en ajoutant un certain nombre de poids marqués dans le plateau qui supporte N S. Supposons que l'on ait ajouté un poids p. On mesure alors la distance d des deux pôles N et N'. La force répulsive qui s'exerce entre les deux pôles est représentée par p.

Cela fait, on éloigne le pôle N'.

La répulsion est plus faible.

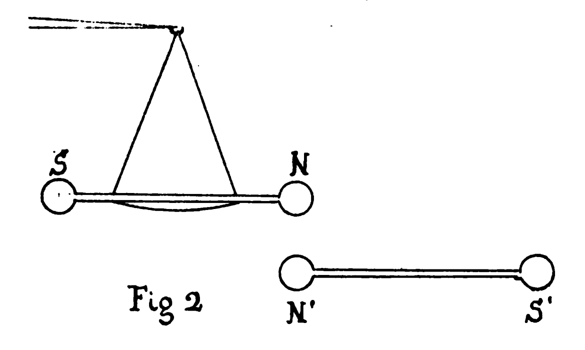


Fig 2

On mesure la distance de N à N' lors de l'équilibre de la balance établi en ajoutant un poids p' du côté de N S, après avoir enlevé le premier poid p. Supposons que, par tâtonnement, on ait établi l'équilibre à la distance 2 d.

L'expérience montre que l'on a

$$p' = \frac{p}{4}$$

Ainsi, la distance devenant 2 fois plus grande, la force répulsive entre deux mêmes pôles est 4 fois plus petite.

On verrait de même que si on présente l'un à l'autre un pôle nord et un pôle sud, la force attractive devient 4 fois plus petite lorsque la distance des pôles devient 2 fois plus grande.

On exprime ces faits en disant :

Les attractions et les répulsions magnétiques varient en raison inverse du carré de la distance.

C'est la première loi de Coulomb.

La deuxième loi de Coulomb se rapporte aux masses magnétiques.

Dans l'expérience précédente, on remplace l'aiguille N'S' par une autre N''S'', de telle sorte que les pôles N et N'' soient à la même distance que les pôles N et N' lors de l'équilibre.

Si la force répulsive entre N et N'' est la même qu'entre les pôles N et N', on dit que les pôles N' et N'' possèdent la même masse magnétique.

Remplaçons maintenant l'aiguille N''S'' par une autre N'''S''' et admettons que la force répulsive entre N et N''' soit le double de celle qui s'exerce entre N et N' ou N'', on dit que le pôle N''' possède une masse magnétique double de celle des pôles N' ou N''.

On peut généraliser ce résultat et dire : *lorsque, pour une même distance, la force répulsive ou attractive entre deux pôles de même nom ou de noms contraires devient 2, 3, 4... fois plus grande ou plus petite, la masse de l'un des pôles restant fixe, la masse repoussée ou attirée devient 2, 3, 4... fois plus grande ou plus petite.*

6. — **Expression analytique des lois de Coulomb.** — Analytiquement on peut donc exprimer la loi de Coulomb par

$$f = K \frac{m\ m'}{r^2}$$

K étant une constante, m et m' les masses des pôles, r leur distance.

La constante K peut être égale à 1 en choisissant convenablement les unités..

Supposons $m = m' = 1$, $r = 1$ centimètre et que la force répulsive soit égale, dans l'air, à l'unité de force appelée dyne (la dyne est la 981[e] partie de la force kilogramme), alors

$$1 = K \times \frac{1 \times 1}{1},\ K = 1.$$

La force magnétique aura donc pour expression dans l'air

$$f = \frac{m\ m'}{r^2} \text{ dynes.}$$

On convient de considérer comme positives les masses placées à l'extrémité Nord de l'aimant et comme négatives les masses placées à l'extrémité Sud.

7. — **Champ magnétique.** — Un aimant exerce des actions magnétiques tout autour de lui. Il produit dans l'espace qui l'entoure ce qu'on appelle un *champ magnétique.*

En physique, cette expression n'a pas simplement la signification d'une étendue. On définit le champ magnétique en un point de l'espace: *la force magnétique en grandeur et en direction en ce point.*

Mais pour une certaine distance entre deux masses magnétiques, la force varie avec la masse de l'une d'elles, l'autre étant donnée.

Aussi définit-on la force magnétique en un point en disant que *c'est la résultante des actions magnétiques exercées sur une masse magnétique égale à $+1$ placée en ce point.*

C'est là une simple convention, car on aurait pu définir la force par rapport à la masse -1.

8. — **Lignes de force.** — La force magnétique varie aux divers points du champ non seulement en grandeur, mais encore en direction. On le montre par l'expérience des spectres magnétiques :

1° On place (fig. 3) un aimant NS sur une table, loin de tout aimant ou des masses de fer. On le recouvre d'une feuille de papier glacé et on projette sur la feuille de la limaille de fer au moyen d'un tamis fin. La limaille est soumise à la force de pesanteur et à celle émanée de l'aimant. On frappe quelques petits coups sur la feuille de papier, la limaille glisse et s'oriente sous l'influence de l'aimant.

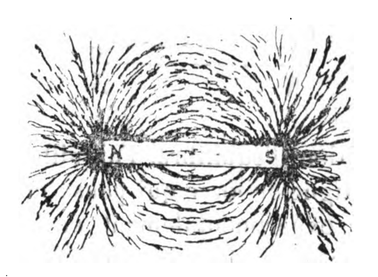


Fig 3

Chaque brin de limaille est alors aimanté et ses deux extrémités sont des pôles de noms contraires. L'aimant produit sur chaque brin une influence magnétique qui fait de ce brin de limaille un petit aimant temporaire.

Les brins sont groupés pour former des lignes auxquelles les physiciens ont donné le nom de *lignes de force*.

En chaque point d'une de ces lignes, la force magnétique est tangente à la ligne.

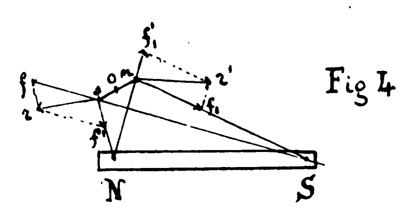
En effet, supposons une petite aiguille *ns* placée à distance de l'aimant NS (fig. 4).

Le pôle s est soumis aux forces f et f'.

Le pôle n est de même soumis de la part de NS à deux forces f_1 et f'_1.

Les forces f et f' donnent la résultante r; les deux forces f et f' se composent en une résultante r'.

Sous l'influence des deux forces r et r', la petite aiguille tourne autour de son centre o et prend la direction des forces r et r' qui sont très sensiblement égales en grandeur et en direction si l'aiguille est très courte.



Dans sa position d'équilibre, l'aiguille est tangente au point o à la ligne de force qui passe en ce point.

On le vérifie expérimentalement, en figurant, aussi bien que possible et avec un crayon, le trajet d'une ligne de force. On approche alors de cette ligne une petite aiguille aimantée, suspendue en son milieu à un fil de cocon et on voit qu'elle se place tangentiellement à la ligne de force en ses différents points.

9. — **Sens des lignes de force.** — Le sens d'une ligne de force est le sens de la force, c'est-à-dire *le sens dans lequel est entraîné le pôle nord d'une aiguille de la part du champ.*

Les lignes de force partent donc du pôle nord et aboutissent au pôle sud.

La force magnétique n'est pas nulle à l'intérieur de l'aimant. Aussi, contrairement à ce qui a eu lieu pour un corps conducteur électrisé, les lignes de force pénètrent-elles dans l'aimant du pôle sud au pôle nord. Ce sont des courbes fermées.

10. — **Unité de champ.** — Le champ magnétique varie avec les différents points de l'espace. On le

mesure au moyen d'une unité appelée *Gauss*, en mémoire du célèbre physicien et mathématicien allemand de ce nom. *Le Gauss est l'intensité d'un champ magnétique qui exerce sur la masse + 1 une force égale à 1 dyne.*

11. **Champ magnétique uniforme.**— Plaçons deux aiguilles aimantées rectilignes, pouvant osciller dans un plan horizontal, en deux points assez éloignés d'une chambre ne renfermant ni autres aimants, ni masses de fer. Elles se mettront en équilibre dans des directions parallèles.

D'ailleurs, si on les fait osciller sous l'influence de la Terre (pour cela il faut les mettre dans une chape et les soutenir par un fil de cocon), on trouve qu'elles effectuent le même nombre d'oscillations par minute. Pour ces raisons, on dit que le champ magnétique terrestre est un champ uniforme.

Un champ uniforme est donc caractérisé par des lignes de forces parallèles.

On a un champ uniforme, ou à peu près uniforme, entre les branches d'un aimant en fer à cheval, ainsi que le montre le spectre magnétique d'un tel aimant.

Nous décrirons bientôt un autre moyen pour obtenir un champ uniforme.

12. **Flux de force.**— Supposons une fontaine de compression (fig. 5). Elle renferme de l'eau au-dessus de laquelle on comprime de l'air. Sur l'ouverture on place un ajutage présentant des ouvertures disposées régulièrement. En ouvrant le robinet R, on voit l'eau sortir avec force par les ouvertures. Les jets figurent approximativement en direction les lignes de limaille de fer du spectre magnétique. Déplaçons un circuit C

horizontalement, de façon que les filets liquides le traversent.

Un *flux liquide* passe à travers le circuit et le nombre des filets compris dans ce circuit est d'autant plus grand qu'il est plus rapproché de l'ajutage.

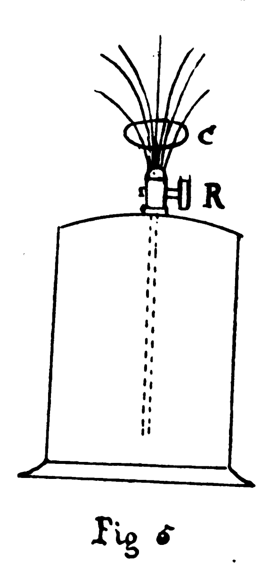


Fig 6

Supposons de même un filet d'eau très mince pris parallèlement à l'axe d'un gros cylindre à travers lequel passe de l'eau (fig. 6). Les vitesses des molécules renfermées dans ce petit filet, sont sensiblement les mêmes pour la section droite entière du filet.

Dans une seconde, les molécules renfermées dans la section A B passent en A' B'.

Le volume compris entre les bases A B et A' B' est le débit dans le petit filet considéré. Soit v le volume correspondant à l'unité de surface et s la surface de la section droite du filet. Le débit, ou, si l'on veut, le *flux liquide*, a pour expression

$$\Phi = v s$$

Dans le cas du spectre magnétique, si l'on déplace une *petite surface* devant l'aimant, le nombre des filets de limaille qui traverse cette surface est d'autant plus grand que la surface est plus rapprochée du pôle.

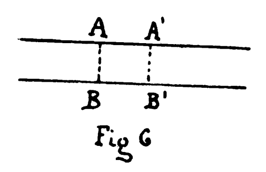


Fig 6

On ne peut pas faire le spectre magnétique dans tous les plans passant par l'axe de l'aimant ; mais, dans tous ces plans, on peut, d'après ce qui se passe et ce que l'on voit dans le plan horizontal, concevoir des lignes de force disposées, sur une petite longueur, à peu près comme les filets liquides qui s'échappent de l'ajutage de la fontaine de compression. A travers la petite surface placée devant l'aimant dans une position normale à l'une des lignes de force et par conséquent à peu près normale à toutes celles qui la traversent, il passe ce qu'on appelle, par analogie, un *flux de force*. Cette dénomination est due à MM. Mascart et Joubert.

L'expression du flux de force est égale à la valeur moyenne du champ multipliée par la surface traversée. Si le champ est uniforme et égal à H, le flux de force est

$$\Phi = H\,S$$

S'il n'est pas uniforme, on considère une surface très petite s, normale à une ligne de force. Aux divers points de cette petite surface le champ est sensiblement le même et le flux de force qui passe à travers cette surface est

$$\varphi = H\,s$$

Soit (fig. 7), A B la section de cette très petite surface et C B une surface aussi très petite, prise dans le canal formé par les lignes de force qui s'appuie sur la surface A B. Les lignes A A', B B' sont sensiblement

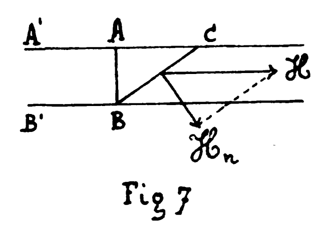


Fig 7

normales à A B et la surface A B est la projection de la surface B C sur le plan normal à la ligne de force moyenne. Elle a pour valeur

$$\text{Surface } BC \times \cos. ABC$$

Le flux de force à travers AB est

$$H \times \text{surface } AB = H \times \text{Surface } BC \times \cos. ABC$$

ou

$$H \times \cos. ABC \times \text{Surface } BC$$

Mais $H \times \cos. ABC$ est la projection du champ H sur la normale à la surface BC. Si s représente cette surface le flux qui la traverse a pour valeur

$$\Phi = H_n \times s$$

H_n étant la composante du champ normale à la petite surface oblique traversée par le flux.

Lorsque le champ est uniforme, on peut considérer une surface S quelconque. Le flux a pour valeur

$$\Phi = H_n \times S$$

13. **Unité de flux**.— L'unité de flux a été appelée *Maxwell*, en l'honneur de l'illustre physicien anglais de ce nom.

Dans l'expression du flux qui traverse normalement une surface faisons

$$H = 1 \text{ Gauss} \quad S = 1 \text{ cm}^2$$

Alors

$$\Phi = 1$$

L'*unité du flux*, ou *Maxwell*, est le flux qui traverse normalement une superficie d'un centimètre carré dans un champ d'un *Gauss*.

CHAPITRE II.

Champ magnétique des courants.

19 — **Expérience dŒrstedt. Règle d'Ampère.** — Dans tous les cours, mêmes les plus élémentaires, on montre l'action d'une portion de courant rectiligne sur une aiguille aimantée. Cette action a été découverte par Œrstedt.

Le pôle nord d'un aimant se porte toujours à la gauche du courant.

La gauche du courant a été définie par Ampère de la manière suivante :

C'est la gauche d'un observateur couché dans le circuit, en regardant l'aiguille, de telle sorte que le courant lui entre par les pieds et lui sorte par la tête.

Cette expérience montre que le pôle nord, ainsi que le pôle sud sont soumis à des forces. Un courant produit donc autour de lui uu champ magnétique.

20. — **Champ d'un courant rectiligne.** — Faisons passer un fil rectiligne A B (fig. 8) à travers un carton, et relions les extrémités de ce fil aux deux pôles d'une pile de 10 éléments Bunsen de façon que le courant soit ascendant, par exemple, dans la partie A B du circuit. Projetons sur le carton de la limaille de fer fine. Après avoir donné quelques petits coups sur le car-

ton, nous verrons la limaille se disposer suivant des lignes circulaires dont le centre est en O.

Les lignes de force du champ d'un courant rectiligne sont donc, sur un plan perpendiculaire au courant, des circonférences ayant pour centre le point où le courant traverse le plan.

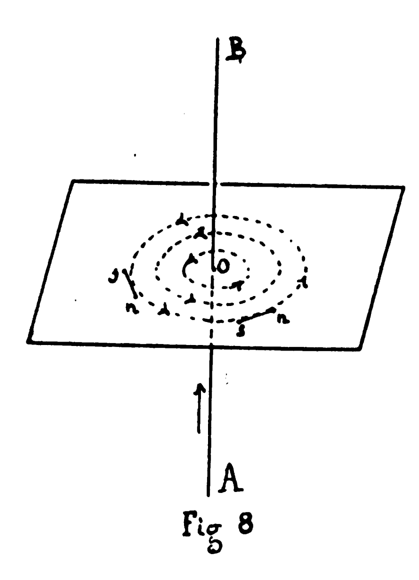


Fig 8

Le sens des lignes de force est celui indiqué par les flèches. On le détermine expérimentalement au moyen d'une petite aiguille *n s*.

Elles partent du pôle *n* et vont au pôle *s*.

D'ailleurs la règle d'Ampère indique leur sens. *C'est le sens dans lequel est entraîné le pôle nord qui se place à la gauche du courant.*

21. — **Champ d'un courant circulaire**. — Supposons un circuit circulaire (fig. 9) traversant normalement un carton horizontal. Lançons un courant intense dans un circuit (5 ampères suffisent) et proje-

tons de la limaille sur le carton (En pratique on multi plie le nombre des spires).

La limaille se dispose suivant des courbes qui enveloppent les points A et B.

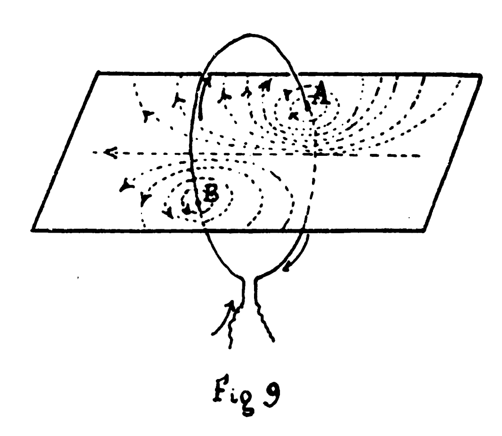


Fig 9

Le sens des lignes de force est celui des flèches. Il se détermine avec la petite aiguille aimantée ou par la règle d'Ampère.

22. — **Feuillet magnétique circulaire**. — Au point de vue pratique un feuillet magnétique est une plaque mince d'acier aimantée. Si on fait le spectre magnétique d'un feuillet circulaire, on le trouve analogue à celui d'un courant circulaire.

23. — **Equivalence entre un feuillet magnétique et un courant**. — Plaçons un feuillet magnétique circulaire perpendiculaire au plan du méridien magnétique et devant lui, sur la droite perpendiculaire à sa surface et en son centre, à une distance *d* du centre, une petite aiguille aimantée horizontale supportée par un fil de cocon. Faisons osciller cette aiguille.

Elle est soumise aux actions parallèles de la Terre et du courant, et exécute un certain nombre d'oscillations par minute.

Répétons la même expérience avec un courant circulaire perpendiculaire au plan du méridien magnétique, de même rayon que celui du feuillet, mettons l'aiguille sur l'axe du courant et à la distance *d* du courant.

En faisant varier l'intensité du courant, nous arriverons à faire exécuter à l'aiguille le même nombre d'oscillations par minute qu'avec le feuillet.

Nous disons alors qu'*il y a équivalence entre le feuillet et le courant.*

Dès lors on peut dire que le courant à une face nord et une face sud.

Pour trouver la face nord, on se suppose dans le circuit de telle sorte que le courant entre par les pieds et sorte par la tête. *On a la face nord à gauche.*

24. — **Flux d'un courant fermé**. — Un courant fermé comme un feuillet magnétique émet un flux qui part de la face nord, va vers la face sud et traverse le plan du courant de la face sud à la face nord.

Rappelons enfin quelques notions d'électricité.

25.— **Lois de Coulomb. Loi de l'électrolyse. Unité de masse électrique : Coulomb**. — En électricité on est amené à considérer des masses électriques. On les définit comme les masses magnétiques.

Les attractions et les répulsions électriques sont régies par les lois de Coulomb analogues à celles dont nous avons parlé. Ces lois s'expriment algébriquement par l'expression

$$f = K \frac{m m'}{r^2}$$

L'unité de masse électrique est la quantité d'électricité positive qui, agissant sur une masse égale, la repousse, dans l'air, avec une force égale à 1 dyne à la distance d'un centimètre.

Moyennant ce choix d'unité K = 1 et la formule devient

$$f = \frac{m\ m'}{r^2} \text{ dynes}$$

Mais le coefficient K dépend du milieu isolant dans lequel sont placées les masses électriques.

Cette unité d'électricité est appelée *unité électrostatique*. Elle est trop petite pour la pratique. Aussi la remplace-t-on, pour les mesures ordinaires, par un autre, le *Coulomb*, ainsi nommée en mémoire de l'officier français de ce nom qui a découvert les lois dont nous nous nous occupons,

Le Coulomb vaut 3×10^9 fois l'unité électrostatique.

On sait qu'un courant électrique traversant certains liquides appelés *électrolytes*, les décompose.

Ces électrolytes sont des composés métalliques bases, acides, sels.

La loi quantitative de décomposition est la suivante: *96,600 Coulomb mettent liberté à la Cathode (lame par laquelle le courant sort de l'electrolyte) et par seconde un poids de métal, exprimé en grammes, égal à son équivalent chimique, c'est-à-dire correspondant à une valence rompue.*

Pour l'argent ce poids est 108 grammes, pour le cuivre 31,8 grammes, etc.

Le Coulomb est donc la quantité d'électricité capable de mettre en liberté $\frac{108}{96600}$ = 0 gr. 001118 d'Argent *par seconde, en traversant un voltamètre à azotate d'Argent.*

26. — **Intensité d'un courant.** — *L'intensité d'un courant est la quantité d'électricité qui passe à travers une section quelconque du circuit en 1 seconde.*

L'unité pratique d'intensité du courant s'appelle *Ampère.*

La définition de l'intensité montre que l'intensité étant réprésentée par i, laquantité d'électricité passant dans le temps t secondes par q on a :

$$i = \frac{q}{t}$$

si $t = 1$ seconde, $q = 1$ coulomb, $i = 1$ ampère.

L'ampère est l'intensité d'un courant constant qui transporte 1 coulomb en 1 seconde, c'est-à-dire qui dépose, en 1 seconde, une quantité d'argent égale à 0 gr. 001118.

CHAPITRE III.

Démonstration de la formule de Laplace.

Munis de ces notions générales sur les aimants et les courants, arrivons à la démonstration de la formule de Laplace.

Considérons un pôle M de masse m placé en face d'un fil parcouru par un courant. Soit AB une portion très petite du circuit, un élément de courant comme on le dit souvent.

Quelle que soit la forme du circuit, on peut considérer AB comme une portion très petite de ligne droite. Nous la désignerons par le symbole ds, que l'on prononce en énonçant successivement la lettre d et la lettre s. Joignons le pôle M au milieu O de l'élément AB.

Les lois de Laplace sont renfermées dans la formule

$$dF = \frac{K m i \, ds \sin \alpha}{d^2}$$

dF étant la force élémentaire produite par le pôle de masse m sur l'élément du courant ds ;

i est l'intensité du courant ;

α est l'angle formé par la droite qui va du pôle au milieu de l'élément ;

d est la distance du pôle au milieu de l'élément (fig. 10).

27. **Description de l'appareil de l'auteur.** — Pour vérifier élémentairement cette formule et, en

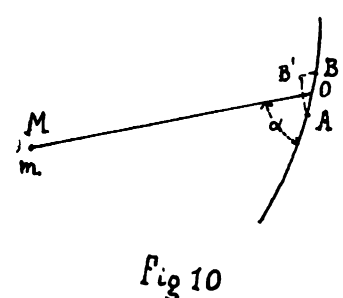


Fig 10

même temps, pour déterminer la direction de la force magnétique, nous avons imaginé l'appareil suivant (fig. 11) :

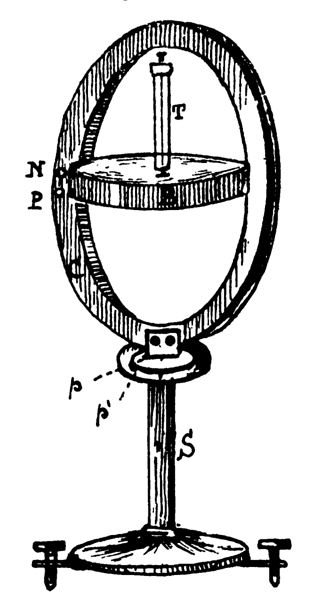


Fig 11

Un cadre circulaire en bois C peut être placé verticalement. Sur son pourtour il est creusé d'une gorge

où l'on fixe une spire unique dont les extrémités aboutissent à des bornes P et N.

A la hauteur du centre du disque est placée une sorte de boite plate B fermée par un couvercle en verre.

A ce couvercle est fixé un tube de verre T, à la partie supérieure duquel est mastiquée une pièce en laiton portant un petit treuil.

Sur le treuil s'enroule un fil de cocon supportant à son extrémité inférieure, par l'intermédiaire d'une chape en papier, une petite aiguille aimantée d'un centimètre de long.

La spire destinée à conduire le courant est placée directement sur le cadre de 28 centimètres de diamètre.

Le cadre est assujetti à sa partie inférieure à un disque de cuivre p et à un tuyau en cuivre qui pénètre dans le support S, formé d'un tuyau en cuivre. L'extrémité supérieure de S est fixée à un disque de cuivre p', sur lequel glisse le disque p. Le cadre peut donc se mouvoir en rotation autour d'un axe que l'on établit verticalement au moyen des vis calantes du pied de l'appareil.

Si l'on fait passer un courant dans la spire, elle développe un champ variable avec le point de l'espace considéré.

Dans le voisinage du centre, les lignes de force sont sensiblement parallèles. L'aiguille aimantée, qui va subir l'action du courant, étant petite et son milieu étant au centre du cadre, on pourra, pratiquement, admettre que les pôles y sont aussi et qu'ils s'y maintiennent approximativement lorsque l'aiguille effectue de petites oscillations.

Dans toutes les expériences qui vont suivre le cadre sera placé perpendiculairement au plan du méridien magnétique. De plus les fils du circuit de la pile aboutissant

aux deux extrémités du circuit étudié, sont dans des directions parallèles, de façon que le courant d'aller et le courant de retour n'exercent pas d'action sur l'aiguille aimantée.

Pour y arriver facilement, on a placé la boîte D de façon que l'axe du cylindre qui la représente coïncide avec le diamètre vertical de la section médiane du cadre, parallèle à l'épaisseur. On a tracé dans la boîte une graduation (l'appareil peut ainsi être transformé en une boussole des tangentes) en degré et la ligne o-o, ou, si l'on veut, o-180, est perpendiculaire au cadre.

Pour mettre le cadre perpendiculaire au plan du méridien magnétique, on laisse s'équilibrer l'aiguille et on tourne le cadre jusqu'à ce que l'aiguille coïncide avec la ligne o-180.

Enfin, nous aurons à nous servir de la formule du pendule composé.

Le pendule composé est un corps quelconque tournant et oscillant autour d'un axe horizontal.

On démontre assez facilement aux élèves de la classe de Mathématiques élémentaires que la durée de l'oscillation d'un tel pendule est donnée par l'expression

$$t = \pi \sqrt{\frac{I}{Mga}}$$

π est le nombre 3.1416.

I est le *moment d'inertie* du pendule, c'est-à-dire la somme de toutes les quantités mr^2 relatives à chaque masse m située à la distance r de l'axe.

g est le nombre 981 cm.

a la distance de son centre de gravité à l'axe de suspension.

En somme, Mga, est ce que l'on appelle le *moment mécanique maxima* du poids du pendule par rapport à l'axe d'oscillation.

28. — **Formule donnant la durée de l'oscillation d'une aiguille aimantée.**— L'aiguille aimantée horizontale peut être considérée comme un pendule composé mobile autour du fil de cocon vertical qui la supporte. La durée de son oscillation est

$$t = \pi \sqrt{\frac{I}{MH}}$$

I étant le moment d'inertie de l'aiguille par rapport à l'axe de suspension.

M. le *moment magnétique* de l'aiguille.

H, l'intensité du champ supposé constant qui fait osciller l'aiguille déplacée de sa position d'équilibre.

Le moment magnétique est le produit $2lm$ de la distance $2l$ des pôles par la masse magnétique m à chaque pôle.

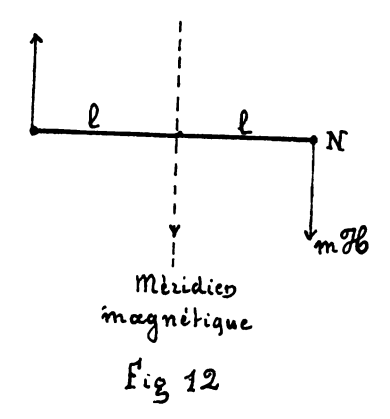


Fig 12

Si H est l'action horizontale de la Terre, champ uniforme, sur la masse $+1$, cette action devient mH sur la masse m d'après la loi de Coulomb. L'action mH étant constante pour la masse m, agit comme la pesanteur sur le pendule. Le moment mécanique maximum de la force mH s'obtient en supposant l'aiguille perpendiculaire ou méridien magnétique. Il a alors pour valeur $mH \times 2l = 2lmH = MH$ (fig. 12).

La durée de l'oscillation prend donc la forme donnée plus haut.

Puisque, dans les limites d'oscillation de l'aiguille, le champ du courant peut être supposé uniforme, son action s'ajoutera à celle de la Terre. Sous cette double influence, l'aiguille oscillera plus vite que sous l'action de la Terre seule.

Nous allons d'abord démontrer que l'action intégrale du courant circulaire s'ajoute à celle de la Terre.

29. — **1° Direction de la force émanée du courant.** — L'aiguille étant perpendiculaire au cadre et en son centre, faisons passer un courant de 2 à 3 ampères, ou même plus intense, dans le circuit circulaire. L'expérience montre que l'aiguille, d'abord bien en repos, reste au repos. Les actions sur les deux pôles sont donc égales et de plus elles se réduisent à des forces normales au cadre.

Comme nous le verrons, l'expérience prouve que pour déterminer l'action totale du circuit, on peut considérer individuellement chacune de ses parties et composer leurs actions.

L'immobilité de l'aiguille, lorsque le courant passe, s'explique fort bien en admettant que la force magnétique exercée par un élément du courant est perpendiculaire au plan du pôle et de l'élément.

Dans ces conditions, toutes les forces qui agissent sur le pôle nord s'ajoutent et donnent une résultante perpendiculaire au plan du courant. La résultante obtenue de même pour le pôle sud est égale et de sens contraire à la précédente et l'aiguille reste en équilibre.

Mais ce raisonnement suppose que les pôles sont dans le plan du courant. En réalité, ils ne s'y trouvent pas rigoureusement. Comme l'aiguille, cependant, reste en équilibre quand le courant passe, cela prouve simple-

ment qu'elle est soumise à deux résultantes égales de composantes élémentaires perpendiculaires au plan du courant.

Pour montrer que la force a une direction bien déterminée, nous avons imaginé l'expérience suivante :

Une aiguille d'inclinaison NS est placée à peu près dans le plan du méridien magnétique (fig. 13).

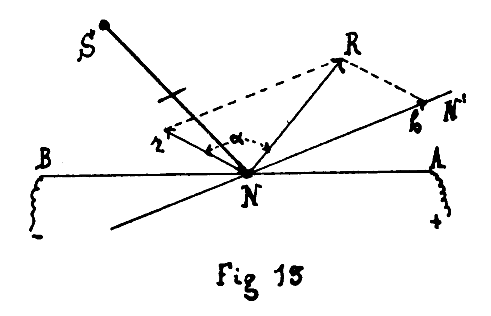


Fig 13

Dans ce plan, on place un fil rectiligne AB dont l'une des extrémités est reliée au pôle positif d'une pile. On attend que l'aiguille soit bien en équilibre et on met l'extrémité B au pôle négatif. L'expérience montre que, *même avec un fort courant*, l'aiguille reste au repos.

Cela prouve que pour tous les éléments de AB l'action est perpendiculaire au plan du pôle N et de l'élément.

En effet, supposons que la résultante R de toutes les forces émanant des divers points de AB et appliquées au pôle N ait une direction quelconque NR. Soit NN' l'horizontale passant par N, perpendiculaire au plan de l'aiguille et du courant AB.

Dans le plan de NN' et de NR décomposons la force NR en deux, l'une h dans le sens NN' l'autre r dans le plan N'NR. On a

$$r = R \cos \alpha$$

La composante h n'a aucun effet sur la rotation de l'aiguille puisqu'elle est dirigée suivant son axe. L'autre composante r aurait pour effet de faire tourner l'aiguille. Or l'expérience montre que l'aiguille reste au repos. Donc la résultante r est nulle. Alors on doit avoir par suite

$$\cos \alpha = 0$$
$$\alpha = 90^\circ$$

La force rN doit donc être perpendiculaire au plan RNN'.

En décomposant la force NR située alors dans le plan perpendiculaire à l'élément placé en N en deux forces, l'une horizontale dirigée suivant NN', l'autre verticale, on verrait que NR doit former avec l'aiguille NS un angle droit.

Donc toutes les forces élémentaires sont perpendiculaires au plan de l'aiguille et du courant, c'est-à-dire perpendiculaire au plan du pôle et de l'élément.

Sens de la force. — *La force est dirigée vers la gauche pour un pôle nord et vers la droite pour un pôle sud.*

30. — **2° Influence de la masse magnétique**. — Les expériences précédentes viennent de nous montrer que l'action du courant circulaire tout entier s'ajoute intégralement à l'action de la Terre.

Dès lors, pour reconnaître l'influence de la masse magnétique, on fait osciller l'aiguille d'abord sous l'influence de la Terre seule. La durée de l'oscillation est

$$(1) \qquad t = \pi \sqrt{\frac{I}{2lmH}}$$

On fait ensuite passer le courant qui doit rester constant pendant toute la durée de l'expérience.

On s'assure de la constance au moyen d'un ampèremètre placé dans le circuit.

On détermine la durée de la nouvelle oscillation.

Soit F l'action totale du courant. Le moment maximum de cette force est

$$2lF$$

Puisque l'action de la Terre et celle du courant sont parallèles, on a, pour la durée de la nouvelle oscillation

$$(2) \qquad t' = \pi \sqrt{\frac{I}{2lmH + 2lF}}$$

Divisons membre les égalités (1) et (2), après avoir élevé au carré ; cela donne

$$(3) \qquad \frac{t^2}{t'^2} = \frac{mH + F}{mH}$$

On rèpète la même série d'expériences avec une deuxième aiguille aimantée différemment, avec le même courant et l'on a, en représentant par T et T' les durées des oscillations

$$(4) \qquad \frac{T^2}{T'^2} = \frac{m'H + F'}{m'H}$$

Divisant membre les deux égalités (3) et (4) il vient :

$$\frac{t^2}{t'^2} \times \frac{T'^2}{T^2} = \frac{mH + F}{mH} \times \frac{m'H}{m'H + F'} = \frac{mH + F}{m'H + F'} \times \frac{m'}{m}$$

L'expérience montre que

$\frac{t^2}{t'^2} \times \frac{T'^2}{T^2}$ est très sensiblement égal à 1.

Donc

$$\frac{mH + F}{m'H + F'} \times \frac{m'}{m} = 1$$

$$m\,m'H + m'F = m\,m'H + mF'$$

$$m'F = mF'$$

$$\frac{F}{F'} = \frac{m}{m'}$$

Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, *la force qui s'exerce au centre d'un courant circulaire est proportionnelle à la masse magnétique placée au centre.*

Expériences. — Chaque fois, l'aiguille effectue 100 oscillations dont on cherche la durée au moyen d'un chronomètre à marche et arrêt facultatifs.

Valeur de t	1,553	secondes
— t'	1,24	—
— T	1,306	—
— T'	1,04	—

Intensité du courant constant 2,4 ampères.

Le courant était fourni par 5 éléments Daniell montés en batterie

Le calcul de l'expression précédente montre que son inverse est

$$1.0053$$

Nous admettrons donc moyennant ce résultat très voisin de 1 que la loi des masses énoncée plus haut est démontrée.

31. **2° Influence de l'intensité du courant.** — On fait osciller la première des deux aiguilles précédentes, d'abord sous l'influence de la Terre seule et ensuite sous l'influence combinée de la Terre et du courant d'intensité I. Soit f l'action du courant sur l'unité de masse magnétique. L'action sur la masse m est

$$F = mf$$

Pour les durées t et t' de l'oscillation dans les deux expériences, on a

$$t = \pi \sqrt{\frac{I}{2l\,m\,H}}$$

$$t' = \pi \sqrt{\frac{I}{2lm\,H + mf}}$$

D'où

$$\frac{t^2}{t'^2} = \frac{H + f}{H}$$

et

$$(5) \qquad \frac{t^2 - t'^2}{t'^2} = \frac{f}{H}$$

On fait deux nouvelles expériences analogues aux précédentes et avec la *même* aiguille, mais en donnant au courant l'intensité I', on obtient alors l'expression :

$$\frac{T^2}{T'^2} = \frac{H + f'}{H}$$

ou

$$(6) \qquad \frac{T^2 - T'^2}{T'^2} = \frac{f'}{H}$$

Divisant membre à membre les égalités (5) et (6), on obtient :

$$(7) \qquad \frac{t^2 - t'^2}{t'^2} \times \frac{T'^2}{T^2 - T'^2} = \frac{f}{f'}$$

Ici $T = t$

L'expérience montre que l'on a très sensiblement $\frac{I}{I'}$ pour la valeur dn premier membre de (7).

Alors

$$\frac{f}{f'} = \frac{I}{I'}$$

Donc, toutes choses égales d'ailleurs, *la force qui s'exerce sur l'unité de masse au centre d'un courant circulaire, c'est-à-dire le champ d'un courant circulaire en son centre est proportionnelle à l'intensité du courant.*

Il en est de même de la force totale, puisque :

$$\frac{m\,f}{m\,f'} = \frac{F}{F'}$$

EXPÉRIENCES.

$t = 1,553$
$t' = 1,24$
$T = t = 1,563$
$T' = 1,333$
$I = 2,4$ ampères
$I' = 1,5$ ampère

On trouve :

$$\frac{f}{f'} = 1,592 \qquad \frac{I}{I'} = 1,6$$

32.— **3° Influence du rayon du circuit.** — Pour augmenter la longueur du rayon on pourrait employer un autre cadre sur lequel on tendrait un circuit circulaire.

Mais il vaut tout autant se servir du précédent en plaçant autour de lui une couronne découpée dans du carton fort. On fixe ce disque autour du cadre en le faisant déborder également tout autour. Sur le bord de la couronne on place un fil que l'on relie par ses extrémités aux bornes de l'appareil. On fait deux premières expériences sous l'influence de la Terre seule et sous l'influence d'un courant constant avec une certaine aiguille et le premier circuit. Cela conduit :

$$(8) \qquad \frac{t^2 - t'^2}{t'^2} = \frac{f}{H}$$

Employant la *même* aiguille, le deuxième circuit donne :

$$(9) \qquad \frac{T^2 - T'^2}{T'^2} = \frac{f'}{H}$$

Divisant les égalités (8) et (9) membre à membre, on a :

$$(10) \qquad \frac{t^2 - t'^2}{t'^2} \times \frac{T'^2}{T^2 - T'^2} = \frac{f}{f'}$$

Ici $t = T$

Le calcul du premier membre de l'expression (10) montre que :

$$\frac{f}{f'} = \frac{r'}{r}$$

Donc, toutes choses égales d'ailleurs, *le champ d'un courant circulaire en son centre est en raison inverse du rayon du courant.*

Par suite, comme $\frac{f}{f'} = \frac{mf}{mf'} = \frac{F}{F'}$, il en est de même de la force totale développée au centre sur la masse m.

EXPÉRIENCES.

$$t = 1,303$$
$$t' = 1,065$$
$$T = t = 1,303$$
$$T' = 1,127$$

Le diamètre du circuit était dans les premières expériences 28 centimètres, dans les secondes 40 centimètres. Le calcul de l'expression (10) donne :

1,469

L'inverse des diamètres, c'est-à-dire $\frac{40}{28}$ donne :

1,421

Ces résultats sont obtenus avec moins d'approximation que les premiers, parce que, avec le dispositif employé par le second circuit, il n'est pas commode de placer ce circuit de façon que l'aiguille soit à son centre.

Nous devons nous contenter de ce résultat, car le temps nous manque pour recommencer ces observations avec un cadre en bois, construit sur le modèle de celui de 28 centimètres.

33. — **4° Influence de la longueur agissante du courant.** — Nous n'avons fait qu'une seule expérience en employant la moitié du premier courant circulaire qui nous a servi jusqu'alors.

L'expérience est très délicate, il faut que l'aiguille soit bien au centre du circuit. Il faut donc que l'appareil soit construit aussi bien que possible. On comprend que nous n'ayons pu arriver à monter nous même un tel appareil.

Cependant, en employant la moitié du circuit, on arrive à de bons résultats.

Nous faisons d'abord osciller l'aiguille sous l'influence de la Terre seule et ensuite sous l'influence de la Terre et du courant circulaire tout entier. Nous avons noté

$$t = 1,306$$
$$t' = 1,042$$

La moitié du circuit ayant été placé sur la face supérieure du cadre, la durée de l'oscillation a été trouvée égale à

$$1,092$$

Ayant ensuite placé la moitié du circuit sur la face inférieure du cadre, la durée de l'oscillation a été de

$$1,214$$

Ce nombre assez différent du précédent vient de ce qu'il est bien difficile, sans certaines précautions, de construction de placer l'aiguille bien au centre du cadre.

La moyenne des deux durées est :

$$t'' = 1,153$$

En procédant comme dans les expériences antérieures on a :

$$\frac{t^2 - t'^2}{t'^2} = \frac{f}{H}, \text{ courant complet}$$

$$\frac{t^2 - t''^2}{t''^2} = \frac{f'}{H}, \text{ moitié de courant}$$

D'où :

$$\frac{t^2 - t'^2}{t'^2} + \frac{t''^2}{t^2 - t''^2} = \frac{f}{f'}$$

En remplaçant les lettres par les valeurs numériqués précédentes et effectuant les calculs, on trouve, pour la valeur du premier membre :

2,017

nombre très voisin de 2.

Donc, toutes choses égales d'ailleurs, *le champ d'un courant circulaire en son centre est proportionnel à la longueur agissante.*

Il serait nécessaire de vérifier cette loi en opérant sur le $\frac{1}{4}$, le $\frac{1}{8}$ etc., du circuit total. Mais alors, il est absolument nécessaire d'avoir un appareil fort bien construit, de telle sorte que l'aiguille puisse toujours être placée aussi rigoureusement que possible au centre.

La loi précédente se vérifierait. Comme elle a lieu pour une longueur quelconque, on peut admettre qu'elle est vraie pour un élément.

Cette dernière démonstration montre que, dans le calcul d'une force émanant d'un courant, on peut décomposer celui-ci en parties très petites égales ou non.

La force élémentaire peut donc être mise sous la forme suivante, *ds* étant un élément de courant et A une constante :

$$d\text{F} = \text{A}\,\frac{m\,\text{I}\,ds}{r^2}$$

En effet, dans le cas d'un courant circulaire la somme des forces élémentaires au centre donne :

$$\text{Somme de } d\text{F} = \text{A}\,\frac{m\,\text{I}}{r^2} \times \text{somme de } ds$$

ou

$$\text{Somme de } d\,\text{F} = \text{F} = \text{A}\,\frac{m\,\text{I} \times 2\,\pi\,r}{r^2}$$

ou

$$\text{F} = \text{A}\,\frac{m\,\text{I} \times 2\,\pi}{r}$$

Cette expression correspond bien aux lois précédemment démontrées.

34. — **Détermination du coefficient de proportionnalité. A.** — On a pour la force totale au centre :

$$\text{F} = \text{A}\,\frac{m\,\text{I} \times 2\,\pi}{r}$$

D'où :

$$\frac{\text{F}}{m} = \text{champ} = f = \text{A}\,\frac{\text{I} \times 2\,\pi}{r}$$

Dans une expérience précédente

I = 2,4 ampères
r = 14 centimètres.

De plus dans cette expérience

t = 1,553
t = 1,24

D'où :

$$\frac{t^2 - t'^2}{t'^2} = \frac{f}{\text{H}}$$

Or l'annuaire du Bureau des longitudes donne pour les valeurs de H au 1er janvier 1891 et au 1er janvier 1904 les valeurs 0,2065 dyne et 0,2097 dyne, soit une augmentation de 32 dixmillièmes en 13 ans. Comme nous n'avons pas à notre disposition l'annuaire de 1908, nous admettons que l'augmentation est proportionnelle

au temps. De la sorte, en 1908, la composante horizontale serait très sensiblement 0,21 dyne.

Par suite

$$\frac{t^2 - t'^2}{t'^2} = \frac{f}{0,21}$$

$$f = \frac{0,854209 \times 0,21}{1,5376} = \frac{0,17938389}{1,5376}$$

Egalant à la valeur précédente de f ou a :

$$A \times \frac{2,4 \times 2 \times 3,1416}{14} = \frac{0,17938389}{1,5376}$$

D'où :

$$A = 0,1083$$

Dans une autre expérience où :

$$t = 1,306$$
$$t' = 1,042$$
$$I = 2,5$$
$$A = 0,1068$$

On voit qu'avec notre appareil rudimentaire on s'approche beaucoup du coefficient $\frac{1}{10}$ déterminé au moyen d'expériences plus précises.

Dès maintenant nous pouvons donc écrire, pour l'action d'un élément de courant sur un pôle,

$$dF = \frac{1}{10} \; \frac{m \, I \, ds}{r^2} \text{ dynes}$$

36. — **Cas d'un élément disposé d'une façon quelconque.** — *Formule complète.* — Dans le cas d'un courant circulaire, la droite qui joint le centre du circuit au milieu de chaque élément est normale à cette élément.

Mais cette droite peut faire avec l'élément un angle α quelconque. Quelle est alors la valeur de la force élémentaire ?

Le raisonnement permet de trouver le facteur à introduire dans l'expression de dF.

Supposons (fig. 14) un pôle N dans le prolongement d'une portion rectiligne A B d'un courant.

N A B

Fig 14

Supposons de plus un plan quelconque passant par N et A B. Suivant que le bonhomme d'Ampère regarde une face ou l'autre de ce plan, la force est dirigée dans un sens ou dans un autre.

Mais si A B exerce une action sur le pôle N, cette action a une direction déterminée. Comme cette direction n'est pas déterminée, dans le cas choisi, on doit en conclure que la force est nulle. Il en est de même de la force élémentaire.

Or, dans le cas où l'angle α est droit, on peut considérer l'expression de dF comme multipliée par 1 ; lorsque l'angle devient nul, la force devient nulle.

Parmi les fonctions simples d'angles nous ne connaissons que le sinus qui soit égal à 1 pour un angle de 90 degrés et à 0 pour un angle nul ou égal à 180 degrés.

On peut montrer que l'on doit prendre le facteur $\sin \alpha$ en décomposant, d'après le principe des courants sinueux (voir les traités de physique), l'élément A B (fig. 10) en deux, l'un A B' normal à MO, l'autre BB' parallèle à MO. Ce dernier élément n'exerce pas d'action sur le pôle m. L'action de AB se réduit donc à celle de AB'. Or

$$AB' = AB \sin ABB' = AB \sin \alpha$$

En conséquence, l'expression de la force élémentaire sera :

$$dF = \frac{1}{10} \frac{m \; I \; ds.\sin \alpha}{r^2} \text{ dynes}$$

Telle est la démonstration élémentaire de cette longue formule.

Sans doute la vérification expérimentale n'a pas été faite avec une très grande approximation. Mais, comme nous l'avons fait remarquer, notre appareil, construit par nous, est bien imparfait.

Les résultats obtenus montrent suffisamment la valeur de la méthode et ce que l'on peut attendre d'elle avec un appareil construit avec les soins qu'apportent les constructeurs aux instruments de précision.

Cette vérification est un excellent exercice de manipulation pour les élèves de la classe de mathématiques élémentaires.

37. — **Champ d'un courant circulaire en son centre.** — Dans la formule élémentaire, faisons

$$m = 1 \quad \alpha = 90^\circ \quad \sin \alpha = 1$$

Toutes les forces élémentaires sont normales au plan du courant. Elle ont une résultante égale à leur somme et de même sens.

Somme de forces

$$dF = F = \frac{1}{10} \frac{I}{r^2} ds + \frac{1}{10} \frac{I}{r^2} ds' + \frac{1}{10} \frac{I}{r^2} ds'' \ldots.$$

$$F = \frac{1}{10} \frac{I}{r^2} (ds + ds' + ds'' \ldots.)$$

$$F = \frac{1}{10} \frac{I}{r^2} \times 2 \pi r$$

Car la somme de tous les éléments *ds* est la longueur $2 \pi r$ de la circonférence.

Par conséquent

$$F = \frac{1}{10} \frac{2 \pi I}{r} \text{ dynes.}$$

Mais, d'une manière générale, on pourrait exprimer l'intensité en fonction d'une unité arbitraire. Alors, en admettant pour la masse magnétique l'unité définie précédemment et le centimètre pour les longueurs, on peut écrire pour la valeur du champ d'un courant circulaire en son centre

$$F = K \frac{2 \pi i}{r^2} \text{ dynes.}$$

On devra avoir

$$Ki = \frac{I}{10}$$

I désignant des ampères.

Faisons $K = 1$, l'intensité i est alors appelée *intensité électromagnétique du courant.*

$$i = \frac{I}{10} \text{ ampères.}$$

Comme le nombre exprimant la mesure d'une quantité, ici l'intensité, est en raison inverse de l'unité choisie, la relation précédente montre que : *l'unité électromagnématique d'intensité de courant vaut 10 ampères.*

La formule

$$F = 2 \pi \frac{i}{r^2}$$

nous servira à définir cette unité en faisant $F = 2 \pi$ $r = 1$ centimètre.

L'unité électromagnétique d'intensité de courant est l'intensité d'un courant circulaire de 1 centimètre de rayon dont le champ au centre est égal à 2π dynes.

38. — **Expression de la force en fonction du champ au milieu de l'élément.** — Remarquons que $\frac{m}{r^2}$ est le champ au milieu de l'élément. Soit

H ce champ. La force élémentaire peut alors s'écrire :

$$dF = \frac{1}{10} \text{HI}\, ds.\sin \alpha$$

39. — **Action d'un champ uniforme sur une portion rectiligne de courant perpendiculaire au champ.** — Supposons que la masse *m* soit assez éloignée de la portion rectiligne AB (fig. 15)

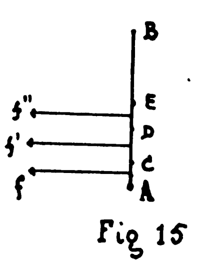


Fig 15

Toutes les forces élémentaires *f*, *f'*, *f''* .... agissant sur les divers éléments AC, CD, DE..... sont sensiblement parallèles.

La résultante de toutes ces forces leur est parallèle et égale à leur somme. Cela est d'autant plus rigoureux que la masse *m* est plus éloignée. Mais alors les distances de cette masse à chacun des éléments sont les mêmes ; $\frac{m}{r^2} = H$, pour chacun des éléments, a la même valeur.

De plus A B étant supposé perpendiculaire au champ, $\alpha = 90°$, $\sin \alpha = 1$. Donc pour les divers éléments, les forces élémentaires sont

$$f = \frac{1}{10} \text{H I}\, ds$$

$$f' = \frac{1}{10} \text{H I}\, ds'$$

$$f'' = \frac{1}{10} \text{H I}\, ds''$$

Par suite

$$f + f' + f'' \ldots\ldots = F = \frac{1}{10} \text{ H I } (ds + ds' + ds'' \ldots\ldots)$$

Enfin

$$F = \frac{1}{10} \text{ H I } l \text{ dynes}$$

l étant la somme des éléments de la portion de courant considérée.

Telle est la démonstration de la formule donnée sans démonstration par certains ouvrages élémentaires.

H est exprimé en *Gauss*, I en *ampères* et l en centimètres.

CHAPITRE IV.

Expression du travail électromagnétique

40. — Cas d'un courant rectangulaire mobile autour d'un axe vertical. — Pour trouver la valeur du travail électromagnétique, c'est-à-dire du travail développé par le mouvement d'un circuit parcouru par un courant de la part d'un champ magnétique, nous prendrons le cas d'un circuit simple replié en rectangle, mobile autour d'un axe parallèle à l'une de ses dimensions et passant par le centre du rectangle.

Nous supposerons cet axe vertical, le champ uniforme et horizontal.

1° (*Le flux entre par la face négative*).

Soit un courant rectangulaire ABCD (fig. 16) mobile autour de l'axe vertical OO' passant par les 2 points servant à le supporter, comme on l'indique dans tous les traités de physique.

Le courant étant placé de façon qu'il se projette horizontalement en AD, le flux entre par la face négative.

Si on suppose un observateur placé dans une portion de circuit de façon que le courant lui entre par les pieds et lui sorte par la tête, et *s'il regarde vers la région d'où vient le champ, la force qui tend à entraîner la*

portion de courant est toujours dirigée vers la droite de l'observateur.

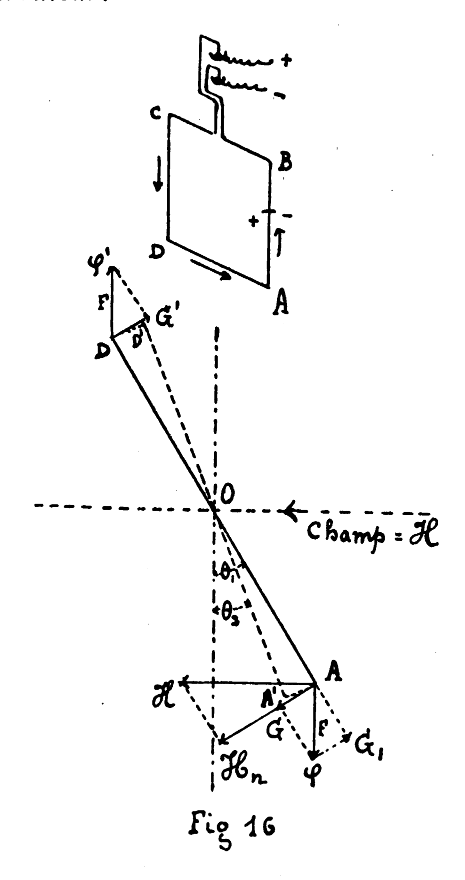


Fig 16

Dans le cas de la figure, les forces exercées sur les côtés AB et CD sont dirigées suivant A φ & D φ'. Elles sont d'ailleurs égales toutes deux à F. et normales au champ.

Ainsi dirigées, ces forces n'agissent pas intégralement.

La force A φ peut être décomposée en deux forces

rectangulaires, l'une AG perpendiculaire à AD, l'autre AG, dans le sens OA. Or l'axe est supposé fixe ; donc la force AG_1 n'a aucune action sur le travail. Celui-ci sera produit uniquement par la composante variable AG.

De même, au côté CD est appliquée une composante effective DG' = AG. Toutes deux forment un couple qui fait tourner le circuit.

D'autre part, il est facile de se rendre compte que les forces appliquées aux côtés AD et CB sont verticales. Elles n'agissent pas sur la rotation, et, par suite, ne produisent pas de travail.

Supposons que les forces AG et DG' agissent pendant un temps très court. Le déplacement angulaire est très petit et égal à $\theta_1 - \theta_2$. On a :

$$AG = F_n = F \sin \varphi \; AG = F \sin \theta_1$$

Dans la position voisine du cadre, la composante normale devient

$$F'_n = F \sin \theta_2$$

Comme le déplacement est supposé très petit, on peut admettre que la force est restée constante avec une intensité égale à la moyenne des intensités précédentes

$$\frac{F_n + F'_n}{2} = \frac{F \sin \theta_1 + F \sin \theta_2}{2}$$

Le déplacement très petit AA' du point d'application de la force est sensiblement dans la direction de AG, et le travail élémentaire est

$$\frac{F}{2} (\sin \theta_1 + \sin \theta_2) \; AA'$$

Or

$$F = \frac{I}{10} \; Hl \text{ dynes}, \; l = AB$$

De plus,

$$\text{Arc AA'} = \text{Ao} \times \text{Angle AOA'}$$

l'angle AOA' étant exprimé en *radians*.

Rappelons que l'unité d'angle, appelée *radian*, est l'angle correspondant à un arc d'un centimètre de long dans une circonférence de rayon égal à un centimètre.

Comme angle AOA $= \theta_1 - \theta_2$, le travail moteur de la force F dans un temps très petit est, en posant AO $= r$,

$$\frac{I}{10} H\, l\, \frac{1}{2} (\sin \theta_1 + \sin \theta_2)\, r\, (\theta_1 - \theta_2)$$

La composante DG' produit un travail égal.

La somme de ces deux travaux représente le travail total élémentaire nécessaire pour faire tourner le cadre de l'angle AOA'. Il a pour valeur

$$\Delta T = \frac{I}{10} H\, l\, r\, (\sin \theta_1 + \sin \theta_2)\, (\theta_1 - \theta_2)$$

Mais

$$\sin \theta_1 + \sin \theta_2 = 2 \sin \frac{\theta_1 + \theta_2}{2} \cos \frac{\theta_1 - \theta_2}{2}$$

Or $\theta_1 - \theta_2$ étant très petit, $\cos \frac{\theta_1 - \theta_2}{2}$ est sensiblement égal à 1. On a donc :

$$\text{(a)} \qquad \Delta T = \frac{I}{10} H\, l\, r\, (\theta_1 - \theta_2).\, 2 \sin \frac{\theta_1 + \theta_2}{2}$$

Variation du flux qui traverse le circuit. — L'expression du flux est

$$H_n \times \text{surface du circuit.}$$

H_n étant la composante du champ perpendiculaire au circuit

$$H_n = H \cos \theta_1$$

Le flux qui traverse le circuit dans la position AD est

$$\Phi_1 = \text{H} \cos \theta_1 \times l \times 2\, r$$

Le flux relatif à la position A' D' est

$$\Phi_2 = \text{H} \cos \theta_2 \times l \times 2\, r$$

La différence entre ces flux, effectuée comme on le fait en mathématiques, est

$$\Phi_2 - \Phi_1 = \text{H}\, l\, 2\, r\, (\cos \theta_2 - \cos \theta_1)$$

$$\Delta\, \Phi = \Phi_2 - \Phi_1 = \text{H}\, l\, 2\, r\, (-\, 2 \sin \frac{\theta_2 + \theta_1}{2} \sin \frac{\theta_2 - \theta_1}{2})$$

$$\Delta\, \Phi = \Phi_2 - \Phi_1 = \text{H}\, l\, 2\, r .\, 2 \sin \frac{\theta_1 + \theta_2}{2} \sin \frac{\theta_1 - \theta_2}{2}$$

Or $\frac{\theta_1 - \theta_2}{2}$ étant très petit, on a sensiblement

$$\text{Sin}\ \frac{\theta_1 - \theta_2}{2} = \frac{\theta_1 - \theta_2}{2}$$

Alors

$$\text{(b)} \qquad \Delta\, \Phi = \text{H}\, l\, r\, 2 \frac{\theta_1 - \theta_2}{2}\, 2 \sin \frac{\theta_1 + \theta_2}{2}$$

En comparant les égalités (a) et (b) on voit que

$$\Delta\, \text{T} = \frac{1}{10} (\Phi_2 - \Phi_1)$$

Φ_1 et Φ_2 sont exprimés en *maxwells* et T est exprimé en *ergs*.

Travail pour un déplacement non très petit. — Ce travail T est la somme des travaux élémentaires correspondants :

$$\Delta\, \text{T}_1 = \frac{1}{10} (\Phi'_2 - \Phi_1)$$

$$\Delta\, \text{T}_2 = \frac{1}{10} (\Phi'_2 - \Phi'_2)$$

$$\Delta\, \text{T}_3 = \frac{1}{10} (\Phi'_4 - \Phi'_3)$$

. . . .

$$\Delta T_n = \frac{1}{10}(\Phi_2 - \Phi'_n)$$

La somme est

$$T = \frac{1}{10}(\Phi_2 - \Phi_1) \text{ ergs}$$

Si l'on emploie la joule comme unité de travail, on a

$$\text{(c)} \qquad T = \frac{1}{10^8}(\Phi_2 - \Phi_1) \text{ joules}$$

Nous rappellerons que l'*erg* est le travail effectué par une force d'une dyne dont le point d'application se déplace d'un centimètre dans la direction de la force. L'erg vaut

$$\frac{1 \text{ kilogrammètre}}{98100000} = \frac{1 \text{ kilogrammètre}}{9{,}81 \times 10^7}$$

La joule vaut 10^7 ergs. C'est environ la dixième partie du kilogrammètre, c'est-à-dire du travail effectué par une force d'un kilogramme dont le point d'application se déplace d'un mètre dans la direction de la force.

La formule (c) est très importante. Elle est vraie quel que soit le sens du courant. Elle exprime le travail moteur des forces électromagnétiques quand le courant obéit à ces forces.

Le travail moteur est considéré comme positif.

Dans l'expression

$$T = \frac{I}{10}(\Phi_2 - \Phi_1)$$

Φ_2, flux traversant le circuit en A' D', a une valeur absolue plus grande que Φ_1, flux traversant le circuit en AD.

$\Phi_2 - \Phi_1$ est positif si Φ_2 et Φ_1 sont positifs. Donc, *le flux doit être considéré comme positif quand il entre par la face négative.*

2° *Le flux entre par la face positive.* Nous suppose-

rons encore le courant ascendant en AB, mais le champ viendra de gauche (fig. 17). On verrait, en opérant

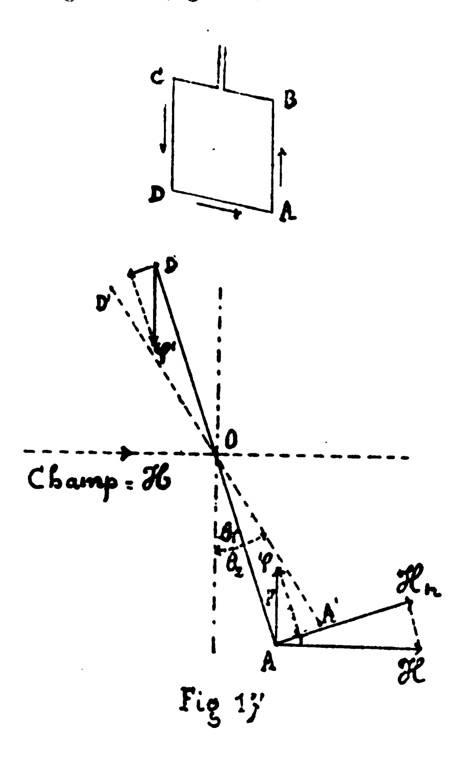


Fig 17

comme dans le premier cas, que le travail effectué pour un déplacement très petit est :

$$\text{(d)} \qquad \Delta T = \frac{I}{10} H \, l \, 2 \, r \, (\theta_2 - \theta_1) \sin \frac{\theta_1 + \theta_2}{2}$$

Or,

$$\Phi_1 = H \cos \theta_1 \times 2 \, r \, l$$
$$\Phi_2 = H \cos \theta_2 \times 2 \, r \, l$$
$$\Phi_2 - \Phi_1 = 2 \, r \, l \, H (\cos \theta_2 - \cos \theta_1)$$

et approximativement.

$$\text{(e)} \qquad \Phi_2 - \Phi_1 = - 2 \, r \, l \, H \, (\theta_2 \quad \theta_1) \sin \frac{\theta_2 + \theta_1}{2}$$

En divisant membre les égalités (d) et (e) on a :

$$\frac{\Delta T}{\Phi_2 - \Phi_1} = - \frac{1}{10}$$

$$\Delta T = - \frac{1}{10} (\Phi_2 - \Phi_1)$$

Dans cette expression Φ_2 et Φ_1 sont positifs.
On voit en effet que Φ_2 est plus petit que Φ_1.
La différenc $\Phi_2 - \Phi_1$ est négative et ΔT est positif.
On pourra mettre ΔT sous la forme

$$\Delta T = \frac{1}{10} (\Phi_2 - \Phi_1)$$

à la condition de *considérer comme négatif le flux entrant par la face positive.*

41. — **Expression générale du travail électromagnétique.** — Moyennant les conventions précédentes sur le signe du flux, l'expression du travail pour une déviation finie

$$T = \frac{1}{10} (\Phi_2 - \Phi_1)$$

est générale.

Conséquences : 1° *Si la variation du flux est nulle, le travail électromagnétique est nul.* Ce cas se présente quand un circuit est assujetti à se mouvoir en translation dans un champ uniforme.

2° *Sens du mouvement* : *Le mouvement a toujours lieu dans un sens tel que le flux traversant le circuit augmente.*

En effet la première démonstration montre que le circuit se meut dans ce sens, puisque le flux est positif.

Dans la deuxième démonstration, le mouvement a lieu du côté où le flux diminue en valeur absolue. Comme le flux est négatif, il augmente.

CHAPITRE V.

Energie et potentiel d'un courant placé dans un champ.

---

42. — **Energie d'un courant.** — *1er cas* : **le courant est repoussé par un aimant.**— Supposons un circuit C_1 (fig. 18), mobile en translation suivant la ligne des pôles d'un aimant NS formant le champ.

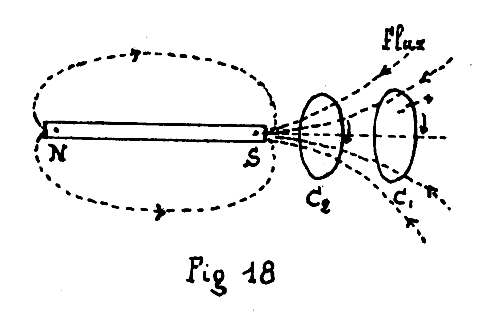


Fig 18

Les lignes de force sortent du pôle N et aboutissent au pôle S. Il s'ensuit que le flux entrant dans C_1 est négatif puisque, le courant étant repoussé, le flux entre par sa face positive.

Déplaçons le circuit de la position C_1 à la position C_2 contre les forces électro-magnétiques. Nous accomplissons un travail moteur ou positif. Mais les forces

émanées de l'aimant accomplissent un travail résistant.

Si ces dernières agissaient librement en déplaçant le circuit de C_2 en C_1 elles produiraient le travail

$$T = \frac{I}{10} (\Phi_1 - \Phi_2 \text{ ergs}$$

Φ_1 étant le flux à l'arrivée et Φ_2 le flux au départ.

Le travail moteur que nous avons accompli pour porter le courant de C_1 en C_2 a donc pour valeur

$$T_m = \frac{I}{10} (\Phi_1 - \Phi_2 \text{ ergs}$$

Dans la position C_2 le courant a quelque chose de plus qu'en C_1. Il peut repousser l'aimant avec une force plus grande que dans la position C_1, et, de plus il peut revenir à sa première position. Ce quelque chose est donc susceptible de mesure ; c'est une grandeur équivalente à un travail. On l'appelle *augmentation d'énergie*.

Autrement dit, le travail dépensé pour porter le circuit de C_1 en C_2 n'est pas perdu. Il s'emmagasine pour ainsi dire dans le courant sous forme de ce que l'on nomme *énergie potentielle*.

Il est bon de faire remarquer que, en disant transport du circuit, nous n'envisageons pas le travail nécessaire pour déplacer la matière du circuit, mais seulement le travail équivalent à celui des forces du champ.

Désignations par le symbole ΔW la variation de l'énergie. Nous aurons

$$\Delta W = \frac{I}{10} (\Phi_1 - \Phi_2) \text{ ergs}$$

$$\Delta W = - \frac{I}{10} (\Phi_2 - \Phi_1)$$

Cette expression peut s'écrire

$$\Delta W = -\frac{I}{10}\Phi_2 - \left(-\frac{I}{10}\Phi_1\right)$$

Sous cette deuxième forme, la valeur positive de ΔW, augmentation d'énergie, est la différence entre deux valeurs de la grandeur appelée *Energie.* Donc l'énergie dans une certaine position pourra s'écrire en désignant par Φ le flux qui traverse le circuit dans cette position

$$W = -\frac{I}{10}\Phi \text{ ergs}$$

Analysons plus complètement la question. Soit Φ, le flux qui traverse le circuit quand celui-ci est placé à une très grande distance de l'aimant. Les lignes de force passant à travers le circuit sont de moins en moins nombreuses au fur et à mesure que la distance augmente. On pourra donc supposer C_1 à une distance assez grande de l'aimant pour que Φ_1 soit sensiblement nul. Φ_1 sera nul pour une distance infinie selon l'expression des mathématiciens.

Déplaçons peu à peu le circuit vers l'aimant depuis la position très éloignée. Nous effectuons de la sorte une série de travaux élémentaires dont les valeurs sont :

$$\Delta W_1 = -\frac{I}{10}\Phi'_2 - \left(-\frac{I}{10}\Phi_1\right)$$

$$\Delta W_2 = -\frac{I}{10}\Phi'_3 - \left(-\frac{I}{10}\Phi_1\right)$$

. . . .

$$\Delta W_n = -\frac{I}{10}\Phi'_{n+1} - \left(-\frac{I}{10}\Phi'_n\right)$$

La variation totale de l'énergie est donc :

$$\Delta W_1 + \Delta W_2 + \dots + \Delta W_n = -\frac{I}{10}\Phi'_{n+1} - \left(-\frac{I}{10}\Phi_1\right)$$

Mais Φ_1 est nul ou pratiquement nul. En posant $\Phi'_{n+1} = \Phi$, la variation totale de l'énergie est

$$\sum \Delta W_1 = -\frac{I}{10}\Phi$$

Or, à une distance infiniment grande le courant repousse l'aimant avec une force nulle ; son énergie est nulle. Partant de 0, l'énergie du courant varie de $-\frac{I}{10}\Phi$.

Cette variation de l'énergie est donc la valeur de l'énergie dans la position définitive, et l'on peut écrire

$$W = -\frac{I}{10}\Phi \text{ ergs}$$

ou

$$W = -\frac{I}{10^8}\Phi \text{ joules}$$

Ce qui précède montre que, *si le courant se déplace en sens inverse des forces électro-magnétiques, l'énergie du courant augmente.*

Les choses se passent comme lorsqu'on diminue la longueur d'un ressort à boudin, le ressort se tend et il gagne en énergie.

De même *quand le courant se déplace dans le sens des forces du champ, son énergie diminue*, jusqu'à devenir nulle pour un déplacement infiniment grand. Les choses se passent comme lorsqu'on abandonne un ressort à l'action de ses forces élastiques, il se détend et son énergie diminue.

43. — **2e cas : Le courant est attiré par un aimant.** — Supposons (fig. 19) que le circuit se déplace de C_1 en C_2. Il obéit aux forces du champ. Si ce qui précède est général, son énergie doit diminuer.

On voit que dans la position C_2 le courant a quelque chose de moins qu'en C_1, car il ne peut revenir en C_1 sous l'influence des forces du champ. Il est dans le cas d'un ressort détendu qui ne peut se tendre de lui-même.

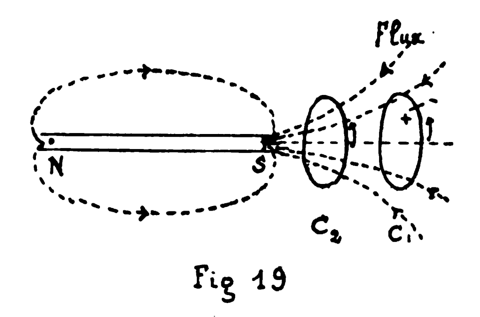


Fig 19

L'énergie en C_2 est donc plus faible qu'en C_1. Elle a diminué du travail effectué par les forces électromagnétiques, c'est-à-dire de :

$$\frac{I}{10}(\Phi_2 - \Phi_1)$$

Elle a donc augmenté de

$$\Delta W = -\frac{I}{10}(\Phi_2 - \Phi_1)$$

L'énergie est nulle à l'infini ; par suite, l'énergie diminuant quand le courant se rapproche de l'aimant, elle est négative à une distance finie. En opérant comme dans le premier cas, on verrait que

$$W = -\frac{I}{10}\Phi \text{ ergs.}$$

44. — **Potentiel d'un courant en un point extérieur. — Première expression.** — Supposons le champ magnétique constitué par une masse + 1. L'énergie du courant dans ce champ est ce qu'on appelle plus spécialement du nom de *potentiel du courant* en ce point.

C'est le travail dépensé pour porter la masse + 1 d'un point situé à une distance infiniment grande de l'aimant à sa position actuelle, ou, si l'on veut, *le travail effectué par les forces émanant du courant pour porter la masse + 1 de sa position actuelle à l'infini.*

D'après ce qui précède le potentiel est positif quand la masse + 1 est repoussée et négatif quand elle est attirée.

Si l'on désigne par V le potentiel en un point, on a :

$$V = - \frac{I}{10} \Phi$$

Φ étant le flux partant de la masse + 1 et traversant le circuit.

Le nombre qui exprime l'énergie dans ce cas particulier est le même que celui qui exprime le potentiel, l'énergie étant indiquée en joules et le potentiel en volts.

En effet, on sait qu'un travail électrique s'exprime par le produit d'une masse électrique par une différence de potentiel

$$T = M (V - V')$$

M exprimant des coulombs, V — V' des volts, le travail est exprimé en joules.

Quand 1 joule est effectué, 1 coulomb subit une chute de potentiel égale à 1 volt. Quand $-\frac{I}{10^8} \Phi$ joules sont

effectués, le potentiel varie de $-\frac{1}{10^8}$ Φ volts. Alors

$$V = -\frac{1}{10^8}\,\Phi \text{ volts.}$$

I étant exprimé en ampères et Φ en maxwells.

45. — **Deuxième expression du potentiel d'un courant.** — Soient un circuit projeté sur le plan de la figure en CC' et la masse + 1 en A (fig. 20). Considérons un élément de la surface du courant projeté en MM'. Circonscrivons à cet élément un cône dont le sommet soit en A.

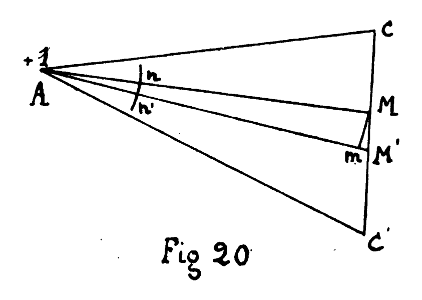


Fig 20

Décrivons deux sphères, l'une de rayon AM, l'autre de rayon An = 1 centimètre.

Les deux cônes élémentaires semblables mMA, nAn' donnent

$$\frac{\text{Surface Mm}}{\text{Surface nn'}} = \frac{r^2}{1^2} = r^2$$

Posons

$$\text{Surface nn'} = d\omega,$$

Alors $$\text{Surface Mm} = r^2\, d\omega$$

Mais la force en M est $\frac{m}{r^2} = \frac{1}{r^2}$ puisque la masse agissante est égale à 1.

Le flux traversant la surface MM' est

$$d\,\Phi = \mathrm{M}m \times \frac{1}{r^2} = \frac{r^2\,d\omega}{r^2} = d\omega$$

Le flux total qui traverse toute la surface du courant est

$$\sum d\,\Phi = \Sigma\,d\omega$$

La surface élémentaire $d\omega$ est prise pour mesure de l'angle solide A circonscrit à cette surface. On l'exprime en *stéradians*.

Le stéradian est l'unité d'angle solide. C'est l'angle solide qui circonscrit une surface égale à 1 centimètre carré dans une sphère de rayon égal à 1 centimètre.

Si l'on désigne par ω l'angle solide sous lequel, du point A, on voit la surface du courant, on a

$$\Phi = \omega$$

Signe de l'angle solide. — Nous avons été amené à donner un signe au flux ; il est nécessaire d'en donner un à l'angle solide.

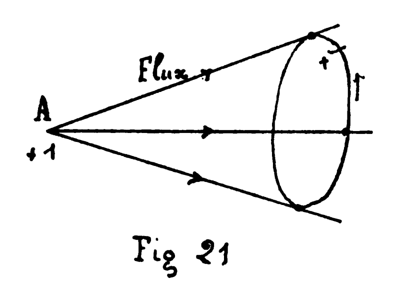


Fig 21

Si le flux entre par la face positive (fig. 21), il est négatif et l'expression

$$\mathrm{V} = -\frac{1}{10^8}\,\Phi$$

est positive. En supposant ω positif, on écrira

$$V = \frac{I}{10^8}\ \omega \text{ volts}$$

Si le flux entre par la face négative (fig. 22), il est positif et l'expression

$$V = -\frac{I}{10^8}\,\Phi$$

est négative. En supposant ω négatif

$$+\Phi = -\omega$$

et

$$V = -\frac{I}{10^8}(-\omega)$$

$$V = \frac{I}{10^8}\ \omega \text{ volts}$$

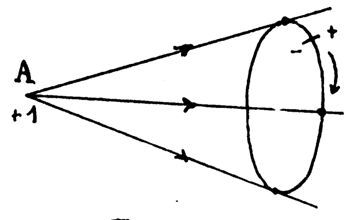


Fig 22

Ainsi l'expression générale de potentiel d'un courant en un point est

$$V = \frac{I}{10}\ \omega \text{ ergs ou } V = \frac{I}{10^8}\ \omega \text{ volts}$$

à la condition de *considérer l'angle* ω *comme positif, quand, du point* A *où l'on prend le potentiel, on voit le courant par sa face positive, et comme négatif quand, de ce point, on voit le courant par sa face négative.*

CHAPITRE VI.

Champ des bobines. — Energie mutuelle des courants. — Flux total.

---

46. — 1° **Bobine plate**. — Nous considérons seulement le champ au centre de la bobine. La bobine sera supposée formée de circuits assez fins pour que chacun d'eux ait ses différents points sensiblement à la même distance du centre.

Le champ au centre est la résultante de n champs égaux à celui d'un courant circulaire.

Nous avons trouvé que ce champ est

$$\frac{I}{10.} \frac{2\pi l}{r} \text{ dynes.}$$

Pour les n spires

$$H = \frac{2\pi n I}{r} 10^{-1} \text{ dynes} \quad , \text{ car } \frac{1}{10} = 10^{-1}$$

47. — 2° **Bobine allongée**. — La longueur d'une telle bobine est au moins 50 fois le diamètre des spires.

Pour faire une bobine, on enroule un certain nombre de spires serrées sur un cylindre et on considère chaque spire comme un courant sensiblement circulaire. Cela est à peu près exact si les spires sont formées d'un fil fin et serrées les unes contre les autres.

Admettons que les spires ne soient pas trop serrées de façon à voir facilement dans l'intérieur de la bobine. Celle-ci est fixée à une planchette passant par les centres des spires sur laquelle on projette de la limaille de fer lors du passage du courant.

On voit les brins se disposer suivant les lignes de force (fig. 22 bis). Ces lignes sont courbes vers les extrémités ; mais elles deviennent sensiblement parallèles en des points assez éloignés des extrémités.

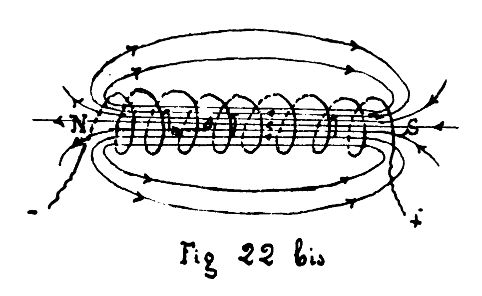


Fig 22 bis

D'ailleurs, en déplaçant une petite aiguille aimantée dans l'intérieur de la bobine, on la voit prendre, en ces points, toujours la même direction telle que le pôle nord se trouve à gauche de toutes les portions de courant circulant dans les diverses spires.

D'après cela, les lignes de forces sont dirigées comme celles du champ d'un aimant : *elles sortent par l'extrémité nord et rentrent par l'extrémité sud.*

Dans l'intérieur elles sont dirigées de S vers N.

De plus, si la bobine est placée parrallèlement à l'aiguille aimantée, les spires sont perpendiculaires au plan du méridien magnétique dans ce cas, la petite aiguille oscillant sous l'action de la Terre et du courant, fait le même nombre d'oscillations par minute en tous les points où les lignes de force sont parallèles.

Dans cette région, la force émanant des spires est

constante de grandeur et de direction, c'est-à-dire que *le champ y est uniforme.*

Cherchons l'expression de ce champ.

Mais, avant, voyons si le potentiel ne varie pas de valeur lorsque le point de masse + 1 traverse le circuit d'un courant.

Soit (fig. 23) MM' l'une des spires d'une bobine ; le courant circule dans le sens de la flèche.

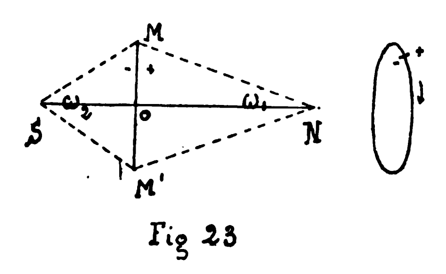


Fig 23

Déplaçons la masse + 1 du point N vers le point S, c'est-à-dire du pôle nord vers le pôle sud de la bobine. De N en O, la masse + 1 se déplace en sens inverse de la force, donc le potentiel augmente.

En N, l'angle solide positif sous lequel on voit le courant est coupé suivant l'angle MNM' par le plan de la figure. Soit ω_1 cet angle solide. En O, l'angle solide est mesuré par la moitié de la surface de la sphère de rayon 1 ; il a pour valeur 2π. De N en O le potentiel a augmenté de $(2\pi - \omega_1)\frac{1}{10}$ ergs.

Dès que la masse + 1 traverse le circuit, l'angle sous lequel on voit le circuit devient négatif. La masse + 1 s'éloignant en sens inverse de celui de la force, le potentiel du courant augmente encore. Il était $+\frac{1}{10}2.\pi$ à une distance infiniment petite du circuit à droite du point O ; il devient $-\frac{1}{10}2\pi$ à une distance infiniment petite à gauche du point O.

De O en S le potentiel augmente de

$$-\frac{I}{10}\omega_2 - \left(-2\,\omega\,\frac{I}{10}\right) = -\frac{I}{10}\omega_2 + 2\,\pi\,\frac{I}{10}$$

Pour passer de N en S, le potentiel augmente par conséquent de

$$2\,\pi\,\frac{I}{10} - \frac{I}{10}\omega_1 + 2\,\pi\,\frac{I}{10} - \frac{I}{10}\omega_2 = 4\,\pi\,\frac{I}{10} - I\,\frac{\omega_1 + \omega_2}{10}$$

C'est la valeur du travail dépensé pour porter la masse + 1 du pôle N vers le pôle S. Il est sensiblement égal à $4\,\pi\,\frac{I}{10}$ ergs quand on considère une spire assez éloignée des extrémités.

Ainsi en supposant une bobine d'un mètre de long et d'un diamètre de 2 centimètres sur laquelle sont enroulées 1000 spires d'un fil d'un millimètre de diamètre, on peut calculer l'expression $\omega_1 + \omega_2$ et la comparer à $4\,\pi$ pour les diverses spires.

On se rendra compte ainsi de l'erreur commise. La surface de la zone ω se calcule par la formule facile à trouver

$$\omega = 2\,\pi\left(1 - \frac{d}{r^2 + d^2}\right)$$

d désignant la distance de l'extrémité de la bobine à la spire considérée de rayon r.

Si, en traversant chaque spire, l'augmentation du potentiel était toujours de $4\,\pi\,\frac{I}{10}$ lorsque n spires auraient été traversées, l'augmentation du potentiel serait $4\,\pi\,n\,\frac{I}{10}$.

Mais alors la masse + I se déplaçant du pôle N vers le pôle S est soumise à une force de H dynes, très sensiblement constante. Si l centimètres représentent la

longueur de la bobine, le travail produit est $H \times l$ ergs On peut donc écrire

$$4 \pi n \frac{I}{10} = H l \text{ ergs}$$

Soit n_1 le nombre de spires par centimètre $n_1 l = n$. L'expression précédente devient

$$4 \pi \frac{n_1 I}{10} \text{ H Gauss}$$

Or $\frac{4 \pi}{10} = 1{,}256$. Comme le 1[er] membre est un peu trop grand, on prend simplement 1,25 au lieu de 1,256. On a ainsi le champ d'une bobine longue à une grande distance des extrémités

$$H = 1{,}25\, n_1 I \text{ gauss}$$

C'est aussi le champ à l'intérieur d'une bobine annulaire complètement fermée, pourvu que son diamètre soit grand par rapport à celui des spires.

$n I$ est le nombre d'ampère-tours de la bobine.
$n_1 I$ est le nombre d'ampère-tours par centimètre.

48.— **Flux traversant une bobine longue.** — Dans la région où le champ est constant, le flux a pour valeur

$$\Phi = H S$$

S étant la section droite de la bobine.

$$\Phi = 1{,}25\, n_1 I S \text{ maxwells}$$

Si l'intérieur de la bobine est complètement rempli par un noyau de fer doux, le champ magnétique est plus grand. Il est facile de s'en rendre compte en faisant le spectre magnétique au moyen de deux aimants placés sur une même droite, les pôles de noms contraires en

regard et à une distance de quelques centimètres. On note la disposition des lignes de force arquées entre les pôles. On recommence le spectre en plaçant un morceau de fer doux entre les pôles, les aimants étant disposés comme plus haut. On voit les lignes de force se serrer vers le fer doux.

Dans l'espace occupé par le fer doux, il en pénètre plus que dans le même espace occupé par l'air. On dit alors que le fer est plus *perméable* que l'air aux lignes de force. Le champ en un point de l'intérieur du fer doux est alors

$$B = \mu H$$

H étant le champ au même point de l'air avant l'introduction du fer doux.

μ est appelé le *coefficient de perméabilité magnétique* du fer.

Dans l'intérieur d'une bobine annulaire à noyau de fer doux, le flux qui traverse chaque section est alors

$$\Phi = 1,25 \frac{nI}{l} \mu S$$

ou

$$\Phi = \frac{1,25\, nI}{\frac{l}{\mu S}}$$

Dans une telle bobine les lignes de force se ferment sur elles-mêmes et le flux, si on peut s'exprimer ainsi, circule dans l'intérieur de la bobine à la façon d'un courant électrique dans un circuit fermé.

On voit que l'expression du flux se présente comme celle de l'intensité d'un courant. Pour cette raison, l'expression $1,25\, nI$ est appelée *force magnétomotrice* et l'expression $\frac{l}{\mu S}$ porte le nom de *résistance magnétique* ou *réluctance.*

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le flux des bobines.



49.— **Energie mutuelle de deux courants.** — Soient deux courants C et C' (fig. 24). Le courant C', d'intensité I', forme le champ dans lequel peut se déplacer le courant C, d'intensité I, et réciproquement.

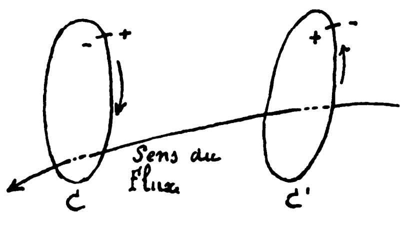


Fig 24

L'énergie du courant C dans le champ de C' est

$$W = -\frac{I}{10}\Phi \text{ ergs},$$

car le courant C' peut être assimilé à un feuillet magnétique qui enverrait le flux Φ à travers la surface du courant C.

On peut écrire

$$\Phi = M\frac{I'}{10}$$

Alors si $I' = 10$ ampères, $M = \Phi$ (dans le cas de la figure Φ est négatif).

M est donc le flux qui traverse le circuit C lorsque le circuit C', formant le champ, est parcouru par un courant de 10 ampères.

L'énergie du courant C est alors

$$W = -M\frac{I\,I'}{10^2} \text{ ergs}$$

De même, l'énergie du courant C' dans le champ du courant C est

$$W' = -M \frac{I' I}{10^2} \text{ ergs}$$

Ces deux énergie sont évidemment égales par suite suite du principe de l'égalité de l'action et de la réaction. On a donc

$$M = M'$$

Le coefficient M s'appelle coefficient d'induction mutuelle.

50. — **Le coefficient d'induction musuelle M a la signification d'une longueur.**

En effet, l'unité d'intensité électromagnétique valant 10 ampères, I ampères valent 10 fois l'intensité I, exprimée en unités électromagnétiques.

$$I = 10 I_1$$
$$I' = 10 I'_1,$$
$$I I' = 10^2 I_1 . I'_1.$$
$$W = -M I_1 I'_1$$
$$M = -\frac{W}{I_1 I'_1}$$

L'équation des dimensions de M est

$$(M) = \frac{(W)}{(I_1)(I'_1)} = \frac{M L^2 T^{-2}}{\left(L^{\frac{1}{2}} M^{\frac{1}{2}} T^{-1}\right)^2} = L$$

M est donc exprimé en centimètres.

Dans la pratique on suppose $I = I' = 1$ ampère, $W = 10^7$ ergs. Alors l'expression $W = -M \frac{I I'}{10^2}$ devient

$$10^7 = -\frac{M}{10^2}$$

$M = 10^9$ centimètres en valeur absolue.

Cette valeur de M porte le nom de *henry*.

$$1 \text{ henry vaut } 10^9 \text{ centimètres}$$

Si M est exprimé en henrys

$$W \text{ joules} = - M I I'$$

En effet de la formule

$$W = - \frac{M I I'}{10^2} \text{ ergs, on tire}$$

$$\frac{W}{10^7} = - \frac{M \times 10^9 \times I I'}{10^7 \times 10^2}$$

c'est-à-dire

$$W \text{ joules} = - M I I'$$

M étant exprimé en henrys, I et I' en ampères.

51. — **Valeur du flux qui traverse un circuit.** — On a vu que

$$W = - I \Phi 10^{-8} \text{ joules}$$

Mais

$$W = - M I I' \text{ joules}$$

Donc

$$- I \Phi 10^{-8} = - M I I'$$

Et

$$\Phi = M I' . 10^8 \text{ maxwells}$$

52. — **Signification de M en henrys.**

$$M \text{ henrys} = \Phi 10^{-8} \frac{1}{I'}$$

On peut dire que le *coefficient d'induction mutuelle exprimé en henrys, de deux courants, est égal à* 10^{-8} *fois le flux qui traverse l'un d'eux, quand l'autre est parcouru par un courant d'un ampère.*

53. — **Coefficient de self-induction.** — Supposons un courant unique (fig. 25). Il forme à lui seul un champ qui envoie un flux à travers sa surface.

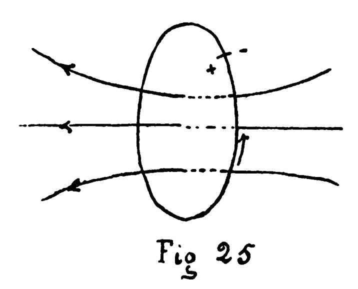


Fig 25

On appelle coefficient de self-induction L, un coefficient qui a la même signification qu'un coefficient d'induction mutuelle. Il est égal, en henrys, à 10^{-8} *fois le flux qui traverse le circuit (de la face Sud à la face Nord) et qui est parcouru par un courant d'un ampère.*

Le flux traversant le circuit est

$$\Phi = L I 10^8$$

54. — **Flux total traversant un circuit placé dans un champ.** — Lorsqu'un circuit parcouru par un courant est dans un champ, le flux qui le traverse se compose de deux parties :

1° Le flux extérieur Φ_e provenant du champ ;
2° Le flux $L I 10^8$ dû au courant.
Si l'on désigne par Φ le flux total, on peut écrire

$$\Phi = \Phi_e + L I 10^8$$

Supposons le flux variable avec le temps, Ce cas se présente dans l'étude des courants alternatifs. I, intensité d'un courant d'induction, varie aussi avec le temps. En prenant les dérivées des deux membres par rapport au temps, on a :

$$\frac{d\Phi}{dt} = \frac{d\Phi_e}{dt} + L \frac{dI}{dt} 10^8$$

ou $$-\frac{d\Phi}{dt} 10^{-8} = -\frac{d\Phi_e}{dt} 10^{-8} - L \frac{dI}{dt}$$

Dans l'étude de l'induction $-\frac{d\Phi_e}{dt} 10^{-8}$ est, en volts, la force électromotrice d'induction, due aux variations du champ extérieur ; $-\frac{d\Phi}{dt} 10^{-8}$ est la force électromotrice totale, résultant de la précédente et de $-L\frac{dI}{dt}$, appelée *force électromotrice de self-induction.*

Cette formule est très importante. Elle permet de montrer l'influence de la self-induction dans l'étude des courants alternatifs.

APPENDICE

55. — **Démonstration de la formule du pendule composé.**— Dans la démonstration expérimentale de la formule de Laplace, nous avons dû nous servir de l'expression mathématique donnant la durée d'une petite oscillation d'un pendule composé.

Nous pensons être utile au lecteur en donnant ici la démonstration de la formule

$$t = \pi \sqrt{\frac{I}{Mga}}$$

Une pendule composé est un corps quelconque oscillant autour d'un axe ou d'un point dans un plan.

Pour déterminer la loi du mouvement d'un tel corps, il faut se rappeler que, dans un mouvement de rotation quelconque, on a à considérer une vitesse *linéaire* à un moment donné. Sa valeur est

$$v = \text{limite de } \frac{\Delta S}{\Delta t} = \frac{ds}{dt}$$

Δs étant l'arc infiniment petit parcouru dans le temps Δt aussi infinement petit.

D'autre part, on à considérer une accélération *tangentielle* $\frac{dv}{dt}$; puis une vitesse *angulaire* et une accélération *angulaire* à un moment donné, ayant respectivement pour valeurs

$$\omega = \frac{d\theta}{dt} \qquad \varphi = \frac{d\omega}{dt}$$

On établit l'équation du mouvement en appliquant le théorème de d'ALEMBERT : *Il y a, à chaque instant d'un mouvement, équilibre dynamique ou fictif entre les forces agissantes et les résistances d'inertie.*

On se rappelera aussi les équations d'équilibre suivant 3 axes rectangulaires, comprenant 3 équations de projections de forces et 3 équations de moments autour de ces axes.

1° La somme des projections de toutes les forces agissant sur le corps est nulle pour chacun des axes.

2° La somme des moments de toutes les forces par rapport à chacun des axes est nulle.

Cela posé, considérons un corps, soumis à son poids, tournant autour d'un axe O perpendiculaire au plan de la figure (fig. 26).

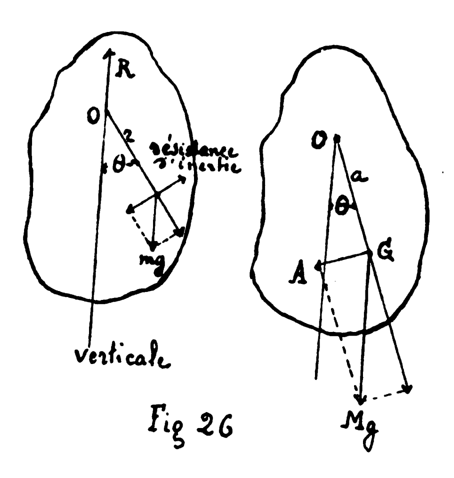


Fig 26

Toutes les forces qui sollicitent le corps sont parallèles au plan de la figure supposé vertical.

Le mouvement n'est possible qu'autour de l'arc O. Par conséquent, les conditions d'équilibre se réduisent à une seule équation de moments autour de l'axe O. Le théorème de d'Alembert donne

(A) $\left\{ \begin{array}{l} \textbf{Somme des moments des forces agissantes} = \\ \textbf{Somme des moments des résistances d'inertie.} \end{array} \right.$

Le moment de la réaction R est nul.

Supposons le corps symétrique par rapport au plan de la figure. Les forces de pesanteur se composent deux à deux ; finalement on a un ensemble de résultantes dans le plan de la figure. Le pendule pourra être remplacé par des masses dans le plan de la figure ayant des poids égaux à la somme des poids des petites masses composantes. Soit m l'une de ces masses située à la distance r de l'axe et soit v sa vitesse linéaire à un moment donné. La force mg peut se décomposer en deux, l'une normale à la circonférence de rayon Om, et allant rencontrer l'axe O ; l'autre tangente à cette circonférence.

La composante normale rencontrant l'axe n'agit pas sur la rotation et son moment est nul.

La composante tangentielle, $m\frac{dv}{dt}$, produit seule la rotation.

Or, on sait que si ω est la vitesse angulaire à un moment donné, c'est-à-dire l'angle décrit par la droite Om dans l'unité de temps, on a

$$v = \omega r$$

d'où

$$\frac{dv}{dt} = r\frac{d\omega}{dt}$$

en prenant les dérivées des deux membres.

$$m\frac{dv}{dt} = m\,r\frac{d\omega}{dt}$$

Le point de masse m oppose au mouvement une résistance d'inertie dont la composante tangentielle est

$$-\,m\,r\,\frac{d\omega}{dt}$$

et dont le moment par rapport à l'axe O est

$$- m\, r^2 \frac{d\omega}{dt}$$

On peut donc écrire, d'après l'expression (A)

$$\text{(B)} \qquad \sum M_0 F - \sum m\, r^2 \frac{d\omega}{dt} = O$$

La quantité $m\, r^2$ s'appelle le *moment d'inertie* du point de masse m. $\Sigma\, m\, r^2$ I est le moment d'inertie du corps tout entier.

De l'équation, (B) $\frac{d\omega}{dt}$ étant le même pour tous les points à un moment donné, on tire :

$$\text{(C)} \qquad \frac{d\omega}{dt} = \frac{\Sigma\ Mo\ F}{I}$$

Telle est l'équation générale du mouvement d'un corps solide tournant autour d'un axe fixe.

Dans le cas d'un pendule, la somme des moments des forces est égale au moment de la résultante Mg de ces forces, M étant la masse du corps et g l'accélération due à la pesanteur. Le moment de la force Mg, poids du pendule, est égale à celui de sa composante tangentielle $AG = Mg \sin \theta$.

Alors

$$\frac{d\omega}{dt} = \frac{Mg\, a \sin \theta}{I}$$

Si l'angle θ est petit, on peut écrire, en exprimant θ en radians,

$$\text{Sin}\, \theta = \theta$$

Par suite,

$$\frac{d\omega}{dt} = \frac{Mg\, a}{I}\, \theta$$

Or, lorsque l'angle θ augmente, la vitesse angulaire ω diminue et la dérivée $\frac{d\omega}{dt}$ doit être négative. Aussi, pour montrer cette relation entre θ et ω, on écrit

$$\frac{d\omega}{dt} = - \frac{\text{M}g\,a}{\text{I}}\,\theta$$

La durée de la petite oscillation est donnée par l'expression

$$t = \frac{\pi}{\sqrt{\frac{\text{M}g\,a}{\text{I}}}}$$

Voir la théorie du pendule simple :

(Notre cours de physique pour ceux qui l'ont suivi, ou le traité de physique de MM. Faivre, Dupaigre et Carimey en usage au Lycée de Lons-le-Saunier).

La formule précédente s'écrit d'habitude

$$t = \pi \sqrt{\frac{\text{I}}{\text{M}g\,a}}$$

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II.

Champ magnétique des courants.

CHAPITRE III.

Démonstration de la formule de Laplace.

CHAPITRE IV.

Expression du travail électromagnétique.

CHAPITRE V.

Energie et potentiel d'un courant.

CHAPITRE VI.

Champ des bobines. Energie mutuelle de deux courants. Flux total.

APPENDICE

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU JURA.

Procès-verbaux des Séances.

Séance du 9 Juillet 1907.

Présents : MM. MONOT, *Vice-Président* ; GIRARDOT, M. PROST, SIROT, LOMBARD, PERROD, DECLUME et CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

MM. PERROD et PROST présentent, au titre de membre résidant au chef-lieu, M. BERTHOD, chef de comptabilité à la Banque de France.

M. PERROD est délégué à l'effet de représenter la Société d'Emulation du Jura au Congrès de l'Association franc-comtoise qui se tiendra à Belfort le 1er août prochain.

M. MONOT donne lecture d'une étude dont il demande l'insertion aux Mémoires de la Société pour 1908, dans laquelle il fait part à ses Collègues des impressions et souvenirs qu'il a recueillis au cours d'un récent voyage à Rome.

L'Assemblée, vivement intéressée, remercie l'auteur par d'unanimes applaudissements.

M. Girardot demande à la Société d'Emulation un crédit supplémentaire pour la continuation des fouilles qu'il a entreprises tant au lac de Chalain que dans les ruines du château de Montmorot.

Un crédit de 50 francs est mis à la disposition du savant professeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 15 Octobre 1907.

Présents : MM. Mias, *Président* ; Monot, Lombard, Maurice Prost, Girardot, Sirot, Perrod, Clémençot, Declume et Carrez, *Secrétaire*.

Absents excusés : Mlle Taviot et M. Lebrun.

MM. Maurice Prost et Perrod présentent M. Rosset, pharmacien à Orgelet, au titre de membre résidant dans le département.

M. Berthod, chef de comptabilité à la Banque de France, est admis au titre de membre résidant au chef-lieu.

M. Perrod, délégué à l'effet de représenter la Société d'Emulation du Jura au Congrès de l'Association franc-comtoise à Belfort, donne le compte-rendu des travaux de cette assemblée. Il informe ses Collègues que le prochain Congrès se tiendra à Salins au mois d'août 1908.

Les membres présents sont heureux d'apprendre que M. Perrod a été nommé président et M. Feuvrier secrétaire de la future réunion des Sociétés savantes

de Franche-Comté, et ils témoignent à leurs distingués collègues leurs plus vives félicitations.

Après d'intéressantes communications de MM. Girardot et Perrod, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 12 Novembre 1907.

Présents : MM. Monot, *Vice-Président* ; Girardot, Clémençot, Millot, Sirot, Perrod, M. Prost, H. Prost, Berthod, Lombard, Declume et Carrez, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communication est faite des ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

M. Rosset, pharmacien à Orgelet, présenté à la dernière séance, est admis au titre de membre résidant dans le département.

MM. Perrod et Maurice Prost présentent M. Jean de Valois, à Dole, au titre de membre résidant dans le département.

M. Clémençot fait ensuite une communication qu'il intitule : *Contribution à l'étude de l'électro-magnétisme.*

Cette communication intéresse vivement les membres présents ; elle sera publiée dans les Mémoires de 1908.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Assemblée générale du 26 Décembre 1907.

Présents : MM. Monot, *Vice-Président* ; Sirod, Dr Chapuis, Légerot, H. Prost, M. Prost, Millot, Berthod, Lombard, Perrod, Clémençot, Girardot, Lebrun, Declume et Carrez, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Jean de Valois, homme de lettres, à Dôle, est admis au titre de membre résidant dans le département.

MM. Girardot et Maurice Prost présentent M. Romain Guyon, instituteur à Vevy, au titre de membre résidant dans le département.

M. Lebrun fait une communication dont le compte rendu figure à la suite du présent procès-verbal.

M. Perrod fait part à l'Assemblée de la fondation d'une nouvelle revue locale « *Le vieux Lons* ».

M. Girardot fait ensuite une communication sur Chalain, dans laquelle il décrit les espèces animales ou domestiques dont on y retrouve les restes.

Puis il est procédé au renouvellement des membres du Bureau et à la nomination de la Commission de lecture.

Sont élus au premier tour de scrutin, M. Monot, Président et M. Carrez, Secrétaire.

L'élection du Vice-Président nécessite un deuxième tour de scrutin. M. Guichard est élu à la majorité relative.

MM. Girardot et Perrod sont désignés comme membres de la Commission de lecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Communication de M. Lebrun. — M. LEBRUN présente d'abord des photographies de pointes de flèches trouvées dans les fouilles de Clairvaux et actuellement aux musées de Besançon. Il en donne la description. Ces pointes, d'un travail très soigné pour la plupart, sont à crans latéraux. C'est un type assez rare dans les gisements néolithiques de l'Europe, plus commun au contraire chez les populations actuelles qui font usage de la pierre. D'après le nombre des exemplaires recueillis, soit à Clairvaux, soit à Chalain, ce genre de taille paraît assez fréquent dans ces deux lacs, mais aussi il semble s'y être localisé, car les gisements néolithiques du Jura n'en ont donné qu'un exemplaire (*Brainans*).

Ensuite M. LEBRUN présente un instrument en silex, trouvé près de Conliège. Sa forme, ses dimensions, son gisement loin de tout gisement néolithique, semblent d'une manière presque certaine le rapporter au Chelléo-Moustérien et le classent dans cette catégorie d'instruments appelés « Coup de poing ». Des recherches ultérieures feront savoir s'il s'agit d'un instrument isolé ou d'un gisement.

Séance du 9 janvier 1908.

Présents : MM. MONOT, *Président* ; GIRARDOT, SIROT, CLÉMENÇOT, LOMBARD, DECLUME, PERROT, LEBRUN et CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. Romain GUYON, instituteur à Vevy, présenté par MM. GIRARDOT et M. PROST dans la séance du 62

décembre 1907, est admis au titre de membre résidant dans le département.

Après lecture de la correspondance, M. Monot donne communication des ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

Il analyse notamment quelques travaux insérés dans les Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard.

Au sujet de la communication de M. Lebrun dans la séance du 26 décembre 1907, M. Girardot fait remarquer qu'une assez belle hache chelléenne du musée de Lons-le-Saunier, où elle est étiquetée comme venant de Vernantois (1883), doit être considérée comme étant d'une provenance fort douteuse et très probablement étrangère à la région jurassienne. C'est l'impression qui résulte des informations qu'il a prises à ce sujet, et dont il fait connaître le détail. Aussi cette hache, qui avait été signalée auparavant dans certaines publications comme étant de Vernantois, n'a-t-elle été mentionnée par MM. Chantre et Savoye dans le catalogue préhistorique du Jura que sous les plus expresses réserves, à la suite des communications à eux faites par M. Girardot.

M. Sirot fait ensuite une communication qui sera mise à la suite du procès-verbal.

Enfin M. Monot intéresse vivement ses collègues en leur donnant lecture de la 2e partie de son travail « *Souvenirs et impressions d'un voyage à Rome* ». Cette étude sera publiée dans les Mémoires de 1908.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Communication de M. Sirot. — M. Sirot donne lecture d'une note relative à une dent de Voltaire.

Une partie de cette dent, enchâssée dans le chaton d'une bague, avait été envoyée en 1812 au Comte

Français de Nantes par un sieur Lemaire, accompagnée de la lettre suivante :

« Lorqu'il fut décidé que les restes de Voltaire, seraient transportés au Panthéon, M. CHARON, officier municipal, fut chargé d'aller les faire exhumer à Romilly où ils étaient enterrés.

« Trois grands carreaux de pierre sur lesquels il y avait pour toute inscription A V, Arouet-Voltaire, indiquèrent sa tombe. M. CHARON désirant avoir quelque chose qui eût appartenu à cet homme célèbre, osa lui ôter une dent molaire et un ongle du pied droit. Il voulut bien m'accorder la dent que je fis scier en trois parties et que je fis monter sur trois bagues. J'en donnai une à M. CHARON par reconnaissance, une autre au peintre DAVID qui avait enseigné le dessin à ma première femme, et qui a cru pouvoir troquer sa bague pour une très belle médaille artistique d'Alexandre, qu'il porte encore. Je gardai la troisième... Puisse ce petit os sorti d'une bouche éloquente vous être agréable. »

Paris, le 30 septembre 1812. Signé : LE MAIRE.

Séance du 13 février 1908.

Présent : MM. MONOT, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; LOMBARD, PERROD, Maurice PROST, Henri PROST, SIROT, DECLUME, LEBRUN et CARREZ, *Secrétaire*.

Absente excusée : Mlle TAVIOT.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Lecture est faite de la correspondance.

M. MONOT rend compte des volumes reçus des diverses sociétés correspondantes depuis la dernière réunion.

Il signale en particulier :

1° Dans les mémoires de la Société d'Emulation du Doubs une piquante étude de M. le Dr BAUDIN intitulée : *La phrase et le mot de Waterloo*, d'après MM. A. MARQUISET et Henry HOUSSAYE, plusieurs mémoires de M. GAZIER, conservateur du Musée de Besancon, et une biographie de Henri BOUCHOT. Le même volume renferme quelques études relatives à la préhistoire, dont l'une très intéressante de notre jeune et actif collègue M. LEBRUN, l'autre de M. VAISSIER sur une pirogue historique du musée de Besançon ;

2° Dans les mémoires de l'Académie de Rouen, un discours prononcé par Albert SOREL à l'occasion du 3e centenaire de la naissance de Corneille ;

3° Dans les Annales de l'Académie de Mâcon, un travail intitulé : *Un incident populaire à Mâcon en 1789*, incident dont l'auteur, André MERLE, était né à Lons-le-Saunier ;

4° Dans les Annales de la Société historique et archéologique de St-Malo, une série d'intéressantes esquisses résumée sous le titre de *St-Malo sous la Terreur*.

L'ordre du jour appelle l'examen du compte-rendu financier de l'exercice 1907.

En qualité de trésorier, M. CARREZ présente à l'approbation de l'Assemblée le décompte pour 1907, et M. MONOT président, en donne lecture :

Recettes de l'année 1907	1.931 65
Dépense de l'année 1907	1.902 20
Excédent de recettes	29 45
Report des exercices précédents	7.939 55
Avoir de la Société	7.969 »

Cet avoir est représenté par le solde à la banque Prost, arrêté le 31 décembre 1907 à la somme de 7.898 fr. et le reste en espèces chez le Trésorier.

Une Commission composée de MM. Maurice PROST, SIROT et LEBRUN est désigné pour procéder à l'apurement du Compte ci-dessus. Elle présentera son rapport lors de la prochaine réunion.

M. LEBRUN demande à la Société d'Emulation du Jura de vouloir bien concéder à la Bibliothèque de Besançon les volumes des Mémoires à partir de 1894, à charge de réciprocité. Il enverra lui-même les volumes à M. GAZIER, conservateur de la Bibliothèque. — Adopté.

M. PERROD fait part à l'assemblée de la mort de M. l'Abbé Jacques qui, pendant de longues années, fit partie de la Société d'Emulation du Jura et publia dans les Mémoires une notice sur la commune de Menotey dont il était curé doyen. Il donne un souvenir ému à la mémoire de ce collègue disparu qui avait une réelle affection pour le terroir comtois et qui savait intéresser les gens du pays à tout ce qui touche au sol natal.

M. MONOT informe également ses collègues de la mort de M. THEVENIN, professeur en retraite à Champagnole, l'un de nos plus anciens sociétaires et l'auteur de plusieurs travaux publiés dans les Mémoires de la Société. Il regrette que, par suite d'un empêchement imprévu, M. GIRARDOT, ami personnel du défunt, n'ait pu assister à la séance de ce jour pour retracer la vie

et les travaux de ce savant collègue avec lequel il entretenait les plus cordiales relations.

M. Lebrun fait ensuite une intéressante communication qui sera mise à la suite du procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Communication de M. Lebrun. — M. Lebrun montre, d'après un travail de M. Paul Sarezin, directeur du Musée de Bâle, comment le temple grec proviendrait de l'habitation lacustre ou palafitte.

Il passe d'abord rapidement en revue les principales divisions du temple grec et, au moyen de croquis, montre ensuite comment on pourrait les déduire de certaine partie de l'habitation lacustre. La colonnade représenterait les pilotis ; la frise, composée des triglyphes et des métopes, serait dérivée de la chambre d'habitation de la palafitte ; les triglyphes représentent les fenêtres.

Plus tard, comme actuellement dans les îles de la Sonde, on aurait utilisé l'espace compris entre les pilotis en les réunissant par des cloisons : ce serait l'origine de la *cella* ou demeure du dieu. A signaler encore quelques particularités dans les colonnades qui peuvent se retrouver dans les pilotis. D'après l'auteur, le mode de construction sur pilotis aurait existé à un moment donné dans le monde entier, et on en retrouve des traces dans les architectures égyptienne, chaldéenne ou chinoise.

M. Lebrun se propose de reprendre ce travail plus complètement lorsqu'il aura en sa possession l'ouvrage complet du savant allemand.

Séance du 12 mars 1908.

Présents : MM. MONOT, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; Mlle TAVIOT ; MM. GIRARDOT, LOMBARD, POULAIN, PERROD, MILLOT, BERTHOD, CLÉMENÇOT, LEBRUN, SIROT, M. PROST et CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. MONOT énumère les divers ouvrages et bulletins reçus depuis la dernière réunion. Il en donne une analyse succincte et signale les travaux suivants :

1° Dans les comptes-rendus des séances publiques de l'*Académie d'Aix*, le rapport sur le prix Thiers dont la Société a reçu jadis le programme ;

2° Dans le Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, le récit d'un vol sensationnel commis dans cette ville en 1785 ;

3° Dans les Mémoires de l'Académie de Caen, des « Réflexions et pensées détachées », du comte de Charencey et les rapports d'un agent du Conseil exécutif sur le Calvados à l'époque du fédéralisme ;

4° Un travail de M. Ernest CHAMPEAUX : *La Compilation de Bouhier et les coutumiers bourguignons du XIVe siècle,* faisant partie d'une collection de textes relatifs au droit et aux institutions de la Bourgogne, publiée par une Société de professeurs et d'anciens élèves de la Faculté de droit de Dijon.

M. PERROD donne lecture d'un travail de M. l'abbé BOURGEAT : *La mort des lacs du Jura*, dont l'inser-

tion aura lieu dans les prochains Mémoires de la Société.

M. Girardot ajoute quelques commentaires à cette étude du plus haut intérêt pour notre région, et M. Millot donne un certain nombre de détails sur le projet de barrage du Val de Chambly, projet aujourd'hui abandonné par la Société Lumière de Lyon qui l'avait mis à l'étude.

Trois présentations sont ensuites soumises à l'Assemblée.

MM. Monot et Lombard présentent M. Lachiche, professeur au Lycée de Lons-le-Saunier, en qualité de membre résidant au chef-lieu.

MM. Guichard et Monot présentent M. Eugène Michel, ancien avocat à Lons-le-Saunier, comme membre résidant au chef-lieu.

MM. Monot et Carrez présentent M. Claude Blondeau, ancien officier d'artillerie, docteur en droit, au titre de membre résidant dans le département.

Pour terminer, M. Monot donne lecture d'un article destiné au « *Vieux Lons* », la nouvelle revue locale qui a reçu de toutes parts le plus bienveillant accueil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 9 avril 1908.

Présents : MM. Monot, *Président* ; Guichard, *Vice-Président* ; Declume, Sirot, Lombard, Girardot, Lebrun, M. Prost, Millot, Berthod et Carrez, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Président rend compte des ouvrages et des recueils de mémoires reçus depuis la dernière réunion.

Il signale notamment :

1° Dans le *Bulletin de la Société d'agriculture Sciences et Arts de la Haute-Saône*, une notice de notre collègue M. CLÉMENÇOT : *Contribution au dosage du Sucre par la méthode volumétrique gazeuse* ; puis deux courts travaux : *Le Brigandage il y a cent ans*, de M. Roger ROUX, et *Un pastel de La Tour au musée de Vesoul*, de M. BLONDEAU, membre correspondant de la Société d'Emulation du Jura ;

2° Dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, une note de M. l'abbé BRUNE, membre de notre Société, sur une plaque votive du Musée historique de Bâle, représentant le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, sa troisième femme Isabelle de Portugal et le fils du duc, le comte de Charolais, tableau d'une réelle valeur, non seulement pour l'iconographie de ces trois personnages, mais encore au point de vue artistique ;

3° Enfin, dans le volume de 1907 de la *Revue des Etudes historiques*, un itinéraire général de Napoléon qui va d'août 1802 à mai 1812, différentes études intéressantes, et le compte-rendu d'un livre de M. WOUFF, professeur à l'Université de Dijon, sur le général Delort, né à Arbois et compagnon d'armes de Napoléon.

MM. LACHICHE, professeur au Lycée ; Eugène MICHEL, ancien avocat, et Claude BLONDEAU, ancien officier d'artillerie, présentés à la dernière séance, sont admis, les deux premiers au titre de membres résidant au chef-lieu, le troisième, comme membre résidant dans le département.

M. LEBRUN fait une communication sur un certain nombre de monnaies et médailles romaines trouvées,

à l'époque de la construction du tramway au-dessous de Saint-Etienne-de-Coldres. Il donnera une publication complète de son travail lorsque la détermination définitive de ces pièces curieuses sera terminée.

M. Girardot donne aussi des détails très intéressants sur une ancienne sépulture du plateau de Coldres, et M. Monot termine la séance par la lecture d'un article de M. Gazier, destiné au « *Vieux Lons* », et qui a trait à notre compatriote Rouget-de-l'Isle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 14 mai 1908.

Présents : MM. Monot, *Président* ; Guichard, *Vice-Président* ; Lebrun, M. Prost, Girardot, Berthod, Mlle Taviot, Clémençot, Lombard, Sirot, Perrod, Lachiche, Millot et Carrez.

M. Monot donne un compte-rendu intéressant des ouvrages reçus depuis la dernière réunion. Sur sa proposition, l'Assemblée décide que le prix auquel les Mémoires de la Société pourront être cédés, sera inscrit sur la couverture du volume annuel.

M. Girardot fait ensuite une communication sur la peste à Lons-le-Saunier en 1629.

M. Perrod donne lecture d'un Mémoire de M. Feuvrier sur la ville d'Haibe.

M. Guichard lit à ses collègues une pièce de vers dont il est l'auteur, sur un épisode de la bataille d'Eylau.

Ces différents travaux figureront dans les Mémoires de la Société d'Emulation.

Enfin M. Monot donne lecture des dernières pages de ses notes de voyage à Rome.

Un crédit de cent francs est alloué à M. Lebrun pour la continuation de fouilles entreprises à Clairvaux et au lac de Chalain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 11 Juin 1908.

Présents : MM. Monot, *Président* ; Guichard, *Vice-Président* ; Lebrun, Berthod, Mias, Girardot, Sirot, Lachiche, Declume, M. Prost, Lombard.

Absents excusés : MM. Carrez et Perrod.

M. Monot, président, fait lire le procès-verbal de la séance précédente par M. Lombard ; puis il donne lecture de la liste des Mémoires qui composent le volume de 1908.

L'Assemblée décide de reporter à l'année prochaine l'impression du 3e manuscrit de M. Longin, sur la famille du président Boyvin.

Communication est ensuite donnée :

1° d'une lettre de la Société de Montbéliard qui invite la Société d'Emulation du Jura à se faire représenter à sa séance solennelle ;

2° d'une lettre de M. l'abbé Perrod qui, par une attention flatteuse, invite tout spécialement la Société d'Emulation du Jura au prochain Congrès des Sociétés savantes de Franche-Comté, dont il est le président. Plusieurs membres promettent d'assister à ce Congrès ;

3° d'une lettre où la Revue « *Notes d'art et d'ar-*

chéologie » demande l'échange avec les publications de notre Société. — L'échange est adopté.

M. le Président donne ensuite un compte-rendu sommaire de quelques publications périodiques qui lui sont parvenues depuis la dernière séance ; puis il lit quelques pages fort intéressantes et fort goûtées où il relate ses « Deux excursions à Alise », l'une faite avec le Touring-Club, l'autre faite par lui seul quelques jours après.

Enfin M. Girardot annonce qu'il fera au Congrès une communication sur la « Destruction du village de Cercenne dans la vallée de la Furieuse en 1649 ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures 1/2.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire,

H. Carrez.

LISTE

DES

Membres de la Société d'Émulation du Jura

POUR 1908.

Membres du bureau.

M. le PRÉFET du département, *Président d'honneur.*
Président: M. MONOT, professeur au Lycée.
Vice-Président : M. P. GUICHARD, homme de lettres.
Secrétaire-archiviste et Trésorier : M. H. CARREZ, directeur d'école.

Membres résidant au chef-lieu.

MM.

BAILLE, Pierre.
BARRAND, ingénieur en chef.
BERTHOD, chef de comptabilité à la Banque de France.
BERTRAND, libraire.
BIDOT, Augustin, architecte.
BILLET, docteur en médecine.
BILLOT, Achille, artiste peintre.
BONNOTTE, Edmond.
CHAPUIS, Edmond, docteur en médecine, député, maire de Lons-le-Saunier.

MM.

Chevassus, Edmond, avoué.
Clémençot, professeur au Lycée.
Declume, Lucien, imprimeur.
Girardot, professeur au Lycée.
Lachiche, professeur au Lycée.
Lebrun, répétiteur au Lycée.
Libois, H., archiviste du département.
Lombard, professeur au Lycée.
Mathey, ingénieur.
Mias, ancien président de la Société.
Michel, Eugène, ancien avocat.
Millot, ingénieur des Ponts-et-Chaussées.
L'Abbé Poulain, curé de St-Désiré.
L'Abbé Perrod, aumônier du Lycée.
Prost, Henri.
Prost, Maurice, banquier.
Rubat du Mérac, imprimeur.
Sire, André, architecte du département.
Sirot.
Mlle Taviot, professeur au Lycée de Jeunes Filles.
Vaucher, photograveur.
Vernier, directeur d'école primaire.
Vuillermoz, pharmacien.

Membres résidant dans le département.

MM.

Berlier, à Chatillon-sur-l'Ain.
Blondeau, Claude, au château de Montchauvier.
Bourguignon, greffier de la justice de paix, à Moirans.
L'Abbé Brune, à Mont-sous-Vaudrey.
Chevaux, conducteur des Ponts-et-Chaussées, à Dole.
Chevrot, docteur en médecine, à Bletterans.
Cloz, Louis, peintre, à Salins.

MM.

COMPAGNON, docteur en médecine, à Salins.
COUSANÇA, à Saint-Amour.
L'Abbé DUCEY, à la Marre.
EPAILLY, instituteur à Miéry.
FEUVRIER, professeur au collège de Dole.
FEVRET, professeur au collège de Dole.
FOURNIER, notaire à Conliège.
L'Abbé FROMONT, à Crissey.
GIROD, secrétaire de la mairie, à Moirans.
GROSJEAN, à Clairvaux.
Le chanoine GUICHARD, à Dole.
GUYON, instituteur à Vevy.
HÉTIER, François, à Arbois.
HUGON, instituteur à Savigna.
LARGER, docteur en médecine, à Dole.
LAUTREY, Louis, à Cousance.
LÉGEROT, docteur en médecine, à Beaufort.
LE MIRE, Paul-Noël, à Pont-de-Poitte.
LONGIN, Emile, ancien magistrat, à Dole.
PIDOUX, André, avocat, à Dole.
PIROUTET, géologue, à Salins.
POTARD, instituteur, à Doucier.
REYDELET, avocat, à St-Claude.
ROBERT, ancien magistrat, à Domblans.
ROSSET, pharmacien à Orgelet.
VALOIS (Jean de), à Dole.
VUILLERMET, directeur de la *Revue viticole*, à Poligny.

Membres correspondants.

MM.

ALBERT, peintre, à Paris.
ARÈNE, rédacteur en chef de l'*Abeille du Bugey*, à Nantua.

MM.

Arnoux, juge, à Lure.
Le capitaine Paul Azan, à Paris.
Le capitaine Baille, Alfred, à Paris.
Baudot, Ernest, officier d'artillerie en retraite.
Bérard, Victor, ancien membre de l'école d'Athènes.
Bertrand, conseiller à Lyon.
Besançon, instituteur et compositeur de musique, Bois-de-Colombes (Seine).
Blondeau, procureur de la République, à Vesoul.
L'Abbé Bourgeat, professeur à la Faculté libre des sciences à Lille.
Dr E.-L. Bouvier, membre de l'Institut, professeur au Muséum.
Brun, professeur à Sieldce (Pologne russe).
Choffat, géologue, à Zurich.
L'Abbé Clément, directeur à l'école Gerson, à Paris.
Cortet, Eugène, homme de lettres, rue Royer-Collard, 12, à Paris.
Cour, conseiller à la Cour d'appel, à Besançon.
Cuinet, à Besançon.
Daille, pharmacien, à Auxerre.
David-Sauvageot, professeur agrégé au lycée de Laval.
Delacroix, Norbert, professeur à Varsovie.
Delatour, Léon, homme de lettres, à Lorris.
Durand, secrétaire de la Société d'agriculture, à Louhans.
Finot, archiviste du Nord, à Lille.
Fondet, Eugène, professeur à Moscou.
Gauthier, Henry, procureur de la République, à Gray.
Gauthier, Léon, Archives nationales.
Gauthier-Villars, ✻, Albert, imprimeur, à Paris.
Guigaut, Hippolyte, docteur en droit, juge au tribunal civil, à Louhans.
Guyard, Auguste, à Paris.

MM.

Hans Schardt, professeur à l'Université de Neufchâtel.
Lemoisne, Paul, attaché au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.
Lepage, archiviste, à Nancy.
Lobrichon, Timoléon, peintre, à Paris.
Dr Magnin, Antoine, doyen de la Faculté des Sciences, à Besançon.
L'Abbé Maraux, Collège St-Aspais, à Melun.
Mazaroz, Désiré, peintre, à Paris.
Monnier, Eugène, architecte, à Paris.
Monnier, Marcel, publiciste.
Parrod, Armand, secrétaire de la Société académique de Maine et-Loire, à Angers.
Perceval de Loriol, paléontologiste, à Genève.
Pinault, capitaine en retraite, à Belfort.
Piolti, professeur de minéralogie, à Turin.
Plantet E., ✱, attaché au Ministère des Affaires étrangères.
Prost, Henri, archiviste paléographe, à Paris.
Rattier de Susvallon, Ernest, homme de lettres, à Bordeaux.
Tribolet (de), professeur à l'Université de Neufchâtel.
Vallot, secrétaire de l'Académie de Dijon.
Vingtrinier, avocat, à Lyon.
Viré, Jules, à Paris.
Yssel, Arthur, professeur à l'Université de Gênes.
Zuccarelli, juge au tribunal civil de Lure.

LISTE

DES

Sociétés Savantes Correspondantes.

---

1. Comité des Sociétés savantes au ministère de l'Instruction publique.
2. Académie d'Arras.
3. Société académique de Saint-Quentin (Aisne).
4. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
5. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.
6. Société d'Émulation du Doubs, à Besançon.
7. Société d'Émulation de Cambrai.
8. Société d'Émulation des Vosges, à Épinal.
9. Société d'Émulation d'Abbeville.
10. Société académique de Cherbourg.
11. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
12. Société des sciences, agriculture et arts de Lille.
13. Académie de Dijon.
14. Société d'agriculture de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
15. Académie de Metz.
16. Société scientifique, agricole et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.
17. Société havraise d'études diverses.
18 Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

19. Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
20. Académie de Mâcon.
21. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.
22. Académie d'Aix, en Provence.
23. Société Neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel (Suisse).
24. Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
25. Commission de météorologie de la Haute-Saône, à Vesoul.
26. Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône (Vesoul).
27. Société académique d'agriculture, sciences et arts de Poitiers.
28. Société d'agriculture et de commerce de Caen.
29. Société Grayloise d'émulation, à Gray.
30. Société d'histoire naturelle de Colmar.
31. Société d'histoire naturelle de Toulouse.
32. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
33. Académie de la Val d'Isère, à Moutiers (Savoie).
34. Société d'Émulation de Montbéliard.
35. Société archéologique de Soissons.
36. Société littéraire et archéologique de Lyon.
37. Société philotechnique de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
38. Société belfortaise d'émulation.
39. Académie de Stanislas (Nancy).
40. Société d'agriculture, sciences et arts de Rochefort.
41. Société de sciences naturelles de la Creuse, à Guéret.
42. Société d'agriculture et d'archéologie de la Manche, à Saint-Lô.
43. Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

44. Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
45. Société d'agriculture d'Indre-et-Loire, à Tours.
46. Société d'agriculture de la Sarthe, au Mans.
47. Société philomatique vosgienne, à Saint-Dié.
48. Société impériale des naturalistes de Moscou.
49. Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.
50. Société archéologique du Maine, au Mans.
51. Musée Guimet.
52. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne (Auxerre).
53. Société d'Émulation de l'Ain, à Bourg.
54. Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse.
55. Société d'étude des Hautes-Alpes, à Gap.
56. Académie de Nîmes.
57. Archives de la France Monastique. Revue Mabillon.
58. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
59. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne, Montauban.
60. Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
61. Société nationale des antiquaires de France.
62. Société philomatique de Paris.
63. Société archéologique de Nantes, et de la Loire-Inférieure.
64. Société Florimontane, à Annecy.
65. Université de Toulouse.
66. Association des naturalistes de Levallois-Perret.
67. Université d'Aix-en-Provence.
68. Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, d'Orléans.
69. Notes d'Art et d'Archéologie.

TABLE DES MATIÈRES.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE, L. DECLUME, LONS-LE-SAUNIER

